



HAL
open science

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy : vie militaire, défilés et fidélités à Aix-en-Provence 1940-1942

Manatea Tairui

► To cite this version:

Manatea Tairui. L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy : vie militaire, défilés et fidélités à Aix-en-Provence 1940-1942. Histoire. 2018. dumas-04716848

HAL Id: dumas-04716848

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04716848v1>

Submitted on 1 Oct 2024

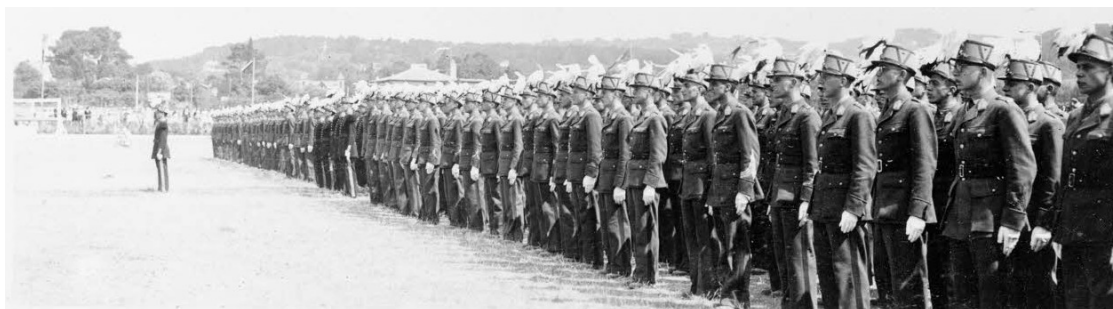
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Université Paul Valéry – Montpellier III
Mémoire de master 1 Histoires militaires et études de défense

L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy
Vie militaire, défilés et fidélités à Aix-en-Provence
1940-1942



Présenté par Manatea TAIARUI
Sous la direction de Monsieur Jean-François MURACCIOLE
Année universitaire 2017 – 2018

Université Paul Valéry – Montpellier III
Mémoire de master 1 Histoires militaires et études de défense

L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy
Vie militaire, défilés et fidélités à Aix-en-Provence
1940-1942

Présenté par Manatea TAIARUI
Sous la direction de Monsieur Jean-François MURACCIOLE
Année universitaire 2017 – 2018

Photo de couverture : vue sur la promotion 1941-1942 *Charles de Foucauld* au garde-à-vous, lors de son baptême de promotion à Aix-en-Provence, le 1^{er} août 1942.

© ECPAD/Vichy 279-5051/Photographe inconnu

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements aux personnes et aux établissements qui m'ont aidé à la réalisation de mon travail.

Je tiens particulièrement à remercier Monsieur Jean-François Muracciole, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry de Montpellier pour sa disponibilité. En tant que directeur de mémoire, il m'a apporté son aide précieuse et m'a donné des conseils avisés.

Le général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne, pour avoir accepté de me renseigner sur les fonds d'archives de la fondation ainsi que pour les informations qu'il m'a communiquées. Je lui remets pour cela gracieusement un exemplaire de ce travail.

Le lieutenant Morgane Barey, pour ses indications de sources et ses conseils.

Je remercie également les personnels du Service historique de la Défense de Vincennes, de l'ECPAD et de la Bibliothèque nationale de France pour m'avoir guidé avec une extrême gentillesse et une disponibilité à tout moment.

Les personnels du Musée du Souvenir des Ecoles de Saint-Cyr Cœtquidan et des lycées militaires d'Aix-en-Provence et de Saint-Cyr pour m'avoir indiqué la disponibilité des sources.

Je remercie aussi mes camarades de promotion, particulièrement Olivier Ferrara, Pierre Albisson et Jules Vaudevire, pour leur soutien et leurs conseils dans la méthodologie et la rédaction du mémoire.

Enfin, je souhaite remercier ma famille, en Polynésie française, pour la relecture, la correction, et surtout pour son soutien moral malgré la distance lors de la réalisation de ce travail.

SIGLES

AOF	Afrique-Occidentale française
B.C.A	Bataillon de chasseurs alpins
BnF	Bibliothèque nationale de France
CFL	Cadets de la France libre
DCA	Défense contre avions
ECPAD	Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense
E.M.A	Etat-Major de l'Armée
E.M.I	Ecole Militaire d'Infanterie
E.S.M	Ecole Spéciale Militaire
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FFL	Forces françaises libres
HEC	Ecole des Hautes Etudes Commerciales
IGN	Institut Géographique National
LFC	Légion française des combattants
LVF	Légion des volontaires français
MBF	<i>Militärbefehlshaber in Frankreich</i> (Haut commandement militaire allemand en France)
O.F.I	Office français d'information
OLA	Organe Liquidateur de l'Armée
OLE	Organe Liquidateur des Ecoles
ORA	Organisation de Résistance de l'Armée
PC	Poste de commandement
R.I	Régiment d'Infanterie
R.I.C	Régiment d'Infanterie coloniale
R.I.C.M	Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc
SHD	Service historique de la Défense
STO	Service du travail obligatoire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« *Vous qui êtes jeunes encore, n'avez pas d'autre but que de servir. Servir toujours et dans toutes les situations où vous vous trouverez.* »¹

C'est par ces phrases que le maréchal Pétain clôt son discours du 23 juillet 1941 devant les Saint-Cyriens, lors de sa visite officielle à Aix-en-Provence en tant que chef de l'Etat français. Ancien élève de Saint-Cyr, le maréchal est conscient de la grande mission de cette Ecole militaire et son importance dans l'institution militaire française. Par la loi du 11 Floréal an X (1^{er} mai 1802), « *il sera établi, dans une des places fortes de la République, une école spéciale militaire destinée à enseigner à une portion des élèves sortis des lycées les éléments de l'art de la guerre. [...] ils seront entretenus pendant deux ans aux frais de la République [...]* »². C'est en ces termes que l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr est fondée par le Premier consul Napoléon Bonaparte en 1802. Cette école d'officiers devient centrale pour l'armée française dans la mesure où le chef de l'Etat prend conscience de la nécessité d'une formation spécifique des futurs officiers de l'Armée de terre. Initialement à Fontainebleau, elle est déplacée à la Maison royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, commune proche de Paris en 1808, école construite par Louis XIV pour sa maîtresse, Françoise d'Aubigné, surnommée Madame de Maintenon, pour abriter les jeunes filles de la noblesse pauvre. L'Ecole Spéciale Militaire prend alors le nom de Saint-Cyr. Elle acquiert une renommée nationale et internationale, ancrée dans une tradition militaire de formation d'excellence, intellectuelle, morale, et surtout physique jusqu'au début du XX^e siècle, faisant de l'officier français un acteur social majeur dans la société française³. La formation prodiguée à Saint-Cyr est forgée tout au long du XIX^e siècle, dans lequel les Saint-Cyriens deviennent le ciment même de l'Armée de terre française, se plaçant progressivement au sommet de la hiérarchie militaire. Devenant elle-même une institution militaire, l'Ecole de Saint-Cyr constitue un corps d'élite très soudé à la mesure de la qualité et du haut niveau de sa formation militaire. La devise de l'Ecole, inscrite sur son drapeau dès 1805, « *Ils s'instruisent pour vaincre* », est révélateur de la mission principale des Saint-Cyriens dans la nation⁴ et leurs actions se prêtent même aux belles légendes. L'Ecole traverse et résiste aux différents régimes politiques français et aux menaces extérieures, échappe à diverses tentatives de dissolution, renouvelle continuellement sa formation militaire tout en gardant ses traditions qui lui sont chères. Le recrutement et le cursus de formation restent inchangés. Après deux ans de préparation dans un lycée militaire au sein d'une classe préparatoire, le candidat passe le concours d'admission à l'Ecole de Saint-

1 *Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'État, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent*, Centre d'écoutes, Aix-en-Provence, 23 juillet 1941, SHD-GR 2P52

2 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, p. 11.

3 Hubert Lyautey, « Du rôle social de l'officier », *Revue des deux mondes*, 15 mars 1891, pp. 443-459.

4 Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 19.

Cyr et est classé en fonction de ses résultats. Une fois admis, l'élève est formé pendant deux ans au métier d'officier. A la fin des deux années de formation, il passe un examen final pour être classé et muté dans l'arme de son choix. Il poursuit ensuite une formation d'une année en école d'application suivant l'arme choisie. Au début du XX^e siècle, l'Ecole de Saint-Cyr n'est plus la seule école de formation d'officier. L'apparition de l'Armée de l'air pendant la Première Guerre mondiale et le développement des techniques et des instruments de navigation nécessitent une formation savante des officiers d'aviation et de marine, concurrençant les Saint-Cyriens en matière de formation militaire d'élite. Mais l'Ecole de Saint-Cyr reste néanmoins un acteur majeur au sein de l'armée française. La majorité des généraux et des officiers français sont donc d'anciens Saint-Cyriens, dont le maréchal Philippe Pétain, qui tente de raviver la flamme éteinte de l'institution militaire après 1940. Car en mai-juin de la même année, la France fait face à la plus grande crise politique et militaire de son histoire.

En effet, suite au déferlement des troupes allemandes en France, neuf mois après la déclaration de guerre à l'Allemagne d'Hitler du 3 septembre 1939, le président de la République Albert Lebrun fait appel au maréchal Pétain, alors ambassadeur de France à Madrid auprès de Franco, pour prendre la tête du gouvernement après la démission du président du Conseil Paul Reynaud le 16 juin 1940. Le lendemain, en tant que chef du gouvernement, Philippe Pétain informe le peuple français que la France dépose les armes face aux Allemands à travers sa célèbre phrase « *c'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.* »⁵. Le 22 juin, l'armistice est signé à Rethondes et l'occupation allemande et italienne commence alors après six semaines de combat⁶. Le cabinet du maréchal s'installe alors à Vichy avec certains ministères, proche de la ligne de démarcation, en raison de l'importante capacité hôtelière de la ville pouvant abriter les bureaux et les logements⁷. Par acte constitutionnel, le maréchal Pétain, par l'entremise de Pierre Laval, vice-président du Conseil des ministres, fait voter le 10 juillet 1940 à Vichy, par le Sénat et la Chambre des députés, ses pleins pouvoirs, par 570 parlementaires de l'Assemblée nationale. 80 d'entre eux, dont 20 abstentions et une non-participation votent contre. Le lendemain, il prend la tête du pays après la démission du président de la République en tant que « chef de l'Etat français » et président du gouvernement. Il remet ainsi en cause toutes les institutions de la Troisième République, responsable selon lui de la défaite militaire. Le chef de l'Etat veut donc effacer

5 Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain le lundi 17 juin 1940 à 12 heures 30, Bordeaux, 16 juin 1940, SHD-GR 2P52.

6 Henry Rouso, *Le régime de Vichy*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2007, p. 14.

7 *Ibid.*, p 24.

toutes les représentations républicaines par l'établissement d'une refonte totale de la société française. Pour cela, il met en place ce qu'il appelle la Révolution nationale. Le maréchal évoque cette expression pour la première fois dans une allocution du 25 juin 1940 et appelle les Français à un « *redressement intellectuel et moral* »⁸. La Révolution nationale ne s'inscrit pas dans une politique réactionnaire mais dans une pensée de renouvellement en profondeur des « *structures politiques, sociales, économiques et mentales du pays* »⁹. Cette nouvelle doctrine étatique est en rupture avec les Lumières, en opposition à l'idéal républicain, et tend à recentrer la conception du nationalisme au coeur de l'Etat¹⁰. Cet ordre nouveau incarné par le maréchal est la conséquence directe du morcèlement de la France en plusieurs zones à l'issue des accords de Rethondes. Les principales sont la zone d'occupation militaire allemande au nord et la zone libre, au sud, sous la juridiction de Vichy. L'armistice de Rethondes du 22 juin 1940 est un choc pour la France et le monde, mais les négociateurs français ont pu sauver l'institution militaire et la souveraineté française à travers la zone libre et les colonies de l'empire. Une des clauses du traité établit l'Armée d'armistice, appelée « armée de transition » par les Allemands et les Italiens. Constituée de l'Armée de terre, de l'air et de la Marine, elle compte officiellement 100 000 hommes pour la symbolique, le même nombre imposé à l'armée allemande en 1919. Ce chiffre est fixé par la commission de Wiesbaden. En réalité, une hausse des effectifs est tolérée par les vainqueurs en raison notamment de l'attaque britannique de Mers el-Kébir, portant l'Armée d'armistice à 550 000 hommes au total en 1942¹¹. Sur les 100 000 soldats en métropole, il y a 6 000 gardes mobiles, 60 000 gendarmes, 10 000 hommes pour le guet aérien, 10 000 pompiers de Paris rattachés au ministère de l'Intérieur en avril 1942 et 15 000 travailleurs coloniaux¹². Malgré le dépassement des effectifs, le nouveau gouvernement installé à Vichy respecte les quotas de 4% d'officiers et 12% de sous-officiers¹³ autorisés et c'est pourquoi l'Ecole de Saint-Cyr reste très active pendant la période 1940-1942. L'encadrement de cette nouvelle force devient l'une des questions essentielles.

En prenant le pouvoir, le maréchal Pétain pérennise l'existence de l'Ecole sous son autorité, qui lui vaut la fidélité des Saint-Cyriens au sein de l'Armée d'armistice. Mais pourquoi le maréchal Pétain accorde-t-il autant d'importance à cette Ecole Militaire et qu'en

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*

11 Claude d'Abzac-Epezy, « La rénovation de la formation militaire dans l'armée de l'armistice », *Revue historique des armées*, n°223, 2001, p. 20.

12 André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome IV : de 1940 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 31.

13 Claude d'Abzac-Epezy, « La rénovation de la formation militaire dans l'armée de l'armistice », *op. cit.*, p. 20.

est-il réellement du rôle de cette armée de Vichy ? Surnommée « armée de défilé » par l'historien Robert O. Paxton¹⁴, elle n'est que les vestiges d'une armée vaincue. Malgré son cantonnement à des missions d'ordre public, elle devient l'un des outils de la Révolution nationale instaurée par le maréchal, exécutant des défilés, des parades et des cérémonies militaires. L'Ecole de Saint-Cyr d'Aix-en-Provence s'inscrit dans cette optique pendant la période 1940 à 1942, et, pour le maréchal, est la clé de voute du renouveau militaire français en métropole et dans les colonies de l'empire. En tant que chef de l'État français, le maréchal Pétain instaure un régime à caractère unique, communément appelé régime de Vichy. Ce dernier, née de la défaite, entre dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Active, émanant de la volonté du gouvernement du maréchal, cette collaboration implique tous les acteurs sociaux et économiques de la France. L'idéologie même de Vichy est très complexe, ainsi que sa politique, son économie, son fonctionnement, qui est unique dans l'histoire de France. C'est dans ce régime que l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr demeure et s'adapte dans l'armée de Pétain, à Aix-en-Provence, capitale de la Provence devenant l'épicentre de la vie militaire des Saint-Cyriens. Garante d'une solide formation des officiers de l'Armée de terre française, l'Ecole de Saint-Cyr d'Aix-en-Provence incarne la continuité de l'institution militaire malgré le traumatisme de la défaite.

La France de Vichy et l'action du maréchal Pétain à la tête de l'Etat font l'objet d'un intérêt particulier d'une masse importante d'historien spécialiste de cette période. L'historiographie du régime de Vichy est maintenant très connue et en faire une description détaillée ne ferait que répéter les synthèses de très bonne qualité déjà élaborées par les chercheurs. Néanmoins, il est important de revenir sur les grandes étapes de l'avancée des recherches sur Vichy ainsi que ses limites pour situer cette présente étude dans l'historiographie. Claude d'Abzac-Epezy constate que les « quatre années noires » de l'histoire de France sont les années les plus étudiées par les historiens contemporains¹⁵, français et étrangers, traitant dès les années 1960 de la collaboration politique et des aspects de la société française sous Vichy. Plusieurs synthèses générales voient le jour pour comprendre les rouages du régime et cette époque troublée¹⁶. La diversité des travaux scientifiques fait que

14 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *Exercer l'autorité*, cycle de conférence annuel du Service historique de la Défense 2017-2018, Vincennes, 11 janvier 2018.

15 *Ibid.*, *L'armée de l'air de Vichy (1940-1944)*, Vincennes, Service historique de l'armée de l'air, 1997, p. 7.

16 Michel Henri, *Vichy année 40*, Paris, Robert Lafont, 1966 ; Pascal Ory, *Les collaborateurs 1940-1945*, Paris, Seuil, 1976, 331 p. ; Henry Rousso, *op. cit.*, 127 p. ; François Broche, Jean-François Muracciole, *Histoire de la collaboration : 1940-1945*, Paris, Tallendier, 2017, 620 p.

l'histoire de Vichy est traité dans les ouvrages, revues, colloques, mais aussi dans les thèses et mémoires réalisés dans bon nombre d'universités et d'écoles¹⁷. Les ouvrages généraux les plus à même de mériter une place centrale dans l'historiographie de Vichy sont les études de Robert O. Paxton¹⁸, d'Eberhardt Jäckel¹⁹, d'Henry Rousso²⁰ et de Robert Aron²¹ notamment. Chaque historien appartenant à cette sphère d'étude développe leur propre spécialité et chaque aspect du régime sont étudiés de façon sérieuse. On pense à Pierre Laborie pour l'opinion publique²², Dominique Rossignol pour la propagande²³, Philippe Burrin pour l'occupation²⁴, Marc-Olivier Baruch pour l'administration²⁵, Michèle Cointet pour les institutions politiques²⁶ entre autres. Il semble donc que l'historiographie du régime de Vichy soit étudiée de façon précise et complète et que les perspectives de champ d'études s'amenuisent. Ce phénomène s'intensifie depuis les années 1990, lorsqu'une nouvelle génération d'historien apparaît, produisant des études de qualité sur les aspects idéologiques du régime²⁷. Aussi, de nombreux colloques et conférences portant sur Vichy sont organisés dans divers pays, venant compléter les ouvrages de référence et permettre les débats scientifiques sur la question afin de réinsérer la Révolution nationale et l'action du régime de Vichy dans l'historiographie de la France²⁸.

Parallèlement, des études émergent sur l'aspect militaire du régime, domaine longtemps dominé par les historiens étrangers et inconnu des chercheurs français. La thèse de Robert O. Paxton sur l'Armée de Vichy²⁹ n'est traduite en français qu'en 2004³⁰ et constitue la

17 Par exemple, la thèse de Robert O. Paxton sur l'armée de Vichy est soutenue à l'Université de Harvard, aux Etats-Unis.

18 Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoires », 1997, 473 p.

19 Eberardt Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 557 p.

20 Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 414 p.

21 Robert Aron, *Histoire de Vichy, 1940-1944*, Paris, Fayard, 1954, .

22 Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, 405 p.

23 Dominique Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 360 p.

24 Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris, Seuil, 1995, 545 p.

25 Marc-Olivier Baruch, *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, 737 p.

26 Michèle Cointet, *Le Conseil national, vie politique et réforme de l'Etat en régime autoritaire*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, 483 p.

27 Notamment Rémi Dalisson, *Les fêtes du maréchal : propagande festive et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, CNRS, 2015, 474 p ; Marc Boninchi, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, 318 p ; Laurent Gervereau, Denis Peschansky (dir.), *La propagande sous Vichy (1940-1944)*, Paris, La Découverte, 1990, 276 p.

28 Parmi les nombreux colloques, on peut citer Fondation nationale des sciences politiques, *Le Gouvernement de Vichy 1940-1942*, Paris, Armand Colin, 1972, 372 p. ; *La Libération de la France : acte du colloque internationale tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974*, Paris, CNRS, 1976, 1054 p. ; Jean-Pierre Azéma, François Bédarida (dir.), *Le Régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, 788 p ; Colloque *La vie culturelle sous Vichy 1940-1944*, Bruxelles, Complexe, 1990, 412 p.

29 Robert O. Paxton, *Parades and Politics at Vichy, the French officer corps under Marshall Pétain*, Princeton University Press, 1966, 472 p.

30 Sa thèse est traduite par Pierre de Longuemar sous le nom de *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Tallandier, coll. « Points Histoires », 2004, 586 p.

seule étude sérieuse et complète sur les forces militaires de Vichy, à une époque où l'accès aux archives est difficile. Ce vide historiographique est donc comblé par des chercheurs français de plus en plus nombreux à mesure des ouvertures progressives des sources. Les trois ouvrages français venant compléter les travaux de Robert O. Paxton sont ceux de Philippe Masson, de Bernard Costagliola sur la Marine de Vichy³¹ et de Claude d'Abzac-Epezy sur l'Armée de l'air³². En ce sens, l'Armée de Vichy fait l'objet d'étude de nombreuses thèses et de mémoires d'histoire³³. Le tout constitue de bonnes sources pour de futures recherches. Au sein de l'historiographie sur l'Armée de Vichy, on peut voir que divers champs d'études se dégagent, qui permettent une plus grande perspective de recherches et une possibilité de renouveler continuellement cet aspect du régime. C'est le cas de la formation militaire sous Vichy, qui est un véritable chantier historiographique en progression, réalisé par quelques historiens, mêlant témoignage et analyse scientifique d'envergure³⁴. Les colloques organisés sur ce sujet sont également de plus en plus nombreux³⁵. Une étude générale et détaillée sur la formation des officiers de la France libre et du régime de Vichy est en cours de préparation, celle du lieutenant Morgane Barey à l'École normale supérieure Paris-Saclay, sous la direction d'Olivier Wieviorka, *La formation des officiers français pendant la Seconde Guerre mondiale*. Cette thèse a fait l'objet d'une conférence organisée au château de Vincennes en janvier 2018³⁶ et révèle que ces travaux pourraient faire figure d'un travail précis et complet sur la question, qui permettraient à ce domaine d'étude de faire un grand bond en avant.

Faire une étude sur l'École de Saint-Cyr sous le régime de Vichy est-elle alors possible ? Il semble que oui, dans la mesure où, tout d'abord, la tentative d'un redressement national par l'institution militaire, la fidélité à l'égard du maréchal et la dimension politique de l'existence de l'Armée de Vichy sont des phénomènes encore méconnus de l'historiographie du

31 Philippe Masson, *La Marine française et la guerre (1939-1945)*, Paris, Tallandier, 1991, 539 p. ; Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy. Blocus et collaboration*, Paris, Tallandier, 2009, 436 p.

32 Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy (1940-1944)*, Vincennes, Service historique de l'armée de l'air, 1997, 723 p.

33 Elmar Krautkramer, *Vichy 1940, Alger 1942, le chemin de la France au tournant de la guerre*, Paris, Economica, 1992, 434 p. ; Maurice Albord, *L'Armée de l'armistice*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris X Nanterre, 1992 ; Hervé Lucereau *L'Armée nouvelle issue de l'armistice, 1940-1942*, mémoire de maîtrise d'histoire, Institut catholique de Paris, 1995.

34 Comme Bernard Comte, *Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage, 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991, 639 p.

35 Notamment Jean Delmas, « Les officiers de l'armée de Terre face aux conventions d'armistice 1940-1942 », *La France et l'Allemagne en guerre, septembre 1949-novembre 1942*, actes du XXVe colloque franco-allemand, Wiesbaden, 17-19 mars 1988, IHTP, 1990.

36 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

régime de Vichy. Seul l'ouvrage de François Bédarida et de Jean-Pierre Azéma, *La France des années noires*³⁷, fait état d'une Révolution nationale à caractère militaire³⁸.

Ensuite, on remarque que la recherche sur la formation militaire sous Vichy est insuffisante et présente un flou historiographique majeur, dans la mesure où aucune étude complète et approfondie n'est faite sur les écoles militaires françaises sous le régime de Vichy, mais également sur la formation des officiers. Les études portant sur les écoles militaires françaises pendant la guerre sont des ouvrages et des articles se penchant d'avantage sur les écoles de la France libre³⁹. Les travaux les plus complets sur la nouvelle formation des officiers français sous Vichy sont les articles de Claude d'Abzac-Epezy et du lieutenant Morgane Barey, publiés dans la *Revue historique des armées*⁴⁰. Ces deux articles constituent de très bonnes synthèses sur les attentes physiques et morales des officiers français du régime de Vichy à travers l'analyse des formations prodiguées dans les établissements militaires. Les écoles militaires de la France métropolitaine demeurent donc sous Vichy, et sont un outil de propagation des idées de la Révolution nationale par l'institution militaire en formation. Ces articles révèlent qu'il est possible d'étudier les écoles militaires à travers la formation militaire. C'est donc un flou historiographique qui est en train de se résoudre mais qui est encore largement en chantier. Aussi, les soldats de troupe restés fidèles au maréchal ne font l'objet d'aucune étude universitaire. Leur formation militaire ainsi que leur méthode de combat, leurs conditions de vie ne sont pas traitées et pourraient être de bons sujets de recherche.

Enfin, aucun chercheur ne s'est réellement penché sur l'Ecole de Saint-Cyr, qui est pourtant l'école principale de la formation des officiers à travers l'histoire contemporaine de l'armée française. Les ouvrages et les recherches sur l'histoire de l'Ecole de Saint-Cyr ne sont pas nombreux et sont difficiles à trouver. Certains auteurs et étudiants ont produit des travaux sur l'institution saint-cyrienne, mais la majorité se penche essentiellement sur les aspects sociologiques et formateurs de l'Ecole, de même que les articles de revue⁴¹. Seul Robert O.

37 François Bédarida, Jean-Pierre Azéma (dir.), *La France des années noires – Tome I : De la défaite à Vichy*, Paris, Edition du Seuil, 2000, 592 p.

38 Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944*, op. cit., p. 174.

39 Par exemple André Casalis, *Cadet de la France libre – L'école militaire*, Paris, Lavauzelle, 1994, 365 p. ; Pierre Lefranc, « L'Ecole militaire des Cadets de la France libre », *Revue Espoir*, n°135, 2003, p. 57 ; Eric Labayle, « L'École des élèves-aspirants de Cherchell-Médiouna », *Le Casoar*, n°152, 1998.

40 Claude d'Abzac-Epezy, « La rénovation de la formation militaire dans l'armée de l'armistice », op. cit., pp. 17-30 ; Morgane Barey, « "Un soldat nouveau" ? La formation morale des officiers dans la France de Vichy », *Revue historique des armées*, n°287, 2017, pp. 118-133.

41 Par exemple Claude Weber, *A genou les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 392 p. ; Michel Calvetti, *La formation initiale des officiers à Saint-Cyr*, mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1993 ; Nicolas Funuel, « Ils s'instruisent pour vaincre », *L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr et la formation initiale des officiers des armes*, mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 1999 ; Isabelle Orefice, *Les traditions au sein de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*,

Paxton avait l'intention d'écrire sa thèse sur l'histoire de l'Ecole de Saint-Cyr et l'institution qu'elle représente en France⁴², mais il s'est finalement penché sur l'étude des officiers de Vichy. Les travaux existant sur l'histoire de l'Ecole de Saint-Cyr sont pour la plupart des ouvrages et des articles généraux et synthétiques qui livrent des anecdotes intéressantes et expliquent beaucoup d'éléments importants permettant de comprendre ce qu'est l'institution de Saint-Cyr, notamment les traditions militaires de l'Ecole et son fonctionnement particulier. Ces ouvrages restent néanmoins pour la majorité assez évasifs⁴³. Certains ouvrages paraissent lors de la commémoration du bicentenaire de la fondation de l'Ecole en 2002⁴⁴, mais sont réalisés par des auteurs qui n'ont pas toujours la démarche historique d'analyse objective. Seul un colloque réalisé à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole en 2002 traite de l'histoire des Saint-Cyriens pendant la Seconde Guerre mondiale, mais il se penche surtout sur leur action dans la résistance⁴⁵. Les études scientifiques sérieuses, mais très synthétiques, portant sur l'histoire de l'Ecole de Saint-Cyr sont des articles de revues parus dans *Le Casoar* et dans la *Revue historique des armées*⁴⁶, réalisés par des historiens et d'anciens militaires

En somme, on remarque que l'insuffisance des ouvrages traitant de l'histoire de l'Ecole de Saint-Cyr est importante, formant un vide historiographique majeur sur la place des Saint-Cyriens dans l'histoire de l'armée et de l'institution militaire française, tandis que la diversité et la multitude d'ouvrages et d'études font qu'il est quasiment impossible d'établir une liste complète des recherches réalisées sur le régime de Vichy. Seuls les ouvrages de référence et les synthèses générales utilisés pour ce mémoire sont présents. Tous les domaines de la société française sous Vichy sont largement traités par les historiens, les chercheurs militaires

l'École Militaire InterArmes et l'École des Coprs Technique et Administratif, mémoire de D.E.A d'histoire, Université de Montpellier III, 2001 ; Georges Stewart, « The Great Military School of France : Saint-Cyr », *American Society of Honor Magazine*, vol. 27, n°2, été 1956.

42 Claude d'Abzac-Epezy, « A la recherche des officiers de 1940. Entretien avec le professeur Robert O. Paxton », *Revue historique des armées*, n°219, 2000, p. 109 ; Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, *op. cit.*, p. 519.

43 Michel Camus, *Histoire des Saint-Cyriens : 1802-1980*, Paris, Lavauzelle, 1980, 479 p ; Marie-Alphonse Desmazes, *Saint-Cyr, son histoire, ses gloires, ses leçons*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1948, 169 p ; Jean-Jacques Mialet, *Saint-Cyr – Trois siècles d'histoire*, Paris, Editions Christian, 1999, 475 p. ; Jean Böy, *Lexique-historique du langage utilisé à l'École spéciale militaire : 1802-2000*, Paris, La Saint-Cyrienne, 2000, 108 p.

44 Notamment Pierre Montagnon, *op. cit.*, 301 p. ; Eugène Titeux, *Debout les officiers, l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Rennes, École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, 2002, 145 p. (réed.) ; Jean Böy, *Saint-Cyr, l'école spéciale militaire*, Paris, Lavauzelle, 2004, 610 p.

45 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, actes de la journée d'études historiques à l'IEP d'Aix-en-Provence, septembre 2002, Limoges, Lavauzelle, 2004.

46 Par exemple Philippe Davadie, « L'École de la Garde de Guéret, une part de Cyr pendant l'occupation », *Le Casoar*, n°181, pp. 62-64 ; Roland Menuet, « La Croix de Provence, 1942 », *Revue Le Casoar*, n°174, 2004, pp. 57-58 ; Jacques Chauffour, « Renaître à Coëtquidan », *Le Casoar*, n°174, 2004, p. 61 ; Philippe Lyet, « L'école Spéciale militaire. Fontainebleau, Saint-Cyr Coëtquidan », *Revue historique des armées*, n°3, 1954, pp. 19-40 ; Xavier Boniface, « L'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr depuis 1871 », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, pp. 67-76.

ainsi que les étudiants. Ce progrès historiographique majeur cache cependant trois champs de recherches encore méconnus touchant pourtant le régime : la place de l'Ecole de Saint-Cyr dans le régime nouveau, la formation militaire des officiers de l'Armée de Vichy et la dimension militaire de la Révolution nationale. En plus des lectures passionnées des travaux de Robert O. Paxton sur les aspects idéologiques, politiques et militaires de Vichy au cours de l'été 2017, et dans l'esprit de réaliser une partie du projet de recherche que l'historien américain n'a pu entreprendre sur l'Ecole de Saint-Cyr, ces trois limites historiographiques poussent donc le rédacteur de ce présent mémoire à travailler sur ce sujet. Celui-ci est recentré uniquement sur les années 1940 à 1942 en raison d'un temps de recherche trop court, dans la mesure où, au départ, ce mémoire avait l'ambition de traiter l'Ecole de Saint-Cyr sur l'ensemble de la période 1939-1945.

Pour réaliser ce travail, il faut recourir aux sources primaires traitant de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Armée d'armistice, disponibles aux archives militaires du Service historique de la Défense (SHD) à Paris. Les documents de l'Armée d'armistice y sont nombreux, ainsi que les notes, télégrammes, câbles, rapports et comptes rendus du secrétariat d'Etat à la Guerre, du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'Armée du gouvernement de Vichy. Tous ces documents constituent la base de la série P, et permettent de cerner le fonctionnement de ces organes au sein de l'Armée d'armistice, ainsi que les attentes de cette dernière vis-à-vis des officiers. Plus d'une dizaine de cartons de cette série contiennent les papiers du 3^e bureau de l'état-major, dont dépend l'Ecole de Saint-Cyr, chargé de l'instruction de la troupe et de la gestion des écoles militaires. Dans ces papiers se trouvent notamment les comptes rendus des négociations entre les autorités d'occupation et le secrétariat d'Etat à la Guerre de Vichy sur les modalités de la tenue des concours d'admission à l'Ecole de Saint-Cyr et les autorisations de passage de la ligne de démarcation. Cette série contient également les rapports de démobilisation à la dissolution de l'Ecole et de prise en charge des Saint-Cyriens par le gouvernement de Vichy en 1942-1943. De même, le 3^e bureau a sous sa charge une multitude de bureaux et d'organes relatifs au fonctionnement et aux statuts des écoles militaires. Consulter les cartons traitant de ces administrations est donc indispensable pour comprendre la hiérarchie militaire. Le carton 3P125 attire particulièrement l'attention, dans la mesure où c'est le seul dossier traitant de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence. Il permet de faire un état des lieux du fonctionnement administratif de l'Ecole, ainsi que les problèmes signalés par le commandement de l'établissement à l'Etat-Major de l'Armée. Un très grand nombre de coupures de presse sur l'Armée d'armistice sont présentes dans les cartons de la

sous-série 2P et donnent de précieuses informations sur l'état des écoles militaires françaises et leurs missions pendant la période 1940-1942. Ces coupures sont diverses et révèlent que certains journaux français ne sont pas conquis par les réformes militaires de la nouvelle armée de Pétain dès 1940. Ces articles sont censurés par la propagande pendant toute la période. Mais la plupart des journalistes glorifient l'action de l'Armée d'armistice dans la « France nouvelle », qui permet de faire le rapprochement avec l'action de l'Ecole de Saint-Cyr dans la Révolution nationale. La série U et la série N contiennent les registres de l'Ecole de Saint-Cyr relatifs aux listes de candidats aux concours d'admission et les sujets de composition, ainsi que divers papiers sur l'instruction des officiers. Le dossier personnel militaire du général Henri Préaud, sous la cote 13YD1154 de la série YD, commandant de l'Ecole de Saint-Cyr de 1940 à 1942, contient des renseignements intéressants sur l'Ecole, mais aussi sur l'insertion et l'adaptation de ce général dans le régime de Vichy.

Les archives proprement militaires sur l'Ecole de Saint-Cyr ne sont pas suffisantes en raison de la période assez courte de l'existence de l'Ecole dans le régime. Les cartons traitant de l'Ecole et de ses élèves se trouvent majoritairement dans la série R relative au cabinet du ministère de la Défense et à l'administration territoriale de l'armée, mais les documents sont tous d'avant-guerre et ne font donc pas partie du corpus de sources. Néanmoins, deux cartons de cette série ont été tout de même dépouillés afin de comprendre le fonctionnement et le rôle de Saint-Cyr dans la mobilisation générale de 1939. Aussi, des cartons ayant pour titre principal « Ecole de Saint-Cyr » n'existent pas pour la période étudiée. Pour trouver des papiers sur l'Ecole, il faut donc dépouiller de nombreux cartons d'archives de la série P, mais les résultats n'ont pas été probants pour la majorité. Deux cartons possèdent superficiellement des documents sur l'établissement tandis que d'autres, de la sous-série 3P notamment, contiennent des liasses de documents sur l'Ecole dont l'intitulé des cartons n'est pas le sujet principal. Tout ceci constitue la plus grande difficulté dans le dépouillage des archives.

Face à ce manque d'archives, il faut donc chercher dans les sources imprimées et les sources photographiques. En tant que véritable institution militaire préservée sous le régime de Vichy, Saint-Cyr est fréquemment l'objet d'articles de presse et bénéficie d'une aura médiatique très importante. Une trentaine d'articles parus dans les grands journaux français autorisés par Vichy sont relevés entre 1940 et 1942 et permettent de dresser la vision de la population et notamment du gouvernement sur l'Ecole de Saint-Cyr. Le *Journal officiel de l'Etat français* permet quant à lui d'analyser en détail les attentes politiques du régime à l'égard de l'armée et les lois promulguées par le maréchal Pétain conditionnant l'accès dans l'Armée d'armistice. Cette analyse des lois permet de dresser le nouveau portrait de l'Ecole de

Saint-Cyr dans le régime ainsi que l'attente de celui-ci à l'égard des élèves. L'étude des sources imprimées, notamment de la presse d'époque, sont possible grâce à la numérisation constante des sources disponibles à la Bibliothèque nationale de France (BNF), qui permet un gain de temps très important. L'établissement réalise une grande avancée en matière d'outils pour la recherche universitaire. Les revues militaires de l'Armée d'armistice livrent bon nombre d'articles intéressant sur la vie quotidienne des militaires, les défilés et les relations avec la population⁴⁷. L'analyse de la place des Saint-Cyriens et des soldats français dans l'Armée de Vichy et dans la société française sous le régime est donc possible. En outre, les manuels d'instruction et de formation militaire viennent compléter ce corpus de sources imprimées, dans la mesure où ils permettent de dresser l'état de la composition des conférences et des cours prodigués à l'Ecole de Saint-Cyr. Mais une étude sur cette période ne peut se faire sans les témoignages de ceux qui l'ont vécu. Beaucoup de témoignages d'élèves, d'instructeurs de Saint-Cyr, d'officiers de l'Armée de Vichy et de la France libre ainsi que de journalistes ayant vécu cette époque émergent dès la fin de la Seconde Guerre mondiale⁴⁸. Ces témoignages permettent de compléter les archives et les articles de presse, ainsi que de confronter les sources⁴⁹. Une multitude de témoignages de Saint-Cyriens, d'instructeurs et de cadres des années 1940-1942 permettent de cerner l'opinion et la vie militaire des élèves au sein de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence⁵⁰. Les Saint-Cyriens forment un corps à part entière au sein de l'armée et les anciens élèves publient des bulletins de promotion dans lesquels ils se remémorent leurs souvenirs à « La Spéciale ». Les hors-série des bulletins des trois promotions d'Aix-en-Provence, non publiés, ont été reversés à la BNF et livrent des témoignages complets, importants, voire indispensables pour cette étude, dans la crainte même de trop les citer⁵¹. La majorité de ces sources imprimées se trouvent à la BNF et à la bibliothèque du SHD de Vincennes. La particularité du régime de Vichy est l'établissement

47 Notamment les articles de la *Revue de l'armée française*, la *Revue d'histoire militaire, Tradition et souvenirs militaires* et la *France militaire*.

48 Notamment André Beaufre, *Le drame de 1940*, Paris, Plon, 1965, 274 p. ; Edmond Jouhaud, *La vie est un combat*, Paris, Fayard, 1974, 366 p. ; René Prioux, *Souvenirs de guerre 1939-1943*, Paris, Flammarion, 1947, 273 p. ; Maxime Weygand, *Mémoires de guerre – Tome I : Idéal vécu*, Paris, Flammarion, 1953, 552 p.

49 Les ouvrages traitant du procès de Riom après la guerre par exemple, sont écrits par d'anciens journalistes ayant assisté au procès en 1942. On pense à James de Coquet, *Le procès de Riom*, Paris, Arthème Fayard, 1945, 296 p. ; Maurice Ribet, *Le procès de Riom*, Paris, Flammarion, 1945, 524 p. Ces ouvrages révèlent l'ampleur de la censure de la presse sous le régime de Vichy et l'adaptation des journalistes à cette politique pendant les années 1940-1942.

50 Notamment Jacques Lecuyer, *Méfiez-vous du toréador*, Paris, Association générale de prévoyance militaire, 1987, 430 p. ; Jean de Montangan, *Un saint-cyrien des années 40*, Paris, France-Empire, 1987, 254 p.

51 Jean Lebas, *École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Aix-en-Provence, Promotion 1940-1942, « Maréchal Pétain »*, Paris, Hors-série du Bulletin de promotion, 1992, 298 p. ; Jean Mialet, Richard Thouvenin, *Mémorial de la Promotion Croix de Provence*, Paris, Hors-série du Bulletin de promotion, 1950, 117 p.

d'une propagande militaire unique dans l'histoire de France. Dans le cadre du renouveau militaire initié par le maréchal et la réhabilitation de l'image de l'institution militaire française après la défaite, l'Armée de Vichy se dote d'un service photographique très développée. Au cours de la période 1940 à 1942, plus d'une centaine de photographies sont réalisées à l'Ecole de Saint-Cyr d'Aix-en-Provence. Tous ces documents ont été consultés et prélevés à l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD), au fort d'Yvry, près de Paris. Elles constituent d'importantes sources complémentaires sur la vie militaire des Saint-Cyriens que les sources imprimées et les témoignages ne mentionnent pas, mais également sur le fonctionnement de l'établissement. Néanmoins, face au manque de temps et au nombre important de photographies, seule une dizaine de clichés, estimés importants par le rédacteur, ont été analysés dans ce mémoire.

La diversité et la grande quantité d'archives font que les sources primaires n'ont pas été totalement dépouillées, dans la mesure où des fonds privés de Saint-Cyriens des années 1940 à 1945 existent. Mais ces archives sont majoritairement dispersées. Parmi ces archives non consultées se trouve la série K du SHD, qui livre des témoignages de l'action des Saint-Cyriens dans la résistance, mais ces sources sont des documents datant d'après 1942. Ces derniers sont consultables uniquement sur demande de dérogation, dont l'attente d'autorisation est trop lente pour un temps de recherche aussi court⁵². Un certain nombre d'archives privées se trouvent également au musée du Souvenir de Saint-Cyr à Coëtquidan, en Bretagne, notamment des papiers personnels des Saint-Cyriens des promotions de la guerre et des détails de la vie militaire. L'association des anciens élèves de l'Ecole de Saint-Cyr, La Saint-Cyrienne, située à Paris, possède par ailleurs des archives privées complémentaires⁵³. D'autres perspectives sur ce sujet sont également possibles en consultant les dossiers des Chantiers de jeunesse reversés aux Archives nationales. Il permet d'analyser et de préciser l'action des Saint-Cyriens et leur implication dans les Chantiers de jeunesse à partir de 1942⁵⁴. Tous ces cartons n'ont pas été consultés par manque de temps mais constituent un excellent corpus documentaire pour compléter le sujet et permettent de traiter les années 1942 à 1945.

52 Notamment les papiers personnels d'André Casalis (1K763), d'Henri Hutinet (1KT1091) et de Jacques de Bouvet (AKT626). Le fond André Casalis contient des documents relatifs aux écoles d'officiers de 1939 à 1945.

53 Le général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne, a accepté de donner au rédacteur de ce mémoire des informations complémentaires sur son sujet en février 2018.

54 Les archives relatives aux Chantiers de jeunesse se trouvent dans la série AJ aux Archives nationales. Le carton AJ³⁹63 conserve des documents sur la situation des élèves de Saint-Cyr de décembre 1942 à août 1944 notamment.

L'analyse des sources archivistiques et imprimées après consultation permet de poser des problématiques bien précises. Quelles sont les missions de l'Ecole de Saint-Cyr dans le régime de Vichy ? Est-elle cantonnée à former les futurs officiers de l'Armée d'armistice ou a-t-elle une dimension politique pour Vichy ? Y a-t-il un changement profond de la formation et de la vie militaire ? Les Saint-Cyriens s'adaptent-ils à cette rupture politique et militaire née de la défaite et à la mainmise de l'Allemagne sur les décisions de Vichy ? Quelles sont leurs opinions face à la politique de collaboration de l'Etat ? Comment l'Ecole de Saint-Cyr a-t-elle impacté l'histoire de l'Armée de Vichy, de même que le régime de Vichy a-t-il influencé les fondements mêmes de l'existence de l'Ecole ? Ces problématiques concernant l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, qui sont le coeur même de ce travail de recherche, entrent dans la réflexion de Claude d'Abzac-Epezy qui, en développant sa thèse sur l'Armée de l'air de Vichy, souhaite « *naturellement que cette recherche soit étendue ensuite aux autres armées et administrations afin de savoir si l'armée de l'Air est un cas isolé ou un exemple révélateur de l'attitude des fonctionnaires français.* »⁵⁵. Cette étude permettrait, on l'espère, de jeter le voile historiographique qui pèse sur l'Ecole de Saint-Cyr au sein d'un champ de recherche difficile à évoquer encore aujourd'hui, le régime de Vichy, dans un corps particulièrement soudé qu'est Saint-Cyr.

Ce travail est articulé autour de trois grandes parties. Tout d'abord, la première se focalisera sur l'adaptation de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence, dans laquelle les circonstances du repliement en zone libre et le fonctionnement de l'Ecole en seront le coeur. La deuxième partie se consacrera à la question de savoir si l'Ecole de Saint-Cyr constitue-t-elle une Ecole nouvelle à travers la pérennité ou non des traditions de l'Ecole et de la formation militaire. Cette étude se terminera enfin par une troisième partie sur l'implication de l'Ecole dans le régime et l'échec du redressement national à travers la dissolution de l'Ecole, qui seront les principales analyses de la dimension politique de l'Ecole de Saint-Cyr dans la France de Vichy.

55 Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944*, op. cit., p. 28.

PREMIÈRE PARTIE

L'ADAPTATION DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR À AIX-EN-PROVENCE

*« Lorsque l'heure aura sonné du vrai redressement, nous pourrons exiger, de nouveau, d'être dirigés au grand jour et commander aux factions de s'effacer, [...] nous n'aurons pas, assurément, qu'à remettre, paresseusement, nos pas, dans les empreintes d'avant-hier. »*⁵⁶

Marc Bloch, 1940.

INTRODUCTION

Le déclenchement de la guerre contre l'Allemagne le 3 septembre 1939 précipite les élèves-officiers de Saint-Cyr dans des circonstances similaires à la Première Guerre mondiale : mobilisation générale, formation militaire accélérée, traditions militaires bouleversées et départ sur le front. Certains n'en reviennent pas, tandis que les autres sont confrontés aux exigences de l'ennemi après sa victoire de juin 1940. A l'arrière, l'Etat-Major de l'Armée prévoit dès le début du conflit un programme éventuel de repliement des écoles militaires françaises.

Tandis que le gouvernement du maréchal Pétain s'installe à Vichy, dans l'Allier, après le désastre militaire de mai-juin 1940 et l'armistice de Rethondes du 22 juin, les écoles militaires françaises s'installent en zone libre. L'Etat-Major de l'Armée, quant à lui, se replie à Royat, près de Vichy où siège le secrétariat d'Etat à la Guerre. Chaque école se replie dans une ville du sud de la France, sauf l'Ecole Polytechnique : l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et l'Ecole d'Infanterie de Saint-Maixent s'installent à Aix-en-Provence, l'Ecole navale de Brest à Toulon, l'Ecole de Cavalerie de Saumur à Tarbes, l'Ecole d'Artillerie de Fontainebleau à Nîmes, l'Ecole du Génie d'Angers à Avignon, le Prytanée de La Flèche à Valence, et également les écoles d'enfants de troupe. Les villes de la zone libre découvrent la vie militaire

⁵⁶ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, p. 189.

et la présence des armées⁵⁷. Elles gardent les mêmes prérogatives, c'est-à-dire leur mission de formation militaire et de perfectionnement des soldats, sous-officiers et officiers de l'Armée d'armistice instituée par la commission de Wiesbaden.

Dans ce contexte, et malgré le choc du déracinement, l'Ecole de Saint-Cyr préserve sa mission première : former des officiers français pour l'Armée de terre. Elle incarne toujours l'esprit de corps, avec une adaptation au nouveau régime et malgré les restrictions militaires imposées par le vainqueur. En effet, les conditions d'armistice sont lourdes pour la France : désarmement de la flotte et de toutes les troupes, livraison du matériel militaire motorisé et 1 850 000 prisonniers de guerre ne seront pas libérés avant la signature d'un traité de paix⁵⁸. Un phénomène remarquable est à prendre en compte, l'Ecole de Saint-Cyr repliée à Aix-en-Provence s'adapte et continue de fonctionner, grâce à ses élèves-officiers toujours aussi nombreux et, durant la période 1940 et 1942, le recrutement ne faiblit pas malgré les difficultés et les quotas instaurés par les Allemands, notamment en zone nord. Les structures de commandement, le fonctionnement, le nombre de militaires et de civils travaillant au sein de l'Ecole, les modalités de recrutement des élèves conviennent idéalement dans le choix de la ville d'Aix-en-Provence, qui offre un emplacement parfait pour l'instruction de la troupe et la possibilité d'une continuité et d'une préservation de l'institution militaire en dépit des événements dramatiques de l'été 1940.

57 André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome IV : de 1940 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 31.

58 Henry Rousso, *Le régime de Vichy, op. cit.*, p. 14.

CHAPITRE 1

LE REPLIEMENT DE SAINT-CYR EN ZONE SUD (JUIN – DÉCEMBRE 1940)

I – L'ÉCOLE DE SAINT-CYR FACE À LA GUERRE (OCTOBRE 1939 – JUIN 1940)

L'analyse des décisions de repliement des écoles militaires à la mobilisation générale de septembre 1939 ainsi que la situation de l'Ecole de Saint-Cyr et de ses élèves dans la guerre est indispensable pour comprendre les circonstances de l'installation de l'établissement dans le Midi de la France en août 1940. Toutefois, il n'y a que peu de détails dans les archives concernant les décisions et le processus administratif du transfert de l'Ecole.

1 - La programmation du repliement des écoles militaires

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne deux jours plus tôt. Tandis que l'armée française est mobilisée, une note émanant de l'Etat-Major de l'Armée (E.M.A) datée du 11 novembre 1939 demande aux directions d'armes de l'infanterie, du génie et de l'artillerie la réalisation d'un plan éventuel de repliement des différentes écoles militaires du nord de la France, en particulier celles de la région parisienne. Ce plan doit être réalisé au plus tard le 20 novembre. Etant donné que l'Ecole de Saint-Cyr se trouve en région parisienne, l'établissement est inclus dans ce projet de repliement. Les effectifs ainsi que le personnel sont comptabilisés dans le programme, avec la participation administrative des régions militaires qui accueilleront les écoles⁵⁹. Avant même le début des combats, le ministère de la Défense nationale anticipe ainsi le transfert des écoles militaires, afin de préserver la continuité de la formation des militaires français, notamment des cadres de l'armée.

C'est au cours de l'invasion allemande du 10 mai 1940 que l'E.M.A décide d'activer le plan des repliements des écoles militaires, en accord avec le ministère de la Défense. Le 9 juin 1940, au fur et à mesure de l'avancée allemande dans le nord de la France et de la retraite

59 Note n°868, E.M.A, 3^e Bureau, Paris, 11 novembre 1939, SHD-GR 7 N 4046.

progressive des forces françaises et alliées, les directions d'armes d'infanterie, du génie et de l'artillerie, ainsi que le gouverneur militaire de Paris reçoivent une note de l'E.M.A confirmant la mise en route du programme de repliement des écoles et des centres d'instruction des aspirants vers le sud du pays, « *sans nouveaux ordres, au fur et à mesure de la préparation des différents éléments.* »⁶⁰. Les élèves-officiers, quant à eux, notamment les Saint-Cyriens des promotions 1938-1939 *La Plus grande France* et 1939-1941 *Amitié franco-britannique*, sont mobilisés sur le front face aux Allemands en tant que sous-lieutenant d'active, alors même qu'ils n'ont pas fini leur formation initiale au sein de l'Ecole. On voit que la perspective d'un repliement des différents centres de formation de l'armée française est pensée dès la déclaration de guerre et mise en application à l'invasion. La plus grande peur de l'E.M.A est que les écoles de formation soient prises par l'ennemi.

2 – Les Saint-Cyriens des promotions 1939-1941 dans la guerre

Le concours d'admission de l'année 1939 de l'Ecole de Saint-Cyr se déroule du 16 au 19 mai 1939, où plus de 5 000 candidats sont inscrits. L'écrit est simplifié, avec les épreuves classiques de mathématiques (mécanique, algèbre, trigonométrie, géométrie, épure et calculs logarithmiques), de physique et chimie, de français (le rôle d'un officier en campagne, d'après un ancien combattant), d'histoire (la politique coloniale de la Troisième République jusqu'en 1914) de géographie (le cours et la vallée – le régime – le rôle économique et humain avec croquis obligatoire) et d'une réalisation d'un croquis à l'échelle 3/4⁶¹. Toutefois, il n'y a pas d'épreuves orales⁶². Il est à remarquer que ce concours se réalise dans un contexte similaire à la Grande guerre où les épreuves orales ont également été suspendues pour le concours de 1916⁶³. Le ministère prévoit le recrutement de plus de 1 500 élèves-officiers à l'issue de ce concours pour pallier le besoin alarmant d'officiers⁶⁴. Le *Journal officiel de la République française* du 12 septembre 1939 publie la liste des 762 élèves⁶⁵ définitivement admis. Ils intègrent l'Ecole entre le 21 et le 30 septembre 1939 selon l'ordre de classement. C'est la première promotion ayant autant d'élèves et la dernière à avoir dans ses rangs des élèves

60 Note n°1.402, E.M.A, 3^e Bureau, Paris, 9 juin 1940, SHD-GR 7 N 4046.

61 Année 1939. Concours d'admission à Saint-Cyr. Sujets de composition, E.M.A, Paris, 16-19 mai 1939, SHD-GR 7N4241.

62 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, op. cit., p. 67.

63 Jean Montagnon, *Saint-Cyr, deux siècles au service de la France*, op. cit., p. 134.

64 Jean Lebas, *Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Aix-en-Provence, Promotion 1940-1942, « Maréchal Pétain »*, op. cit., p. 13.

65 *Ibid.*, p. 251 ; collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, op. cit., p. 67.

aviateurs⁶⁶. Les élèves-officiers signent un contrat d'engagement de huit années. En raison de la déclaration de guerre, la formation militaire des élèves-officiers est accélérée afin qu'ils rejoignent les officiers d'active qui encadre 4 700 000 soldats mobilisés⁶⁷. Le *Journal officiel* du 12 septembre montre que cette formation accélérée est déjà prévue et organisée par l'E.M.A dès l'entrée des candidats admis à l'Ecole à travers la distribution de l'équipement militaire dans les termes suivants : « *Les élèves percevront à leur arrivée à l'école un trousseau réduit et comprenant les objets strictement nécessaires pendant leur court séjour à l'école.* »⁶⁸.

Le concours d'admission de l'année 1940, quant à lui, se déroule les 15 et 16 mai 1940, en pleine offensive allemande. En effet, les Allemands sont proches de Paris après avoir percé la ligne de défense française à Sedan. Les 4 000 candidats présents au concours ne sont pas au courant de l'avancée ennemie. Les épreuves se déroulent normalement, avec les disciplines et les sujets classiques, dès 7 heures du matin pendant deux jours. Un commentaire sur les réflexions d'un ancien combattant de la Grande guerre sur ce qu'est d'être officier pour l'épreuve de français, un autre sur les circonstances de l'évasion d'un prisonnier français à Metz durant la guerre de 1870 en langue allemande obligatoire, une dissertation sur « Les Vosges : étude physique et économique » pour l'épreuve de géographie, complétées par les épreuves de mathématiques, de physique et de chimie sont les épreuves que traitent les candidats du concours de mai 1940⁶⁹. Seule une note de l'E.M.A, transmise à la commission de surveillance, indiquant les instructions à suivre en cas d'alerte d'attaque aérienne, sors de l'ordinaire⁷⁰. Il est clair que pour l'E.M.A, l'objectif des concours de 1939 et de 1940 est de former au plus vite des officiers d'active pour participer à la guerre dans l'immédiat, dans la mesure où les deux concours sont simplifiés. Le concours de 1940 se déroule pendant deux jours seulement, alors qu'en temps de paix, les concours d'entrée durent généralement une semaine. Les Saint-Cyriens doivent en effet combler le manque d'officiers afin d'encadrer le grand nombre de soldats mobilisés.

Après six mois de formation à l'Ecole Spéciale Militaire, les Saint-Cyriens entrés en 1939 réalisent leur baptême de promotion dans ce contexte de guerre, quatre mois plus tôt que

66 Jean Böy, *Saint-Cyr, l'Ecole spéciale militaire, op. cit.*, p. 354

67 André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome III : de 1870 à 1940, op. cit.*, p. 385.

68 *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 12 septembre 1939, p. 11341.

69 Sujets de composition au concours d'admission de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 1940, SHD-GR 7N4241.

70 Concours d'admission à l'École Spéciale Militaire en 1940, Centre de Paris, Mission du Président de la Commission de Surveillance, « *Art. VII. - Mesures spéciales à appliquer en cas d'alerte aérienne* », E.M.A, 3^e bureau, Paris, 1^{er} avril 1940, SHD-GR 7N4241.

la date prévue, le 16 mars 1940. La cérémonie se déroule dans la carrière rectangulaire, servant également de manège mais sans casoar ni gants blancs. Les élèves-officiers sont en tenue de campagne kaki⁷¹. Les officiels sont le colonel Groussard, commandant de l'Ecole, et l'attaché militaire britannique, le lord colonel Malise Graham. Seul un ancien de la promotion 1938-1939 de *La Plus grande France*, le sous-lieutenant Chambom, est présent en tant que « père système »⁷², revenu du front pour l'évènement et décoré de la Croix de guerre. La cérémonie se passe dans la tradition, avec des reconstitutions historiques, des exercices de hautes voltiges et, après le baptême, les carrés d'artillerie, de l'aviation et de la cavalerie défilent devant la tribune officielle. Toutefois, cette cérémonie se passe dans le plus grand silence. Le conflit en cours et la mobilisation des hommes valides explique l'absence de bon nombre d'invités. Sur les 15 000 invitations, 4 000 personnes sont présentes, essentiellement les familles des élèves. A cette date, l'Ecole a déjà deux pertes, les sous-lieutenants Flipot et Maccioni⁷³. L'Ecole de Saint-Cyr est donc très impliquée dans le déroulement de la guerre, dans la mesure où un officiel britannique en visite sur place salue l'alliance entre la France et la Grande-Bretagne et félicite les futurs officiers français en ces mots : « *Je suis fier d'assister à cette prise d'armes. Je vous félicite de votre tenue magnifique et je vous souhaite bonne chance.* »⁷⁴. Le commandant de l'Ecole baptise cette promotion de Saint-Cyr *Amitié franco-britannique* afin d'entériner cette alliance. Les élèves-officiers se préparent donc à la guerre avant même qu'ils ne soient de véritables officiers.

Après leur baptême, ils sont promus sous-lieutenant et certains d'entre eux rejoignent immédiatement le front, le 20 mars 1940, essentiellement dans les dépôts de régiment et les centres d'instructions⁷⁵. La plupart des élèves de cette promotion ne participent donc pas aux combats de mai-juin 1940 et n'ont que des missions de formation, d'instruction de la troupe et de soutien logistique aux troupes combattantes, parmi les 130 000 officiers français mobilisés⁷⁶. Néanmoins, certains jeunes Saint-Cyriens combattent dans les troupes coloniales et les blindées. Au cours de la guerre, 14 élèves-officiers de cette promotion sont tués et 42 sont fait prisonniers.⁷⁷

71 Le baptême de promotion de Saint-Cyr est une cérémonie avec remise des casoars et des gants blancs par les anciens. Véritable adoubement, son déroulement et son évolution sont rapportés par le colonel Camus dans son livre *Histoire des Saint-Cyriens* page 215 et par le colonel Antoine de Fonclare dans son compte-rendu *Lacedemone de mes vingt ans*, qui devient trente ans plus tard la Remise des Casoars.

72 Voir annexe 8 p. 179.

73 *Le Figaro et Paris-soir*, 17 mars 1940.

74 *Le Journal*, 17 mars 1940.

75 Général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne.

76 Claude d'Abzac-Epezy, « La rénovation de la formation militaire dans l'armée de l'armistice », *op. cit.*, p. 20.

77 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 67.

3 – Le choc de la défaite

Il n'y a que très peu de sources concernant la situation de ces Saint-Cyriens à l'armistice. Ils gardent cependant leur grade de sous-lieutenant au sein des unités dans lesquelles ils appartiennent entre l'armistice de juin 1940 et l'ouverture de l'E.S.M à Aix-en-Provence en novembre 1940. A leur entrée, ils sont nommés aspirant⁷⁸.

La situation des candidats ayant effectué le concours en mai 1940 est plus difficile. En effet, dans le chaos des combats, ils sont dispersés selon leur lieu de concours et leur ordre de convocation n'arrive pas. Beaucoup d'entre eux regagnent donc leurs foyers à pied ou tentent de rejoindre un point de relais, en empruntant les routes que suivent les armées françaises en retraite. Certains sont faits prisonniers en même temps que les unités combattantes, tandis que d'autres essayent de se frayer un chemin parmi les 3 800 000 réfugiés en exode vers le sud. Une dizaine d'élèves, repliés dans une colonie de vacances de Biarritz, tentent de prendre un bateau polonais à Bordeaux pour rejoindre la Grande-Bretagne, mais sont arrêtés par les autorités, le 17 juin 1940, le jour de la décision de l'arrêt des combats. Seul trois d'entre eux parviennent à monter à bord du navire, les autres sont arrêtés, accusés de « trahison », puis finalement relâchés. Un autre, habitant à Marseille, manque de peu de monter à bord d'un navire partant pour la Grande-Bretagne, le commissaire du port, par ordre, privilégie l'embarquement des étrangers.⁷⁹ Il est à remarquer que de nombreux élèves ou candidats à l'E.S.M sont au courant de la possibilité de continuer le combat en Grande-Bretagne, et font des tentatives d'embarquement souvent ratées. La majorité d'entre eux décide cependant de rester en métropole et d'attendre la fin du conflit.

La guerre de 1940 et surtout la défaite a en effet un impact considérable tant sur l'institution que sur les élèves, et le sud de la France devient progressivement une zone de repliement face aux forces allemandes.

78 Général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne.

79 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 16.

II – LA PROVENCE, ZONE DE REPLIEMENT

1 – Deux villes pour une école

Après la signature de l'armistice de Rethondes le 22 juin 1940 et la création de l'Armée d'armistice à l'issue des accords de Wiesbaden, l'Ecole Spéciale Militaire quitte le site de Saint-Cyr, à Paris. Deux possibilités de repliement sont initialement prévues pour accueillir l'Ecole de Saint-Cyr. Une note émanant de l'E.M.A présentant les modalités d'admission au concours indique qu'Aix-en-Provence doit être « *si possible* » la meilleure zone de repliement de l'Ecole militaire, « *sinon* » la ville d'Hyères, dans le département du Var, en cas d'impossibilité d'implantation à Aix⁸⁰. Les deux villes sont distancées de cent kilomètres l'une de l'autre et ont chacune les moyens logistiques pour recevoir l'établissement. Hyères a l'avantage d'être sur le littoral et de disposer d'équipements et d'infrastructures pouvant accueillir des unités ou des écoles de formation militaire. De même, la ville a de nombreux terrains de manoeuvres en montagne. Mais elle abrite déjà des unités de l'Armée d'armistice, le 24^e et 25^e Bataillon de chasseurs alpins (B.C.A), le 13^e Groupement de Défense antiaérienne et une base aéronautique navale⁸¹. Il semble donc possible, pour ces raisons, que le choix d'Hyères soit abandonné par l'E.M.A.

C'est donc la première ville proposée qui est retenue, en raison de son emplacement et des infrastructures pouvant mettre à profit les élèves-officiers. L'absence d'unités militaires dans les casernes de la ville explique également ce choix. La municipalité d'Aix-en-Provence est informée officiellement le 24 septembre 1940 de la décision de l'E.M.A d'installer l'Ecole Spéciale Militaire (E.S.M) et l'Ecole Militaire de l'Infanterie (E.M.I) dans la ville, tout en annonçant son commandant, le colonel Henri Préaud⁸². La création de l'Armée d'armistice permet, on le voit, à l'Ecole de Saint-Cyr de continuer sa mission de formation des officiers. Plusieurs mesures sont rapidement prises pour préserver cette Ecole par Vichy car l'armée a cruellement besoin de cadres pour refonder l'institution militaire française. Deux mois ont suffi pour informer la société civile que l'Ecole de Saint-Cyr est désormais à Aix-en-Provence.

80 Note d'organisation des programmes de formation de l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 30 juillet 1940, SHD-GR 3P125.

81 Eddy Florentin, *11 novembre 1942. L'invasion de la zone libre*, Paris, Perrin, 2000, p. 203.

82 *L'Écho d'Alger* et *Le Petit Parisien*, 24 septembre 1940 ; *Le Figaro*, 25 septembre 1940 ; pour voir le profil et le parcours du commandant des Ecoles d'Aix-en-Provence entre 1940 et 1942, voir *infra*, pp. 56-58.

2 – Le choix d'Aix-en-Provence

Pourquoi la ville d'Aix-en-Provence a une prédisposition à recevoir une école militaire ? Depuis l'Ancien régime, cette ville antique⁸³ est une cité de garnison et le rôle de l'armée dans le développement urbain aixois est très important. La ville commande de nombreux chantiers au XIXe siècle et acquiert notamment cinq hectares de terrain en dehors du centre historique, au nord du chemin de la Torse pour y établir des champs de manoeuvres et des zones militaires. Les chantiers sont aux frais de l'armée. Trois bâtiments militaires y sont construits pour abriter en principe trois bataillons d'infanterie de cinq cents hommes chacune⁸⁴. Des manèges y sont construits pour la formation des cavaliers, ainsi que de vastes carrières à terrains plats, pour les cérémonies et les défilés militaires. Toutes ces constructions sont possibles en raison de la topographie du site.

L'emplacement même de la ville favorise donc les constructions militaires et la présence de l'armée. Elle est entourée par des collines, notamment par la vallée de la Torse à l'est ainsi que par les plaines des Milles, le plateau des Puyricard et le plateau des Logissons, sans aménagements urbains en raison du faible nombre d'habitants. Cette topographie donne donc la possibilité aux soldats de s'entraîner en terrain abrupt, avec des pentes et des ruisseaux, sous un climat méditerranéen sec et des hivers parfois très durs. Le climat est très important, dans la mesure où il influe sur le moral des troupes et notamment des élèves-officiers en formation. De même, la ville se situe dans un carrefour d'installations militaires de premier choix et ses axes routiers sont très développés. Elle se trouve à 38 kilomètres à l'est de Salon-de-Provence, qui abrite l'Ecole de l'Air et à 83 kilomètres au nord-ouest de Toulon, abritant l'Ecole navale⁸⁵. La portée symbolique et historique de la présence de l'armée à Aix-en-Provence est donc très importante depuis des siècles.

Aussi, Aix-en-Provence et généralement les villes de la Côte d'Azur sont relativement, mais pas totalement, épargnées par la masse des populations ayant fui les zones de combat et la zone occupée. Les déplacés trouvent refuge dans les villes du centre de la zone libre,

83 Son nom antique est *Aquae Sextiae*.

84 Le premier à s'installer est un bataillon du 55^e Régiment d'Infanterie, initialement installé au Pont-Saint-Esprit, dans le Gard. Il se déplace dans l'un des bâtiments militaires aixois et prend le nom de « bataillon d'Aix ».

85 Jean Dalverny, *L'urbanisation à l'est d'Aix-en-Provence. Le rôle des implantations militaires*, [en ligne]. Comité d'Intérêt de Quartier Cézanne Vallée de la Torse, 2011, pp. 1-7, [consulté le 29 janvier 2018]. Disponible sur : http://www.lycee-militaire-aix.fr/site/attachments/article/85/urbanisme_lma.pdf ; collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance, op. cit.*, pp. 65-66 ; pour le kilométrage, qui est approximatif, la carte du moteur de recherche Google a été consultée (<https://maps.google.fr/>). La distance est calculée sur la base des routes actuelles les plus rapides.

notamment Pau, Toulouse et Limoges. Ce paradoxe démographique permet à l'Armée d'armistice de concentrer ses bases et écoles militaires dans la région de Provence.⁸⁶

Maix Aix-en-Provence n'est pas seulement une ville de garnison. C'est également une cité où rayonne la culture artistique et scientifique. C'est en ce lieu qu'est créée la *Comédie en Provence*, une troupe de théâtre qui, depuis l'armistice, forme de nombreux jeunes au métier, contribuant à la diversité des activités culturelles de la ville. Les spectacles et les concerts de musique ne manquent pas, chaque semaine, notamment au printemps 1942 après le rude hiver subit par la population accentué par les pénuries, qui permettent aux Saint-Cyriens de se divertir⁸⁷. Aussi, la ville abrite l'Ecole d'Ingénieurs des Arts et Métiers, créée par Adolphe Thiers en 1843, ainsi que des facultés de droit et de lettres, installées dans les anciens palais de style italien des archevêques Richelieu et Mazarin, frères des cardinaux du même nom. Au sein de ces facultés, les enseignants contribuent à l'essor des lettres, notamment le professeur Maurice Mignon.⁸⁸ D'autres universités sont même en cours de construction fin 1940.⁸⁹

En somme, l'influence culturelle de la ville d'Aix-en-Provence permet aux Saint-Cyriens un épanouissement intellectuel très important, qui complète le bagage culturel prodigué par les enseignements au sein de l'Ecole, au-delà d'une formation purement militaire. Aix-en-Provence est donc un carrefour intellectuel et militaire indispensable pour la formation physique et morale des futurs cadres de l'Armée d'armistice.

3 – Le symbole militaire de la caserne Miollis

Aix-en-Provence est donc une ville à forte influence militaire. Parmi les constructions militaires emblématiques de la ville, la caserne Miollis devient l'un des sites⁹⁰ d'installation de l'Ecole de Saint-Cyr, installation annoncée dans la presse dès septembre 1940. Le choix de cette caserne n'est pas anodin. Elle est composée de trois bâtiments en 1940, en forme

86 *Le Figaro*, 19 septembre 1940.

87 *Ibid.*, 9-10 mai 1942 ; pour les activités des Saint-Cyriens à Aix-en-Provence, voir *infra*, pp. 75-76.

88 *Le Figaro*, 14 novembre 1940 ; *ibid.*, 22 décembre 1940.

89 Dans Philippe Vaudour, *Aix-en-Provence 1850-1950. Les faux-semblants de l'immobilisme*, Paris, Presses Universitaires de Provence, 2010, p. 196, il est précisé que la nouvelle municipalité vichyste de Célestin Coq, maire d'Aix-en-Provence depuis le 7 décembre 1940, poursuit les chantiers de modernisation des universités aixoises démarrés par la précédente administration Peytal radicale-socialiste. Les universités d'Aix-en-Provence connaissent un rapide développement durant la période 1940-1942.

90 L'autre site, ou annexe, est la caserne Forbin, du nom de Claude de Forbin, chevalier et officier de marine du XVIII^e siècle. Initialement « caserne d'Italie », elle est construite en 1734 et sert de prison lors de la Révolution française. L'armée en prend possession et devient la principale caserne militaire d'Aix-en-Provence jusqu'à l'achèvement de la construction de la caserne Miollis. Elle abrite des régiments d'infanterie coloniale jusqu'en 1911.

rectangulaire, avec une cour centrale, située sur le versant sud de la ville. Le premier bâtiment est construit en 1893, sous le nom de « caserne Rostolan⁹¹ ». Les deux derniers bâtiments, construits en 1906 sont perpendiculaires au premier bâtiment et portent le nom de « caserne neuve», se voulant moderne. Elle prend le nom de « caserne Miollis » en 1911, du nom du général Aixois de la Révolution et de l'Empire.

Cette caserne a un passé prestigieux et symbolique, dans la mesure où elle est l'héritière de l'architecture monumentale de l'armée française du XIX^e siècle et a abrité des unités célèbres. L'immensité de la caserne s'explique par la volonté de la France de montrer la puissance de son armée dans un contexte de crise avec les nations voisines, notamment l'Allemagne, mais aussi dans une logique de fonctionnalité. Il faut caserner les soldats effectuant leur service militaire obligatoire après l'adoption de la loi de recrutement de 1905. De nombreuses unités s'installent dans la caserne. Dès 1906, elle accueille des bataillons d'infanterie métropolitaine, mais aussi des régiments d'infanterie coloniale et sert, entre 1914 et 1918 et entre 1939 et 1940 comme dépôt de guerre. Surtout, entre 1928 et 1939, la caserne Miollis abrite le 22^e Régiment d'Infanterie coloniale (R.I.C), qui devient, lors d'une cérémonie dans la cour centrale de la garnison le 2 avril 1937, le Régiment d'Infanterie coloniale du Maroc (R.I.C.M). Cette unité porte douze citations à l'ordre de l'armée, la croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire et divers médailles étrangères. Ce régiment est l'un des plus importants régiment de France⁹².

C'est donc dans une caserne chargée d'histoire, moderne et fonctionnelle que l'E.S.M de Saint-Cyr et l'E.M.I de Saint-Maixent s'installent en 1940 et qui correspond le mieux à une école de formation d'officiers de l'Armée de terre. Le choix d'Aix-en-Provence et de la caserne Miollis révèle que l'E.M.A et le gouvernement de Vichy accordent une grande importance aux deux écoles de formation. Cependant, de nombreuses difficultés apparaissent et les annexes militaires d'Aix-en-Provence doivent s'adapter, être transformées et préparées pour l'arrivée des Ecoles et de ses nombreux élèves.

91 Général aixois Louis de Rostolan, qui a fait les guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815).

92 *Les Annales coloniales*, 2 avril 1937.

III – L'INSTALLATION DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

La défaite de 1940 et le chaos qui s'ensuit affectent durablement l'Ecole militaire, qui tente tant bien que mal de s'organiser et de rouvrir ses portes. Les élèves-officiers, ainsi que les instructeurs et l'état-major de l'établissement font face à l'armistice et aux dures conséquences de la défaite.

1 – La préparation des casernes Miollis et Forbin

La France se remet peu à peu de sa défaite, les routes sont ouvertes, les réfugiés sont pris en charge dans les villes du sud, les réseaux de télécommunications et chemins de fer sont rétablis ainsi que les infrastructures étatiques, ce qui permet la réouverture progressive des écoles militaires.

Annoncée le 25 septembre 1940, l'ouverture de l'Ecole de Saint-Cyr est prévue pour octobre, en même temps que les universités, mais n'ouvre réellement ses portes que dans la « deuxième quinzaine de novembre »⁹³, c'est-à-dire le 15 novembre 1940. Le journaliste André Warnod, envoyé spécial du *Figaro* à Aix-en-Provence, visite les casernes et dresse la situation des installations le 13 novembre 1940, donc avant la venue des premiers élèves. L'entretien avec un officier sur place, dont le nom n'est pas précisé dans l'article, témoigne du grand retard dans le programme d'ouverture de l'E.S.M.⁹⁴. En effet, les premiers élèves commencent à intégrer l'Ecole qu'en novembre et la liste des admissions au concours de mai 1940⁹⁵ n'est publiée que le 1^{er} décembre 1940 au *Journal officiel*, deux mois après la date prévue d'ouverture. La priorité de l'E.M.A est de rouvrir d'urgence les écoles d'armes, c'est-à-dire les écoles d'application de la cavalerie, du génie, de l'artillerie, ainsi que les services logistiques et de santé de l'armée⁹⁶. Cette dernière est primordiale pour prendre en charge les réfugiés civils de la zone libre. Néanmoins, les premiers officiers, les instructeurs ainsi que l'état-major de l'Ecole sont sur place avant la venue des élèves pour les premiers préparatifs. Sur les portes des bureaux de l'état-major sont inscrits les noms des officiers qui les occupent et leurs grades.

Les travaux d'aménagement de la caserne Miollis et de Forbin sont immédiatement entrepris dès l'annonce de l'accueil de l'E.S.M. Les bureaux abritant les officiers et leurs

93 *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

94 *Ibid.*

95 Voir annexe 5 p. 167.

96 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 18.

attributions, les dortoirs ainsi que les équipements de l'école, bancs, tables, mobiliers, sont opérationnels dès le début de novembre, tous comme le matériel militaire⁹⁷. Les préparatifs de l'ouverture de l'Ecole de Saint-Cyr dès octobre 1940 indiquent que les écoles militaires, en général, sont une priorité pour l'Armée d'armistice, soucieuse de poser rapidement les bases d'une formation militaire comme le souhaite le gouvernement de Vichy. La caserne Miollis d'Aix-en-Provence est donc prête à recevoir les élèves.

2 – Les élèves de la guerre

Les Saint-Cyriens de la promotion de *l'Amitié franco-britannique*, sont convoqués à Aix-en-Provence au même titre que leurs camarades de la promotion 1940-1942 ayant fait le concours de mai 1940. Ils intègrent donc les bancs de l'Ecole pour finir leur formation interrompue par la guerre, en particulier leur formation théorique de deuxième année. Ils sont donc les premiers élèves à s'installer dans la caserne Miollis en novembre 1940⁹⁸.

Plusieurs divergences sont à constater concernant l'arrivée de ces élèves. D'abord, les sources ne permettent pas de savoir de qui émane la décision de faire venir les élèves de cette promotion pour finir leur formation, le gouvernement de la Troisième République ou l'Etat français⁹⁹. Aussi, certaines sources divergent concernant les élèves ayant choisi les armes de la cavalerie, du train et de l'aviation. Selon le général Jean Böy, dans son ouvrage *Saint-Cyr. L'Ecole Spéciale Militaire*, les élèves de cette promotion n'appartenant pas à l'arme de l'infanterie ne sont pas convoqués à Aix-en-Provence, mais dans les diverses écoles d'applications en zone sud¹⁰⁰. Mais selon une note de l'E.M.A concernant les modalités d'admission à l'E.S.M, les Saint-Cyriens de la promotion 1939-1940 sont admis à poursuivre leur deuxième année de formation s'ils sont présents en zone libre et s'ils n'ont pas été mis en congé d'armistice. Les sous-lieutenants qui ont fait leurs six mois de formation d'application à l'Ecole de Cavalerie et à l'Ecole du Train après leur séjour à l'Ecole de Saint-Cyr, sont convoqués pour réintégrer l'E.S.M¹⁰¹. Une fois à Aix-en-Provence, ces élèves, qui sont sous-lieutenants, doivent démissionner de leur grade à leur entrée à l'E.S.M. Ils gardent toutefois les avantages attachés à leur statut d'officier, mais revêtent l'uniforme d'aspirant. La promotion est divisée en deux séries pour suivre les cours, en raison du grand nombre d'élèves. La

97 *Le Figaro.*, 13 novembre 1940.

98 *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

99 Général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne.

100 Jean Böy, *op. cit.*, p. 354.

101 Note d'organisation des programmes de formation de l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence, *op. cit.*, SHD-GR 3P125.

première série d'élèves suit une formation de quatre mois, de décembre 1940 à mars 1941 et la deuxième série d'avril à août 1941, soit cinq mois. A l'issue de leur formation, ils reprennent leur grade de sous-lieutenant¹⁰².

Toutefois, certains Saint-Cyriens de cette promotion sont empêchés d'intégrer l'E.S.M. Une note du 2 juin 1941 de l'E.M.A émanant du chef du 3^e bureau, le général de la Font, organise la situation des Saint-Cyriens ne pouvant pas suivre les cours de ces deux séries en raison de la guerre. L'objectif du 3^e bureau est de mieux organiser les cours pour ces élèves et de définir qui seront mis en congé d'armistice ou non. Il dresse un tableau des élèves qui ne sont pas aptes à intégrer l'Ecole d'Aix-en-Provence dès la rentrée de novembre 1940. En juin 1941, date de la note, il y a encore 77 Saint-Cyriens dans les camps de prisonniers allemands, dont 55 de l'infanterie métropolitaine, 14 de l'infanterie coloniale et 8 de la cavalerie. Aussi, un certain nombre d'élèves blessés, malades ou rapatriés tardivement en France ne peuvent pas suivre les cours des deux séries. Les Saint-Cyriens se trouvant en zone nord ne peuvent pas franchir la ligne de démarcation. Pour résoudre ce problème, la direction de l'infanterie propose donc d'établir une troisième série de cours pour les officiers appartenant aux promotions sorties de l'Ecole de Saint-Cyr en décembre 1939 et mars 1940. Le commandant de l'Ecole d'Aix-en-Provence doit également établir une liste d'élèves susceptibles d'être radiés de l'armée au cas où l'occupant l'exigerait. Ces élèves, qui ne peuvent suivre immédiatement les cours, sont promus lieutenant le 20 décembre 1941 et le 20 mars 1942, selon l'ordre de classement établi par l'E.M.A¹⁰³. Cette promotion est la première à entrer à l'E.S.M d'Aix-en-Provence et la dernière à quitter définitivement le site de Saint-Cyr, à Paris¹⁰⁴.

3 – Les élèves de l'armistice

Les élèves ayant effectué le concours d'admission en mai 1940 entrent à l'E.S.M d'Aix-en-Provence au mois de décembre 1940. Il est à rappeler que le nombre et la liste des élèves-officiers sont communiqués dans le *Journal officiel* le 1^{er} décembre 1940. La date d'entrée des élèves est fixée au lundi 16 décembre 1940. 113 élèves rejoignent donc leurs anciens déjà installés à Aix-en-Provence. Les résultats du concours ont été obstrués par le conflit et, selon

102 *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

103 Note n°23669, E.M.A, 3^e Bureau, Royat, 2 juin 1941, SHD-GR 3P125.

104 Jean Boÿ, *op. cit.*, p. 354.

le Saint-Cyrien Jean Lebas, les copies ont été égarées pendant la guerre. Un nouveau concours a été suggéré par l'E.M.A mais est très vite abandonné¹⁰⁵.

Chaque élève admis reçoit une lettre de convocation qui lui sert de feuille de route, leur donnant droit au tarif militaire sur les chemins de fer. Cette lettre de nomination précise que les élèves doivent se rendre ensemble à la gare le 15 décembre à 7 heures 30 du matin, muni d'un billet militaire de 2^e classe pour Aix-en-Provence, avec sur eux deux jours de vivres. Ils sont accompagnés et encadrés sur place par l'élève-officier Terrasse, de la promotion 1939-1940. Arrivés à la gare d'Aix-en-Provence, les élèves ont à leur disposition des voitures spéciales réservées, marquées par des pancartes, pour les mener vers la caserne Miollis. Il est à noter que la lettre ordonne aux futurs élèves-officiers de ne pas faire de manifestation de quelques natures que ce soit, pendant le trajet et surtout lors du passage de la ligne de démarcation sous peine de sanctions très sévères, mais non précisées. Ils doivent se présenter à la caserne avant dix heures du matin, le 16 décembre 1940. La majorité d'entre eux se présente à la caserne en bonne et due forme, certains en uniforme, d'autres en civil, avec sac et valises, excepté quelques retardataires et une trentaine de candidats, du fait des retards des lettres de nominations et des désertions. En effet, un seul d'entre eux, Jacques Couteceau, parvient à rejoindre Londres et la France libre¹⁰⁶.

Les élèves ayant vécu le chaos des combats retournent donc à l'Ecole de Saint-Cyr. Celle-ci, réinstallée dans le sud, doit immédiatement préparer les nouveaux concours d'admission pour le recrutement des futurs cadres de l'Armée d'armistice. La défaite n'affecte pas les effectifs de l'Ecole et, pour gérer la masse d'élèves, l'institution doit avoir un solide fonctionnement administratif et militaire et des infrastructures de qualité.

105 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 17.

106 *Ibid.*, p. 16.

CHAPITRE 2

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE

I – LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES-OFFICIERS

1 – L'organisation des concours d'admission en zone nord et sud

La possibilité du recrutement des élèves-officiers émane de la volonté des autorités allemandes en zone nord, malgré le fait que l'Armée d'armistice soit relativement autonome en zone libre. L'Armée de Vichy n'est donc pas indépendante en matière de recrutement militaire, dans la mesure où, jusqu'en 1941, les Allemands refusent que l'armée française recrute des soldats en zone occupée¹⁰⁷. L'E.S.M et les autres écoles militaires françaises sont indirectement dépendantes de la bonne volonté des autorités allemandes. L'organisation des concours d'admission à l'Ecole de Saint-Cyr se fait en deux phases. Tout d'abord par des négociations avec les autorités occupantes sur la possibilité d'entreprendre les concours et ensuite par la validation des modalités des épreuves par le haut commandement allemand.

Dès l'installation de l'Ecole à Aix-en-Provence, des dispositions sont entreprises pour organiser les épreuves du concours de 1941 et de 1942 dans les différentes corniches¹⁰⁸ des zones nord et sud. Si la zone sud est libre d'organiser les concours, la zone nord est quant à elle concernée par d'intenses négociations entre les autorités d'occupation allemandes, le *Militärbefehlshaber in Frankreich*¹⁰⁹ (MBF) et la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés à Paris. Des instructions du secrétariat d'Etat à la Guerre sont envoyées dès le 17 décembre 1940 au contrôleur Millot. Le 7 janvier 1941, le délégué du secrétariat d'Etat à la Guerre dans les territoires occupés, le général d'armée de Mesmay, accompagné du contrôleur Millot, négocie avec les Allemands à Paris sur les modalités du

107 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le Corps des officiers français 1940-1944*, op. cit, pp. 124-125 ; il est précisé que selon le général Georges Revers, avec un rythme de 1 500 engagements mensuels, l'Armée d'armistice atteindrait 100 000 soldats en métropole qu'en 1946. Néanmoins, une campagne de recrutement en zone occupée est initiée par Jacques Benoist-Méchin pour compléter les effectifs de l'armée en zone libre.

108 Ecoles préparatoires au concours d'admission de Saint-Cyr.

109 Haut commandement militaire allemand en France.

concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1941, qui doit se tenir au mois de juin¹¹⁰. Le commandant du MBF, le général Otto von Stülpnagel, dans la note n°213/41, a donné son accord aux demandes formulées par les Français. Il est décidé que le nombre des candidats admis respecte le cadre de la convention d'armistice et que le détail des mesures d'exécution fasse l'objet d'une mise au point lors de réunions entre les deux autorités. Les négociations doivent ensuite être poursuivies concernant le nombre exact des candidats dans chaque corniche ainsi que le nombre d'instructeurs, d'examineurs et les dates à fixer. Il est prévu d'utiliser une valise diplomatique pour franchir la ligne de démarcation afin d'éviter les contrôles allemands, pour assurer la conservation du secret de façon parfaite. En cas de pertes ou d'ouverture de la valise, l'E.M.A doit émettre d'autres sujets d'épreuves.

Les négociations sont rudes, durent jusqu'en avril 1941 et certains points de détail ne sont pas acceptés, dans la mesure où les Allemands refusent que les sujets soient transmis par des militaires français à travers la ligne de démarcation. En outre, les occupants émettent une autre objection en raison de la publication d'un article de presse du journal *Le cri du peuple* du 24 mars. Cet article affirme que toutes les dispositions et les modalités du concours d'admission de l'Ecole de Saint-Cyr sont les mêmes en zone sud et en zone nord, sans s'en remettre au préalable à l'avis des occupants et considérant que les demandes françaises ont été acquises. Ce point de détail crée un incident diplomatique entre les deux pays, dans la mesure où, lors de la publication de l'article de presse, les Allemands n'ont pas encore accepté les demandes françaises. Le général d'armée de Mesmay regrette que cet article soit trop vite publié, mettant en situation délicate les négociateurs de la délégation française en zone nord¹¹¹. Le général Huntziger, informé de cette situation, demande au ministère de l'Information, à Paris, d'interdire toute publication d'ordre militaire susceptible de heurter les Allemands¹¹².

Au final, une fois les excuses françaises acceptées, le commandant du MBF autorise que les examens aient lieu dans les conditions françaises : « *Nous nous déclarons d'accord sur le fait que les examens auront lieu du 16 au 20 juin 1941 à Paris, Rennes et Bordeaux et*

110 Télégramme du contrôleur général de Mesmay au secrétariat d'Etat à la Guerre, 20 février 1941, SHD-GR 3P128.

111 Télégramme n°6882/3 du contrôleur général d'armée de Mesmay au commandant en chef des forces terrestres, Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés, Paris, 7 avril 1941, SHD-GR 3P128.

112 Télégramme du général Huntziger à l'amiral Darlan, Vichy, 18 avril 1941, signé Koeltz, SHD-GR 3P128. Pour l'intégralité du télégramme voir annexe 2 p. 157.

*que les candidats qui habitent dans la zone interdite viennent passer leur examen à Paris »*¹¹³. 85 candidats passent les épreuves à Rennes, 193 à Paris et 52 à Bordeaux¹¹⁴.

Outre les négociations avec les autorités allemandes, les délégués français doivent remettre un rapport sur les modalités du concours d'admission de l'Ecole de Saint-Cyr aux autorités d'occupation italienne. Cette dernière contrôle le nombre d'élèves pouvant intégrer l'E.S.M conformément aux exigences de la direction des services d'armistice. C'est en ce sens que la commission italienne d'armistice en France demande au secrétariat d'Etat à la Guerre de Vichy de transmettre le nombre de candidats à admettre à l'Ecole dans une note du 21 avril 1941. Le 22 avril, un officier de liaison français, le lieutenant-colonel Robert Salmon, délivre à la délégation de l'armée pour le contrôle du dispositif alpin, dirigé par le général Micheletti, le chiffre d'admission prévu pour l'admission à l'E.S.M, compris entre 280 à 300 élèves, 300 étant le nombre maximal autorisé pour l'année 1941¹¹⁵.

Les modalités d'organisation des épreuves du concours d'admission de 1941 et de 1942 de l'Ecole de Saint-Cyr pour la zone nord sont donc décidées par les Allemands. Pour le concours de 1941, le commandant allemand autorise que les questions d'examen soient envoyées sous plis fermés de la zone libre en zone occupée, que les travaux d'examen soient transportés en récipients métalliques plombés de la zone occupée en zone libre. Le commandant autorise également la délivrance de passeport aller et retour pour la période du 10 au 25 juin 1941 pour les officiers en civil qui sont chargés de surveiller les travaux d'examen et de rapporter les copies en zone libre. Le passage en zone nord des officiers et sous-officiers en civil pour les examens oraux sont aussi permis, de même que les professeurs universitaires de la commission d'examen. Il est précisé que tous les déplacements, envois et retours des courriers et des personnes sont pris en charge par la Délégation générale du gouvernement français, et sont placés sous l'autorité du commandant du MBF¹¹⁶. Pour le concours d'admission de 1942, les autorités françaises réitèrent leurs demandes auprès des forces d'occupation. En réponse à la note du 16 avril 1942, le chef d'état-major du commandant du MBF, le général Hans Speidel, donne son accord, le 25 avril 1942, pour que

113 Télégramme du commandant en chef de l'armée allemande en France au délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, Paris, 23 avril 1941, SHD-GR 3P128.

114 Télégramme du contrôleur général de Mesmay au secrétariat d'Etat à la Guerre, 20 février 1941, SHD-GR 3P128. Pour l'intégralité du télégramme, voir annexe 2 p. 159.

115 Télégramme de la délégation de contrôle italienne en France à la délégation de l'armée pour le contrôle du dispositif alpin, Gap, 21 avril 1941, SHD-GR 3P128.

116 Télégramme du commandant en chef de l'armée allemande en France au délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, Paris, 23 avril 1941, SHD-GR 3P128.

les épreuves écrites aient lieu pour l'ensemble des territoires occupés, à Paris, Versailles, Rennes et Bordeaux, du 1^{er} au 5 juin 1942. Les examens se font dans les mêmes conditions qu'en 1941¹¹⁷.

Le MBF décide également que les dossiers de candidature des jeunes résidant en zone occupée ou en zone interdite¹¹⁸ doivent être envoyés au secrétariat d'Etat à la Guerre à Vichy par l'intermédiaire de la liaison existant entre Paris et Vichy. Les centres de Paris, Rennes et Bordeaux, précédemment choisis en 1941 sont maintenus pour le concours de 1942, les centres écrits de zone interdite de Lille et de Nancy ne sont plus envisagés. Aussi, les sujets de composition sont envoyés de Vichy à Paris, sous plis scellés, sous inspection par le contrôle postal allemand. Des officiers ainsi que des délégués du secrétaire d'Etat à la Guerre assurent les fonctions de président de la commission de surveillance et rapportent les compositions dans des boîtes plombées en présence d'un représentant des autorités allemandes. Les boîtes doivent être remises le 6 juin à 9 heures 30 du matin au bureau des écoles de la délégation du secrétariat d'Etat à la Guerre, situé au 10, rue Saint-Dominique du VII^e arrondissement de Paris¹¹⁹. Pour les épreuves orales, un centre unique en zone occupée est ouvert à Paris pour les candidats résidant dans cette zone. Des laissez-passer sont délivrés par les autorités allemandes aux examinateurs et aux professeurs en civil d'une validité de trois semaines, de trois mois pour les instructeurs d'éducation physique. Le président du jury d'admission ainsi que le fonctionnaire de la direction de l'infanterie obtiennent des laissez-passer permanents qui couvrent la durée des examens, de même que les candidats des zones interdites qui subissent les épreuves orales à Paris. Ils doivent se rendre aux points de passage d'Amiens, Tergnier, Bar-Le-Duc, Culmont-Chalindrey et Auxonne¹²⁰. Les candidats ayant réussi les examens du concours obtiennent également les laissez-passer, afin qu'ils puissent franchir la ligne de démarcation pour se rendre à Aix-en-Provence¹²¹.

On constate que les conditions et les modalités des concours d'admission sont donc contrôlées par les Allemands, mais aussi par les Italiens, dans le cadre du respect des prérogatives de la commission de Wiesbaden. Les autorités d'occupations décident donc de tout, en laissant l'illusion d'une certaine autonomie française dans le processus d'établissement

117 Note du chef de l'état-major général allemand en France Hans Speidel, Paris, 21 novembre 1941, SHD-GR 3P128.

118 La zone interdite comprend les départements du nord-est de la France et la zone côtière, de la frontière belge à la frontière espagnole. Les habitants vivant dans ces territoires ayant fui les combats non pas le droit d'y retourner.

119 Note verbale n°1767-D/SP, Paris, 30 mai 1942, SHD-GR 3P128.

120 Lettre n°2821/D-SP du général Salland, délégué du secrétaire d'Etat à la Guerre au commandant des forces militaires allemandes en France, Paris, 13 août 1942, SHD-GR 3P128.

121 Note verbale n°651-D/SF, Paris, 7 novembre 1941, SHD-GR 3P128.

des examens et le recrutement militaire. Les autorités allemandes voient d'un mauvais oeil les tentatives d'émancipation des autorités françaises et de la presse en zone nord. La réponse des Allemands à ce niveau est d'émettre des objections et de compliquer les négociations à Paris pour des points de détail uniquement dans le but de briser les initiatives françaises en zone occupée. Dans un autre sens, l'autorisation pour l'Armée d'armistice de recruter des soldats et des officiers en zone nord permet aux Allemands de tenir, de contrôler les forces de Vichy et d'établir un nouvel outil militaire reconnaissant des bonnes intentions allemandes.

2 – Le déroulement des concours

Le déroulement des concours d'admission à l'Ecole de Saint-Cyr est soumis à l'autorisation du MBF à Paris. Il est publié dans la presse pour en informer les candidats. Le concours d'admission de 1941 et les détails sont communiqués par la radio de Vichy à la demande du secrétariat d'Etat à la Guerre dans la mesure où elle est plus écoutée que la radio de Paris en zone occupée. Il a lieu les 16, 17, 18, 19 et 20 juin en zone occupée, dans les villes de Paris, Rennes et Bordeaux. Les candidats doivent se faire inscrire par les soins de la préfecture du département où ils résident et où tous renseignements utiles pourront leur être fournis. Les candidats séparés du chef-lieu de leur département par la ligne de démarcation doivent se faire inscrire au chef-lieu du département le plus proche de leur résidence située du même côté de la ligne précitée. Les candidats ne peuvent pas changer de centre d'examen une fois inscrits. Pour le concours d'admission de 1942, les mêmes dispositions sont prises concernant les modalités, les horaires, l'ordre des épreuves écrites et les conditions d'inscription des candidats. Les écrits du concours ont lieu du 1^{er} au 5 juin 1942 dans les mêmes centres d'examens.

Parmi les épreuves écrites¹²², les candidats peuvent choisir une langue obligatoire entre l'anglais, l'allemand, le russe, l'arabe, l'italien et l'espagnol et une deuxième langue facultative au choix parmi celles proposées pour la langue obligatoire.

122 Les épreuves écrites ne changent pas depuis la fondation de l'E.S.M.

Déroulement des écrits du concours de l'E.S.M en 1941¹²³ et 1942¹²⁴

Dates	Horaires	Épreuves
Lundi 16 juin 1941	7 h à 11 h	Composition de français
Lundi 1 ^{er} juin 1942	14 h à 17 h	Epreuve de physique et chimie
Mardi 17 juin 1941	7 h à 11 h	Composition d'histoire
Mardi 2 juin 1942	14 h à 17 h 30	Epreuve de géométrie cotée
Mercredi 18 juin 1941	7 h à 11 h	Epreuve de mathématiques
Mercredi 3 juin 1942	14 h à 17 h	Epreuve de langue vivante obligatoire
Jeudi 19 juin 1941	7 h à 11 h	Composition de géographie
Jeudi 4 juin 1942	14 h à 15 h 15 h à 17 h 50	Epreuve de calcul logarithmique Réalisation d'un croquis panoramique
Vendredi 20 juin 1941	À partir de 7 h	Epreuve de langue vivante facultative
Vendredi 5 juin 1942	(2 h pour chaque langue)	

Après les écrits, les candidats doivent passer des épreuves orales et des épreuves d'aptitudes physiques pour être admis à l'Ecole. Les épreuves orales sont des épreuves scientifiques concernant la géométrie de l'espace, la géométrie cotée, l'algèbre, la trigonométrie, la mécanique, la cosmographie, la physique, la chimie, l'anatomie du corps humain, l'histoire, la géographie physique et politique, les langues (option facultative comprenant l'anglais, le russe, l'arabe, l'italien, l'espagnol), la philosophie (logique et morale) et le dessin. Les épreuves physiques sont l'équitation, la gymnastique et l'escrime. Ils permettent d'évaluer les candidats sur leurs performances intellectuelles, mais aussi physiques et morales. Ces épreuves commencent dans chaque centre d'examen aussitôt après la fin des épreuves orales de chacune des séries.

Les modalités de passage des oraux pour le concours de 1941 ne sont pas disponibles dans les archives, cependant, les oraux du concours de 1942 dressent un certain nombre de détails concernant les ordres et les lieux de passage. Ces derniers sont déterminés par l'ordre alphabétique des noms des candidats, éventuellement le premier de leurs noms, à partir d'une lettre initiale tirée au sort au secrétariat d'Etat à la Guerre. Cette lettre, pour le concours de 1942 est la lettre S.

123 Télégramme n°626-D/A du contrôleur général du secrétariat d'Etat à la Guerre au général d'armée de la direction des services de l'armistice, Paris, SHD-GR 3P128 ; sujets de compositions du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire en 1941, SHD-GR 6U15.

124 Sujets de compositions du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire en 1942, SHD-GR 6U15.

Trois listes d'admissibilités sont réalisées pour le concours mais seule la troisième est disponible dans les archives. Cette liste d'admissibilité permet à un certain nombre de candidats admis¹²⁵ de passer les oraux dans deux centres d'examens, à Marseille et à Paris. Chaque centre d'examen appelle les candidats respectivement en deux séries.

La première série du centre de Marseille est composée de candidats ayant composé à Nice, Nîmes, Toulon, Marseille et en Afrique du Nord. Ils passent les épreuves orales le mercredi 19 août à 6 heures, puis le mardi 18 août à 17 heures. Les candidats de la deuxième série sont ceux qui figurent sur les listes de rappels¹²⁶, qui ont composé leurs épreuves écrites à Clermont, Grenoble, Lyon, Montpellier, Toulouse, Valence, Nice, Nîmes, Toulon, Marseille, Casablanca et Alger. Ils passent leurs oraux le samedi 22 août à 17 heures ainsi que le dimanche 23 août à 8 heures.

Le centre de Paris accueille deux séries de candidats pouvant passer les oraux. La première série concerne les candidats ayant composé à Bordeaux, Paris, Versailles et Rennes en zone occupée, qui se passe le samedi 29 août à 17 heures et le dimanche 30 août, sans heure mentionnée. Les candidats de la deuxième série passent les oraux le samedi 5 septembre à 17 heures et le dimanche 6 septembre. Il existe des points de majorations, en fonction du profil des candidats, à titre militaire, pour ceux ayant fait un service militaire et pour diplômés, pour ceux ayant fait des études supérieures. Les documents sont remis au président du jury au cours de l'appel qui précède la session d'examens. Le déroulement propre des oraux et les sujets ne sont pas mentionnés dans les archives. Les candidats peuvent faire une demande d'hébergement pour la durée des examens oraux, à Marseille au 43^e Régiment d'Infanterie (R.I) et à Paris au lycée Saint-Louis. A travers l'organisation des oraux, on peut constater que les zones nord et sud ont tous les deux des fonctionnements qui leur sont propres.

Sur les 2031 candidats inscrits au concours de 1941, 449 sont déclarés admissibles et passent les épreuves orales, 300 sont définitivement admis à l'Ecole de Saint-Cyr. 2058 candidats passent les écrits du concours de 1942, 500 subissent les épreuves orales et 350 sont définitivement admis à l'E.S.M¹²⁷.

125 Les candidats admis sont partagés entre des listes d'admissibilités, qui permettent de mieux organiser les épreuves orales en raison d'un grand nombre d'élèves.

126 Les listes de rappels concernent les candidats n'ayant pas initialement réussi leurs épreuves écrites mais qui sont rappelés à passer les oraux en raison d'une baisse du minimum de point à avoir par l'E.M.A. Pour le concours de 1942, le nombre de points nécessaires aux écrits pour passer les oraux est fixé à 627 points, mais est finalement ramené à 600 points.

127 Liste des concours de Saint-Cyr (1907-1966), SHD-GR 6U15.

3 – Les nouvelles conditions d'admission à Saint-Cyr d'Aix-en-Provence

Les listes d'admission aux concours de 1941 et de 1942¹²⁸ sont publiées respectivement dans le *Journal officiel de l'Etat français* les 6 novembre 1941 et 20 septembre 1942. Les modalités de réception des élèves et leur mise en route y sont précisées. Chacun des élèves reçoit une lettre de nomination qui lui sert de feuille de route et lui donne droit au tarif militaire sur les chemins de fer pour se rendre à la caserne Miollis d'Aix-en-Provence. Les élèves résidant en Algérie, en Tunisie ou au Maroc ont droit à la traversée gratuite de la Méditerranée.

Les dates d'entrée à l'E.S.M pour les admis de 1941 sont, en zone libre, le 20 novembre pour les élèves classés du n°150 au n°300, le 21 novembre pour les élèves classés du n°1 au n°149 et, en zone occupée, le 25 novembre. Pour les candidats admis au concours de 1942, les mêmes dispositions de transferts et de modalités sont annoncées dans le *Journal officiel*. Il est précisé qu'un certain nombre d'élèves sont susceptibles d'être affectés dans l'artillerie, le génie ou les transmissions. Le choix de l'arme a lieu à la suite du classement de première année. A défaut de volontaires, les désignations se font d'office. Les dates d'entrée à l'Ecole sont fixées le 12 octobre 1942 pour les élèves classés du n°261 au n°350, le 13 octobre pour les n°171 au n°260 et enfin le 15 octobre pour les élèves entre les numéros 80 et 1.

Pour les élèves ayant fait leurs écrits en zone libre, se situant ensuite en zone occupée, ou pour les élèves résidant en zone nord, un laissez-passer est délivré par la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés. Il y a très peu de sources concernant les dispositions prises pour faire passer les élèves en zone libre. Toutefois, le 14 octobre 1942, la délégation française à Paris soumet une demande d'autorisation au MBF pour le passage de 145 élèves de la zone occupée vers la zone libre suite au concours d'admission de 1942. Le passage de la ligne de démarcation est demandé pour le 28 octobre à Langon et le 29 octobre à Chalon-sur-Saône. Les élèves doivent avoir sur eux leur lettre de nomination et leur carte d'identité. Le secrétariat d'Etat à la Guerre organise des convois pour le franchissement de la ligne de démarcation sous l'autorisation du MBF pour le 15, 22 et 28 octobre 1942¹²⁹. Le MBF accepte de transférer les élèves de la zone nord. Un élève manque à l'appel pour une raison inconnue, et la délégation française de Paris réitère sa demande de transfert en zone sud aux autorités allemandes¹³⁰.

128 Voir annexe 5 et 6 p. 167 et p. 172.

129 Télégramme n°3552 D/SP du général Salland au général commandant les forces militaires en France, Paris, 14 octobre 1942, SHD-GR 3P128.

130 Note verbale du général Salland au général commandant les forces militaires en France, Paris, non daté, SHD-GR 3P128.

Une fois en zone libre, les élèves doivent se mettre en route dès la réception de leur lettre de nomination pour pouvoir se présenter à l'Ecole avant dix heures. Il existe trois statuts d'élève en vue de leur réception à l'Ecole. Pour les non incorporés, c'est-à-dire les élèves non liés au service militaire, doivent contracter à leur entrée à l'Ecole un engagement de huit années d'après la loi du 31 mars 1928. Les informations pour le dossier militaire de chacun sont transmises au bureau de l'état-major après la visite médicale passée par le médecin-chef. Pour les élèves incorporés, en d'autres termes les élèves déjà militaires, ils sont mis en route par leurs corps respectifs après avoir contracté un engagement de huit années au titre de l'E.S.M. Quant aux élèves libérés, c'est-à-dire ceux qui ont fait leur service militaire avant leur date d'entrée à l'Ecole, ils doivent également contracter huit ans d'engagement dans l'armée dans les conditions identiques que les élèves non incorporés. Il est également possible aux élèves de démissionner. L'offre de démission des élèves admis doit être accompagnée du consentement de leur père ou de leur tuteur s'ils sont mineurs. Les élèves reçoivent à leur arrivée à l'Ecole un trousseau comprenant les objets nécessaires à leur séjour. Ils doivent également verser la somme de 200 francs dans la caisse de l'établissement, dont 25 francs pour la salle de jeux et 25 francs pour la caisse des fêtes, afin de constituer la masse individuelle¹³¹.

Mais l'admission des élèves-officiers à l'E.S.M est avant tout conditionnée par les lois d'accès à l'armée, promulguées par Vichy et parues dans le *Journal officiel* : « *Leur admission définitive ne sera prononcée qu'après vérification de leurs droits d'accès à l'armée, compte tenu des lois des 17 juillet, 14 août et 3 septembre 1940* »¹³². Le *Journal officiel* du 12 septembre 1942 fait également mention des droits d'accès, annonçant que pour intégrer l'E.S.M, ils doivent respecter les lois des 3 octobre 1940 et 3 avril 1941¹³³. En analysant ces lois, on peut constater que les élèves-officiers doivent désormais être compatibles avec les lois de Vichy. L'Etat français, dans le cadre de sa nouvelle politique à l'égard des juifs et des étrangers, promulgue des lois les excluant progressivement de la société française¹³⁴. Les Français de père étranger n'ont pas le droit d'exercer une fonction publique d'après la loi du 17 juillet 1940. La loi du 11 août 1940, quant à elle, n'est qu'une mise à jour plus précise de la loi

131 *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 6 novembre 1941, pp. 4815-4817 ; *ibid.*, 20 septembre 1940, pp. 3215-3217.

132 *Ibid.*, p. 4816.

133 *Ibid.*, 20 septembre 1942, p. 3216.

134 Vichy entreprend une politique répressive vis-à-vis des étrangers, notamment les réfugiés juifs de Pologne, d'Allemagne et de Russie, mais aussi les juifs français.

du 17 juillet 1940¹³⁵. Le 3 octobre 1940, Vichy promulgue un statut des juifs¹³⁶ s'inspirant des lois de Nuremberg. Les juifs de nationalité française n'ont pas le droit de s'engager comme sous-officier et officier dans l'armée française¹³⁷. La loi du 3 septembre 1940 relative aux mesures à prendre, sur instructions du gouvernement, à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique¹³⁸, autorise les préfets à emprisonner des individus menaçant la défense nationale pendant toute la durée du conflit, tandis que la loi du 3 avril 1941 relative à l'accès aux emplois dans les administrations publiques interdit les personnes qui ne sont pas de père français d'intégrer l'armée en tant qu'officier ou l'administration française au sens large¹³⁹. Ces lois font donc référence à l'exclusion progressive des étrangers, des membres des sociétés secrètes¹⁴⁰ et des juifs menée par Vichy.

A travers ces nombreuses indications, un portrait du Saint-Cyrien admis entre 1940 et 1942 à Aix-en-Provence peut-être établi selon les autorités de Vichy. L'élève-officier est un Français issue d'une famille aisée, politiquement conservateur et n'appartenant pas à une société secrète. Il est habituellement diplômé d'une faculté ou sorti d'une école de troupe. Il a entre 19 et 23 ans et est également célibataire, sans épouse et sans enfants. Il n'est toutefois pas juif et non étranger. Il doit être obligatoirement français de souche, de père français. Il a une très bonne aptitude physique et morale comme l'exige l'Armée d'armistice.

A leur arrivée à l'Ecole, tous les élèves doivent remettre au commandant de l'Ecole leur lettre de nomination, une copie légalisée de l'acte de naissance de leur père, une copie légalisée de leurs diplômes universitaires, une déclaration de non-mariage, un certificat d'aptitude physique, une fiche de renseignements, le consentement du père, de la mère ou du tuteur pour les élèves âgés de moins de 20 ans et un engagement établi sur papier timbré dans lequel le représentant légal de l'élève s'engage à rembourser les frais de scolarité en cas de démission. Cet engagement est publié comme modèle dans le *Journal officiel*¹⁴¹. Après ces

135 *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 15 août 1940, p. 4701.

136 « Art. 1er. — Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. »

137 *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 18 octobre 1940, p. 5323 ; Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 199-200 ; Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944*, op. cit., pp. 204-205 ; la loi du 3 octobre 1940 est modifiée le 2 juin 1941 où les juifs ne peuvent pas exercer des métiers de la fonction publique ainsi qu'à l'université, précisé dans Henry Rousso, op. cit., pp. 73-82.

138 *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 4 septembre 1940, p. 4490.

139 *Ibid.*, 2 juin 1941, pp. 2289-2290.

140 La politique du maréchal Pétain à l'égard des sociétés secrètes est détaillée dans la deuxième partie, p.

141 « " Je soussigné m'engage à rembourser au Trésor le montant intégral des frais supportés par l'Etat pour l'entretien, les frais de scolarité (et éventuellement le trousseau) de mon (fils, beau-fils, pupille), pendant son séjour à l'école spéciale militaire, dans le cas où il quitterait l'école pour une cause quelconque

démarches administratives, les futurs Saint-Cyriens découvrent leur Ecole, les casernes, l'administration titanesque de l'établissement et la vie Saint-Cyrienne à Aix-en-Provence pendant deux ans.

II – LES INFRASTRUCTURES DE L'ÉCOLE

1 – Miollis, le coeur de la vie militaire et sociale des Saint-Cyriens

On l'a vu plus haut, Miollis est une caserne neuve et moderne datant du XIXe siècle et est la seule capable de répondre aux besoins des écoles militaires repliées. Les témoignages d'élèves et les photographies de l'armée¹⁴² permettent de réaliser une description détaillée de la caserne Miollis à l'ère Saint-Cyrienne.

L'entrée principale de la caserne est surmontée d'un clocheton qui est le symbole de la caserne. Cette entrée mène à un hall d'entrée et un porche, qui est le bâtiment Lyautey d'un étage abritant le poste de commandement (PC) des Ecoles. Il est composé du bureau du commandement et abrite les drapeaux des Ecoles ainsi que la salle d'honneur. Des noms de généraux sont inscrits sur les murs de la salle. Le hall d'entrée de la caserne est très imposant, avec deux escaliers sur chaque côté, où sont inscrites au centre les devises de Saint-Cyr et de Saint-Maixent en lettre d'or. Les escaliers sont parsemés de panneaux rappelant les événements de la Première Guerre mondiale et quelques citations militaires des deux écoles sont inscrites à gauche, celles de Saint-Cyr et à droite, celles de Saint-Maixent. En dessous des devises des Ecoles est marqué en latin « *Recedit immortalis certamine magno*¹⁴³ ». Aux pieds des deux escaliers se trouve le poste de police construit en bois et la salle de service de l'officier de garde. Le porche s'ouvre quant à lui sur le boulevard des Poilus et permet aux véhicules et aux chevaux d'entrer dans la caserne¹⁴⁴.

autre que pour l'inaptitude physique reconnue ou ne satisferait pas aux examens de sortie, et dans le cas où, ayant satisfait aux dits examens, il ne servirait pas comme officier, sauf le cas de réforme pour raison de santé, pendant au moins dix années consécutives après sa sortie de l'école.

À défaut du paiement de ces frais d'entretien et d'instruction, je déclare me soumettre à ce que le remboursement soit poursuivi par toutes voies que de droit ".

À le1941

(Législation du maire.) (Signature et adresse.) »

142 Photographies de l'ECPAD entreposées au Fort d'Yvry.

143 « *Il revient immortel de la grande bataille* » est la devise du R.I.C.M ; photographies n°1 et n°8, annexe 11 p. 190 et p. 197.

144 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 22.

L'immense entrée de la caserne mène directement à la cour *Wagram*. D'environ un hectare, cette place d'armes sert de lieu de rassemblement des élèves et de cérémonies. La terre battue soulève quotidiennement la poussière en raison du mistral provençal. Un mât surmonté d'un drapeau est installé au centre de la cour permettant la levée matinale du drapeau. La cour est également séparée des bâtiments par des pavés, qui forme donc un contraste pour distinguer les infrastructures. Les pavés permettent l'évacuation de l'eau des pluies lors de gros orages. En face de l'entrée se situe les trois bâtiments principaux : le bâtiment Pétain de cinq étages pour les élèves de première année, avec à gauche le bâtiment Foch pour les élèves de deuxième année et à droite, le bâtiment Joffre qui abrite les Saint-Maixentais¹⁴⁵. Les trois bâtiments principaux nord, est et ouest formant un carré, sont longs de 80 mètres, avec au total environ 5 000 mètres carrés de planchers¹⁴⁶. Des arbres forment un lieu hétérogène qui longent les trois bâtiments.

Pour subvenir aux besoins logistiques des élèves-officiers, les différents services et dépendances, construits de bois, sont placés derrière les bâtiments principaux, le long d'un mur d'enceinte. Ces dépendances sont les cuisines, les magasins, les réfectoires, le mess, la bibliothèque, le salon de coiffure, l'armurerie, le foyer, les ateliers, le tailleur, le cordonnier, le vaguemestre, le bureau de dessin et les ateliers de lithographie. A proximité des réfectoires se trouvent des lieux d'aisances qui, en 1940, ne sont pas encore installés dans les bâtiments principaux, et, selon Jean Lebas, « *conduit en cas d'urgence à des courses nocturnes éperdues, dans le noir, avec quatre étages à dégringoler, et autant à remonter ensuite.* »¹⁴⁷. Ces zones ne sont pas isolées et sont inondées lors de grosse pluies et sont exposées aux vents.

Jean Lebas présente également une description du bâtiment Pétain. Au premier étage se trouve l'état-major des Ecoles, le bureau du commandant, les bureaux des officiers, des instructeurs et du chef comptable. Les salles de cours sont installées au deuxième étage d'une capacité de 30 et 35 places ainsi que quelques chambrées. Au troisième étage se trouvent les dortoirs et les quartiers des élèves ouverts chacun par deux fenêtres et équipés d'un commutateur électrique. Chaque chambre abrite une section d'élèves et porte un nom. Un dortoir est composé de quinze à dix-huit lits métalliques bombés, avec en face de chacun de ces derniers des armoires individuelles en bois, sans porte pour les premières années, de tabourets et de deux tables avec quatre bancs¹⁴⁸. Les Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent

145 *Ibid.* ; photographie n°2, annexe 11 p. 191.

146 Jean Dalverny, *op. cit.*, pp. 7-8.

147 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 22.

148 *Ibid.*

profitent donc de très bonnes installations militaires de base, malgré quelques implantations de fortune dues aux circonstances.

2 – Les sites militaire de l'Ecole de Saint-Cyr

La caserne Miollis sert donc de lieu de dortoir et de cours pour les élèves-officiers et ses installations constituent le coeur même de la vie militaire et sociale de l'E.S.M et de l'E.M.I. Néanmoins, le grand nombre d'élèves et les besoins militaires amènent à des aménagements en dehors de la caserne Miollis, composés d'annexes, ce qui fait que les Ecoles d'Aix-en-Provence forment un vaste complexe militaire. Les sites dépendants des Ecoles sont installés de part et d'autre d'Aix-en-Provence. Il y a la caserne Forbin, dit quartier Forbin, et les terrains de manoeuvres.

La caserne Forbin, pourtant très désuète, est aménagée spécialement pour recevoir les installations nécessaires à la formation des élèves-officiers¹⁴⁹. Elle abrite tout ce qui concerne les installations de l'Escadron de Saint-Cyr, à savoir les écuries, les chevaux d'armes, les mulets pour le transport du matériel, les manèges servant à l'entraînement à cheval, les grandes et petites carrières pour les cérémonies de baptême et de triomphe de promotion. C'est sur ce site également que se trouvent les bureaux des cadres et instructeurs de l'Escadron. Néanmoins, tous les Saint-Cyriens utilisent ce site pour les cours automobiles et les cours en amphithéâtres. Autrefois un garage automobile, le grand amphithéâtre est aménagé spécialement pour les écoles militaires, construit en toute hâte après la défaite. Le vaste local est en ciment armé. Le petit amphithéâtre est quant à lui une ancienne chapelle. Ces deux salles de cours sont chauffées et Jean Lebas indique qu'elles ne sont pas adaptées à recevoir un grand nombre d'élèves, en raison du manque de résonance dans les salles. L'infirmerie de l'Ecole est également au quartier Forbin, surnommée le « Paradis ». Jean Lebas décrit très bien cette infirmerie, non sans ironie, qui « *paraît désirable à ceux qui présentent quelque symptôme de fièvre, sauf si le traitement prévisible comporte une diète alimentaire que contrôlera strictement la "Fossette", vieux soldat incontournable, tandis que les voisins de lit suivront un régime de suralimentation. Le Paradis tourne alors à l'enfer.* »¹⁵⁰. Parmi les dépendances du quartier Forbin se trouvent également des magasins, les garages automobiles, les maîtres ouvriers, le matériel des maîtres du Cadre noir et les logements des

149 *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

150 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 24.

hommes du bataillon des services de l'Ecole. Le terrain de manoeuvre est situé au sud-est de la caserne Miollis, touchant le quartier Forbin. Il sert aux Saint-Cyriens pour les exercices physiques et le sport. Il est équipé d'un grand portique, diverses installations sportives, un terrain de basket, une piste de course, une piste cavalière et une petite carrière¹⁵¹.

L'Ecole de Saint-Cyr dispose d'installations adaptées à leur formation militaire, mais Jean Lebas dépeint les limites de ces complexes militaires : « *Forbin n'était pas considérée dans le passé comme un quartier modèle. Nos prédécesseurs avaient commencé d'y accumuler diverses stratifications et les besoins de l'Ecole accentuaient cette tendance en réalisant un ensemble indispensable à notre existence, mais finalement sans caractère et pas très fonctionnel : un Arlequin fait de bric et de broc.* »¹⁵². Ce passage est donc révélateur que l'Ecole de Saint-Cyr et l'armée française, ont investi des moyens énormes en terme d'aménagement des sites militaires pour garantir la formation des officiers de l'Armée d'armistice.

3 – Les moyens matériels et financiers : qualité ou faiblesse ?

Les nombreuses installations et équipements à la disposition de l'Ecole de Saint-Cyr exigent beaucoup de moyens de la part du gouvernement. Pour financer le budget de l'Ecole, le secrétariat d'Etat à la Guerre alloue régulièrement des fonds nécessaires à la pérennité de l'institution militaire, garant de la formation des cadres de l'Armée d'armistice. Seuls les budgets des équipements sportifs et du service cartographique sont présentés dans les archives militaires.

L'établissement du budget alloué à l'éducation physique et aux infrastructures nécessaires est détaillé dans les archives. Dès le 4 décembre 1940, l'E.M.A envoie une note générale aux commandants de régions et aux différentes écoles militaires, leur ordonnant de bien vouloir faire « *renseigner un questionnaire destiné à l'établissement du bilan des ressources dont dispose l'armée pour l'éducation physique et sportive et à la détermination des moyens propres à permettre d'inclure dans toutes les formations leurs programmes d'instruction physique quotidiens.* »¹⁵³. Le 8 mars, l'E.M.A constate que les écoles militaires ne sont pas suffisamment dotées en moyens de financement pour l'instruction sportive. Il envisage très vite des moyens de les satisfaire. Le communiqué du 8 mars 1941 de l'Etat-

151 *Ibid.*

152 *Ibid.*

153 Communiqué n°1680, E.M.A, 3^e et 4^e Bureau, Vichy, 10 décembre 1940, SHD-GR 3P128.

Major indique de façon précise aux écoles la manière d'orienter et de définir les besoins en financement ainsi que la répartition des crédits alloués. L'Ecole de Saint-Cyr peut prétendre à avoir des crédits, l'E.M.A exigeant la présence d'un terrain d'entraînement propre à la leçon quotidienne d'éducation physique et à l'entraînement sportif, d'une salle de culture physique pour les activités, d'une piste d'obstacle et d'un terrain militaire. Ces crédits sont donc proposés pour améliorer les infrastructures déjà existantes. En outre, l'E.M.A félicite les écoles militaires pour avoir pris l'initiative d'entreprendre des travaux en utilisant la main-d'oeuvre militaire et les unités de travailleurs étrangers. L'utilisation des travailleurs est autorisée pour des travaux de campagne, notamment la construction de piste et pour des travaux spéciaux comme les piscines, construites en bordure ou en bief des voies fluviales ou des étangs. La participation du service immobilier de l'armée est sollicitée par les commandants intéressés.

Néanmoins, les difficultés d'organisation sont à constater entre les commandants concernés et l'E.M.A. En effet, les questionnaires demandés par ce dernier stipulent clairement des besoins urgents de crédits, mais ne présentent aucun chiffre, ce qui rend impossible la réalisation d'un budget adéquat. Pour résoudre ce problème, des crédits relativement importants sont ouverts au titre de la loi de finances du 28 décembre 1940 pour le premier trimestre 1941. Ces crédits alloués par cette loi ont pour but de compléter les équipements de sport et de matériel militaire, d'organiser les compétitions sportives, de couvrir les frais de déplacement et de régler diverses dépenses. Les écoles militaires, dont Saint-Cyr, doivent présenter un devis chiffré au 3^e Bureau de l'E.M.A pour chacune des installations projetées et la durée d'exécution des travaux d'aménagement trimestre par trimestre. Les écoles et régions militaires doivent en outre faire connaître le montant des crédits alloués, la nature de l'état d'avancement des travaux entrepris et les crédits nécessaires à la continuation ou à l'achèvement des travaux en cours du trimestre suivant¹⁵⁴. Dans le tableau présentant les montants des crédits alloués aux écoles, il est à constater que l'Ecole de Saint-Cyr est l'établissement où les financements sont les plus élevés, qui sont de 175 000 francs, contre 70 000 francs pour l'Ecole d'Artillerie de Nîmes, 60 000 pour l'Ecole d'Avignon et 60 000 pour l'Ecole de Santé de Lyon¹⁵⁵.

Le 26 juin 1941, l'E.M.A réalise une autre dépêche à destination des écoles militaires leur indiquant que les crédits alloués sont destinés au fonctionnement, à l'équipement, à la

154 Communiqué n°1210 relatif à l'équipement sportif de l'armée, E.M.A, 3^e et 4^e Bureau, Vichy, 8 mars 1941, signé Piquendar, SHD-GR 3P128.

155 Tableau des crédits alloués au titre du chapitre 40 de l'article 1, annexe du communiqué n°1210, *op. cit.*, SHD-GR 3P128.

construction et à l'aménagement. Dix millions de francs sont prélevés du budget de la guerre pour financer les infrastructures sportives de l'Armée d'armistice pour l'année 1941. Les directives d'organisation et de répartitions des financements sont les mêmes que celles envoyées le 8 mars 1941¹⁵⁶. Concernant le financement des cercles sportifs, c'est plus de trois millions de francs qui sont mis à disposition de l'Armée d'armistice, dont 48 000 francs pour l'Ecole Spéciale Militaire et 8 000 francs au titre des compétitions sportives¹⁵⁷. L'Ecole de Saint-Cyr est l'établissement militaire qui reçoit le plus de crédits.

Outre le domaine sportif, les archives militaires présentent également le budget alloué au service cartographique de l'armée, c'est-à-dire la fabrication de cartes militaires par l'Institut Géographique National (IGN)¹⁵⁸. Pour un total de 89 000 francs pour l'année 1942, les cartes sont destinées à la formation des élèves-officiers en topographie et analyse des terrains. Les crédits correspondent à la valeur des documents que chaque établissement prenant est autorisé à commander trimestriellement ou annuellement au service cartographique. Les Ecoles d'Aix-en-Provence peuvent commander des cartes pour 8 750 francs par trimestre et pour 35 000 francs pour l'année 1942. Là aussi, l'E.S.M et l'E.M.I sont autorisés à commander le plus grand nombre de cartes par rapport aux autres écoles militaires¹⁵⁹. Les cartes sont des coupures au 1/80 000^e, 1/50 000^e noir et 1/200 000^e en couleurs. Le service estime que les cartes Michelin de la même échelle sont des documents de lecture facile mais moins complets que les cartes de l'IGN et ne répondent donc pas à tous les besoins des militaires, notamment des officiers.

Ainsi, pour tous les budgets alloués aux écoles militaires, l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence reçoit les financements les plus élevés, ce qui révèle bien l'importance de l'établissement au sein de l'armée et constitue la première école de formation en termes de dépenses militaires.

156 Communiqué n°3252 relatif à l'équipement sportif de l'armée, E.M.A, 3^e et 4^e Bureau, Vichy, 26 juin 1941, signé Piquendar, SHD-GR 3P128.

157 Communiqué n°6912 relatif aux subvention aux cercles sportifs, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 31 décembre 1941, signé Piquendar, SHD-GR 3P128.

158 Les documents cartographiques répondant aux besoin courants des Etats-Majors, corps de troupe, écoles militaires, établissements et services de la métropole et de l'Afrique du Nord sont édités et mis en vente par l'Institut Géographique National de Paris et ses annexes de Mantauban pour la zone libre, d'Alger pour l'Algérie et la Tunisie, de Rabat pour le Maroc.

159 Pour l'année 1942, l'équivalent de 15 000 francs de cartes est autorisé à être commandé pour l'Ecole de Nîmes (artillerie), de même que celle de Tarbes (cavalerie), 7 000 francs pour l'Ecole du d'Avignon (génie), 3 000 francs pour l'Ecole de Montpellier (défense contre avion), 3 000 francs pour l'Ecole de Pau (instruction sportive), 1 000 francs pour l'Ecole supérieure de l'intendance de Marseille, 1 000 francs pour l'Ecole d'administration de Marseille et la même somme pour l'Ecole du Service de santé de Lyon. Les établissements d'éducation sont quant à eux autorisés à commander pour 8 000 francs de cartes militaires.

Toutefois, malgré l'importance des financements alloués à l'Ecole de Saint-Cyr, l'établissement présente de nombreuses limites et les difficultés s'accumulent dans la vie des élèves. Le premier problème est le matériel mis à disposition des Saint-Cyriens. Dans le *Journal officiel* du 6 novembre 1941 et du 20 septembre 1942, il est précisé que les élèves admis aux concours d'admission doivent apporter un atlas car l'Ecole en est provisoirement démunie¹⁶⁰. Les Saint-Cyriens doivent donc se munir de leurs propres manuels scolaires pour se former. L'aspirant Jean Lebas témoigne également des faibles moyens matériels de l'Ecole, qui se fait remarquer lors des exercices de manoeuvres : « *nous utilisons ce qui était disponible et marchions sur des sentiers battus : l'éclaireur de pointe trottait encore le sabre à la main, le combat de rue conservait un relent de guerre civile, le sifflet de l'instructeur tenait lieu de barrage roulant ou d'attaque en piqué, le sac Haber n'était pas plus ridicule que la passerelle d'infanterie, face au sturmboot, et nous ne savions pas que le bazooka et le cocktail Molotov allaient, sous peu, remplacer le miraculeux canon de 25 et la mine modèle 36, dans la lutte anti-char.* »¹⁶¹.

Le problème de taille est le manque d'hygiène. Les Saint-Cyriens rencontrent des problèmes d'hygiène importants malgré les gros efforts d'aménagements et d'installations. En effet, les toilettes et les douches de l'Ecole sont installées de façon austère. Au rez-de-chaussée des bâtiments principaux se trouvent les lavabos qui ne sont pas tous équipés de miroir, ce qui conduit à un attroupement d'élèves au même endroit pour le rasage matinal. Les douches sont dépourvues d'eau chaude. Au sous-sol du bâtiment Lyautey se trouvent les douches qui ont des problèmes d'installation, problèmes réglés par l'amiral Darlan en personne en janvier 1942¹⁶². En effet, lors de son inspection en janvier 1942, le général Préaud alerte l'amiral sur l'insuffisance de l'installation des douches et lui demande que soit réalisé un projet d'installation nouvelle. L'amiral Darlan manifeste alors le désir de voir satisfaire dès que possible la demande du commandant des Ecoles d'Aix-en-Provence et envoie très vite une note le 11 février 1942 à la production industrielle pour que les monnaies-matières nécessaires soient délivrées au département de la Guerre. Cette note est également transmise au directeur des Domaines et des Bâtiments militaires en même temps que la fiche de renseignement remise à l'amiral par le général Préaud¹⁶³. Cette note de l'amiral ne dit pas ce qui s'ensuit. Mais ce problème touche l'ensemble de l'armée, où la plupart des corps de troupe signale en effet

160 *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 6 novembre 1941, p. 4817 ; *ibid.*, 20 septembre 1942, p. 3217.

161 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 33.

162 *Ibid.*, p. 22.

163 Note n°1953/S/CAB de l'amiral François Darlan pour le directeur du Domaine et des Bâtiments militaires, Vichy, 11 février 1942, signé Journois, SHD-GR 3P125.

l'insuffisance des installations de douches de leur quartier et l'amélioration des installations du casernement ne fait manifestement pas partie des urgences de l'E.M.A, malgré les efforts consentis par le commandant en chef des forces armées¹⁶⁴.

La capacité des Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent à prodiguer une formation de qualité, dans de bonnes conditions est donc très contrastée. Malgré tout, les Ecoles ont d'énormes besoins logistiques et matériels pour faire fonctionner les installations militaires. Cet immense complexe militaire nécessite une administration développée, très organisée et les établissements doivent être gérés par un personnel et une main-d'oeuvre de qualité, civil et militaire.

III – LES COULISSES D'UNE GRANDE ÉCOLE

1 – Le fonctionnement administratif

On l'a vu, l'E.S.M installée à Aix-en-Provence doit faire face aux circonstances de la guerre et de la défaite et s'adapte malgré le changement d'environnement. Le fonctionnement administratif de l'Ecole reste le même, avec des spécificités liées aux reliements des écoles militaires françaises. Ainsi, Aix-en-Provence accueille non seulement l'E.S.M, mais également l'Ecole d'application d'infanterie de Saint-Maixent, chargée de former les sous-officiers et les élèves-officiers ayant choisi l'arme d'infanterie. Les deux établissements sont fusionnés pour ainsi faciliter plus rapidement la formation des cadres d'infanterie et sont placés sous le commandement du général Henri Préaud. L'Ecole militaire est administrée par quatre grands services : l'état-major, la direction des études, la direction des services administratifs et des bâtiments, et la direction du service de santé.

L'état-major assiste le commandant des Ecoles et est composé de deux officiers. Cet organe est chargé de gérer les différents services de l'Ecole et tous les chefs de service en sont subordonnés. Les deux commandants d'écoles dépendent de l'état-major au titre de commandant en second. La direction des études est composée des professeurs, de la direction de l'instruction technique et automobile, de la direction de l'instruction équestre et enfin de la direction de l'instruction militaire et générale. Plus précisément, cette dernière est commandée par le colonel Lacroix et a pour mission de coordonner l'enseignement de toutes les matières se rapportant à l'instruction militaire des officiers et des élèves. Elle est chargée de gérer

164 Communiqué n°1210 relatif à l'équipement sportif de l'armée, *op. cit.*, SHD-GR 3P128.

l'instruction militaire proprement dite, l'emploi des armes, l'artillerie, le génie et l'aéronautique, l'armement, les transmissions, les véhicules mis à disposition de l'Ecole et l'éducation physique. Aussi, la direction de l'instruction générale est commandée par le lieutenant-colonel Lalande, et a pour mission de coordonner tout ce qui se rapporte à l'instruction générale des élèves, c'est-à-dire les disciplines prodiguées en cours : l'histoire militaire, la géographie, les grandes questions d'actualité, les sciences morales, les mathématiques, les sciences appliquées et les langues vivantes qui sont l'allemand, l'anglais et l'arabe. Ces cours sont donnés soit par un des officiers en congé d'armistice, soit par un des professeurs civils. La direction des services administratifs est composée d'un bureau de chef, d'un service des effectifs, de la gestion du personnel civil, un bureau de la comptabilité et des finances, de la gestion et entretien du matériel ressortissant de la direction du matériel, et d'un bureau d'entretien des bâtiments. Ils ont pour mission d'avoir à gérer tout ce qui touche les affaires courantes et le fonctionnement propre des Ecoles, le personnel civil, les équipements, l'entretien des bâtiments, atelier, armurerie, ainsi que le ravitaillement, les réfectoires, et la bureaucratie. Le service de santé est composé d'un service médical et d'une infirmerie. Il est chargé de gérer tout ce qui touche le domaine de la médecine et des soins des élèves, ainsi que le personnel et les équipements. Il y a également un service vétérinaire pour les chevaux et les mulets.

Bien que l'Ecole Spéciale Militaire et l'Ecole Militaire d'Infanterie partagent la même caserne, sous le même commandement et que leurs élèves soient amalgamés, elles conservent tout de même leurs propres directions et leurs propres traditions. Néanmoins, cette fusion est unique dans l'histoire des deux Ecoles militaires, dans la mesure où les deux commandants d'écoles ont un chef en commun.

En 1942, l'Ecole Spéciale Militaire est sous les ordres du colonel Carton, de l'infanterie coloniale, et est composée de deux bataillons et un Escadron. Le premier bataillon est commandé par le chef de bataillon Roy, et est composé des anciens de la promotion 1940-1942, 137 élèves répartis en deux compagnies. Le deuxième bataillon est commandé par le chef de bataillon Agostini, qui est composé des jeunes de la promotion 1941-1943, 316 élèves, dont 19 provenant des promotions antérieures, également répartis en deux compagnies. Et enfin l'Escadron est commandé par le chef d'escadron Rethore, qui groupe les élèves de deuxième année, 28 élèves de la cavalerie et six élèves du train. L'Ecole Militaire de l'Infanterie est commandée par le colonel Valentinin, issue de l'infanterie métropolitaine et est composée d'un bataillon formé de deux compagnies. Le chef de bataillon est Courcelle-

Labrousse. La compagnie A comprend les élèves de la promotion 1940-1942, 34 élèves provenant des aspirants d'active admis sans concours en 1940 et la compagnie B est composée de la promotion 1941-1943, 113 élèves provenant soit du concours de 1941 (96 élèves), soit des aspirants ou officiers de réserve admis sans concours (17 élèves)¹⁶⁵.

2 – Le personnel militaire et civil

Pour faire fonctionner les différents services des Ecoles, des personnels civils et militaires sont déployés au sein des établissements. En octobre 1942, l'E.M.A fait la liste en détail sous forme de tableau des effectifs qui participent aux affaires courantes des deux écoles militaires¹⁶⁶.

Tableau du personnel militaire des Ecoles d'Aix-en-Provence en 1942

Arme d'appartenance	Officiers	Sous-officiers	Hommes de terrain
Etat-major	1 général		
Infanterie	11 officiers ¹⁶⁷ 17 capitaines 33 lieutenants	4 adjudant-chefs 19 adjudants 12 sergent-majors ¹⁶⁸ 3 sergents ¹⁶⁹	8 caporaux-chefs ¹⁷⁰ 69 soldats
Infanterie coloniale	2 officiers 2 capitaines 7 lieutenants		
Cavalerie	1 officier 4 capitaines 3 lieutenants	2 adjudant-chefs 2 adjudants 3 sergent-majors 2 sergents	9 caporaux-chefs 35 soldats

165 Note d'organisation n°8.346, E.M.A, 1^{er} Bureau, Vichy, 1er octobre 1942, SHD-GR 3P125.

166 *Ibid.*

167 Dans le tableau émis par l'E.M.A, les colonels, les lieutenant-colonels et les commandants ne sont pas comptabilisés individuellement. Ils sont donc regroupés dans le terme « officiers ».

168 Dont les maréchaux des logis chef.

169 Les maréchaux des logis sont amalgamés dans les sergents.

170 Dont les brigadiers-chefs et brigadiers

Train			
Garde			
Artillerie	1 officier 1 capitaine	2 adjudants	
Artillerie coloniale			
Génie	2 capitaines	1 adjudant-chef 2 adjudants	4 soldats
Transmissions	1 capitaine	1 sergent	
Service de santé	1 médecin		
Total	1 général 15 officiers 27 capitaines 43 lieutenants 1 médecin 87 officiers	7 adjudant-chefs 25 adjudants 15 sergent-majors 6 sergents 53 sous-officiers	17 caporaux-chefs 108 soldats 125 hommes de terrain

Les effectifs militaires et civils des deux Ecoles militaires sont amalgamés dans la note de l'E.M.A. Il n'y a pas de personnel issu du train et de l'artillerie coloniale. Les militaires de la Garde¹⁷¹ sont également absents du tableau des effectifs car ils font partie de la gendarmerie nationale. La majorité des effectifs militaires est issue des armes de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie dont le but est de pouvoir former les élèves-officiers pour leur future carrière dans ces armes mais aussi dans le but de fournir une formation militaire de base. Ils sont donc pour la plupart des instructeurs non concernés par le congé d'armistice.

Le personnel civil est quant à lui très diversifié et très bien organisé. Ces civils font partie intégrante de la vie militaire et participent au fonctionnement des Ecoles. Ils sont régis par les lois des 25 août et 15 septembre 1940 relatives au statut des civils autorisés à servir dans l'Armée d'armistice. Seuls les ouvriers et les employés de bureau sont des civils extérieurs à l'établissement. Le personnel civil, tous services confondus, est composé de 12 chanceliers¹⁷², 2 médecins civils appuyant le médecin militaire, un vétérinaire, 60 agents du corps de triage, 11 agents du service du matin avec 2 adjoints, 2 agents en charge de

171 Unité de la gendarmerie nationale, la Garde républicaine, chargée de protéger le président de la République et les dignitaires de l'Etat, est supprimée par le gouvernement de Vichy. Cette unité est recrée pour protéger ce dernier et prend tout simplement le nom de Garde.

172 Professeurs militaires intégrés dans le corps des chanceliers. Voir *infra* pp. 84-85.

l'armurerie, 8 agents du service des remontes et du service vétérinaire, 2 infirmiers civils et 2 infirmières civils diplômées, 10 maîtres du manège, 2 maîtres ouvriers, 465 ouvriers et 91 employés de bureau avec 7 adjoints administratifs.

En outre, les photographies réalisées aux Ecoles d'Aix-en-Provence par la propagande de Vichy montrent certains points de détail non précisés dans les témoignages et les archives. La présence de travailleurs coloniaux est à constater, appelés par Vichy pour soutenir les effectifs de l'Armée d'armistice. Au sein des Ecoles, ces travailleurs coloniaux sont employés comme ouvriers, notamment dans le service administratif. On peut voir dans une photographie d'une préparation de fromage aux cuisines des Ecoles¹⁷³, la présence de deux travailleurs coloniaux, l'un d'origine maghrébine ou arabe portant une chéchia¹⁷⁴, et l'autre venant des colonies d'Afrique portant également le même couvre-chef, surveillés par un élève-officier en uniforme et le cuisinier civil du réfectoire. Plus de 73 ouvriers et agents du corps de triage sont affectés au ravitaillement des élèves-officiers et des réfectoires. Il est donc possible que les travailleurs coloniaux soient nombreux dans les Ecoles.

En analysant ces éléments, on constate que les Ecoles militaires ont besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée et en quantité. Le grand nombre d'ouvriers travaillant dans les écoles justifie le fait que l'Armée d'armistice, plus largement, est une source d'emplois et de travail pour les Français, longtemps encouragés par la politique économique du régime de Vichy. Le besoin en main-d'oeuvre est donc très important à l'E.S.M et à l'E.M.I dans la mesure où des travailleurs coloniaux sont appelés à être affectés dans ces établissements. La diversité du personnel civil et des métiers exercés au sein des Ecoles d'Aix-en-Provence révèle également que l'armée française, malgré la défaite de 1940, attire un bon nombre de travailleurs affectés par les privations et les difficultés économiques et sociales de la France.

3 – Le commandement des Ecoles d'Aix-en-Provence

Parmi les nombreux officiers travaillant aux Ecoles d'Aix-en-Provence, le commandant de l'E.S.M n'est en réalité qu'un second dans la hiérarchie. Le directeur des deux établissements, le général Henri Préaud, est le représentant de ces deux institutions militaires de 1940 à 1942 et est présenté comme tel dans les défilés, cérémonies et articles de presse. C'est lui qui reçoit les officiels de Vichy lors des inspections des Ecoles et préside les concours équestres.

173 Photographie n°3, annexe 11 p. 192.

174 Couvre-chef rouge en forme de bonnet utilisé par les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Sorti premier de Saint-Cyr en juillet 1913, le capitaine Henri Préaud sert dans la cavalerie pendant la Première Guerre mondiale. Il est très bien noté par l'E.M.A et est vu comme étant « *un officier de tout premier ordre, esprit élevé, intelligence ouverte et meublée, du caractère, du commandement hors de pair par son calme et sa bravoure. D'une santé un peu délicate à cette époque. 3 citations* »¹⁷⁵. Ces notes obtenues dans son dossier militaire personnel révèlent que le commandant Henri Préaud incarne les valeurs militaires et morales qu'exige Vichy à l'Ecole Spéciale Militaire. Son passé d'instructeur lui permet également d'accomplir sa tâche de commandant de l'E.S.M. En effet, il est professeur d'organisation à l'Ecole d'application de la cavalerie. Il est promu colonel en mars 1939 et travail au sein du 3^e Bureau de l'E.M.A et à ce titre, est chargé d'organiser l'instruction de la troupe pendant la mobilisation.

Le 28 août 1940, une lettre du secrétaire d'Etat à la Guerre informe « *le colonel de cavalerie breveté d'Etat-Major Préaud que par arrêté du 26 août 1940, il a été nommé au commandement de l'Ecole Spéciale Militaire et de l'Ecole Militaire d'Infanterie à Aix-en-Provence.* ». Cette lettre lui sert de titre dans l'exercice de ses fonctions¹⁷⁶. Il remplace donc le colonel Groussard à la tête de l'Ecole de Saint-Cyr. Au cours de ses fonctions, il reçoit des notes attribuées par l'E.M.A en 1941 qui témoignent de l'efficacité de la prise en charge des élèves-officiers et de son commandement général des Ecoles : « *Commande les Ecoles Militaires avec beaucoup de distinction et d'élévation d'esprit. Les a d'abord très convenablement installées dans un local qu'il a fallu entièrement aménager. S'est employé ensuite à adapter leur enseignement aux nécessités d'une armée moderne. Enfin, a réalisé entre les deux écoles cette fusion morale qui doit favoriser la cohésion dans le corps des officiers de l'armée de terre.* »¹⁷⁷. L'inspecteur de l'infanterie, le général Gérodias, confirme dans cette même lettre l'impact du commandement de Préaud sur les futurs officiers de l'armée et vante les mérites d'avoir un chef efficace à la tête des Ecoles : « *Le succès a couronné ses efforts, puisque, parcourant les régiments auxquels ont été affectés des officiers récemment sortis des Ecoles, je n'ai reçu sur leur compte que des appréciations les plus favorables de la part des chefs de corps. Officier général d'une très belle tenue morale,*

175 Résumé des notes obtenues comme officier avant le 1er juillet 1946, dossier militaire du général Henri Préaud, 1946, SHD-GR 13YD1154.

176 Lettre de service n°2496/SP signé Lanquetot, cabinet du Secrétariat d'Etat à la Guerre, Vichy, 28 août 1940, SHD-GR 13YD1154.

177 Copie des notes attribuées en 1941 à Henri Préaud, Clermont-Ferrand, 28 novembre 1941, signé Gérodias, SHD-GR 13YD1154.

exemple vivant pour les jeunes à qui il doit transmettre le flambeau après une douloureuse épreuve pour notre pays. »¹⁷⁸.

Son parcours est exemplaire et c'est la raison pour laquelle le 30 mai 1941, le secrétaire d'Etat Huntziger informe que « *le colonel de cavalerie breveté de l'Etat-Major Préaud, commandant de l'Ecole Spéciale Militaire et de l'Ecole Militaire de l'infanterie que, par décret du 26 mai 1941, il a été nommé au grade de général de brigade dans la première section du cadre de l'Etat-Major général de l'armée, pour prendre rang du 30 mai 1941. Par décision ministérielle du même jour, le général de brigade Préaud a été maintenu dans ses fonctions actuelles.* ». Cette lettre lui sert également de titre dans l'exercice de ses fonctions¹⁷⁹. Néanmoins, le général Henri Préaud ne commande pas les Ecoles d'Aix-en-Provence pendant toute la durée de leur existence. Le 18 août 1942, il est nommé inspecteur de la cavalerie à compter du 1er septembre 1942. C'est le colonel Jean Thiébaud qui prend la tête des Ecoles entre septembre et décembre 1942, date de la dissolution des établissements.

Plus largement, l'Armée d'armistice compte huit régions militaires qui existaient déjà avant la guerre. Elles conservent les mêmes numérotations, avec une division administrative dans chacune¹⁸⁰. Les Ecoles d'Aix-en-Provence sont placées sous la direction de la 15^e région militaire, ou division militaire, elle-même commandée par le général Germain. Cette région militaire comprend Marseille qui est son quartier général, et les départements de l'Ardèche, du Gard, du Vaucluse des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes, du Var et des Basses-Alpes, excepté l'arrondissement de Barcelonnette, et la Corse. Les régions militaires sont dirigées par deux groupes de divisions militaires. La 15^e région où se trouve les Ecoles d'Aix-en-Provence, dépend du 1^{er} groupe de divisions militaire dont le PC se trouve à Avignon, sous la direction du général René Olry. Au sein de la région militaire, l'E.S.M et l'E.M.I dépendent du 3^e Bureau, chargé de la gestion de tous les établissements de formation militaire et de l'instruction de la troupe, commandé par l'E.M.A de Royat. L'E.M.A est lui-même sous la direction du secrétariat d'Etat à la Guerre à Vichy.

178 *Ibid.*

179 Lettre de service n°9921/I/CAB signé Lacaille, Vichy, 31 mai 1941, SHD-GR 13YD1154.

180 Ivan Cadeau, *De Lattre*, Paris, Perrin, 2017, p. 109.

CONCLUSION

Pour conclure cette première partie, on constate que la défaite de 1940 a un immense impact sur l'Ecole de Saint-Cyr et en particulier sur ses élèves, directement touchés par les événements de 1940. Ces derniers poussent l'institution à s'installer dans le sud de la France déchirée par la guerre. A Aix-en-Provence naît une nouvelle école de formation des officiers, et une administration atypique prend forme en fonction des circonstances avec à sa tête un commandant charismatique et exemplaire.

Si les modalités des concours d'admission à l'Ecole ne montrent pas de ruptures apparentes, le gouvernement du maréchal pose rapidement les bases de la constitution de l'Ecole à l'image de sa Révolution nationale et doit correspondre aux exigences de « l'Armée nouvelle ». Elles sont directement visibles dans le recrutement des élèves-officiers et lors de la sélection des candidats. L'armée mise tout sur cette Ecole par divers moyens financiers et matériels. L'Ecole de Saint-Cyr est nourrie par la propagande de plus en plus influente, notamment relayée dans la presse française et jouit d'une grande notoriété, même après la défaite. L'importance de l'Ecole se fait donc sentir dès l'installation des infrastructures militaires en dépit des difficultés rencontrées en termes de moyens et d'équipements, relevées quant à elles par les témoignages de certains élèves. La présence de l'armée n'est pas inconnue des Aixois, mais il est certain qu'une grande mutation en matière d'aménagement et d'influence militaire s'enracine durablement à Aix-en-Provence. Mais l'Allemagne n'est jamais très loin et l'influence des autorités d'occupation dans les concours d'admission de Saint-Cyr révèle la dépendance de la France de Vichy aux vainqueurs malgré les semblants d'indépendance de l'Armée d'armistice.

Toutefois, on peut constater que les traditions Saint-Cyriennes, la vie militaire et les enseignements sont maintenues et préservées une fois l'Ecole installée à Aix-en-Provence, malgré l'adoption d'un nouveau système étatique par Vichy et d'une nouvelle idéologie. Ces aspects feront l'objet de la deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE

UNE ÉCOLE NOUVELLE ?

*« Aussi la tradition a-t-elle toujours donné aux divers corps de troupe leur figure particulière. »*¹⁸¹

Général de Gaulle, 1934.

*« Ordre, qualité, fraternité, ces trois mots résument l'action à entreprendre pour donner à l'Armée nouvelle le vrai visage qu'elle doit avoir. »*¹⁸²

Général Huntziger, 25 octobre 1940.

INTRODUCTION

Une fois installée durablement à Aix-en-Provence, l'Ecole de Saint-Cyr doit non seulement perpétuer la continuité de la formation des cadres de l'armée française, mais également s'assurer que la vie des Saint-Cyriens et leurs traditions soient préservées. Dès son ouverture, l'Ecole dispose très vite de tous les outils nécessaires à l'accomplissement de sa mission. En effet, de nombreux efforts de la part du gouvernement de Vichy sont mis à profit pour l'Ecole militaire. Néanmoins, le gouvernement du maréchal jette les bases d'un renouveau de la formation des officiers français, dans une armée totalement remaniée afin d'oublier le désastre de 1940.

Ce projet s'inscrit dans une dimension de réformes de l'Armée d'armistice. Celles-ci font donc partie du projet militaire du maréchal, à travers la volonté de modéliser un officier français idéal à l'image du nouveau régime, sportif, endurant moralement et physiquement et qui ne faiblit pas devant les dangers qu'a connus la Troisième République. La dimension sportive et morale de l'armée est créée en ce sens et est vivement encouragée par les hautes instances. En ce sens, général Huntziger, le nouveau commandant en chef des forces

181 Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1994, p. 290.

182 Note n°7381/3/CAB sur la conduite morale et pratique de l'Armée, cabinet du secrétariat d'Etat à la Guerre, Vichy, 25 octobre 1940, signé Huntziger, SHD-GR 2P3.

terrestres, publie dès 1940 un ensemble de règles générales et une conduite morale à tenir dans l'armée vis-à-vis du maréchal, à destination de toutes les unités métropolitaines et coloniales¹⁸³. Pour Vichy, le devoir des officiers n'est plus social, mais moral¹⁸⁴ et une totale rénovation de l'armée est mise en marche. L'Ecole de Saint-Cyr est l'épicentre d'une nouvelle doctrine visant à fournir à l'Armée d'armistice de bons officiers.

Les élèves doivent donc s'adapter à ce nouvel environnement imprégné des idées nouvelles de Vichy, et leur vie quotidienne reprend dès l'ouverture de l'Ecole en novembre 1940 jusqu'à sa fermeture en décembre 1942. L'emploi du temps très cadré, les cours, les entraînements et les permissions sont organisés progressivement et une certaine accommodation s'installe à Aix-en-Provence, où les activités et les divertissements ne manquent pas. Beaucoup de possibilités sont offertes aux Saint-Cyriens, dans la mesure où tout est réalisé pour pouvoir assurer la qualité de leur formation militaire. Pour cela, les élèves sont encadrés par de nombreux professeurs et instructeurs partageant leur expérience, avec un matériel militaire efficace et conséquent. Néanmoins, certaines difficultés voient le jour en raison de l'amputation de la moitié nord de la France, notamment en termes de ravitaillement et d'équipements militaires en raison des restrictions allemandes, mal vécu par certains élèves-officiers.

Lorsqu'un pays change de régime politique, l'institution militaire, quant à elle, ne suit pas toujours le mouvement. Elle s'efforce de garder ses traditions militaires et ses rituels en place. Mais qu'en est-il des traditions de Saint-Cyr ? L'E.S.M installée à Aix-en-Provence marque-t-elle une rupture avec sa formation militaire ou existe-t-il une pérennité sous le régime de Vichy ? L'adaptation aux idées nouvelles du maréchal fait-elle de Saint-Cyr une Ecole nouvelle en termes de formation militaire ? Le changement brutal de régime politique amène l'E.S.M à s'adapter, tout en préservant la continuité de ses traditions. Un système hybride voit donc le jour à Aix-en-Provence, entre formation militaire qui ne déroge pas à ses méthodes traditionnelles et formation des cadres mises à jour en adéquation avec les paramètres du nouveau gouvernement.

183 L'ordre général numéro un, par exemple, concerne le respect de deux principes : hiérarchie et fraternité : « *Au sommet de la hiérarchie, une fervente fidélité au Maréchal de France, Chef de l'Etat. A tous les échelons, une discipline absolue, une tenue impeccable. Plus d'attitudes négligentes ou négligées ; la tiédeur proscrite des consciences, le laisser-aller chassé des esprits. La fraternité : non un vain mot, mais une ardente solidarité relie le chef au soldat, le soldat au chef un attachement [...]* ». Ordre général n°1, secrétariat d'Etat à la Guerre, Vichy, 21 septembre 1941, signé Huntizger, SHD-GR 2P3. Pour l'intégralité de cet ordre, voir l'annexe 1 p. 155.

184 Morgane Barey, « "Un soldat nouveau" ? La formation morale des officiers dans la France de Vichy », *op. cit.*, p. 118.

CHAPITRE 3

L'ESPRIT DE SAINT-CYR

I – LES TRADITIONS MILITAIRES, PÉRENNITÉ OU CHANGEMENT ?

1 – L'uniforme : un amalgame de tenue

L'un des symboles militaires de l'Ecole de Saint-Cyr est l'uniforme. Les Saint-Cyriens ont trois types d'uniformes : le Grand Uniforme¹⁸⁵, la tenue traditionnelle d'apparat de Saint-Cyr, l'uniforme de campagne (différent selon la saison) pour les activités sportives et les exercices et enfin l'uniforme d'élève-officier standard, pour les permissions et la vie quotidienne à l'Ecole.

Dès l'installation de l'établissement à Aix-en-Provence se pose le problème de l'uniforme. En effet, le traditionnel Grand Uniforme n'est plus remis aux élèves-officiers en 1940. Les casoars¹⁸⁶, le drap rouge pour le pantalon et les gants blancs sont fabriqués à Paris et ne sont donc pas disponibles en zone sud¹⁸⁷. Pour pallier ce problème, l'uniforme d'élève-officier standard est utilisé lors des cérémonies militaires, baptêmes et triomphes de promotion. Ils sont principalement issus des récupérations de l'armée française de 1940 et des matériels des années 1930. L'uniforme d'un élève-officier est de couleur kaki, avec un pantalon de la même couleur, un écusson bleu-ciel et coiffé d'un képi aux couleurs de l'Ecole¹⁸⁸. Le bouton de l'uniforme est un modèle 1871 et la plaque de shako est de modèle 1887, un héritage du Second Empire¹⁸⁹. En 1941, le gouvernement de Vichy dote les soldats de nouveaux uniformes, plus moderne, et les Saint-Cyriens en sont équipés, notamment de la vareuse modèle 1941 avec deux poches avant. En 1942, le maréchal Pétain rétablit en usage le casoar à plume sur les uniformes kakis¹⁹⁰.

185 La couleur garance est celle de l'Ecole. Le Grand Uniforme est composé d'un haut bleu du roi, d'un pantalon garance avec verticale bleu ciel et des épaulettes écarlates et divers éléments constituant le Grand Uniforme : ceinturon, bretelle de giberne et havresac. En 1855 le casoar est adopté suite à la visite de la reine Victoria, un plumé rouge et blanc ornant le shako, du nom de l'oiseau éponyme.

186 Le nom de casoar vient probablement de l'oiseau, qui fait son apparition au Jardin d'acclimatation de Paris.

187 *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

188 *Ibid.*

189 Jean Böy, *op. cit.*, p. 162.

190 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, *op. cit.*, p. 78.

L'uniforme de campagne des Saint-Cyriens est très varié. Il est le résultat d'un mélange entre les anciens uniformes de l'armée française des années 1930 et des nouvelles tenues mises en place par le gouvernement de Vichy en 1941. Les photographies réalisées par Vichy donnent de nombreux renseignements sur les tenues Saint-Cyriennes d'Aix-en-Provence. En été, les élèves-officiers sont vêtus d'une vareuse kaki de récupération de l'armée française de 1940, de brodequins¹⁹¹ modèle 1917 qui date de la Première Guerre mondiale, d'un pantalon modèle 1941 et sont équipés d'un casque modèle 1926 ainsi que de cartouchières¹⁹² modèle 1936 pour MAS 36¹⁹³. De même, les tenues changent en fonction des activités sportives exercées. Lors d'exercices d'escrime, les élèves portent des vestes de récupération des troupes mécanisées avec des surpantalons surcote¹⁹⁴. En hiver, un manteau kaki modèle 1938 et un calot militaire y sont ajoutés à la tenue de campagne utilisée en été¹⁹⁵. Pour les tenues de montagne, les élèves sont équipés de skis, de bâtons, de pantalon de skieurs, de chaussures de ski, de moufles et de lunette de neige¹⁹⁶. Lors des entraînements de courses et d'athlétisme, ils sont vêtus de chemisettes, ou d'un maillot de sport, avec insignes de poitrine et d'un pantalon court¹⁹⁷.

Quant aux officiers et aux cadres de l'Ecole, ils sont vêtus de l'uniforme d'officier standard de l'armée française, avec les spécificités dues à leur arme. Par exemple, le général Préaud, commandant des Ecoles, est vêtu d'une vareuse kaki, d'un képi et d'un ceinturon standard, d'un écusson de cavalerie¹⁹⁸, de gants blancs lors des cérémonies, d'une culotte d'officier et de bottes de cuir d'officier.

L'analyse des uniformes des élèves et des cadres révèle que l'Ecole de Saint-Cyr s'adapte à son nouvel environnement provençal. Les tenues sont le résultat d'un amalgame d'uniformes datant des années 1930 et récupérées dans les dotations de l'armée française de 1940. Les uniformes récupérés se trouvent en zone sud au moment de la signature de l'armistice et ne sont donc pas réquisitionnés par les forces allemandes. Certains éléments des tenues datent de la fin du XIXe siècle et de la Première Guerre mondiale, ce qui montre bien

191 Bottes en cuir.

192 Sac ou boîte à cartouche.

193 Photographies n°4, annexe 11 p. 193.

194 Pantalon imperméable destiné à protéger le pantalon de l'uniforme des éléments extérieurs pouvant l'abîmer.

195 Photographie n°10, annexe 11 p. 199.

196 Note n°5.897, E.M.A., 3^e Bureau, Vichy, 30 décembre 1941, signé Verneau, SHD-GR 3P128.

197 Note n°106.227 R-5/5 relative à la tenue légère d'éducation physique, Sous-direction de l'habillement, Vichy, 8 août 1941, signé Gourlot, SHD-GR 3P128.

198 Le général Henri Préaud fait partie de la cavalerie.

que la création de l'Armée d'armistice ne marque pas de rupture avec l'armée française d'avant 1940 et qu'une continuité de l'institution militaire existe sous Vichy.

2 – Les traditions maintenues

Tout d'abord, l'Ecole d'Aix-en-Provence et en particulier la caserne Miollis s'efforcent de garder des repères et reprennent à l'identique les noms des bâtiments, des salles de cours et des espaces, perpétuant les traditions de l'Ecole de Saint-Cyr. Tous les lieux sont renommés selon les noms de l'ancien site de Paris. Les portes reçoivent les noms de Massena et de Maintenon, les cours, ceux de Rivoli, Wagram, Marengo et Louis XIV. Les dortoirs s'appellent la Marne, la Somme, l'Yser, Verdun, Vauquois, Marignan, Rocroi, Fontenoy, Dunkerque et Dakar, des lieux de victoires militaires de la France. Les bâtiments, on l'a vu, sont placés sous le vocable de maréchaux de France. Les noms de quelques anciens Saint-Cyriens ayant combattu lors de la campagne de 1940 y figurent également, entre autres le général Bouffet, le capitaine instructeur Le Drapier et l'élève-officier de la promotion *Amitié franco-britannique* Desplats. L'infirmerie de l'Ecole est nommé Capitaine Vial, médecin militaire de Saint-Cyr tué pendant la guerre de 1940. L'Ecole, « *en changeant de province, garde intact le culte de ses morts et le respect de ses traditions.* »¹⁹⁹. Les symboles militaires de l'E.S.M à Aix-en-Provence « *se perpétuent et mieux se renouvellent sous le ciel de Provence les souvenirs et les traditions séculaires fidèlement gardés par toutes les générations d'officiers français qui ont appris le métier des armes et la discipline jadis sous le ciel de l'île-de-France.* »²⁰⁰.

Le livre d'or de la promotion 1941-1942 *Charles de Foucauld* constate les similitudes avec l'ancien site : « *Le cadre, un peu décevant tout de même pour ceux qui avaient appris à connaître, tout en pâlisant sur de noirs bouquins, le domaine de Madame de Maintenon, portait des noms qui nous étaient familiers. Nous retrouvions le Grand Carré dominant la Cour Wagram, sur laquelle s'ouvraient les Marquises, où se trouvaient l'Arbre Bleu et l'Arbre Rouge, le 240 à l'angle d'une façade, le Qinconce à côté des "goguenots" et derrière, la Cour Rivoli avec Café Turc et Bar Américain ; de l'autre côté de l'avenue d'accès à Miollis s'étendait le Marchfeld et au quartier Forbin, il y avait le Paradis²⁰¹ à côté de la Basane. Certainement, la ville d'Aix avait dû à son brillant passé gallo-romain de ne pas manquer son*

199 *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

200 Bulletin n°45, O.F.I, Vichy, 23 juillet 1942, SHD-GR 2P52.

201 L'infirmerie de l'Ecole.

nom contre celui de Saint-Cyr l'Ecole. »²⁰². Ce passage montre une fidélité à toute épreuve au « Vieux Bahut »²⁰³ et on retrouve dans ces phrases tous les symboles traditionnels de l'Ecole de Saint-Cyr, désormais présents à Aix-en-Provence. Seul le musée de Saint-Cyr n'a pas pu être transféré à Aix-en-Provence. Tous les symboles et les « trésors sentimentaux », les trophées, les objets du musée du souvenir sont abandonnés aux Allemands qui occupent les locaux de Saint-Cyr²⁰⁴.

Ensuite, les élèves-officiers eux-mêmes n'ont pas dérogé à la règle des traditions propres à l'E.S.M. Chaque année, les nouveaux arrivants subissent le rituel du bahutage²⁰⁵ par leurs anciens. Les Saint-Cyriens de la promotion *Amitié franco-britannique* ne subissent pas ce passage obligé pour tout élève-officier en raison de la guerre et du repliement de l'Ecole. Le bahutage « *constitue une remarquable école de maîtrise de soi et d'adaptation à l'inattendu* »²⁰⁶ écrit l'élève Jean Lebas. Les anciens font faire diverses actions et épreuves aux nouveaux élèves de première année, sous le regard des officiers et des membres de l'Escadron qui ne sont pas concernés à cette tradition. Jean Lebas précise que leurs anciens exigent qu'ils fassent des courses dans le quartier Forbin, qu'ils doivent calculer la surface de la cour de l'Ecole avec des allumettes, calculer le volume des jarres qui ornent les abords du PC, chercher des objets introuvables, tenter de repousser les assauts répétés des anciens dans les dortoirs. Néanmoins, quelques débordements peuvent avoir lieu, comme le souligne Jean Lebas : « *nous organisâmes quelques "vide-baro"*²⁰⁷, *salades et parcours variés... [...] nous allâmes peut-être un peu au-delà, ce qui courrouça fort le général et traumatisa le mulet [...]* »²⁰⁸. Une photographie²⁰⁹ vient corroborer les dires de Jean Lebas concernant le « vide-baro ». Dans la cour centrale de l'Ecole, des élèves, sans doute ceux de la promotion entrante *Charles de Foucauld*, courent vers des affaires réunies en tas au centre de la cour, sous les regards de leurs anciens se trouvant devant le bâtiment Pétain. Quelques élèves sont aux abords des fenêtres pour observer la situation.

202 Pierre Montagnon, *op. cit.*, pp. 162-163.

203 Voir annexe 8 p. 179.

204 *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

205 Voir annexe 8 p. 179.

206 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 31.

207 Voir annexe 8 p. 179.

208 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 32.

209 Photographie n°5, annexe 11 p. 194.

Enfin, la reconstitution annuelle de la bataille d'Austerlitz est toujours organisée²¹⁰. Les élèves de première année incarnent les soldats français et ceux de deuxième année, les russo-autrichiens. Le représentant de la promotion d'élèves de première année tient le rôle de Napoléon I^{er}. On le voit, le repliement de l'Ecole de Saint-Cyr dans le sud de la France n'empêche en rien l'institution de préserver ses traditions et la cohésion entre les Saint-Cyriens est toujours importante. Toutes ses traditions font la singularité de l'Ecole de Saint-Cyr qui forme une institution à part entière dans l'armée. Néanmoins, les cérémonies du baptême et du triomphe de promotion, sont suspendues pour l'année 1940.

3 – Les cérémonies du baptême et du triomphe

En 1941, le maréchal Pétain rétablit les cérémonies traditionnelles du baptême et du triomphe de promotion²¹¹, absente pour l'année 1940 en raison de l'installation de l'Ecole. Ces cérémonies constituent le coeur des traditions militaires de Saint-Cyr, dans la mesure où elles symbolisent l'entrée solennelle des nouveaux élèves dans l'institution et la sortie officielle des anciens après deux ans de formation à l'E.S.M.

Les Ecoles d'Aix-en-Provence réalisent les baptêmes de promotion et les triomphes de Saint-Cyr et de Saint-Maixent dans la carrière du quartier Forbin. Le baptême de la promotion *Maréchal Pétain* se déroule le 26 août 1941. La manifestation se déroule en présence d'un nombreux public et de plusieurs généraux, après une messe en plein air prodiguée par un prélat et l'appel des Saint-Cyriens et des Saint-Maixentais morts lors de la guerre de 1940. Après une brève allocution du commandant Préaud, la promotion de Saint-Cyr reçoit le nom de *Maréchal Pétain*, en présence du « père Système » revêtu du Grand Uniforme. Après cet adoubement, les élèves des deux écoles réalisent un défilé devant la tribune des officiers et l'Escadron de Saint-Cyr effectue un carrousel venant clore cette cérémonie militaire²¹². Au cours de l'évènement, l'oeil de Vichy n'est jamais loin. L'amiral Darlan, alors ministre de la Défense nationale, envoie un télégramme au général Préaud un message saluant cette cérémonie : « *En ce jour où l'Ecole de Saint-Cyr célèbre sa fête traditionnelle du triomphe, je tiens à vous témoigner combien je suis de cœur avec vous. Profondément ému, je salue la mémoire de vos glorieux morts. Je pense à tous ceux qui attendent avec foi de reprendre leur place au service de la patrie. Le Maréchal a mis tous ses espoirs en la jeunesse de France. Il*

210 Cette tradition est adoptée sous le Second Empire. La reconstitution, chaque année, de la bataille d'Austerlitz est surnommée « 2S », qui est la troisième lettre du nom Austerlitz, qui, dans le calendrier Saint-Cyrien, désigne le troisième mois à partir d'octobre : le 2 décembre. Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 63.

211 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, *op. cit.*, p. 78.

212 *Le Temps*, 28 août 1941 ; bulletin n°12, O.F.I, Vichy, 27 août 1941, SHD-GR 2P51.

sait qu'il peut entièrement compter sur celle de Saint-Cyr qui incarne si hautement nos traditions sacrées pour l'aider à mener à bien la Révolution nationale qui, seule, permettra le relèvement de la France. »²¹³. De même que le général Huntziger, secrétaire d'Etat à la Guerre, qui envoie le télégramme suivant tout en manifestant son regret de ne pas pouvoir assister à l'évènement : « *Empêché d'assister au Triomphe des jeunes promotions, je vous prie d'exprimer à vos élèves, anciens, jeunes et bazars, tous mes regrets de ne pas m'associer, par ma présence, à cette ancienne tradition, et de leur dire la nécessité, plus que jamais impérieuse, pour coopérer au relèvement de la France, de suivre, dans la carrière qui s'ouvre devant eux, la voie droite tracée par le Maréchal.* »²¹⁴. Les deux ministres tiennent à rappeler la mission essentielle des élèves-officiers à chaque évènement. Le discours sur leur rôle primordial dans la refonte de l'armée française est le sujet principal des représentants de Vichy à l'Ecole de Saint-Cyr.

Le triomphe de la promotion *Maréchal Pétain* et le baptême de la *Charles de Foucauld* ont lieu le 1^{er} août 1942²¹⁵. A la tribune officielle sont notamment présents en premier rang le général Picquendar, chef de l'état-major de l'Armée de terre, le général Dentz, le général Decamp, commandant de la 15^e région militaire, le général Emile Laure assis au deuxième rang de la tribune, secrétaire général du cabinet militaire du maréchal Pétain et le général Préaud, commandant des Ecoles²¹⁶. Au cours de la cérémonie, le drapeau de l'Ecole de Saint-Cyr détenu par la promotion *Maréchal Pétain* est remis aux élèves de première année. Ceux-ci deviennent donc le premier bataillon de France. Un défilé des élèves est également réalisé, en grande tenue pour les élèves de la *Maréchal Pétain* et en tenue d'officier standard pour la *Charles de Foucauld*. Les cérémonies sont donc réalisées pour perpétuer les traditions militaires de l'Ecole. Toutefois, le contexte international et militaire ne permet pas à l'établissement de respecter parfaitement ses rituels. Les élèves intégrant l'Ecole en octobre 1942 ne réalisent pas de cérémonie du baptême en raison de l'arrivée des Allemands le 11 novembre 1942. Ils sont baptisés en toute hâte dans un amphithéâtre de la caserne Forbin et adoptent le nom de *Croix de Provence*. Aussi, les élèves de la promotion *Charles de Foucauld*, qui doivent en principe finir leur formation en 1943, n'effectuent pas leur triomphe de promotion pour la même raison.

213 *Informations générales*, Vichy, 27 août 1941, pp. 615-616.

214 *Ibid.*

215 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 61 ; photographie n°8, annexe 11 p. 197

216 *Le Moniteur*, 3 août 1942 ; *Le Journal*, 6 août 1942 ; *Le Petit Journal*, 7 août 1942.

En outre, au mois de février de chaque année, une cérémonie de remise des casoars et de décorations est organisée dans la cour centrale de la caserne Miollis de même que la présentation des drapeaux de l'école aux nouveaux élèves, en présence du général Olry, commandant du 1er groupe de régions militaires et du général Henri Préaud qui passe en revue les différentes sections d'élèves établies en rang dans la cour *Wagram* avec leur garde d'honneur. Les anciens de l'école militaire de Saint-Cyr maintiennent en effet la tradition de la remise du casoar aux nouvelles recrues, réintégré elle aussi par le maréchal²¹⁷. Cette cérémonie est organisée sous la direction du « père système ». Les élèves se séparent ensuite en chantant *La Galette*²¹⁸ et *La Marseillaise* après avoir effectué un défilé devant les cadres de l'Ecole²¹⁹.

Les traditions Saint-Cyriennes sont donc au final pour la plupart maintenues et le gouvernement de Vichy s'efforce de conserver ces rituels au maximum dans une volonté de continuité de l'institution militaire française²²⁰. Cette volonté est affichée notamment dans l'article de la *Revue de l'armée française* consacré aux Ecoles d'Aix-en-Provence : « *Tradition et adaptation sont les deux principes qui président aujourd'hui à l'activité de nos deux grandes Ecoles : le premier, gage de la stabilité morale ; le second, condition indispensable du rendement, du progrès, de la vie.* »²²¹. Les cérémonies qui ne sont pas réalisées sont dues à des événements extérieurs à l'Ecole militaire. Ces traditions font partie intégrante de la vie militaire et quotidienne des élèves-officiers d'Aix-en-Provence.

II - LA VIE QUOTIDIENNE DE L'ÉLÈVE-OFFICIER

1 – L'emploi du temps d'un élève-officier

L'emploi du temps d'un Saint-Cyrien est très cadré dans le respect des traditions militaires, qui permet une immersion dans le monde d'un futur officier de carrière. Le tableau de travail permet aux élèves de s'imprégner de cet emploi du temps soutenu, et chaque activité est ponctuée par une sonnerie de clairon spécifique. L'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole de Saint-

217 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 78.

218 Chant traditionnel des Saint-Cyriens, écrit par Pierre-Léon Bouisset sur mélodie inspirée de *I Puritani* de Vincenzo Bellini. Elle est chanté lors des grands événements de l'Ecole de Saint-Cyr. Cette mélodie est également repris pour le chant traditionnel de l'Ecole d'artillerie de Metz. Pierre Montagnon, op. cit., p. 51.

219 *Informations générales*, Vichy, 18 février 1941, p. 27.

220 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 77-78.

221 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *Revue de l'armée française*, n°4, janvier 1942, p 6.

Maixent ont des chants qui leur sont propres et sont exécutés avant chaque heure pour appeler les élèves concernés. Les élèves doivent mémoriser par coeur les sonneries de clairon ainsi que les chants respectifs²²². L'emploi du temps des Saint-Cyriens varie selon les saisons, les disponibilités et les décisions de l'état-major de l'Ecole. Cependant, une « journée type » peut être dressée dans le tableau ci-dessous.

Journée type d'un élève-officier de Saint-Cyr en 1941²²³

Horaires	Emploi du temps
5 h (été) / 6 h (hiver)	Réveil, toilette et petit-déjeuner
6 h 30	Corvées
7 h 30	Inspections
7 h 30 à 8 h 30	Cours d'instruction générale
8 h 30 à 9 h 30	Entraînement physique
9 h 30 à 10 h	Repos
10 h à midi	Cours de culture générale
10 h 30	Pause de quelques minutes entre les cours
Midi	Déjeuner
Midi 30	Loisirs
13 h à 14 h	Repos (uniquement en été)
13 h à 17 h	Manoeuvres d'exercices
17 h à 20 h	Toilette, repos et loisirs
20 h	Dîner
19 h à 22 h	Cours facultatifs et colles militaires
22 h	Extinction des feux et coucher

Pour les Saint-Cyriens, l'heure du réveil est à 6 heures pendant l'hiver, et à 5 heures pendant l'été. Une heure de sieste est prévue dans l'après-midi pour rattraper cette heure. A 6 heures, à la lueur du soleil, seul le grand carré est éclairé dans la masse sombre des trois bâtiments militaires. Un clocher sonne et réveille les élèves. Ils doivent être debout, habillés et alignés sous dix minutes, et leur lit rangé, avec draps et couvertures pliés au pied. Un lieutenant inspecte les lieux pour vérifier que tous les élèves sont en garde-à-vous²²⁴. Ensuite, les élèves se dirigent vers le réfectoire en passant par derrière le bâtiment principal pour le

²²² Jean Lebas, *op. cit.*, p. 29.

²²³ Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, pp. 5-15.

²²⁴ *Ibid.*, p. 12.

petit déjeuner. Est servi un bol de café ou d'orge avec du sucre, complété par un morceau de pain. Les élèves de première année mangent debout, tandis que les anciens sont assis²²⁵. Avant le petit déjeuner, prendre dix à quinze minutes de « bol d'air » dans la cour est vivement conseillé par les instructeurs, imprégnés par les méthodes naturelles herbétiques héritées des années 1930²²⁶. Ensuite la toilette du matin permet aux élèves de se réveiller véritablement²²⁷.

A 6 heures 30, les élèves-officiers, peaufinent leur chambre à coucher et nettoient l'ensemble de leur quartier avec brosses à reliure et balais²²⁸. Ils préparent ensuite leur paquetage et leur sac de campagne, leurs armes sont entièrement nettoyées et remis à neuf pour l'emploi dans les futurs exercices de manoeuvre. Leurs équipements sont ensuite préalablement posés sur chaque lit. A 7 heures 30, les lieutenants instructeurs passent en revue les chambres et celles-ci doivent être impeccables. Les lits doivent être faits au carré, le matériel inspecté doit être entreposé sur le lit dans un ordre défini par l'élève-officier de jour²²⁹.

De 7 heures 30 à 8 heures 30, une heure est consacrée au cours de règlement militaire et au cours d'instruction générale. Une préparation de colle militaire²³⁰ est également effectuée pendant cette heure pour les élèves ayant du retard dans les cours²³¹.

De 8 heures 30 à 9 heures 30, le programme varie selon le jour, mais cette heure est généralement consacrée à l'entraînement physique après avoir levé le drapeau au centre de la cour *Wagram*. L'entraînement reprend au *marchfeld*, près des bâtiments principaux, pendant une heure. Entre natation dans l'eau glacée, course à pied, les instructeurs les mettent au pas²³². Dans le mémorial de la promotion *Maréchal Pétain*, écrit par le Saint-Cyrien Jean Lebas, il y fait mention d'un certain manque d'enthousiasme : « *par exemple, quand on découvrait une faveur rose nouée à la queue du cheval indiquant, comme on sait, un caractère formé, à la limite ombrageux, ou lorsqu'il fallait sortir de la piscine et affronter un froid redoutable [...]* »²³³. Pour compléter cette formation physique, une fois par semaine a lieu une séance d'équitation sous la direction des maîtres du Cadre noir. A 9 heures 30, les

225 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 29

226 Du nom de Hébert, officier de marine ayant observé les Mélanésiens.

227 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 29.

228 *Ibid.*, p. 29.

229 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, pp. 12-13.

230 Voir annexe 8 p. 179.

231 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, p. 13.

232 *Ibid.*

233 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 30.

élèves-officiers s'accordent trente minutes de repos²³⁴. A 10 heures, le clairon annonce le rassemblement pour les cours de culture générale et militaire à l'amphithéâtre. Les élèves s'y rendent, colonne par six, en chantant Vauban ou à Guibert. A 10 heures 30 a lieu la « trêve du voleur », une petite pause entre les heures de cours avec tranche de pain et ersatz de friandises, complété par le journal du jour dont certains prennent des notes²³⁵.

A midi, les réfectoires de l'Ecole accueillent les élèves pour le déjeuner, dans une ambiance de fête et de petits spectacles. A partir de midi et trente minutes, une session de loisir est accordée pendant trois quarts d'heure à la salle de jeux, institué en 1940 par les anciens, les premiers Saint-Cyriens d'Aix-en-Provence. Entre lectures d'ouvrages empruntés à la bibliothèque de la ville, journaux, revues militaires, et parties de billards et d'échecs font partie des activités au sein de l'école. Une radio est également à disposition²³⁶.

A 13 heures, les Saint-Cyriens partent en exercice de manoeuvre, jusqu'à 17 heures. De retour à la caserne, les élèves changent de tenue, se rassemblent à la cour *Wagram* pour descendre le drapeau hissé le matin et se préparent pour le dîner à 20 heures. Ensuite, les cours facultatifs, les colles, reprennent jusqu'à 22 heures pour les plus motivés, heure de l'extinction des feux. La journée du Saint-Cyrien prend fin avec 8 heures de sommeil. Quant aux contrevenants, pour diverses raisons, ils sont rassemblés dans la cour centrale de l'Ecole par l'officier de service peu après le dîner et, chacun dans leur tenue adéquate, subissent les punitions équivalentes à leur infraction²³⁷.

2 – Une cohésion sans faille

Cette vie quotidienne très cadrée constituée d'exercices militaires, de sorties, de promenades militaires crée une solide cohésion entre les élèves de chaque promotion. L'emploi du temps des Saint-Cyriens consacre quatre heures aux exercices militaires. Dès 13 heures, le clairon sonne le rassemblement à la cour centrale et, avec leurs paquetages, les Saint-Cyriens sont prêts pour le départ en exercice de manoeuvre. Avec arme à la bretelle, les sections d'élèves-officiers sortent de l'Ecole par l'entrée principale en chantant et partent à pied, dans les champs d'exercice à l'extérieur de la ville afin d'y apprendre les bases de leur futur métier d'officier. Aix-en-Provence connaît donc tous les jours le défilé de ces jeunes

234 *Ibid.*

235 *Ibid.*

236 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, p. 14.

237 *Ibid.*, p. 15 ; Jean Lebas, *op. cit.*, p 30.

élèves-officiers pendant près de deux ans. Les champs de manoeuvres varient selon la disponibilité des sites. Les tirs de fusils, de mitrailleuses et d'artillerie mettent les Saint-Cyriens en situation de guerre. Chaque section est dirigée par un chef désigné, et chacun prend ce rôle tour à tour, permettant l'instruction de chaque élève. Ces exercices permettent également de créer une cohésion entre les élèves et une entraide naît de cette cohésion. Les résultats des exercices ainsi que le classement sont consignés dans le « cahier de mili » tard le soir, à leurs heures perdues. Ce type de formation militaire est adapté aux élèves-officiers, dans la mesure où elle permet de créer une cohésion entre les militaires, très importante au combat. Elle permet d'encourager et de tenir un solide moral dans les situations difficiles en période de guerre. Ces manoeuvres et ces exercices n'ont pas changé depuis la création de l'E.S.M. Après les exercices, les élèves-officiers rentrent à Aix-en-Provence, toujours à pied, à 17 heures, à temps pour la cérémonie traditionnelle des couleurs et, d'après Jean Lebas, principalement pour profiter du reste de l'eau chaude que les Saint-Cyriens appellent « thé »²³⁸.

Mais les exercices en champs de manoeuvres ne sont pas les seuls facteurs d'entraide et de cohésion. La vie quotidienne elle-même est vectrice de cohésion, notamment le fait de vivre ensemble, de dormir, de manger et d'être chargé de corvées ensemble. Aussi, des équipes de basket et de football permettent aux élèves de travailler et de se divertir ensemble. Les Saint-Cyriens se retrouvent tous dans le même mode de vie et dans les mêmes difficultés de la vie militaire et quotidienne.

3 – Une fausse réalité

L'emploi du temps d'un Saint-Cyrien et sa vie quotidienne sont donc très organisés. Il participe activement aux fonctionnements de l'Ecole comme le montrent certaines photographies de propagande de Vichy. Pour s'assurer du bien-être des élèves et maintenir leur condition physique, les écoles militaires sont ravitaillées en nourriture et vivres. La composition des denrées alimentaires livrée dans les cuisines et servies dans les réfectoires est très variée. Néanmoins, seule une photographie permet de faire un état des lieux de la nourriture mis à disposition des élèves de l'Ecole de Saint-Cyr.

Dans la photographie précédemment étudiée dans laquelle se trouvent deux travailleurs coloniaux surveillés par le chef des cuisines et un Saint-Cyrien, on remarque en

238 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, p. 14 ; Jean Lebas, *op. cit.*, p. 30.

premier lieu un bon nombre de fromages livrés par le service du ravitaillement. Aussi, des sacs de riz derrière le travailleur à droite de la photo sont entreposés sur des tonneaux qui contiennent sans doute du vin. Derrière l'élève-officier surveillant se trouve une jarre de vin et on y voit des sacs de patates en premier plan²³⁹. L'image montre donc que les cuisines et les entrepôts de l'Ecole sont bien dotés en nourriture, indispensable pour les militaires dans une période où la France a des difficultés à se ravitailler. En effet, Vichy livre aux Allemands quantité de nourriture et de vin. En outre, les élèves-officiers peuvent être amenés à surveiller diverses activités au sein de l'Ecole. En effet, certains sont de service et doivent surveiller les personnels de l'Ecole dans les cuisines, les réfectoires et notamment la préparation, la répartition et l'acheminement de la nourriture vers les réfectoires Carambert, Mac Mahon et Canclaux. Par ailleurs, les élèves sont responsables de leurs dortoirs et sont eux-mêmes chargés de l'entretien et des corvées de ménage dans les bâtiments principaux de la caserne²⁴⁰.

Toutefois, cette source photographique est à prendre avec prudence, dans la mesure où des témoignages et des archives viennent contredire les éléments montrés par les photographes de l'Ecole. Selon le Saint-Cyrien Jean Lebas, de la promotion *Maréchal Pétain*, la principale difficulté des Saint-Cyriens d'Aix-en-Provence est la faim. Elle est une gêne pour certains, mais une véritable souffrance pour la majorité des élèves. Une ration réglementaire imposée par le secrétariat d'Etat à la Guerre, servie aux réfectoires des écoles est de 1600 calories, mais en réalité, très largement insuffisante pour les élèves. Le témoignage de Jean Lebas sur la question est clair : « *la nourriture n'était ni bonne ni mauvaise, et nous n'y trouvâmes à redire que dans quelques cas extrêmes ; le major Dupeux [...] faisait ce qu'il pouvait.* »²⁴¹. Les repas Saint-Cyriens sont composés essentiellement de pain, boule à seize pour le petit-déjeuner des élèves de première année, à huit, puis à six lors de l'hiver pour les Saint-Cyriens de deuxième année au petit déjeuner, à huit pour le déjeuner. Des tranches de pain sont proposées par certains vendeurs venus de l'extérieur pendant la matinée, qui sont fournis par la ville. Ces provisions viennent essentiellement des dotations américaines en nature²⁴². De même, une anecdote du même auteur révèle que les privations affectent beaucoup d'élèves dans la mesure où deux chevaux blessés de l'Escadron, puis abattus dans

239 Photographie n°3, annexe 11 p. 192.

240 *Ibid.*

241 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 31.

242 *Ibid.*, p. 31 ; dans Robert O. Paxton, *La France de Vichy, op. cit.*, pp. 134-135, il est mentionné que malgré le blocus naval britannique, les Etats-Unis et la France signent un accord commercial, les accords dit Murphy-Weygand, le 10 mars 1941, dans lequel la plupart des denrées alimentaires et le pétrole sont livrés par les Américains.

leur wagon, servent de repas pour les élèves, lors de leur déplacement au Camp de La Courtine en 1942 en train²⁴³. La viande étant très rare pendant cette période, la nourriture est recherchée activement et tous les moyens sont bons pour s'en procurer.

Il est donc certain que les photographes des Ecoles d'Aix-en-Provence effectuent de gros efforts pour montrer que l'Ecole de Saint-Cyr est très bien organisée et très bien fournie. Toutes les photographies ne sont pas prises au hasard et veulent montrer un point précis de la réalité remise en cause par les témoins qui l'ont vécu. Elles sont donc réalisées dans un but de propagande et dans l'espoir de raviver la flamme de l'armée française dont la population s'est beaucoup séparée depuis la défaite. Mais la vie quotidienne des Saint-Cyriens ne se cantonne pas aux casernes de l'Ecole. Aix-en-Provence, la région et diverses activités proposées par l'Armée d'armistice offrent de nombreuses perspectives aux élèves.

III – LA VIE HORS DES CASERNES

1 – Les permissions en zone occupée

En dehors de la vie quotidienne au sein de la caserne, les Saint-Cyriens disposent de vacances scolaires et de séjour en permission. Ils peuvent également, sous autorisation, retourner en zone nord pour ceux qui y habitent.

A chaque vacances de Pâques, l'E.M.A demande chaque année l'autorisation au haut commandement allemand en France le franchissement de la ligne de démarcation pour les Saint-Cyriens habitant en zone nord et en zone interdite. Souvent, les autorités d'occupation acceptent cette demande, et les élèves-officiers doivent être en tenue civile²⁴⁴. Ils sont transférés en zone occupée par un convoi collectif. Seul les cadres de l'Ecole et le général Préaud ne sont pas autorisés à quitter leur poste pendant les vacances de Pâques, en raison de leurs obligations de service²⁴⁵.

243 *Ibid.*, p. 43.

244 Note verbale de la Délégation générale du gouvernement français en territoires occupés pour le Haut Commandement allemand en France, Paris, 9 février 1942, SHD-GR 3P128.

245 Attestation n°2642 OG/CAB du cabinet du ministre, Vichy, 24 février 1942, signé Journois, SHD-GR 13YD1154.

2 – Vivre sous le ciel de Provence

Lorsqu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour retourner dans leur foyer et notamment le dimanche, Aix-en-Provence offre aux Saint-Cyriens de nombreux divertissements et de lieux de culture en tant que ville culturelle de première envergure. Jean Lebas décrit cette ville comme étant « *pleine de charme, avec un léger parfum de mystère dans ses vieilles rues, la majesté du Cours Mirabeau, le chant des fontaines et les jeux de lumière dans les platanes, qui nous est offerte le dimanche [...].* »²⁴⁶. La ville est dotée notamment d'une grande bibliothèque que les Saint-Cyriens peuvent consulter, mais aussi d'une piscine publique, de nombreux théâtres qui offrent diverses pièces telles que *Rêve de valse* et *La Mascotte*²⁴⁷ ainsi que de trois cinémas, *Rialtos*, *Kursal* et *Rex* qui diffusent *Jours heureux*, *La piste du nord*, *Le fils de Frankenstein* notamment, et d'un opéra²⁴⁸. N'ayant pas le droit de prendre le train, un tramway reliant Aix-en-Provence à Marseille est disponible pour les Saint-Cyriens qui souhaitent profiter des plages²⁴⁹.

En mars 1942, l'agenda de la vie culturelle d'Aix-en-Provence foisonne d'évènements au retour du printemps. Des thés littéraires sont organisés au Vendôme par Lanza del Vasto²⁵⁰, des galas de l'Elégance et des galas des Sports au casino de la ville ainsi que trois spectacles sont annoncés au centre-ville. Des chanteurs se trouvent également dans la ville pour réaliser des concerts²⁵¹.

Les élèves-officiers ont l'habitude de fréquenter les cafés du Cour Mirabeau, notamment *les Deux Garçons* et *le Royal* ainsi que les librairies, et de découvrir la gastronomie locale et les nombreuses boutiques de la ville. Ils peuvent également assister aux offices religieux qui se déroulent à la cathédrale du centre-ville mais également aux temples protestants. Certains élèves sont même invités chez leurs instructeurs le dimanche après-midi pour un repas, dans la mesure où les officiers et les cadres de l'Ecole sont logés dans le centre-ville d'Aix-en-Provence²⁵². De même, l'Ecole met aussi à disposition son matériel, notamment les bicyclettes pour ses élèves afin qu'ils découvrent le paysage et campagne provençal²⁵³. Par ailleurs, les Saint-Cyriens font des randonnées et des escapades à la Sainte-Victoire, montagne

246 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 46.

247 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 71.

248 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 46 ; *ibid.*, p. 71.

249 *Ibid.*, p. 47

250 Philosophe et poète Italien.

251 *Le Figaro*, 28-29 mars 1942.

252 Jean Lebas, *op. cit.* p. 47 ; *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

253 *Ibid.*, p. 47.

surplombant la ville²⁵⁴. Néanmoins, selon Jean Lebas, les Saint-Cyriens ne manifestent que très peu d'intérêt aux disciplines littéraires et scientifiques que proposent les universités d'Aix-en-Provence²⁵⁵. Ce désintérêt pour les disciplines savantes révèle que les Saint-Cyriens sont avant tout destinés à diriger des hommes de terrains, reçoivent une formation militaire très difficile et n'ont donc pas de temps à s'y consacrer. On le voit, les Saint-Cyriens s'accommodent de cette nouvelle vie à Aix-en-Provence, où toutes les installations et les activités de la ville sont nombreuses pour leur permettre de compléter leur formation militaire et se divertir. Cet accommodement se fait dans l'attente d'une réinstallation sur le site de Saint-Cyr. La ville d'Aix-en-Provence est avant tout provisoire dans l'esprit des Saint-Cyriens et des cadres. Mais l'Armée d'armistice accorde aux élèves-officiers d'autres activités, notamment sportives, dans le cadre de sa nouvelle formation et la cohésion des troupes.

3 – Les activités sportives

Diverses activités sportives et des stages sont également disponibles pour les Saint-Cyriens. En effet, au-delà de simples parties de football ou de basket-ball réalisées en équipe, les élèves-officiers peuvent participer à des compétitions sportives organisées par l'Armée d'armistice²⁵⁶. En effet, cette dernière encourage ses cadres à participer à des événements sportifs militaires ou civils, après les avoir interdits de participation en 1940 et 1941 « *pour éviter le retour d'inconvénients graves entraînés avant guerre par une réglementation trop bienveillante à cet égard.* »²⁵⁷. Tous les élèves-officiers ont le droit de participer à ces compétitions sportives, excepté les hommes punis, pour ne pas « *marquer le sens de l'honneur qui doit toujours présider à ces compétitions, et donner aux Chefs de corps et Commandant d'unités un moyen nouveau de rétablir dans l'esprit de leurs cadres et de leurs hommes ce sens de l'honneur militaire, qui, à lui seul, devrait suffire à les maintenir tous et toujours dans la meilleure manière de servir.* »²⁵⁸. Ces phrases révèlent que l'Armée d'armistice veut montrer avant tout une image d'une armée nouvelle, totalement remodeler en

254 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, op. cit., p. 70.

255 Jean Lebas, op. cit., p. 47.

256 D'après la note n°4965 du 3^e Bureau de l'E.M.A du 24 septembre 1941, signé Picquendar, SHD-GR 3P128, l'armée française est invitée à participer à un pentathlon organisée par l'armée suisse en février 1942. Le secrétaire d'Etat à la Guerre, le général Huntziger, accepte l'invitation et plusieurs militaires français sont sélectionnés pour effectuer cette compétition. Le but de la participation de l'Armée d'armistice à cette compétition est notamment de montrer aux pays étrangers la qualité de la nouvelle armée française : « *Un classement brillant, affirmant aux yeux de l'étranger la qualité de la nouvelle Armée, ne peut avoir que des répercussions favorables pour le prestige de notre Pays.* ».

257 Note n°7897/3/CAB, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 28 avril 1941, signé Lacaille, SHD-GR 3P128.

258 Note n°4 de l'Amiral Darlan relative aux compétitions sportives, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 2 janvier 1942, signé Picquendar, SHD-GR 3P128.

rupture avec l'armée française d'avant-guerre. La qualité de l'entraînement, l'exemplarité et la valeur physique et morale de ses officiers sont les plus grandes priorités pour le gouvernement de Vichy. Tous les militaires qui dérogent à la règle ne sont pas mis en valeur, voir effacés et cachés, quelque soient leurs atouts.

Par ailleurs, des stages en montagne sont également proposés aux élèves pour se perfectionner en milieu enneigé. En décembre 1941, un stage en montagne est organisé pour les élèves-officiers pour une durée de dix jours. Ce séjour en montagne permet de tester le moral des élèves ainsi que les initier au combat en zone enneigée et à la pratique du ski. Ils sont logés gratuitement dans des chambres d'hôtels, avec équipements de ski et repas à disposition. Ces stages en montagne ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés par l'état-major²⁵⁹.

Les Saint-Cyriens n'ont donc pas rompu avec leurs traditions militaires et Vichy consent à les perpétuer. De plus, la vie quotidienne des Saint-Cyriens est très bien organisée et diverses perspectives et activités sont proposées pour perfectionner leur bagage intellectuel et physique en dehors de leur formation militaire théorique et pratique, qui est maintenant l'objet du chapitre 4.

259 Note n°5.897, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 30 décembre 1941, signé Verneau, SHD-GR 3P128.

CHAPITRE 4

FORMATION MILITAIRE : CONTINUITÉ OU RENOUVELLEMENT ?

I – L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

1 – La mission du Saint-Cyrien formé à Aix-en-Provence

Les élèves-officiers reçoivent un enseignement théorique, prodigué par des professeurs et instructeurs dont le but est de parfaire leur formation de futur officier. L'E.M.A, dans une note sur l'organisation de l'E.S.M d'Aix-en-Provence destinée au commandant de l'Ecole, présente les différents programmes d'instruction, d'objectifs et tâches que les Saint-Cyriens doivent acquérir.

Le programme de Saint-Cyr doit permettre aux élèves d'acquérir l'ouverture d'esprit, les connaissances de base, et les qualités pratiques nécessaires pour perfectionner leur formation par leurs études personnelles, poursuivies au cours de leur carrière. Aussi, ils doivent être aptes à assimiler les connaissances nécessaires à la formation correspondant aux fonctions militaires élevées. Les Saint-Cyriens ont pour objectif de savoir à l'issue de leur formation de commander une section et une compagnie au combat dans le cadre d'un bataillon.

Ce programme se comporte d'une formation de base et d'une formation pratique. La formation de base se constitue d'une culture générale adaptée à leur métier de chef, « *conclusions de sciences applicables à l'art militaire : sciences de la matière et surtout sciences de l'homme, car le chef militaire manie des matériels mais toujours par des hommes ; sciences physiques, sciences de la vie, psychologie, sciences sociales, histoire, géographie et actualités mondiales, philosophie et langues vivantes.* » Cette culture générale est complétée par des cours de culture militaire, qui est une « *initiation à l'histoire, à la philosophie, à l'art, aux actualités militaires, connaissances des techniques du moral, des matériels et du commandement.* »²⁶⁰. Dans le programme d'instruction, les élèves-officiers

260 Note d'organisation des programmes de formation de l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence, *op. cit.*, SHD-GR 3P125.

reçoivent une formation pratique « à l'emploi de chef de section et de commandement de compagnie, visant à faire des chefs au combat, capables d'animer, d'organiser d'administrer, instruire et éduquer leur unité. »²⁶¹. La note de l'E.M.A précise également en note de bas de page que « la culture physique sera très poussée. Elle devra aboutir à la pratique des sports tels que le cheval, la natation, l'alpinisme, qui donnent santé, résistance, cran et perçant. »²⁶².

En outre, la presse présente les Saint-Cyriens comme étant de futurs cadres de l'armée et l'E.SM « continue à fournir à l'armée nouvelle tous les cadres de l'infanterie métropolitaine et coloniale. »²⁶³. A l'issue de leurs deux années en cours, une partie des Saint-Cyriens vont parfaire leur instruction pendant un an à l'Ecole de cavalerie de Tarbes, anciennement à Saumur pour devenir officier de cavalerie²⁶⁴. On le voit, la mission principale du Saint-Cyrien est de devenir un chef militaire, entraîné, cultivé, capable de commander des soldats sur le terrain au sein de l'Armée d'armistice. Celle-ci ne change donc pas l'objectif premier de l'Ecole de Saint-Cyr.

2 – Les cours théoriques

La formation théorique des Saint-Cyriens est sous forme de cours et de conférence en amphithéâtre ou dans une autre ville, éventuellement complétée par des colles militaires. Des cours facultatifs, ou du soir, sont destinés aux élèves ayant un certain retard. Les cours et leurs contenus sont organisés par le conseil de l'instruction présidé par le directeur d'études. Ils doivent être validés par l'E.M.A et l'inspection générale de l'armée. Les professeurs suivent à la lettre les programmes d'études prévus²⁶⁵. Leur objectif est de former l'élève-officier à être un meneur d'hommes et un exécutant. Pour cela, il doit acquérir une solide formation militaire et intellectuelle à travers la littérature, les sciences, l'histoire, les mathématiques, la physique et les langues, ainsi que les doctrines des armes d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie²⁶⁶. Les cours s'organisent donc en six pôles : histoire militaire, géographie, administration militaire, législation, topographie, artillerie et statistiques. Chaque enseignement est dirigé par un commandant assisté de quatre capitaines²⁶⁷. Pour compléter leur bagage intellectuel, les Saint-

261 *Ibid.*

262 *Ibid.*

263 *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

264 *Ibid.*

265 Xavier Boniface, « L'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr depuis 1871 », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, pp. 67-68.

266 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

267 Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 89.

Cyriens sont également invités à des conférences organisées en dehors d'Aix-en-Provence. Le 13 mars 1941, les élèves se rendent à Marseille afin d'assister à deux conférences faites à la Chambre de Commerce sur le port de Marseille et sur l'aérodrome de Marignane. Ces conférences sont complétées par des visites des silos de dock et du port de la ville²⁶⁸.

Dans le cadre de leur formation, les élèves-officiers doivent être exemplaire pour la reconstruction nationale initiée par le maréchal. L'objectif est de former des meneurs d'hommes au lieu d'officiers cultivés. Ils doivent « commander et obéir pour Vichy »²⁶⁹.

Parmi les disciplines de culture générale et militaire, les élèves-officiers reçoivent une forte culture en histoire. Celle-ci prend une place prépondérante dans la formation des officiers français²⁷⁰ et son importance se manifeste dès le concours d'admission. Mais les sujets de composition des deux concours sont-ils conçus à l'image du régime de Vichy ? Il semble que non, dans la mesure où le choix des sujets d'histoire pour le concours d'admission, « La Saint-Alliance, sa formation son activité de 1815 à 1823, sa dissolution »²⁷¹ et « Les interventions de la France dans le Bassin Méditerranéen, en Egypte sous le Directoire, en Espagne et en Grèce sous la Restauration et en Orient sous le Second Empire »²⁷² respectivement pour les concours de 1941 et de 1942, n'est pas une préoccupation pour le gouvernement. Les concours de l'E.S.M d'Aix-en-Provence n'apportent donc pas « d'avant-goût » d'imprégnation des idées militaires de Vichy, dans la mesure où les modalités d'organisation ne sont réalisées que sous l'autorisation de l'occupant allemand. La guerre et la défaite militaire de la France n'impactent pas le choix des sujets des concours, notamment dans les disciplines littéraires d'histoire, de géographie, de français et de langues étrangères, qui ne changent guère par rapport aux précédents concours.

Mais une fois admis à l'Ecole, la formation théorique change brusquement, et l'histoire permet aux Saint-Cyriens de s'initier à l'art militaire. Les cours d'histoire militaire de Saint-Cyr prodigués entre 1940 et 1942 reprennent les programmes effectués après la Première Guerre mondiale et traitent essentiellement des événements de la Grande guerre et de l'histoire militaire de la Troisième République. Mais une nouveauté est proposée dans le programme d'histoire de l'E.S.M d'Aix-en-Provence, qui s'adapte en fonction de l'actualité

268 *Journal des débats politiques et littéraires*, 14 mars 1941.

269 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

270 Dans Xavier Boniface, *op. cit.*, p. 68, il est mentionné que l'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr a une dimension professionnelle dans la formation des officiers depuis la réforme de 1873, mais le nombre de conférences et de cours prodigués sont en baisse depuis les années 1930.

271 Sujets de composition au concours d'admission de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Vichy, 16 juin 1941, SHD-GR 6U15.

272 *Ibid.*, 2 juin 1942, SHD-GR 6U15.

militaire. Dans le manuel d'histoire militaire de 1941 destiné aux élèves de deuxième année, le programme, en deux parties, est consacré tout d'abord à la guerre de 1914-1918, mais il est surtout centré dans le détail sous forme d'analogie par rapport à celle de « *la guerre actuelle*. »²⁷³. La deuxième partie du cours porte sur les campagnes de 1939-1940 en fonction de la documentation disponible sur le sujet. Ce programme est validé par le commandant Préaud ainsi que par le chef du cours, le commandant Le Merre et le professeur adjoint, le capitaine Foix le 23 juillet 1941. Une bibliographie et des atlas sont disponibles à la fin de l'ouvrage²⁷⁴. Des conférences d'histoire militaire sont également prodiguées par des professeurs civils. En raison de la difficulté des déplacements et le manque de professeurs, les élèves-officiers d'Aix-en-Provence n'ont droit qu'à une conférence d'histoire organisée dans l'un des amphithéâtres du quartier Forbin²⁷⁵. Des photographes sont également présents et immortalisent la démonstration du professeur devant les élèves-officiers et les cadres de l'Ecole. Le commandant Préaud assiste aussi à la conférence et est assis au premier rang. Dans la photographie²⁷⁶, on peut remarquer que derrière le professeur, debout derrière son bureau, est écrit sur le tableau le plan du cours. La photographie confirme l'analogie faite entre la Grande guerre et la campagne de mai-juin 1940 dans la mesure où le cours est centré sur « La liquidation de la défaite », « L'armée en exécution du Traité de Versailles », « L'évolution de l'Allemagne et de l'armée de 1921 à 1939 » et enfin « Le national-socialisme et...²⁷⁷ ». Les cours d'histoire militaires de l'Ecole de Saint-Cyr sont donc réalisés en fonction des événements récents, notamment la guerre de 1940, afin de les comprendre. Jean Lebas remarque également cette analogie, dans la mesure où la présence de commentaires sur les opérations allemandes en Union soviétique dans les cahiers de notes révèle le bon suivi de l'actualité militaire²⁷⁸.

Néanmoins, on peut voir que ces cours théoriques présentent des limites. Premièrement, le contenu des enseignements n'a pas de différence par rapports aux cours prodigués sous la Troisième République. Bien que le gouvernement de Vichy souhaite initier un renouveau militaire à travers la formation des cadres, l'enseignement et la formation

273 Ecole Spéciale Militaire, Ecole militaire de l'infanterie, *Cours d'histoire militaire. 2^e année. Première partie. Guerre 1914-1918*, Aix-en-Provence, Imprimerie des écoles, 1941, p. 3.

274 *Ibid.*

275 Général Bertrand Pâris, archiviste de la Saint-Cyrienne.

276 Photographie n°6, annexe 11 p. 195.

277 Le quatrième titre du plan est coupé par la présence du professeur devant le tableau.

278 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 33.

militaire, ainsi que la méthode, restent les mêmes qu'avant-guerre²⁷⁹. En deuxième lieu, certaines disciplines théoriques manquent alors que celles-ci sont avant tout réalisées pour forger aux élèves une culture générale solide afin de prendre les bonnes décisions. En ce sens, les élèves-officiers sont destinés à être des commandants, mais l'Ecole militaire n'organise pas de cours de commandement ni de cours de sciences politiques et de sciences économiques²⁸⁰. La notion de commandement est donc toujours absente de la formation des élèves-officiers, lacune héritée de la Troisième République. Selon l'historien Raoul Girardet, pour que les élèves-officiers apprennent à commander, il faut qu'ils se basent avant tout sur les victoires militaires françaises de la Grande guerre²⁸¹. En troisième lieu, les cours qui sont réalisés ne sont pas, pour les élèves, une priorité dans leur formation militaire. Surnommés « la pompe » par les élèves, les cours prennent un aspect scolaire beaucoup trop important pour les Saint-Cyriens de la promotion *Maréchal Pétain* et pensaient « *en avoir fini avec les classes et la "Théorie".* »²⁸² selon Jean Lebas. Les programmes les amenaient à « *considérer avec ennui ce qui ne se passait pas sur le terrain.* »²⁸³. Ces lacunes et cet ennui ne sont pas récents, dans la mesure où même le maréchal Pétain tient un bilan contrasté de son passage à l'Ecole en 1876-1878, où il déclare que les cours théoriques prodigués à l'Ecole de Saint-Cyr ont une faible utilité, considérant que « les sports les plus variés » ainsi que la formation pratique sont plus importants que la formation théorique des officiers²⁸⁴. On le voit, il y a donc un réel décalage entre les deux formations, qui est un très ancien défaut de la formation militaire des officiers à l'Ecole de Saint-Cyr. Le gouvernement de Vichy n'a donc vraisemblablement pas résolu ce problème.

Aussi, entrer à l'Ecole de Saint-Cyr suppose de respecter et de se soumettre aux règles et à la discipline. De nombreux élèves sont déçus par une formation trop poussée et abandonnent. Mais le non-conformisme est proscrit et ne fait pas partie de l'univers des Saint-Cyriens. Ils sont avant tout formés à obéir. Mais nombre sont ceux qui désobéissent, notamment de Gaulle, et bien d'autres. Une problématique posée par Pierre Montagnon est intéressante : apprend-on à Saint-Cyr à être un rebelle ? L'historien répond que la rébellion est de mise lorsque la France est menacée. Toutefois bon nombre de Saint-Cyriens restent dans

279 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

280 Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 95 ; Morgane Barey, *ibid.*

281 *Ibid.*

282 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 33.

283 *Ibid.*

284 Pierre Montagnon, *op. cit.*, pp. 102-103.

les rangs de l'Armée d'armistice sous l'autorité du maréchal, dès lors que la France dispose d'un territoire souverain sous contrôle indirect des Allemands²⁸⁵.

3 – Les professeurs

Loin d'être parfait, les enseignements théoriques prodigués à l'E.S.M sont néanmoins encadrés et réalisés par des professeurs civils et militaires. Les maîtres doivent non seulement commander et instruire leurs élèves, mais connaître, aider, orienter, suivre leurs disciplines « *car il n'est de formation profonde que personnelle, celle où le disciple est plus actif que passif.* »²⁸⁶. Une initiation préalable des futurs maîtres à cette éducation active est indispensable²⁸⁷.

En juin 1941, Vichy réforme le statut des professeurs militaire car le nombre de ces derniers dépasse les quotas imposés par les autorités allemandes. Pour contourner les limites, les professeurs militaires des écoles sont donc intégrés dans le cadre des chanceliers, c'est-à-dire les professeurs civils. Le risque étant qu'ils soient radiés de l'armée, Vichy décide de créer une section appelée « Chancellerie-Ecoles » sans avoir à passer un concours d'admission. Les professeurs gardent donc leur place dans l'armée s'ils désirent y revenir et ne sont pas comptabilisés dans le cadre des chanceliers. L'évaluation du dossier des militaires intéressés est soumise au secrétariat d'Etat à la Guerre. Ils peuvent être relevés de leur fonction à tout moment par le secrétaire d'Etat²⁸⁸. Les professeurs exerçant à l'Ecole de Saint-Cyr sont donc des militaires intégrés dans le cadre des chanceliers sans avoir passé un concours et viennent se joindre aux enseignants civils. Mais le danger de cette réforme est l'amoindrissement de l'expertise de ces professeurs, dans la mesure où ces enseignants ne sont pas forcément diplômés et ne sont pas recrutés sur concours. Les professeurs militaires intégrés dans un cadre civil ne respectent donc pas toujours les exigences qu'impose le métier d'enseignant, qui a des conséquences sur les enseignements prodigués à l'Ecole de Saint-Cyr : « *A défaut de la découverte de principes nouveaux et en attendant l'évolution des doctrines officielles, nous aurions sans doute apprécié un discours plus vivant, ou des présentations plus alléchantes.* »²⁸⁹.

285 Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 127.

286 Note d'organisation des programmes de formation de l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence, *op. cit.*, SHD-GR 3P125.

287 *Ibid.*

288 Rapport secret n°8120, E.M.A, 1^{er} Bureau, Vichy, 6 juin 1941, signe Picquendar et Périssé, SHD-GR 3P125.

289 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 33.

L'enseignement théorique prodigué à l'Ecole de Saint-Cyr présente donc un réel défaut, tant sur les cours que sur l'efficacité des professeurs, efficacité que Vichy a profondément menée vers le bas pour contourner les restrictions allemandes. Mais « la pompe » est l'un des deux socles de la formation initiale des Saint-Cyriens, qui sont très encadrés et accompagnés par les professeurs. Ce qui est enseigné dans les salles de cours doit néanmoins être pratiqué sur le terrain et l'enseignement pratique constitue donc le deuxième socle de la formation des élèves-officiers.

II – L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

1 – Une vie spartiate

Les instructeurs et les cadres sont les véritables ciments de l'Ecole de Saint-Cyr. Chaque instructeur a sous sa responsabilité une compagnie d'élèves dont il a la charge. Sa mission est de les accompagner et de les entraîner physiquement au métier des armes. Malgré le fait que les Saint-Cyriens de première année sont sous l'encadrement des élèves de deuxième, et que ceux-ci sont sous la responsabilité des mieux classés de leur propre promotion, les officiers instructeurs sont les véritables encadreurs des élèves.

Ces officiers sont pour la plupart des Saint-Cyriens issus des précédentes promotions et certains livrent leurs témoignages de leur expérience en tant qu'instructeur, notamment le lieutenant Lécuyer, dans son livre *Méfiez-vous du toréador*, et le lieutenant de Montangon : « *En septembre 1941, j'étais lieutenant d'infanterie coloniale ; j'avais six ans de grade. Je fus affecté comme instructeur à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, alors repliée à Aix-en-Provence... Je pris le commandement d'une section de Saint-Cyriens dans une compagnie. [...] »*²⁹⁰. Le lieutenant Montangon, affecté initialement au Maroc, arrivé plus tôt à Saint-Cyr que Lécuyer, et livre un témoignage paradoxal sur le fait d'être instructeur à Saint-Cyr : « *[...] j'étais désigné comme instructeur à l'Ecole Saint-Cyr, quatre ans jour pour jour après l'avoir quittée. Je ne m'y attendais nullement, parce que je me faisais une si haute idée de ce poste – responsable de la formation de vingt-cinq élèves-officiers – que cela me semblait surprenant d'avoir été choisi, ensuite parce que cette mutation me semblait totalement anachronique : à mes yeux c'était une mission du temps de paix, non du temps de guerre. »*²⁹¹. En outre, le

290 Passage cité dans collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, op. cit., pp. 72-73.

291 Jean de Montangon, *Un Saint-Cyrien des années 40*, Paris, France-Empire, 1983, p. 38.

lieutenant fait état d'une certaine appréhension dans la réalisation de son devoir d'instructeur, celui de former des futurs officiers, dans une France occupée, au sein de l'Armée d'armistice qui n'est pas conçue pour combattre les Allemands, et qui n'a donc pas de raison d'exister²⁹². Il rejoint Aix-en-Provence en août 1942 et réalise un stage à l'Ecole de Pau où il rencontre les autres instructeurs de l'Ecole de Saint-Cyr en préparation, notamment Tom Morel²⁹³. Le lieutenant de Montangon arrive à l'Ecole de Saint-Cyr en octobre et apporte aux élèves-officiers son expérience. Dans son témoignage, il fait également une petite description des entraînements qu'il prodigue à ses élèves et de l'importante discipline imposée : « [...] je mis en application le plan que je m'étais fixé : en un trimestre, casser les habitudes prises au lycée et/ou en famille par ces "gamins" en leur faisant subir une discipline implacable. [...] ils avaient déjà souffert sur les terrains d'exercices d'Aix-en-Provence. »²⁹⁴. Pour le lieutenant, son évvasion de 1940 et ce qu'il endure par la suite le conduit à préparer les élèves à toute circonstance, notamment en cette période de guerre et « dans un contexte hiérarchique brisé, ils leur faudrait faire face à des épreuves inattendues. Une âme aguerrie dans une carcasse solide serait alors la clé de leur survie. »²⁹⁵.

Malgré ce dur effort et les souffrances ressenties par les élèves, les instructeurs et les cadres sont relativement bien appréciés et la hiérarchie est respectée en raison de leur expérience en tant qu'officier. Jean de Montangon confirme qu'un lien entre l'instructeur et ses élèves naît lors des entraînements : « Fin octobre et à mon insu mes élèves s'étaient baptisés "section des guerriers"[...]. Ils en étaient fiers et m'avaient baptisé de même "le Guerrier". [...] Une heure plus tard, après avoir sous une pluie fine, rampé, sauté, grimpé, porté, nagé et bien sûr pesté contre un lieutenant aussi dur, ils repassaient la porte du quartier dans un silence absolu. »²⁹⁶. Mais pour Jean Lebas, les relations entre instructeurs et élèves sont très rares et des groupes se forment donc, « le coeur est resté caché sous l'armure »²⁹⁷. Etre instructeur n'est pas une vocation, et certains s'adaptent mieux que d'autres, comme le souligne Jean Lebas : « Les uns se sont imposés, avec naturel et sérénité [...] ; d'autres ont eu moins de prestance. ». Seuls les lieutenants de compagnies sont plus proches des élèves²⁹⁸. On

292 *Ibid.*

293 Après la dissolution de l'Armée d'armistice, Théodore Morel, plus connu sous le nom de Tom Morel prend le maquis et intègre l'Armée secrète, un des mouvements de résistance des FFI composé d'anciens militaires. Il est l'un des commandants du maquis des Glières lors de l'attaque de la Milice française aux côtés des forces allemandes au cours de laquelle il perd la vie en mars 1944. Il est décoré à titre posthume de la croix de la Libération par le général de Gaulle en novembre de la même année.

294 Jean de Montangon, *Un Saint-Cyrien des années 40*, *op. cit.*, p. 38.

295 *Ibid.*

296 *Ibid.*, p. 39.

297 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 45.

298 *Ibid.*

le voit, les instructeurs forment le cœur même de la vie militaire des Saint-Cyriens, entre cohésion et appréhension, ils sont les garants de l'instruction physique et morale des élèves. Des liens étroits et très intenses se créent entre les élèves et leurs officiers instructeurs et sont la pierre angulaire de l'engagement de certains dans la résistance début 1943²⁹⁹. La diversité des instructeurs est importante, chaque profil et chaque expérience sont des atouts pour les futurs officiers, bien que l'objectif même de la formation des Saint-Cyriens constitue un véritable flou pour certains instructeurs, qui voient l'Armée d'armistice comme étant une armée inefficace sur le plan militaire. Mais ces instructeurs prennent leur mission à cœur et la formation des Saint-Cyriens doit se faire avec les outils indispensables qu'exige un entraînement militaire soutenu.

2 – Les outils de l'entraînement militaire

Pour mener à bien ces entraînements sur le terrain, les élèves ont à leur disposition du matériel militaire et des armes. Quels sont-ils ? L'Armée d'armistice consacre-t-elle de gros moyens pour équiper ses élèves-officiers ? Le 14 février 1942, l'E.M.A établit une liste détaillée³⁰⁰ des équipements et des dotations en matériel militaire mis à disposition des Ecoles d'Aix-en-Provence, ainsi que leur nombre exact. L'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole de Saint-Maixent disposent d'un matériel militaire commun, c'est-à-dire les armes, le matériel de campagne et d'exercices, les chevaux et les véhicules, et d'un matériel personnel pour chaque élève.

Premièrement, les armes constituent la principale et la plus importante dotation en équipement pour les Ecoles. Ces armes livrées aux élèves-officiers sont issues des stocks de l'armée française se trouvant en zone sud au moment de l'armistice³⁰¹. La liste des dotations en armes est longue et leur diversité ainsi que leur provenance révèlent les conditions matérielles dans laquelle est l'Armée de Vichy. Tout d'abord, l'Ecole de Saint-Cyr et de Saint-Maixent

299 Pour l'engagement des Saint-Cyriens dans la résistance, voir *infra* pp. 145-147.

300 Note n°1391 relative aux dotations provisoires en matériels de toutes catégories de l'école spéciale militaire et de l'école militaire d'infanterie d'Aix-en-Provence, E.M.A, 1^{er} Bureau, Vichy, 14 février 1942, signé Verneau, SHD-GR 3P125 ; la liste est présentée dans l'annexe 9 pp. 181-188.

301 L'article 4 de la convention d'armistice du 22 juin 1940 exige que le matériel de guerre français situé en zone occupée est mis à disposition des forces d'occupation : « *Les forces armées françaises stationnées dans les régions qui devront être occupées par l'Allemagne seront rapidement transportées en territoire non occupé et seront démobilisées. Avant leur repli en territoire non occupé ces troupes déposeront leurs armes et leur matériel aux endroits où elles se trouvent au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention. Elles seront responsables de la remise régulière du matériel et des armes aux troupes allemandes.* ». Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 478.

sont dotées d'armes à feu datant de la Première Guerre mondiale, comme les 500 mousquetons modèle 1918 et les 16 mitrailleuses de 8 modèle 1914. Certains stocks datent même d'avant, comme le pistolet modèle 1892 au nombre de 90, le pistolet le plus répandu dans l'armée française, le fusil Lebel de 1886 et le mousqueton Berthier de même époque. Mais les plus grandes dotations sont des fusils, des mitrailleurs et des mitrailleuses des stocks standard des années 1920 et 1930. Ces armes sont les principales dotations pour l'armée française de 1940. Aussi, de nombreux canons antichars, de défense contre avions (DCA) et de mortiers sont pour la plupart hors d'usage, utilisés uniquement lors des manœuvres d'entraînement, dans la mesure où leur utilisation militaire est interdite par la commission de Wiesbaden³⁰². Certaines armes à feu sont issues des dotations américaines qui datent de la Première Guerre mondiale, comme les 30 pistolets Colt de 11, utilisés par les officiers. Néanmoins, la plupart des élèves-officiers sont équipés du MAS 36, ou fusil modèle 1936, qui est le dernier fusil standard de l'armée française. 500 fusils modèle 1936 équipent les Ecoles. Le tromblon modèle 1941 est l'arme la plus récente de Saint-Cyr et de Saint-Maixent. Par ailleurs, divers équipements viennent compléter ou améliorer l'utilisation des armes, comme les canon de rechange ou les appareils de tir à blanc. Ensuite, les dotations en explosifs et en grenades sont également importantes, mais la plupart sont inertes. Comme les armes à feu, ces projectiles sont de l'équipement qui date de la Première Guerre mondiale et des stocks des années 1930.

En deuxième lieu, les véhicules et chevaux constituent une place importante dans le fonctionnement des Ecoles et la formation des Saint-Cyriens. Le parc automobile de l'Ecole est très diversifié et fourni aux élèves tout ce qui est nécessaire, notamment pour le transport de troupes et de munitions et le ravitaillement avec les six camionnettes de 1T5, les 12 camions de transport de troupes 5T White et l'unique véhicule de ravitaillement type 37 litres. Douze motos Peugeot type p 107, dont six avec side-car, sont à la disposition des élèves pour leur formation en mécanique, mais sont utilisés par les officiers et les cadres. Les 350 bicyclettes constituent la part la plus importante des dotations en véhicule des Ecoles. Diverses voiturettes sont présentes, la plupart sont hippomobiles, indispensables au transport de tout types de matériel, ainsi que 30 mulets chargés de tirer les voiturettes. Par ailleurs, 328 chevaux de selle et 50 chevaux de trait sont présents dans les écuries des Ecoles, pour les officiers, les cérémonies, les concours équestres et l'Escadron de Saint-Cyr. Divers équipements en harnachements viennent compléter ce dispositif.

302 Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944*, op. cit., p. 597.

Enfin, les élèves disposent d'équipement de campagne notamment pour les entraînements de topographie, d'observation du terrain et de fortifications de campagne. Tous les outils indispensables à cette formation sont à la disposition des élèves, comme les jumelles, les périscopes, les longues-vues, les outils de calcul des distances, les équipements de camouflage et de campement.

En quatrième lieu, les Saint-Cyriens ont un équipement personnel, en particulier de protection contre les gaz. Tout le personnel de l'Ecole, civil compris, est doté de l'appareil de protection conventionnel. Cet appareil comprend un masque à gaz, un tuyau, un récipient filtrant en cartouche ou en bidon, un sac de transport avec un viseur de rechange, une boîte individuelle contenant quatre sachets de chlorure de chaux en poudre de 24 grammes, un tube d'onguent prolyactique, une pèlerine de protection en papier ou tissu léger et six écrans protecteurs pour les yeux et un tube de pâte antibuée. Ces équipements comportent des raccords normalisés qui permettent l'interchangeabilité de ces ensembles avec d'autres du même modèle. Par ailleurs, 10% des chevaux et mulets sont pourvus d'un appareil protecteur et de masque Decaux.

On peut voir que les équipements des Ecoles d'Aix-en-Provence sont du matériel de bonne qualité, qui révèle que l'Armée d'armistice et plus largement le gouvernement de Vichy accorde de gros investissements pour la bonne conduite de la formation militaire à Saint-Cyr et à Saint-Maixent. Néanmoins, certaines armes et équipements militaires sont issus de vieux stocks de l'armée d'avant-guerre et sont très désuets. Certains équipements sont également absents, comme les véhicules blindés et les chars de combat. L'article 4 des accords de Wiesbaden interdit à l'Armée d'armistice d'avoir de l'artillerie d'un calibre de plus de 75 mm, des armes antichars et de l'artillerie anti-aérienne, de même que des chars de combat. Toutes les armes des Ecoles d'Aix-en-Provence respectent les règles de la commission de Wiesbaden et les limitations d'armes sont en effet imposées par les autorités allemandes et italiennes³⁰³. La cavalerie française est donc réduite à ses chevaux³⁰⁴, dont l'Ecole de Saint-Cyr en est

303 Article 4 de la convention allemande de Wiesbaden : « d) Pour l'armement et la constitution des 100.000 hommes constituant les forces armées en Métropole :

- des armes d'infanterie, comprenant des fusils-mitrailleurs, des mitrailleuses, des mortiers – mais pas de canons d'infanterie.

- de l'artillerie légère, jusqu'au canon de campagne de 75 mm.

- des chars d'assaut légers (avec mitrailleuses) d'ancien modèle, et des automitrailleuses de reconnaissance (Panhard) en nombre limité.

- ne sont pas autorisés : l'artillerie d'un calibre supérieur à 75 mm, les armes antichar, l'artillerie anti-aérienne. » Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944*, op. cit., p. 597.

304 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 63 ; il indique que chaque régiment d'infanterie de l'Armée d'armistice, dépourvue de véhicules blindés, a une vitesse de déplacement qui se « mesurait à celle de ses chevaux et de ses mulets. ».

fortement dotée, avec plus de 90 sabres de cavalerie. Malgré ces quelques faiblesses et limites qui ne sont pas du fait de l'Armée française, l'Ecole de Saint-Cyr dispose tout de même de gros moyens en armes pour former et entraîner les élèves de l'infanterie et de l'Escadron.

3 – L'Escadron de Saint-Cyr

Le déplacement à Aix-en-Provence n'empêche en rien l'E.S.M de préserver l'existence de l'Escadron. Néanmoins celui-ci est le dernier de l'histoire de l'Ecole. Les seules sources concernant ces cavaliers d'Aix-en-Provence sont le témoignage du Saint-Cyrien Jean Lebas et une photographie de l'ECPAD. Les cavaliers de l'Escadron de Saint-Cyr constituent une unité à part, dans la mesure où leurs dortoirs et leur lieu d'entraînement se situent dans le quartier Forbin, où est installé le manège ouvert et fermé. Dès leur entrée à l'Ecole, les élèves désirant choisir l'arme de la cavalerie suivent un an de formation et un cheval d'armes leur est attribué. En première année, ils suivent donc une formation à part entière en tant que candidats en dehors de l'emploi du temps des autres élèves. Ils sont encadrés et dirigés par les maîtres de manège Constant et le lieutenant de Pazzis. Aussi, des écuyers du Cadre noir³⁰⁵, de l'Ecole de Saumur repliée à Tarbes, sont également présents à Aix-en-Provence afin d'entraîner les cavaliers à des compétitions hippiques. En fin d'année, les élèves subissent une épreuve d'équitation pour, à terme, intégrer officiellement l'Escadron de l'Ecole, mais les places sont limitées au nombre de 34, selon l'ordre de classement. Pour chaque élève, un cheval lui est attribué et « *de véritables couples* »³⁰⁶ apparaissent entre le cavalier et sa monture. Les noms de plusieurs chevaux sont évoqués par Jean Lebas : Bagatelle, Fendi'Air II, Laguiche, Hyperbole, Nuit d'Orage, Négro ou bien Odin³⁰⁷.

L'équipement des cavaliers de l'Ecole de Saint-Cyr est propre à l'Escadron. Une photographie³⁰⁸ de propagande de Vichy montre l'uniforme et les armes mis à disposition des élèves. Elle met en scène des cavaliers de Saint-Cyr se préparant à sortir de la caserne pour un entraînement. Là aussi, les tenues sont le résultat de plusieurs combinaisons. En effet, ils sont équipés de vareuse standard d'officier, avec une culotte de cavalier et des bottes de cavalier avec éperon. Ils ont également un casque d'infanterie Adrian de modèle 1926. Au dos des élèves se trouvent des fusils MAS 36 avec cartouchières spécialement faites pour ce fusil. En arrière-plan, à droite, on peut voir un sabre de combat de cavalerie sous la selle du cheval.

305 Du fait de leur uniforme noir.

306 Jean Lebas, *op. cit.* p. 41

307 *Ibid.*

308 Photographie n°7, annexe 11 p. 196.

Leur uniforme est donc un mélange de tenue destinée à l'infanterie et à la cavalerie. Aussi, cette photo montre que les cavaliers de l'Escadron sont entraînés à manoeuvrer à cheval avec un fusil sur leur dos. Le sabre de cavalerie renseigne sur le fait qu'ils sont encore formés à la charge traditionnelle de cavalerie. La présence d'un Escadron à l'Ecole de Saint-Cyr révèle qu'un groupe d'élèves-officiers sont toujours formés à être des cavaliers. Cette institution d'élite de l'Armée de terre constitue une arme privilégiée même au sein de l'Armée d'armistice et accentue l'importance de l'Ecole dans l'institution militaire française. Aussi, l'Escadron permet de confirmer la volonté de préserver les traditions militaires de l'Ecole de Saint-Cyr et de révéler une adaptation de l'armée face aux restrictions allemandes, contrainte d'adopter un entraînement militaire « à l'ancienne ».

On peut voir que les élèves-officiers de l'Ecole de Saint-Cyr sont très bien encadrés et la qualité de leur formation théorique et militaire font de l'E.S.M un centre de formation indispensable pour l'Armée d'armistice, mais également pour les autres écoles militaires, où les savoir-faire sont sollicités pour ses élèves. On observe une dynamique et une cohésion entre les écoles militaires de l'Armée d'armistice.

III – LA COHÉSION DES ÉCOLES

1 – Les stages sportifs à Aix-en-Provence

En raison de la qualité et de la renommée de la formation militaire prodiguée à l'Ecole de Saint-Cyr, de nombreux stages sportifs sont organisés à la caserne Miollis par l'Armée d'armistice afin de perfectionner les unités terrestres dans la pratique du sport. Le 7 février 1941, l'E.M.A envoie une note de 31 pages à destination du commissariat général à l'éducation générale et aux sports dans laquelle il pose les principes généraux d'organisation des stages d'éducation physique à destination des officiers. Dans l'introduction du document, il est mentionné que « *avant tout, il importe de rompre avec le passé et de changer l'état d'esprit* » et de « *former un excellent soldat dans un excellent groupe de combat* » et « *de créer à la caserne une atmosphère de virile allégresse susceptible d'attirer la jeunesse et*

d'aider au recrutement de l'Armée. »³⁰⁹. La note montre donc dès la première page la volonté d'un renouveau militaire par le sport tant mis en valeur par le gouvernement de Vichy.

Dans cet esprit, l'E.M.A met l'accent sur l'instruction et la formation des cadres appelés à diriger les unités de l'Armée d'armistice. Les officiers instructeurs des régiments et des écoles militaires sont également concernés. Pour cela, divers stages sportifs se déroulent dans les centres d'instructions et dans les écoles militaires. Ces stages sont de plusieurs natures. Il y a des stages de formation sportive, qui ont lieu dans des centres civils relevant du commissariat général à l'éducation générale et aux sports à l'intention des officiers et moniteurs-chefs des corps de troupes, des écoles chargées de l'instruction militaire sportive et des moniteurs auxiliaires de compagnies. En deuxième lieu, des stages d'instruction militaire sportive sont organisés à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr d'Aix-en-Provence pour les armes à pied et à l'Ecole de Cavalerie de Saumur repliée à Tarbes pour les armes à cheval, à l'attention des officiers et moniteurs chefs d'instruction militaire sportive à leur sortie de formation. Enfin, des stages d'information sont également planifiés, qui ont lieu dans les écoles militaires précitées à l'intention des officiers d'état-major, des officiers supérieurs, des capitaines et des médecins des corps de troupe, et enfin, des stages à caractère pédagogique se déroulent à l'Ecole de Saint-Cyr et à l'Ecole de Cavalerie à l'usage des officiers instructeurs et des sous-officiers moniteurs³¹⁰. Ces écoles militaires sont choisies en raison de la présence des moyens nécessaires à l'accomplissement de ces stages. Les disciplines prodiguées lors de ces stages à dominante physique sont relatives à des leçons d'éducation physique, aux sports individuels et aux sports collectifs. Des séances d'initiation sportive se déroulent également à l'E.S.M, comprenant des cours techniques, des séances de chants et des entraînements au combat. Ceux-ci sont composés d'exercice de tir et de franchissement d'obstacles militaires, de combat à la baïonnette, de lancement de grenades et d'exercice de corps à corps³¹¹.

Les stages organisés à l'Ecole Spéciale Militaire sont destinés à la formation et au perfectionnement sportif des hauts gradés de l'Armée d'armistice, comprenant même des officiers supérieurs. Il est donc clair que l'établissement offre une qualité de formation efficace à destination des officiers, instructeurs et élèves, et rivalise avec les autres centres d'instructions de la troupe, telles que l'Ecole sportive de Pau et l'Ecole des cadres d'Uriage.

309 Note n°631 relative aux principes généraux de l'organisation de l'éducation physique dans l'Armée, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 7 février 1941, SHD-GR 3P128.

310 *Ibid.*

311 *Ibid.*

2 – Les compétitions sportives entre les écoles militaires

Dans l'esprit de la cohésion des écoles et pour encourager la pratique du sport, l'Armée d'armistice organise diverses compétitions sportives entre les écoles militaires et les régiments. En raison des difficultés liées à cette période, les compétitions sportives sont limitées en 1941 aux disciplines de rugby, de football, de basket-ball et de *cross-country*³¹².

Deux compétitions officielles pour la métropole sont ainsi organisées : les coupes de division et les coupes des écoles. Les premières sont organisées par les commandants de divisions sur leur territoire, constituent les équipes et établissent les règles. Les deuxièmes sont organisées par la 15^e région militaire, en collaboration avec la 17^e région. Elles comportent des épreuves entre l'Ecole d'Artillerie, l'Ecole du Génie et l'Ecole Spéciale Militaire, mais aussi l'Ecole de Cavalerie et la gendarmerie de Villeneuve-sur-Lot³¹³. Les épreuves sont disputées principalement le dimanche, avec fanfares et cérémonies militaires, et sont éliminatoires. Mais pour éviter le manque de motivation dû aux défaites, des matchs amicaux entre les écoles sont prévus. Les arbitres sont choisis parmi les instructeurs des écoles et doivent être officier. Ils ont autorité absolue sur les équipes et sur les capitaines. Quant aux équipes, elles sont constituées, en plus de l'effectif normal, d'un remplaçant, d'un juge, d'un chronométreur et d'un infirmier. Les militaires et les civils ont la possibilité d'assister aux compétitions sportives à des prix réduits, notamment pour les officiers supérieurs³¹⁴.

Les compétitions sportives sont surtout organisées à l'image de l'Armée d'armistice et aux valeurs qu'elle tente de véhiculer dans la troupe. La hiérarchie doit être respectée. En ce sens, des libertés sont accordées dans la pratique des matchs, mais les équipes ne doivent pas « *jeter une note défavorable sur le Sport et sur l'Armée.* »³¹⁵. Les exclamations grossières, les gestes menaçants, les mouvements de mauvaise humeur ou de colère ne sont pas autorisés, qui dénotent un manque de maîtrise de soi. Les officiers qui participent aux matchs sont appelés par leur grade, de même que les arbitres. Le non-respect des règles est considéré comme un manquement à l'honneur militaire et les contrevenants risquent des sanctions disciplinaires. Par ailleurs, il est noté que « *l'Armée doit être un "exemple vivant pour la nation", il importe donc que les équipes militaires se fassent distinguer par leur attitude.* »³¹⁶.

312 Annexe IV relative aux compétitions sportives militaires de la note n°631, *op. cit.*, p. 2.

313 *Ibid.*

314 *Ibid.*, p. 7.

315 *Ibid.*, p. 3.

316 *Ibid.*, p. 4.

Un jeu loyal et une stricte discipline sont exigés, seules les remarques du capitaine de l'équipe sur les règles de match sont autorisées. Les joueurs doivent également être impeccable dans la mesure où les militaires n'ayant pas encouru une punition égale ou supérieure à huit jours de prison ou d'arrêts de rigueur ou trois punitions de consigne ou d'arrêts ne sont pas autorisés à participer. Aussi, il est noté également que « *tout militaire que le chef de corps jugera indigne de représenter son unité* »³¹⁷ est exclu des compétitions. Le déroulement des matchs est entièrement calibré par le commissariat au sport, de l'entrée des équipes sur le terrain par colonnes de un à l'exécution des chants régimentaires en fin de rencontre. L'entrée des équipes sur le terrain, l'engagement d'honneur, les honneurs au drapeau, la mise en place pour le jeu, la mi-temps, la remise du jeu et la fin de partie sont entièrement préparés par les organisateurs³¹⁸.

C'est donc à travers les compétitions sportives entre les unités et les écoles militaires que l'Armée d'armistice tente de faire valoir ses valeurs militaires. Le sport, la discipline, la maîtrise de soi et le respect de la hiérarchie sont montrés lors de ces événements. Les matchs constituent donc un test et une zone d'application de ces valeurs pour les militaires qui doivent être parfaits aux yeux du gouvernement. Les militaires qui ne correspondent pas aux critères de l'Armée sont effacés et mis de côté. Néanmoins, les relations entre les écoles militaires ne se cantonnent pas uniquement aux compétitions.

3 – Les visites de l'Ecole navale et de l'Ecole de l'Air

Dans le cadre du partage et du transfert des savoirs militaires en termes de formation et d'expérience, l'Armée d'armistice organise des rencontres entre les écoles militaires françaises, afin de créer une cohésion entre les élèves. Cette transmission des savoirs militaires se fait à travers des visites des champs de manoeuvres et de présentations de matériels militaires et d'équipements des établissements. C'est dans cette optique que l'Ecole Spéciale Militaire visite les autres centres de formation des cadres de l'armée, l'Ecole de l'Air basée à Salon-de-Provence³¹⁹ ainsi que l'Ecole navale de Toulon³²⁰. Les échanges se font dans

317 *Ibid.*

318 *Ibid.*, pp. 5-6.

319 L'Ecole de l'Air forme les futurs aviateurs de l'Armée de l'air française. Elle est initialement installée à Salon-de-Provence avant la guerre, se déplace sur le site de Mérignac en 1940, puis Collioure en 1941 pour enfin revenir à Salon-de-Provence la même année.

320 L'Ecole navale forme les officiers de la Marine française. Après la défaite, elle quitte sa base de Brest pour se replier au fort Lamalgue à Toulon.

les deux sens, dans la mesure où lorsque l'Ecole de Saint-Cyr réalise une visite dans les deux écoles de cadres, ces dernières font venir leurs élèves à la caserne Miollis d'Aix-en-Provence.

Trois facteurs expliquent ces échanges : premièrement, l'Armée d'armistice encourage ce mouvement afin que la formation et l'expérience des cadres de chaque arme soient complétées par l'une et l'autre. Ensuite, les écoles sont chacune des établissements de formation d'officiers de l'Armée d'armistice, l'Ecole de Saint-Cyr pour l'Armée de terre, l'Ecole de l'Air pour l'Armée de l'air et l'Ecole navale pour la Marine nationale. Enfin, ces trois écoles sont géographiquement proches l'une de l'autre, facilitant le transfert des élèves d'un site à un autre et dans un temps relativement court. Toulon, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence sont toutes dans la même région et distantes de moins de cent kilomètres chacune.

Le seul témoignage proprement dit de la visite des Saint-Cyriens à l'Ecole navale et à l'Ecole de l'Air est le mémorial de la promotion *Maréchal Pétain*. Il est certain que les relations entre ces trois écoles sont très vives, dans la mesure où l'Ecole navale rend une visite à Saint-Cyr le 22 mai 1942 suite à leur venue du 13 mai 1942³²¹. Quant aux élèves de l'Ecole de l'Air, ils viennent à Saint-Cyr le 22 mai 1942 et les élèves-officiers de l'E.S.M leur rendent leur visite le 22 juillet 1942³²². Le déroulement de la venue des élèves des deux établissements est décrit par Jean Lebas : accueil et prise d'armes dans la cour *Wagram*, passage en revue des élèves des trois écoles par le général Préaud après la réception par ce dernier du colonel Xavier de Sevin, commandant de l'Ecole de l'Air et du contre-amiral Marcel Jarry, commandant de la division des écoles de la Marine. Les officiers et cadres de Saint-Cyr sont également présentés par le général Préaud et diverses démonstrations des équipements de l'Ecole ainsi que les champs de mines et les fortifications de campagne sont présentés aux élèves de l'Ecole de l'Air et de l'Ecole navale. Aussi, les élèves de cette dernière sont invités à participer à une démonstration hippique proposée par les Saint-Cyriens. Ceux-ci, lors de leur visite à l'Ecole de l'Air, ont droit à un baptême de l'air et une présentation du matériel de l'Armée de l'air³²³ afin de diversifier et de compléter leur formation militaire.

Il est donc clair que des relations entre les différents centres de formation des cadres de l'Armée d'armistice existent afin d'établir une cohésion entre les établissements militaires et de partager les savoir-faire, dans un grand respect des traditions militaires de chaque école.

321 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 58

322 *Ibid.*, p. 61.

323 *Ibid.*

CONCLUSION

Pour conclure cette deuxième partie, on peut constater que l'idée générale du gouvernement de Vichy de faire de l'Ecole Spéciale Militaire une Ecole nouvelle dans le cadre de « l'Armée nouvelle », est à nuancer. L'Ecole de Saint-Cyr d'Aix-en-Provence présente une situation paradoxale. En effet, les traditions militaires des Saint-Cyriens sont préservées dans la mesure du possible, en particulier les cérémonies du baptême et de triomphe, la cérémonie de présentation du drapeau, mais également l'emploi du temps et les rituels qui sont chers aux élèves, tel que le bahutage. Il est clair que les méthodes des formations théoriques et militaires établies avant-guerre ne sont pas changées par le gouvernement de Vichy. Mais ce dernier tente d'adapter les traditions de l'Ecole à ses propres projets politiques et militaires et la nature même des formations pratiquées se différencie de celles prodiguées sous la Troisième République. Ce paradoxe est le résultat d'une volonté du gouvernement, dans laquelle les Ecoles doivent « *maintenir la tradition, tel était le but qu'allaient se donner les deux Ecoles, mais en la rénovant, pour former des chefs aptes à remplir, outre leur rôle militaire proprement dit, le rôle national et social dévolu à l'Armée nouvelle, c'est-à-dire servir, un jour, de guides et d'exemple au pays.* »³²⁴. Le gouvernement du maréchal apporte ainsi directement sa pierre à l'édifice d'une nouvelle formation des cadres de l'Armée d'armistice, qui se révèle par la pratique du sport, très importante pour Vichy, à travers l'organisation de compétitions sportives et de stages pour les autres unités à Aix-en-Provence, tout en encourageant le transfert et le partage des savoir-faire militaires. Pour réaliser toutes ces nouvelles formations, l'Armée d'armistice dote les écoles de très bons équipements et matériels militaires, en fonction des stocks disponibles, dont certains datent de la Première Guerre mondiale et de la fin du XIX^e siècle. Les Saint-Cyriens s'adaptent néanmoins à ce nouveau modèle hybride tout en s'accommodant de la vie provençale.

A travers la formation et la vie militaire au sein de l'établissement, on peut voir que l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr est imprégnée de l'idéologie véhiculée par Vichy et constitue donc une Ecole nouvelle sans pour autant être entièrement l'être. Cette idéologie est présente dans la vie de l'Ecole, mais également dans l'existence même de l'établissement, qui a également une dimension politique. Cette influence politique est l'objet de la troisième et dernière grande partie.

324 Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *op. cit.*, p. 6.

TROISIÈME PARTIE

**L'ÉCOLE DE SAINT-CYR, UNE DIMENSION POLITIQUE DANS
LA FRANCE DE VICHY**

« Oui, il faut transformer le régime, en éliminer la démagogie, le verbalisme, l'esprit de complaisance et de facilité, de mensonges et de chimères ; il faut y restaurer l'amour du vrai, le goût de l'action, le sens de l'effort, le culte de l'héroïsme et du sacrifice. »³²⁵

Lettre du maréchal Pétain au député de Lille Henri Becquart, 7 août 1940.

INTRODUCTION

La Révolution nationale instituée par le maréchal Pétain a, on le voit, une dimension militaire. Mais le coeur même de cette révolution est une refonte totale de la société française, qui prend une importante dimension politique. Ce phénomène apparaît lorsque le gouvernement du maréchal Pétain, durablement installé à Vichy, instaure sa politique nouvelle de renouveau national à travers sa devise *Travail Famille Patrie*. L'École de Saint-Cyr s'insère dans ce fil conducteur et devient donc l'un des outils de cette Révolution nationale. Cette volonté de renouveau n'épargne donc aucun secteur de la société française³²⁶.

Les ouvrages de Claude d'Abzac-Epezy sur l'Armée de l'air de Vichy³²⁷ et de Robert O. Paxton sur l'Armée de Vichy sont les seules études complètes et innovantes sur l'impact des idées politiques de Vichy sur l'armée française. L'Armée de terre et de l'air sont les premières à être concerné par le projet politique du gouvernement, dans la mesure où ces deux corps ont été touchés de plein fouet par la guerre de 1940. Pour mettre au point une véritable mise au pas de la société française, les méthodes de propagande du gouvernement se diversifient en

³²⁵ Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 2012, p. 719.

³²⁶ Claude d'Abzac-Epezy, *L'armée de l'air de Vichy 1940-1944, op. cit.*, p. 131.

³²⁷ Les études de Robert O. Paxton et de Claude d'Abzac-Epezy montrent que les restrictions allemandes permettent au gouvernement de Vichy de réformer en profondeur l'armée française, mais aussi de faire du corps des officiers une institution d'élite.

fonction de l'évolution politique de la France dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne : création d'un Office français d'information (O.F.I) le 20 décembre 1940 ayant pour but de « *recueillir en France, dans les colonies et à l'étranger, les éléments divers d'information* »³²⁸ sous l'autorité du secrétaire d'Etat chargé de l'Information³²⁹, conservation d'un ministère spécial de l'Information installé à Paris³³⁰, organisation de tournées d'inspections et de voyages à travers les villes de la zone libre par les autorités françaises, parades militaires et défilés de l'Armée d'armistice dans les communes les plus reculées.

Au-delà de leur mission de formation militaire, les écoles militaires françaises et plus précisément l'Ecole de Saint-Cyr ont-elles un objectif à dimension politique ? L'Ecole est-elle vitale pour la révolution politique et sociale de Vichy ? L'existence même de l'Ecole militaire de Saint-Cyr est pérennisée par le régime dès lors qu'une implication politique des élèves et des cadres est entreprise, pour un gouvernement qu'ils estiment légitime. Mais la neutralité affichée par Vichy au regard du conflit mondial pèse de plus en plus sur l'Ecole militaire, dans la mesure où celle-ci est menacée dès 1941. Cette politique de neutralité se conclut par un échec total en novembre 1942 par la perte de la souveraineté et de la légitimité de la France de Vichy, qui a un impact direct sur l'Ecole de Saint-Cyr.

328 *Le Figaro*, 21 décembre 1940.

329 *Ibid.*

330 Ce ministère est créé en 1938 sous le gouvernement de Léon Blum. Sous Vichy, il est dirigé par le président du Conseil Pierre Laval et Paul Baudouin notamment.

L'IMPLICATION POLITIQUE

I – UNE FIDÉLITÉ SANS FAILLE

1 – Les Saint-Cyriens, vichystes ou pétainistes ?

Dès sa prise de pouvoir dans les circonstances qui sont bien connues dans l'historiographie générale, le maréchal acquiert une immense réputation dans la population et notamment au sein de l'armée et le corps des officiers. Pourquoi les Saint-Cyriens, au même titre que l'ensemble de la société française, accordent tant de crédits au maréchal ?

Tout d'abord, les Saint-Cyriens trouvent une certaine proximité avec le maréchal Pétain. Né en 1856 dans une famille modeste de milieu rural et de tradition catholique, il s'engage dans l'armée essentiellement pour sa haine des Prussiens, vainqueurs de la guerre de 1870. C'est à ce titre, il est issu de la promotion 1876-1878 *de Plevna*³³¹ de l'Ecole de Saint-Cyr, entré 402^e sur 412, sorti 229^e sur 386. Bien que sa famille ne soit pas de tradition militaire, le maréchal Pétain vient néanmoins du même milieu que les élèves-officiers au titre de Saint-Cyrien et a reçu la même formation militaire et les mêmes traditions.

Ensuite parce qu'il incarne les valeurs propres à l'armée. Philippe Pétain est l'image même du « militaire parfait » de par sa prestance et son capital symbolique. Il se distingue pendant la Première Guerre mondiale et est surnommé le « vainqueur de Verdun ». Discret, mais ferme, il réprime les mutineries de 1917 et améliore les conditions de vie des poilus en mettant fin à la doctrine d'offensive à outrance. Il sort de la guerre avec le grade de maréchal de France et est élu membre de l'Académie française en 1929. Sur le plan politique, il est adulé à droite, pour ses idées conservatrices et son appartenance au catholicisme, comme à gauche, pour avoir assoupli la souffrance des soldats de la Grande guerre et son apolitisme officiel durant l'entre-deux-guerres³³². Au-delà de sa carrière militaire, il entame une vie politique non négligeable en tant que ministre de la Guerre en 1934 dans le cabinet de

331 Du nom de la bataille de Plevna entre les Roumains et les Ottomans en Bulgarie en décembre 1877, lors de la guerre russo-turque de 1877-1878. Ce siège est contemporain de la promotion de Philippe Pétain mais sans lien direct avec l'E.S.M. Par ailleurs, Charles de Foucauld fait également partie de cette promotion.

332 Henry Rousso, *op. cit.*, p. 28.

tendance radicale de Doumergue, ministre d'Etat en 1935 sous le gouvernement Buisson et enfin ambassadeur de France à Madrid de mars 1939 à mai 1940, date de son entrée au gouvernement Reynaud. Parallèlement à sa carrière politique, il est l'instigateur de la doctrine militaire adoptée par l'armée française en 1940 doctrine contestée par de Gaulle, qui préconise l'utilisation accrue des blindés. En somme, Philippe Pétain est un homme charismatique, apolitique, accumulant les succès militaires et politiques, jouissant d'une grande réputation en plus de sa haine viscérale des Allemands et est donc le seul, pour les Saint-Cyriens et plus largement la société française, capable de redresser la France après la défaite³³³.

A la tête de l'Etat pendant quatre ans, menant une politique ambiguë tout au long de la guerre, le maréchal Pétain suscite des débats et des controverses chez les historiens du régime de Vichy. L'historiographie française fait une distinction entre les définitions liées à la période de Vichy : le « maréchalisme » signifie adhérer à la figure de Pétain et le « pétainisme » à l'adhésion à la politique de Vichy³³⁴. Mais selon Henry Rousso, le « pétainisme » et le « vichysme » sont les notions respectivement les mieux adaptées à la définition des réalités de l'époque. Le pétainisme (maréchalisme) est majoritaire en France surtout en zone sud, dont les Saint-Cyriens, en raison de la symbolisation de Pétain en tant qu'homme de la situation tandis que l'adhésion au vichysme (pétainisme) se dégrade au fur et à mesure de la discréditation du régime à partir de 1942³³⁵.

L'hostilité envers l'occupation et l'Allemagne touche même le coeur du régime et est très largement répandue au sein de la population. L'Armée d'armistice est très majoritairement maréchaliste, encouragé par les officiers notamment le colonel de La Rocque « *Si je vous dis d'être tous derrière le Maréchal, je ne vous demande pas d'être derrière le gouvernement* »³³⁶. Il en va de même pour les écoles militaires, qui sont généralement hostiles à la politique de collaboration avec les Allemands, mais tout en acceptant l'autorité de Pétain comme chef de l'Etat. L'antigermanisme est très important à l'Ecole de Saint-Cyr, et c'est pour cela que les élèves restent fidèles au maréchal. Ils croient qu'il reprendra le combat contre les Allemands le moment voulu. Ainsi, selon Henri Michel, « *c'est en demeurant pétainiste qu'ils reprendront le combat contre l'occupant* »³³⁷. Les Saint-Cyriens prêtent donc serment à Philippe Pétain comme tous les militaires et les fonctionnaires par l'acte constitutionnel n°8

333 *Ibid.*

334 *Ibid.*, p. 109

335 *Ibid.*

336 *Ibid.*

337 Henri Michel, *Pétain et le régime de Vichy*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1978, p. 102.

du 14 août 1941 : « *Je jure fidélité à la personne du chef de l'Etat, promettant de lui obéir en tout ce qu'il me commandera pour le bien du service et le succès des armes françaises.* »³³⁸.

Trois facteurs expliquent cette fidélité : la discipline militaire à l'ordre établi et légal, l'occupation de la France n'est pas totale, Pétain représente l'esprit de la revanche malgré l'armistice et l'établissement d'un régime traditionnel conforte l'armée dans sa fidélité au chef de l'Etat³³⁹. Les Saint-Cyriens sont donc avant tout attachés aux traditions d'obéissance et de fidélité militaire depuis le 19^e siècle. Ainsi, le choix du nom *Maréchal Pétain* pour la promotion 1940-1942 va en ce sens. Adhérer à Pétain ne signifie donc pas adhérer au régime, qui est en faveur de la collaboration avec l'Allemagne. Pour Henry Rousso, il n'y a pas de similitudes entre les pétainistes, les vichystes et les collaborateurs mais une accommodation et un certain laxisme, et un attentisme virulent est très répandue dans la société française³⁴⁰. La position des Saint-Cyriens est donc très difficile à cerner, mais cette position est de plus en plus précise après 1942. La définition des vichysto-résistants d'Olivier Wieviorka ouvre peut-être une autre analyse de la position des Saint-Cyriens vis-à-vis du régime : « *tout en défendant tout ou une partie de l'oeuvre du maréchal, ils conduisaient leurs actions hors de l'Etat français, voir contre lui* »³⁴¹. Pour l'historien, les vichysto-résistants sont à la fois vichyste et résistant, qui sont donc très difficiles à positionner³⁴².

Mais les valeurs de fidélité à Vichy suivie par l'Ecole de Saint-Cyr sont davantage celles du général Maxime Weygand et de l'amiral François Darlan. Weygand véhicule ainsi des propos envers la gauche « antimilitariste » d'Edouard Daladier dans ses mémoires : « *Nous ne pouvons pas nous comprendre. Saint-Cyr et l'Armée et le café du commerce et la Loge ne sont pas la même Ecole.* »³⁴³. D'autres officiers, notamment l'instructeur de Tarlé à Saint-Cyr, écrit en 1943 : « *J'espère que nos jeunes élèves conservent leur calme en présence des évènements. [...] Pour nous, le problème est simple, nous devons rester de ce côté et du côté de l'autorité en cas de danger. [...] Je sais que cette morale n'est pas une morale de jeunes imprégnés d'esprit d'indépendance, [...] mais ils verront bientôt que nous avons raison.* »³⁴⁴. L'Ecole de Saint-Cyr est donc imprégnée par la conception de la fidélité véhiculée par les chefs militaires de l'Armée d'armistice, dont elle dépend directement.

338 André Corvisier, André Martel (dir.), *op. cit.*, p. 21.

339 *Ibid.*

340 Henry Rousso, *op. cit.*, p. 109.

341 Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance (1940-1945)*, Paris, Perrin, 2013, p. 94.

342 *Ibid.*

343 Passages cités dans collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 75.

344 *Ibid.*

Néanmoins, malgré cette fidélité au régime de Vichy, la question de leur existence même se pose dans les rangs Saint-Cyriens. Servir dans une armée vaincue ne présage aucun avenir, si ce n'est que de reprendre le combat avec l'Allemagne. Cette question se révèle par le nombre de candidats au concours d'admission, qui est de plus de 4 000 en 1940 mais seulement 2 000 pour les concours de 1941 et 1942. Bien que ces chiffres soient en baisse, le nombre de candidats est non-négligeable pour une Ecole militaire formant des cadres pour une « armée de transition »³⁴⁵.

En outre, les Saint-Cyriens ont une certaine perception des alliés et des ennemis dans ce contexte troublé, qui les confortent dans l'idée de rester fidèle au maréchal. On l'a vu, la haine de l'Allemagne est très présente à l'Ecole de Saint-Cyr³⁴⁶. Les avis sur la Grande-Bretagne sont très variés, les Britanniques sont à la fois haïs et admirés par les Saint-Cyriens. Ils sont détestés en raison de l'attaque de Mers el-Kébir et des colonies françaises³⁴⁷ mais suscitent un grand respect face à la résistance acharnée contre Hitler. La perception de l'Union soviétique est la même : l'anticommunisme est très présent à Saint-Cyr, mais une certaine admiration apparaît après les victoires soviétiques face aux Allemands. Quant aux Etats-Unis, bien que les liens entre Vichy et ce pays soient importants³⁴⁸, ce dernier est perçu comme étant « *une caricature du capitalisme matérialiste. [...] mais son implication croissante suscite des espoirs, son combat pour la liberté contre les totalitarismes emporte l'adhésion, le gigantisme de son effort est pris en compte.* »³⁴⁹.

En somme, la perception des Saint-Cyriens sur les autres pays touchés par la guerre n'est pas simple. Selon les élèves-officiers, les actions des pays mentionnées sont très paradoxales et le régime de Vichy est donc perçu comme étant le plus cohérent et le plus raisonnable.

Plus largement, les officiers sont poussés à prendre parti politiquement pour le maréchal Pétain, comme en témoignent ses déclarations dans la revue *La France militaire* du 11 juillet 1942 : « *si leur mission consiste avant tout à assumer le commandement et la discipline, comme à maintenir élevés le moral et la tenue de l'armée nouvelle, ils ont aussi un*

345 *Ibid.*, p. 71.

346 A la dissolution de l'Ecole en 1942, certain Saint-Cyriens se battent néanmoins dans les rangs de l'armée allemande en Russie, comme Michel du Verdier Genouillac, de la promotion *Charles de Foucauld*. Pour les différents parcours des élèves après la dissolution de l'Ecole, voir *infra*, pp. 144-147.

347 Avec l'aide des gaullistes, les Britanniques attaquent les colonies françaises restées fidèles au gouvernement de Vichy : l'Afrique-Occidentale française en septembre 1940, le mandat de Syrie en juin-juillet 1941 et la colonie de Madagascar en mai-novembre 1942.

348 Les Etats-Unis installent une ambassade à Vichy dès 1940 et sont représentés par l'amiral William Leahy de 1940 à 1942.

349 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 74.

rôle social à remplir en participant à l'oeuvre du redressement national, une oeuvre à laquelle peuvent puissamment contribuer par leur action »³⁵⁰. Pour prouver leur fidélité au pouvoir, tous les officiers doivent signer une déclaration sur l'honneur au maréchal justifiant qu'ils ne font pas partie des sociétés secrètes, combattues par le gouvernement de Vichy dès 1940³⁵¹. Pour le maréchal, les sociétés secrètes sont notamment responsables de la défaite et sont contre les valeurs de l'armée. Une vague de purges s'ensuit dans l'Armée d'armistice, et une dizaine de généraux sont mis à la retraite, ainsi que 135 officiers et 24 sous-officiers³⁵². Ces déclarations sont envoyées à l'E.M.A et classées dans les dossiers militaires de chacun³⁵³. Entre autres, le commandant des Ecoles d'Aix-en-Provence, le général Préaud, « *déclare sous la foi du serment, n'avoir jamais appartenu, à quelque titre que ce soit, à l'une des sociétés suivantes : Grand Orient de France, Grande Loge de France, Grande Loge Nationale Indépendante, Ordre Mixte Internationale du Droit Humain, Société Théosophique, Grand Prieuré des Gaules, à l'une quelconques des filiales desdites sociétés, ou à toute autre Société visée par la Loi du 13 août 1940 et m'engage sur l'honneur à ne jamais faire partie, au cas où elles viendraient à se reconstituer directement ou non.* »³⁵⁴. Cette déclaration est faite à Aix-en-Provence, le 22 août 1941 après que le général Huntziger, secrétaire d'Etat à la Guerre, lui demande « *de nouvelles déclarations concernant les sociétés secrètes* » prescrites par le maréchal Pétain³⁵⁵. Le général Préaud, en tant que commandant de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, obéit aux ordres donnés par le maréchal et agit également en son nom.

2 – Une implication ambiguë : le procès de Riom

L'évènement le plus concret de la participation du général Préaud et de ce qu'il représente, l'Ecole de Saint-Cyr, à la politique du maréchal est sa déposition lors du procès de Riom le 26 mars 1942. Ce procès de la république se déroule du 19 février au 14 avril 1942³⁵⁶ à Riom, commune proche de Clermont-Ferrand, et vise à condamner les dirigeants de la

350 Ce passage de la revue est cité dans Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 180.

351 Les sociétés secrètes sont dissoutes le 13 août 1940.

352 Dans Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français français 1940-1944*, op. cit., p. 199, il est mentionné que la publication de la liste des dignitaires franc-maçons dans le *Journal officiel* et la purge des officiers et sous-officiers de l'Armée d'armistice révèlent que la franc-maçonnerie ne touche pas ou très peu les militaires. Seul 3% des chefs sont des militaires en 1941.

353 *Ibid.*, p. 198.

354 Déclaration du général Préaud au général Huntziger et adressée au maréchal Pétain, Aix-en-Provence, 22 août 1941, signé Préaud, SHD-GR 13YD1154.

355 Note de service n°15435/1/CAB du général d'Armée Huntziger au général de brigade Préaud, Cabinet du Ministre, Vichy, 19 août 1941, SHD-GR 13YD1154.

356 Face à la tournure que prend le procès en défaveur du maréchal, le gouvernement de Vichy interrompt le procès le 14 avril 1942 à la demande d'Hitler, sans qu'il y ait de jugement final.

Troisième République et leur politique, notamment du Front populaire, considérés comme responsables de la défaite de 1940³⁵⁷. Les trois principaux accusés sont Léon Blum³⁵⁸, Edouard Daladier³⁵⁹ et le général Maurice Gamelin³⁶⁰. Ce procès est la volonté d'Hitler et est diligenté par Berlin. Il « *permettra de voir jusqu'à quel point la France est prête à collaborer avec le Reich dans la nouvelle Europe.* »³⁶¹. A partir du 17 mars, des officiers de l'Armée d'armistice sont convoqués à la Cour Suprême de justice de Riom pour témoigner de l'insuffisance de l'armée française, dans tous les domaines, face aux forces allemandes. Onze audiences et 25 dépositions sont nécessaires pour le plaidoyer de Vichy, entrecoupées par des entrevues entre les accusés et leurs avocats³⁶². Cet événement est largement couvert par la presse française et de nombreux journalistes sont autorisés à assister aux plaidoyers et aux débats³⁶³. La déposition du général Préaud n'est pas totalement relayée dans la presse officielle. Néanmoins, il est possible de reconstituer une partie de la déposition qui intéresse le gouvernement de Vichy et qui va dans le sens des objectifs du procès de Riom à partir des nombreux articles de presse autorisés à être publiés.

Convoqué à Riom le jeudi 26 mars 1942 à 13 heures 35³⁶⁴ pour la vingtième audience des témoins³⁶⁵, le général Préaud est le premier³⁶⁶ à faire sa déposition devant les juges car, pendant la guerre, il est affecté au 3^e bureau de l'E.M.A, et a la charge de l'instruction générale des troupes. En tenue, saluant la Cour, il est interrogé sur l'organisation générale de l'instruction et l'aménagement des moyens propres à favoriser l'entraînement des cadres et des hommes de troupe avant et pendant la guerre. Après avoir analysé brièvement le système d'instruction, le général Préaud fait état du fonctionnement des écoles militaires. Il prend la défense de celles-ci en s'exprimant sur le fait que les écoles de perfectionnement ont rendu «

357 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 202 ; *Paris-soir*, 21 février 1942.

358 Chef du Front populaire, Léon Blum est président du Conseil des ministres de juin 1936 à juin 1937, puis de mars à avril 1938. Il est notamment accusé par le gouvernement de Vichy d'avoir réduit le budget de l'armée et négligé la menace militaire allemande au cours de ses mandats.

359 Edouard Daladier est président du Conseil des ministres d'avril 1938 à mars 1940. C'est sous sa mandature que la France entre en guerre contre l'Allemagne.

360 Maurice Gamelin est le commandant en chef des armées françaises lors de l'invasion allemande de mai-juin 1940.

361 *Le Matin*, 6 mars 1942.

362 Pierre Mazé, Roger Génébrier, *Les grandes journées du procès de Riom*, Paris, La Jeune Parque, 1945, p. 16 ; *Le Petit Journal*, 27 mars 1942.

363 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 202-203.

364 *La Croix*, 27 mars 1942.

365 *Le Figaro*, 28 mars 1942.

366 Les autres témoins du 26 mars sont le lieutenant-colonel d'aviation Verdurand, le général Conquet et le général Leyer.

des service appréciables »³⁶⁷ qui ont permis aux cadres d'être proche de la troupe et de s'adapter aux doctrines militaires³⁶⁸. Mais le général poursuit son propos en dénonçant le manque de crédits et de moyens pour l'instruction des troupes, notamment pour la formation des officiers de réserve³⁶⁹. Il estime que les camps d'entraînement n'étaient pas suffisants et dénonce l'absence d'un grand camp de manoeuvre « *dont une intervention parlementaire aurait empêché l'aménagement.* »³⁷⁰. Il affirme également que le manque de munitions affectait les stocks prévus pour la conduite de la guerre. Tout en défendant l'armée, ses efforts et sa modernisation sous l'impulsion du général Gamelin³⁷¹, le général Préaud insiste sur les « *servitudes imposées par notre politique militaire basée sur la défensive.* »³⁷² et l'inaction du ministère de la Défense « *dont le secrétariat paralysait parfois le Commandement, et dans l'apathie générale du pays.* »³⁷³. Les causes des événements militaires sont dues à « *une politique exclusivement défensive et dans le moral du pays atteint par la démagogie* », selon les mots employés par les envoyés spéciaux de *Paris-soir* et de *l'Ouest-Eclair* dans leurs articles³⁷⁴. Le général Préaud conclut sa déclaration en défendant l'amélioration de l'instruction pendant la guerre par rapport aux années 1930 et à la période de l'ouverture des hostilités³⁷⁵. Pour lui, « *tous les officiers d'active se sont efforcés d'obtenir le maximum de résultats sans se laisser jamais décourager.* »³⁷⁶. Il termine sur le fait que « *les événements ont démontré notre retard. Il est dû à la mentalité fâcheuse du pays, affaiblie par une trompeuse idéologie.* »³⁷⁷. Ensuite, les questions du président de la Cour Pierre Caous concernant le moral général de l'armée ne heurtent pas le général. Il en profite pour exalter le solide moral du 1^{er} groupe de reconnaissance divisionnaire qu'il a commandé pendant la guerre³⁷⁸ mais précise que, le moral, bon à la mobilisation, a décliné ensuite³⁷⁹ et « *les soldats, sans manifester de mauvais esprit, étaient plus résignés qu'enthousiastes.* »³⁸⁰.

Après sa déposition, c'est au tour des accusés de prendre la parole et de réagir aux propos du général. Tout d'abord, Edouard Daladier signale au général Préaud que, pour la question de l'insuffisance du matériel militaire, il a régulièrement insisté au ministère de la

367 *La Croix*, 27 mars 1942.

368 *Le Figaro*, 28 mars 1942.

369 *Paris-soir*, 27 mars 1942.

370 *Le Figaro*, 28 mars 1942.

371 *Paris-soir*, 27 mars 1942.

372 *La Croix*, 27 mars 1942.

373 *Ibid.*

374 *Paris-soir*, 27 mars 1942 ; *L'Ouest-Eclair*, 27 mars 1942.

375 *Le Temps*, 28-29 mars 1942 ; *L'Ouest-Eclair*, 27 mars 1942.

376 *Ibid.*, 28-29 mars 1942.

377 *Le Figaro*, 28 mars 1942 ; *Le Petit Journal*, 27 mars 1942.

378 *La Croix*, 27 mars 1942.

379 *L'Ouest-Eclair*, 27 mars 1942.

380 *L'Echo d'Alger*, 27 mars 1942.

Défense pour que les équipements nécessaires soient effectivement commandés. Ensuite, Léon Blum dénonce le fait que le général Préaud n'a pas tenu compte des enseignements tirés de la campagne de Pologne³⁸¹, alors qu'un document émanant du 2^e bureau de l'E.M.A traitait de ce sujet. Il demande en outre au général si cette note a été étudiée par le 3^e bureau dont il faisait partie. Le général Préaud répond qu'il n'en a aucun souvenir³⁸². Le général Gamelin qui fait partie des accusés³⁸³, rétorque à Léon Blum que ce document n'a jamais existé et que seule une petite étude du 3^e bureau a été réalisée³⁸⁴. Le général Préaud répond alors que ces considérations ont bien été pris en compte, mais que le moral de l'armée s'est affaissée, en raison de la « *monotonie* » et de « *l'oisiveté* »³⁸⁵. Aussi, Edouard Daladier et le témoin ont un souvenir différent sur l'entraînement et la composition de la division cuirassée dans laquelle il a servi pendant la guerre³⁸⁶. On le voit, le général Préaud tente à tout prix de défendre l'armée tout en dénonçant la politique générale du gouvernement de la Troisième République. Pour lui, l'insuffisance de l'entraînement et la défaite sont dues à un manque de moyens et de volonté politique.

Cette déposition et cette participation politique du commandant de l'Ecole Spéciale Militaire sont à prendre avec précaution et sont à nuancer. A travers les auditions des officiers, l'Armée d'armistice est utilisée à des fins politiques afin d'appuyer la justification de l'établissement de ce procès. Le procès de Riom est donc un élément politique de la part du gouvernement de Vichy pour défendre l'armée française de ses critiques³⁸⁷. Aussi, les journalistes autorisés à écrire des papiers sur le procès travaillent généralement pour les journaux favorables à Vichy et leur compte rendu dans la presse est à nuancer. Les dépositions complètes des officiers, dont celle du général Préaud, ne sont donc pas relayées dans la presse³⁸⁸. Les témoignages à charge constituent donc le plaidoyer du régime de Vichy. Les argumentations et la censure ont été planifiés avant l'ouverture du procès. Les « *consignes générales d'orientation et de censure concernant la présentation dans la presse des audiences*

381 *La Croix*, 27 mars 1942.

382 *Le Temps*, 28-29 mars 1942 ; *L'Echo d'Alger*, 27 mars 1942.

383 *La Croix*, 27 mars 1942.

384 *Le Temps*, 28-29 mars 1942.

385 *Le Petit Journal*, 27 mars 1942.

386 *Le Temps*, 28-29 mars 1942.

387 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 202.

388 Sa déposition complète se trouve aux Archives nationales, mais est totalement absente des ouvrages de Pierre Mazé et Roger Génébrier, de James de Coquet et de Henri Michel, ouvrages de référence traitant du procès de Riom.

du procès de Riom » sont envoyés la veille aux principaux journaux couvrant l'évènement par le secrétaire général à l'Information Paul Marion³⁸⁹.

La participation du commandant de l'Ecole de Saint-Cyr à la politique de Vichy visant à condamner la Troisième République et établir un nouvel Etat français est à relever, mais est à prendre avec précaution. Elle présente une situation ambiguë, dans la mesure où le choix des officiers à témoigner n'est pas décidé au hasard et que leurs dépositions sont censurées par ce même Etat français. Néanmoins, les officiers concernés sont des militaires parfaitement intégrés dans les hautes instances de l'Armée d'armistice et dans les institutions du gouvernement du maréchal, ce qui fait que le général Préaud et l'Ecole Spéciale Militaire sont bel et bien dans le sillage de Vichy.

3 – Dans le sillage de Vichy

L'autre phénomène permettant de voir que le gouvernement du maréchal prend une place prépondérante dans la vie des Saint-Cyriens est le nom des promotions qu'ils constituent et leur mutation au sein de l'Armée d'armistice à l'issue de leur formation initiale.

La première promotion de l'Ecole d'Aix-en-Provence porte le nom du chef de l'Etat. Il est proposé lors de leur baptême de promotion en août 1941 parmi d'autres par les officiers de l'Ecole. Le nom de *Maréchal Pétain* est accepté par la majorité des élèves et ces derniers se sont accommodés de cette décision. En effet, le nom du chef de l'Etat est utilisé dans chaque commune et région de France et son empire. Avenue Pétain et place du Maréchal Pétain sont très communes dans les villes de France afin de lui rendre hommage³⁹⁰. Le chef de l'Etat accepte donc l'honneur qui lui est fait de parrainer la première promotion de l'Ecole Spéciale Militaire et fait parvenir à l'Ecole, par l'intermédiaire du général Huntziger par télégramme, ses remerciements pour « *leur aimable choix et son cordial salut* »³⁹¹. Ce choix est exceptionnel dans la mesure où les parrainages excluent les personnes politiques ou militaires encore vivantes, exceptée la promotion *Marchand* de 1898-1900³⁹².

Les noms des deux autres promotions constituées à Aix-en-Provence ne montrent pas que leurs choix sont faits selon la volonté du gouvernement. Néanmoins, la deuxième promotion porte le nom de Charles de Foucauld³⁹³, et un rapprochement peut être fait dans la

389 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 202.

390 Jean Lebas, op. cit., p. 1.

391 Bulletin n°45, O.F.I, Vichy, 23 juillet 1941 ; *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

392 Pierre Montagnon, op. cit., p. 87.

393 Né en 1856, Charles de Foucauld n'a rien d'un militaire, il est obèse, non sportif et indiscipliné, mais est influencé par son grand-père qui était colonel sous Napoléon. Il opte pour la cavalerie à l'issue de sa

mesure où il a fait partie de la même promotion que le chef de l'Etat. Mais c'est avant tout pour son sens de l'honneur et son dévouement au service de la France qui ont conforté les Saint-Cyriens dans l'adoption du nom de cet ancien. Pour les élèves, quatre mots résument la vie de Charles de Foucauld : silence, foi, espérance et amour³⁹⁴.

Les élèves de l'Ecole de Saint-Cyr, une fois formés, suivent des chemins différents mais restent cependant sous l'oeil de Vichy. Seul les élèves de la promotion *Maréchal Pétain* ont terminé leur formation initiale de deux ans à l'Ecole Spéciale Militaire. Chaque élève est affecté dans une unité de l'Armée d'armistice. Sur 300 élèves en début de cursus, seul 167 sortent diplômés de Saint-Cyr en juillet 1942 en raison des aléas de la guerre et des démissions. 34 élèves ont déjà choisi leur affectation grâce à leur classement lors du concours d'admission. Les 133 Saint-Cyriens restants sont donc affectés en fonction des postes disponibles. 82 élèves sont dans l'Armée métropolitaine et 51 dans l'infanterie coloniale³⁹⁵. Les lieux d'affectation concernent uniquement les régions et les colonies restées fidèles à Vichy³⁹⁶. Ainsi, les mutations les plus prisées sont essentiellement l'Afrique du Nord et l'Afrique-Occidentale française (AOF), dont la plupart des territoires sont dirigés par des gouverneurs ayant prêté serment au maréchal³⁹⁷.

Les Saint-Cyriens et les officiers de l'Ecole, dont leur commandant, sont bel et bien dans une collaboration politique avec le régime, mesurée, dosée, selon les degrés d'implication, volontaire ou non. Cette collaboration fait de l'Ecole de Saint-Cyr l'épicentre de la fidélité au chef de l'Etat affichée par l'Armée d'armistice, qui attire en ce sens l'attention du maréchal.

formation à Saint-Cyr. Il devient religieux chez les trappistes et part pour la Syrie et la Palestine puis l'Afrique du Nord. Ayant quitté la Trape, Charles de Foucauld est ordonné prêtre en 1901 et s'intéresse aux cultures étrangères, notamment la culture Touareg dans laquelle il vit pendant plus de douze ans. C'est lors de ce voyage qu'il écrit le premier dictionnaire français-touareg du monde. Il tente de fonder une congrégation au Sahara mais sans succès. Il est assassiné le 1^{er} décembre 1916 par des senoussites à Tammaraset dans le sud de l'Algérie française. Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 104.

394 Anonyme, *Bulletin de la promotion Charles de Foucauld (1941-1943)*, Imprimerie des Croix Provençales, Aix-en-Provence, 1944, p. 11.

395 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 67.

396 En juillet 1942, l'Afrique-Equatoriale française, le Cameroun français, la Syrie, le Liban, Madagascar et ses dépendances, l'Indochine et les territoires du Pacifique, ainsi que les comptoirs d'Inde et de Chine ne sont plus contrôlés par le gouvernement de Vichy.

397 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 68.

II – L'ATTENTION DU MARÉCHAL : SON VOYAGE À AIX-EN-PROVENCE

1 – L'arrivée du chef de l'Etat

L'importance de l'E.S.M dans le régime de Vichy est manifestée par le voyage du maréchal Pétain à Aix-en-Provence le 23 juillet 1941. En effet, dans le cadre de ses voyages dans les villes de la zone libre, le maréchal Pétain effectue une tournée d'inspection en Provence, et notamment à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Il est très attaché aux écoles militaires françaises dans la mesure où elles incarnent le renouveau de l'armée française encouragée par le gouvernement.

Le voyage du maréchal Pétain est décidé la veille de son départ à Aix-en-Provence. L'O.F.I rend compte en détail du départ du maréchal de Vichy en direction de la Provence, du déroulement complet de sa visite à Aix-en-Provence et de l'enthousiasme manifesté par la population : « *Une foule nombreuse, contenue par un peloton de gardes mobiles se pressait dès vingt et une heures aux abords de la gare pour assister au départ du chef de l'Etat pour Aix-en-Provence. Le général Huntziger, ministre-secrétaire d'Etat à la Guerre, qui accompagne le maréchal Pétain, arriva le premier en civil, il fut accueilli par les cris de "vive l'armée". Un tapis rouge avait été déroulé, au travers d'une salle d'attente ornée de drapeaux tricolores et de plantes vertes, du wagon du chef de l'Etat jusqu'à l'endroit où devait s'arrêter l'automobile, et les premiers cris "vive le Maréchal" s'élevèrent. Le général Huntziger, qui avait à ses côtés le général Picquendar, chef d'Etat-Major de l'armée, et le général Gaudret, commandant de la place de Vichy, salua le chef de l'Etat, tandis que la foule continuait à acclamer ce dernier. Le maréchal Pétain, vêtu d'un complet gris, salua le public de son feutre et d'un pas alerte, gagna le quai. Il était 21 heures 45 quand le train s'ébranla, tandis que le maréchal Pétain et le général Huntziger, dans le couloir du wagon spécial, adressaient aux assistants un dernier salut.* »³⁹⁸

Au cours de son voyage en train, il est accompagné par le secrétaire général pour la police au secrétariat d'Etat à l'Intérieur Chavin, le directeur de son cabinet civil Dumourin de Labarthète, le chef de son cabinet militaire le général Campet, le capitaine de vaisseau Féat ainsi que plusieurs membres de son cabinet civil et militaire.

398 Bulletin n°57, O.F.I, Vichy, 22 juillet 1941, SHD-GR 2P52.

Les Aixois préparent avec impatience la venue du maréchal pour 9 heures 45 le 23 juillet 1941, malgré le temps nuageux et un ciel gris. La « *pluie elle-même n'aurait certainement aucune influence sur les sentiments ardents que les Provençaux vont manifester au maréchal.* ». Ils « *tiennent à faire au chef de l'Etat et au ministre de la guerre, qui l'accompagne, une réception digne de ces hôtes illustres.* »³⁹⁹. Guirlandes, banderoles tricolores d'étoffe, et surtout de papier ornent les façades des maisons sur tout le parcours désigné pour l'arrivée du maréchal. Toute la ville voit le maréchal passer parmi le cortège officiel, et même les quartiers les plus reculés. Les drapeaux de couleurs de la Provence jaune et rouge, décorent aussi les principales artères, notamment les allées Mirabeau et la fontaine de Rethonde. Les habitants d'Aix-en-Provence se massent au bord des avenues prévues pour le cortège officiel avec des portraits du maréchal. Le voyage en train dure plus de dix heures, entre Vichy et Aix-en-Provence, passant par Cavaillon et Pertuis. Le train s'arrête en gare d'Aix à 7 heures 45 et les habitants sont déjà présents pour l'accueillir : « *bien que cette arrivée ait eu lieu incognito, les abords de la station sont garnis de plusieurs centaines de personnes, qui applaudissent avec ferveur et ne cessent de crier "vive le Maréchal, vive Pétain, vive la France !", pendant le temps où le chef de l'Etat, guidé par l'intendant de police, apparaît sur la place et se prépare à monter dans la voiture qui l'attend pour l'emmener faire une visite privée dans les environs.* »⁴⁰⁰. Il entre dans la ville en voiture à 9 heures 30 et est accueilli par tous les officiels et les Aixois, ainsi que par un détachement de chasseurs alpins, au rond point du cours des arts et métiers précédant sa visite des Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent.

A l'Ecole des arts et métiers, le maréchal est accueilli par un détachement du 24^e bataillon de chasseurs à pied, submergé par la masse d'habitants venus sur place. Le chef de l'Etat est reçu par le préfet des Bouches-du-Rhône Viguié, du commandant du premier groupe de division militaire, le général Orly, le commandant de la première région aérienne, le général Mendigal, le secrétaire général de la préfecture Homo, le sous-préfet Soum, le maire de la ville Coq et le président départemental de la région Bouyala.⁴⁰¹ Le maréchal passe en revue le détachement qui présente les armes sur fond de *La Marseillaise*. Il descend ensuite l'avenue menant aux écoles militaires tout en saluant l'archevêque d'Aix-en-Provence, les vicaires généraux et autres personnalités, notamment le général Houdemont de l'Armée de l'air.

399 Bulletin n°21, *ibid.*

400 *Ibid.*

401 *Ibid.*

A travers cette description détaillée de sa visite à Aix-en-Provence dans la presse, on constate que le maréchal Pétain use de la propagande de l'Etat pour consolider son gouvernement et le faire accepter par la population. Il utilise des moyens modernes pour diffuser ses projets comme la radio pour ses discours et l'O.F.I pour les bulletins officiels. Entre novembre 1940 et octobre 1942, Philippe Pétain effectue plus d'une vingtaine de voyages en zone sud pour mobiliser les foules derrière lui. Ses itinéraires en zone sud permettent de faire oublier l'occupation en zone nord et les films de propagande le montrent bien. Selon Henry Rousso, la propagande montre la « dictature charismatique » et le culte du Maréchal par la population⁴⁰².

2 – Le symbole politique de sa visite

Le point culminant de la visite du maréchal Pétain est l'inspection des Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent. Ces visites sont rapportées dans la presse contrôlée par Vichy. Le chef de l'Etat est accueilli en grande pompe par l'état-major des Ecoles et les élèves, ainsi que devant une haie formée de cavaliers de l'Ecole, portant la lance à l'extrémité de laquelle flotte la flamme blanche et rouge. Il est reçu par le général Préaud, commandant des Ecoles et lui présente les officiers instructeurs un par un. Une marche militaire est ensuite exécutée avant l'hymne national saluant l'arrivée du maréchal. Au sein des casernes, des unités de l'Armée d'armistice lui rendent hommage et des cérémonies se déroulent dans la cour principale de l'E.S.M comme la remise de la plaque de grand officier de la Légion d'honneur au général Olry qui a commandé l'Armée des Alpes lors de la guerre de 1940. Tandis que les deux gardes d'honneur des deux Ecoles militaires dressent leurs drapeaux respectifs au centre de la cour, le général Huntziger lui remet la décoration et effectue la lecture de la citation attribuée au général Olry⁴⁰³. Le maréchal Pétain s'approche et le félicite à son tour en lui serrant la main.

Ensuite, les élèves défilent devant le maréchal, avec en tête le colonel Lacroix, directeur de la formation militaire des Ecoles, et le colonel Carton, commandant l'E.S.M, suivit des gardes d'honneur des deux Ecoles avec leurs drapeaux respectifs. Viennent ensuite

402 Henry Rousso, *op. cit.*, pp. 49-50.

403 « *A commandé l'armée des Alpes qui du 20 au 25 juin, a eu à faire face à la fois aux attaques italiennes, venant de l'est, et à des attaques allemandes venant du nord et du nord-est. Dans cette situation difficile, ne disposant que d'effectifs restreints bien qu'inférieurs à ceux de ses adversaires, a communiqué à tous la résolution qui l'animait, et, grâce à ses habiles dispositions, a brisé les assauts répétés de l'ennemi, conservant intacte la position dont la garde lui avait été confiée. A donné ainsi, aux sombres jours de l'armistice, un dernier rayon de gloire au drapeau.* », cité dans *Le Petit Journal* du 24 juillet 1941 et le bulletin n°25 de l'O.F.I, Vichy, 23 juillet 1941, SHD-GR 2P52.

les anciens de promotion suivi des bazars, les nouvelles recrues. En dernier passe l'Escadron de Saint-Cyr devant le maréchal exprimant « *sa satisfaction pour la belle tenue de ces troupes.* »⁴⁰⁴. Une fois le défilé effectué, le maréchal Pétain se dresse devant le drapeau français au centre de la cour *Wagram* avec le général Huntziger, le général Préaud, le préfet André Viguié et d'autres officiers pour l'exécution de *La Marseillaise* en garde-à-vous⁴⁰⁵.

Après la cérémonie, le chef de l'Etat procède à la visite des Ecoles, avec en premier lieu les salles d'étude où sont alignées des tables en bois blanc. Il passe ensuite à l'étage du dessus, dans le même bâtiment central qui porte son nom, dans les dortoirs des élèves. Le maréchal Pétain se rend ensuite au réfectoire Canrobert où la préparation de la nourriture a lieu. La visite de l'Ecole se termine à la salle d'honneur de la caserne Miollis où il signe le livre d'or de l'E.S.M et se fait expliquer le déroulement des cours et des enseignements suivis par les élèves par le général Préaud. A sa sortie, il est accueilli, au moment où il remonte dans sa voiture, par les salutations de la foule.

La deuxième étape des visites est l'inspection de la caserne Forbin, l'annexe des Ecoles de la caserne Miollis. Ce n'est pas sa première visite, dans la mesure où il était en garnison avec son régiment lorsqu'il était lieutenant à Aix-en-Provence. Il entre dans l'amphithéâtre dans laquelle se regroupent les élèves-officiers, se dressant à son arrivée. Le maréchal s'installe devant une petite table à l'emplacement réservé au professeur et commence son discours aux élèves⁴⁰⁶.

Une fois la visite des Ecoles terminée, le chef de l'Etat se rend à la place qui porte son nom où commence l'allée Mirabeau. Les anciens combattants de la Légion française des combattants (LFC)⁴⁰⁷ l'attendent sur place. Il accède à une tribune garnie de banderoles tricolores et prononce quelques paroles simplifiées à la foule⁴⁰⁸. Ensuite, il se rend à l'hôtel de ville où le maire, Célestin Coq, prononce un discours à son honneur. Le chef de l'Etat félicite

404 *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

405 Photographie n°9, annexe 11 p. 198.

406 *Ibid.* ; *La Croix et Le Petit Journal*, 24 juillet 1941 ; bulletin n°25, 26, 27, 28 et 29, O.F.I, Vichy, 23 juillet 1941, SHD-GR 2P52.

407 La Légion française des combattants est une organisation créée par le maréchal Pétain afin de regrouper toutes les associations d'anciens combattants.

408 Selon le journal *La Croix* du 24 juillet 1941 et relayés par l'O.F.I, le maréchal Pétain prononce ces quelques mots : « *Je suis très ému de l'accueil vibrant de la population de cette ville qui m'est chère à plus d'un titre. Vous savez combien j'aime la Provence, de même que votre grand poète Mistral, à qui tant de liens nous rattachent. De cette brève visite que je viens de faire j'emporterai un souvenir très réconfortant. Votre enthousiasme réception me confirme que vous avez confiance en l'avenir du pays et que vous voulez travailler avec moi à la grandeur de la France. C'est une tâche immense à remplir. Seul, je ne pourrai la mener à bien. Il faut que vous m'y aidiez. J'ai besoin du concours de tous pour l'accomplir et je compte sur vous comme tous les Français.* »

l'administration actuelle d'Aix-en-Provence⁴⁰⁹. Puis, le chef de l'Etat conclut sa visite à Aix-en-Provence en se rendant à la sous-préfecture et en visitant les universités et la cathédrale où l'attend une cérémonie présidée par l'archevêque de la ville.

On voit donc qu'au-delà de la visite du maréchal dans les casernes d'Aix-en-Provence, de nombreux événements militaires se déroulent au sein même de l'E.S.M, ce qui révèle l'importance de cette dernière pour le maréchal Pétain et l'Armée de Vichy. Les actes de bravoure réalisés par les officiers français pendant la guerre de 1940 et affectés à la 15^e région militaire sont célébrés à l'E.S.M. De même que l'accueil qu'offrent les Saint-Cyriens n'est pas négligeable, dans la mesure où ils défilent devant lui au cours d'une inspection largement détaillée dans la presse française. En analysant les détails relayés dans les journaux français, l'objectif premier de l'E.S.M est donc d'impressionner le chef de l'Etat et de lui montrer que les valeurs nouvelles véhiculées par l'Armée d'armistice sont respectées. Ces éléments montrent l'obéissance et la fidélité des élèves-officiers au maréchal.

3 – Le discours officiel

Lors du déplacement du maréchal à Aix-en-Provence, un groupe de Saint-Cyriens sont dépêchés sur place pour l'évènement, car les promotions sont à ce moment précis en déplacement dans le champ de manoeuvre du Larzac⁴¹⁰. C'est donc devant quelques Saint-Cyriens et les cadres de l'Ecole que le maréchal prononce une petite causerie générale sur la mission de l'Ecole de Saint-Cyr dans la politique nouvelle. Son discours s'articule autour de quatre thèmes, sa proximité avec l'Ecole militaire, son exemple à suivre en tant que chef de l'Etat et l'intégrité du gouvernement qu'il dirige, la fidélité de l'Armée d'un pays menacé et enfin la mission qu'il attend des Saint-Cyriens dans la Révolution nationale⁴¹¹.

Le chef de l'Etat commence son discours en évoquant tout d'abord son passé lointain à Saint-Cyr et à la caserne Miollis⁴¹² : « *J'ai débuté dans un régiment qui était caserné non loin d'ici, à Ville-Franche-Sur-Mer, le 24^e bataillon de chasseurs, et ça n'est pas par hasard que je*

409 Au cours de sa conversation avec le maire d'Aix-en-Provence, le maréchal Pétain le félicite du programme de reconstruction des anciennes provinces françaises qu'il se propose de réaliser sous la forme de création de régions, régions qu'il envisage d'instituer à l'échelle du pays. *La Croix*, 24 juillet 1941.

410 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 54.

411 *Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'Etat, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent*, Centre d'écoutes, Aix-en-Provence, 23 juillet 1941, SHD-GR 2P52 ; *Le Petit Journal*, 24 juillet 1941 ; pour l'intégralité du discours, voir l'annexe 3 p. 160.

412 *La Croix*, 24 juillet 1941.

*l'ai vu tout-à-l'heure me rendre les honneurs à mon arrivée. »*⁴¹³. A travers cette phrase, il évoque dès le début la proximité qu'il a avec les Saint-Cyriens, en tant qu'ancien élève de l'Ecole de Saint-Cyr et en tant qu'officier à Aix-en-Provence, afin de signaler que les élèves et lui-même appartiennent à la même famille.

Ensuite, il évoque la double tâche des Saint-Cyriens, militaire et civile et la chance d'appartenir à une prestigieuse Ecole militaire : « *Pour l'exemple, il faut que vous soyez les meilleurs. »*⁴¹⁴. Pour mettre en confiance les élèves quant à cette double tâche, le maréchal évoque que lui-même, militaire et par la formation qu'il a eue, n'est pas destiné initialement à être un chef d'Etat : « *je n'ai pas été préparé par mon passé à remplir cette fonction de chef de gouvernement qui m'incombe, je me suis mis résolument à la tâche. »*⁴¹⁵. Le coeur même de son discours est donc l'exemplarité de sa tâche à la tête du pays et l'intégrité de son gouvernement. Le maréchal utilise la défaite de 1940 pour évoquer le sens du redressement national qu'il initie, à travers notamment l'élaboration d'une nouvelle Constitution et sa participation dans les affaires de l'Etat. Il demande aux Saint-Cyriens de contribuer à ce renouveau, au sein de l'armée d'abord, mais également après leur carrière militaire dans les organes décisionnels de l'Etat : « *A cette tâche très lourde, je vous demande de collaborer lorsque vous aurez rejoint vos régiments respectifs ou même, lorsque certains d'entre vous seront rendus à la vie civile, si cela se produit. Il faut que vous travailliez pour le gouvernement, celui-ci à besoin que vous suiviez sa trace, que vous marchiez selon ses vues. »*⁴¹⁶. Le maréchal attend donc une collaboration militaire, mais également politique de la part des Saint-Cyriens au sein de l'Etat français.

En troisième lieu, le maréchal fait un compte-rendu de l'état de l' « Armée nouvelle », dans laquelle les Saint-Cyriens ont une place importante. Il précise que le moral est bon, un an à peine après le désastre de 1940. Pour justifier cet argument, le maréchal évoque la situation internationale et la conduite de l'armée lors de la Guerre de Syrie⁴¹⁷ qui s'est terminée quelques jours avant son discours : « *Vous voyez ce qui s'est passé en Syrie récemment. Nos troupes ont été merveilleusement conduites, les garnisons qui avaient été chargées de défendre les territoires sous mandat ont déployé une ardeur extraordinaire dont nous devons*

413 Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'Etat, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, *op. cit.*

414 *Ibid.*

415 *Ibid.*

416 *Ibid.*

417 La Guerre de Syrie est déclenchée par les forces britanniques en raison de la présence de la *Luftwaffe* en territoire syrien, accordée par Vichy. L'aviation allemande se sert des bases aériennes françaises en Syrie pour bombarder l'Irak, mandat britannique. Le Levant, c'est-à-dire le Liban et la Syrie, est pris par les Britanniques après d'âpres combats. Robert. O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944, op. cit.*, pp. 261-268.

leur être reconnaissants. [...] j'ai trouvé un changement complet, un ressaisissement considérable et j'ai admiré, à maintes reprises, le maintien irréprochable des soldats et de leurs chefs. »⁴¹⁸. Malgré la défaite de ses troupes, le maréchal tient à donner une bonne image des soldats qui se sont battus. Mais les pertes de l'Armée de Vichy sont importantes, 6 000 hommes, dont 1 000 tués, contre 4 300 soldats du côté alliés⁴¹⁹. De même, l'aspect fratricide de la guerre n'est pas évoqué par le maréchal, dans la mesure où plus de 5 600 Français libres combattent avec les Britanniques⁴²⁰. Il en profite également pour mettre en garde les élèves sur la menace qui pèse sur la France et l'empire qu'ils doivent protéger : « *Nous aurons peut être encore à défendre des colonies puisque, comme je vous le disais tout à l'heure, tout notre Empire est menacé [...].* »⁴²¹. Pour le gouvernement de Vichy, la préservation de l'empire est primordiale pour sa survie et sa légitimité. Les attaques récurrentes des Britanniques et des gaullistes dans les colonies françaises, qui ne sont pas des victoires militaires pour ces derniers, sont néanmoins des menaces pour le maréchal, dans la mesure où elles attirent les forces allemandes en Afrique. En effet, le général Rommel a débarqué en Afrique du Nord en mars 1941 pour prêter main-forte aux forces italiennes en Libye. Pour appuyer cette opération militaire, les Allemands utilisent les bases militaires françaises de Tunisie⁴²².

Mais le chef de l'Etat tient à évoquer en tout dernier lieu le sens du sacrifice des soldats et la mission principale des Saint-Cyriens, celle de servir l'Etat français : « *Vous avez une tâche, une grande tâche à remplir, si vous voulez servir le pays.* »⁴²³. En somme, le maréchal Pétain n'oublie jamais d'évoquer sa mission, celle de la Révolution nationale et profite de sa visite à l'Ecole pour le rappeler aux Saint-Cyriens. Il leur demande de l'aider dans sa tâche dans une collaboration à la fois militaire et politique en s'appuyant sur leur devoir moral et leur devoir d'obéissance si chère aux traditions de Saint-Cyr. Plus largement, ce discours montre que la France de Vichy est menacée de toute part et a besoin de fidéliser à tout prix les cadres de l'armée. La perte de la légitimité politique et militaire est la plus grande crainte du maréchal, dans la mesure où le régime s'appuie sur ces deux assises pour perdurer.

418 *Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'Etat, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, op. cit.*

419 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944, op. cit.*, p. 264.

420 *Ibid.* ; sur les 37 700 hommes de l'Armée du Levant restée fidèle à Vichy, 5 600 hommes partent du côté de la France libre.

421 *Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'Etat, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, op. cit.*

422 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944, op. cit.*, pp. 246-247.

423 *Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'Etat, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, op. cit.*

Le maréchal attend donc une position claire de la part des Saint-Cyriens. L'aspirant Jean Lebas rapporte quelques détails de l'inspection, et confirme cette position de la part du chef de l'Etat en présence des journalistes. Mais l'élève décrit un changement brusque de position du maréchal dès l'absence de la presse officielle. En effet, celui-ci demande aux journalistes de partir pour s'entretenir avec les élèves-officiers « *comme un grand ancien avec ses jeunes.* »⁴²⁴. Se sentant dans la confiance, le maréchal affirme que les Allemands sont bien l'ennemi véritable de la France et que sa politique mène, sur le long terme à la revanche tant espérée par l'armée. Pour mener son projet, il s'inspire notamment de la politique de la Prusse, vaincue par Napoléon I^{er} à Iéna et réduite par le traité de Tilsitt sans que le moral de son peuple ne soit brisé. Aussi, il insiste au général Préaud que la formation des Saint-Cyriens doit aller en ce sens en l'adaptant, si besoin est, à la tactique de guérilla utilisée par les Espagnols contre les troupes impériales⁴²⁵. Le maréchal attend-il la revanche militaire face à l'Allemagne ? Les cadres de l'Armée d'armistice et les Saint-Cyriens croient au double jeu du maréchal⁴²⁶, longtemps mis en valeur par ses défenseurs lors de son procès de juillet 1945⁴²⁷. Le premier ministre de la Guerre du maréchal est le général Maxime Weygand, nommé en décembre 1940. Selon Jean Lebas, ce dernier fait donner en secret, mais non écrit, ses instructions à une centaine d'officiers que la guerre n'est pas finie, que les Allemands sont toujours leur ennemi et que la France a la possibilité de se redresser grâce à l'armée et au chef de l'Etat⁴²⁸.

Il est donc possible que les officiers et les instructeurs de l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence, ainsi que les officiers de l'E.M.A sous la direction du colonel Picquendar, croient donc à cette possibilité de revanche, à travers la continuité de l'institution militaire française et notamment des écoles de formation militaire. Cette croyance se confirme lorsque l'E.M.A crée le service du camouflage du matériel au sein du 1^e Bureau et la création de « bureaux d'études secrets » constitués d'officiers d'état-major, violant les accords de Wiesbaden, dans l'attente de la reprise des combats⁴²⁹.

424 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 54.

425 *Ibid.*

426 Collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 66, Michel Henri, *Pétain et le régime de Vichy*, *op. cit.*, p. 102.

427 Principal argument des défenseurs du maréchal lors de son procès, la thèse du bouclier et de l'épée est une théorie selon laquelle le maréchal Pétain et le général de Gaulle ont, pendant la guerre, négocié en secret pour libérer la France, le premier préservant au maximum le pays du conflit, qui passe par une politique de collaboration avec l'Allemagne, en attendant que le deuxième rassemble des forces suffisantes pour libérer la France depuis la Grande-Bretagne.

428 Jean Lebas, *op. cit.*, p. 18 ; collectif, *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, *op. cit.*, p. 66.

429 Les circonstances et les modalités du camouflage du matériel de l'Armée d'armistice sont détaillées dans Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1945*, *op. cit.*, pp. 311-324.

L'Ecole de Saint-Cyr, quelle que soient les pensées du maréchal, a donc une importance considérable pour le gouvernement de Vichy. Celui-ci a un projet, et l'Ecole est l'un des outils de la Révolution nationale qu'il compte mettre en place dès 1940.

III – L'IMPORTANCE DE L'ÉCOLE DANS LA RÉVOLUTION NATIONALE

1 – Vichy à Aix-en-Provence

Les événements qui révèlent l'importance de l'Ecole Spéciale Militaire d'Aix-en-Provence dans la politique de Vichy, en plus de la visite officielle de Philippe Pétain, sont les inspections de trois membres du cabinet du maréchal en deux ans : le général Charles Huntziger en décembre 1940, l'amiral François Darlan en janvier 1942 et le général Eugène Bridoux en mai 1942. On remarque que les trois inspections sont toutes similaires, se réalisent dans les mêmes ordres de préséance et sont organisées de façon identique avec quelques spécificités.

Tout d'abord, l'arrivée des hommes est précédée de la même façon. Ils sont accompagnés par les commandants de régions militaires et les hauts fonctionnaires ayant autorité en Provence. La visite du général Charles Huntziger⁴³⁰ se fait moins d'une semaine après l'ouverture de l'Ecole de Saint-Cyr aux élèves de première année dans le cadre de sa tournée d'inspection à Aix-en-Provence afin de s'assurer de la bonne installation des Ecoles. Le général tient à venir « *rendre hommage aux organisateurs et au cadre instructeur des Ecoles qui n'ont rien ménagé pour donner aux élèves un maximum de commodités. [...] C'est l'oeuvre accomplie par le colonel Préaud et les membres dévoués du cadre instructeur qu'est venue inspecter ce matin le général Huntziger.* »⁴³¹. Ce dernier atterrit à l'aéroport de Marignane de Marseille où l'attendent le général Olry, commandant du 1^{er} groupe de divisions militaires et le général Germain, commandant de la 15^e région militaire⁴³². Ils arrivent ensemble à Aix-en-Provence en fin de matinée du 20 décembre, à 11 heures 45⁴³³. L'amiral Darlan⁴³⁴ arrive à Aix-en-Provence en voiture le 22 janvier 1942 après avoir visité l'Ecole

430 Le général Huntziger est l'un des signataires de l'armistice du 22 juin 1940. Il est commandant en chef des forces terrestres et ministre secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet du maréchal Pétain en 1940. L'amiral Darlan le remplace en tant que ministre de la Défense nationale le 11 août 1941 mais Huntziger garde toutefois le poste de secrétaire d'Etat.

431 *Marseille-Matin*, 21 décembre 1940.

432 *Le Petit Provençal*, 21 décembre 1940.

433 *Informations générales*, Vichy, 21 décembre 1940, p. 15.

434 L'amiral Darlan est commandant de la flotte, ministre de la Défense nationale, secrétaire d'Etat à la Marine et à la Guerre et vice-président du Conseil des ministres dans le cabinet du maréchal Pétain en 1942. Il remplace par intérim le général Huntziger au secrétariat d'Etat à la Guerre suite au décès de celui-ci en

navale de Toulon et l'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence. Il est également accompagné du général Olry, et du général Decamp, commandant de la 15^e région militaire depuis septembre 1941⁴³⁵. De même que le 8 mai 1942, le général Bridoux⁴³⁶ arrive lui aussi à Aix-en-Provence en voiture en fin de matinée et est accompagné par les généraux Decamp, commandant de la 15^e division militaire et Geffrier, commandant la 1^{ère} région aérienne après avoir visité l'Ecole du Génie de Versailles repliée à Chabran⁴³⁷.

Ensuite, les ministres sont accueillis par une haie d'honneur des élèves des deux Ecoles avant d'être accueillis par le général Préaud. A sa descente de voiture précédée de son escorte de gendarmerie⁴³⁸, tandis qu'un piquet rend les honneurs, le général Huntziger entre dans la caserne Miollis et est accueilli par le commandant des Ecoles, le colonel Préaud et salue les élèves alignés en rang dans la cour centrale⁴³⁹. Il est ensuite convié à un banquet par les autorités militaires à l'hôtel Riviera à 12 heures 45⁴⁴⁰. De même que l'amiral Darlan et le général Bridoux, le 22 janvier et le 8 mai 1942, sont également accueillis à l'entrée de la caserne Miollis par le commandant Préaud., après avoir passé la haie d'honneur que lui font les étendards portés par quelques Saint-Cyriens. Ils gagnent la cour d'honneur, où les Saint-Cyriens et les Saint-Maixentais sont groupés avec au centre, la garde d'honneur avec les drapeaux des deux Ecoles⁴⁴¹. Le général Bridoux reçoit également les autorités militaires et civiles de la région : le maire Célestin Coq, le sous-préfet des Bouches-du-Rhône Henri Soum, les représentants LFC ainsi que les cadres des Ecoles⁴⁴².

Pour finir, les inspections se terminent par une petite allocution aux élèves-officiers, suivie d'une visite des casernes, du personnel des Ecoles et une démonstration des équipements. S'ensuit également un défilé des élèves devant les généraux. Le général Huntziger se fait présenter les officiers instructeurs, puis a droit à un défilé des élèves. Celui-ci terminé, il visite ensuite les pavillons Foch, Pétain et Joffre, ainsi que les réfectoires, les dortoirs des élèves dans lesquels le général s'entretient avec quelques Saint-Cyriens dressés devant leur lit, leur demandant des nouvelles de leurs parents et les interrogeants sur leur

novembre 1941.

435 *L'Ouest-Eclair*, 24-25 janvier 1942.

436 Le général Bridoux est secrétaire d'Etat à la Guerre à partir du 18 avril 1942.

437 Bulletin n°7, O.F.I, Vichy, 9 mai 1942, SHD-GR 2P51 ; *Le Petit Journal*, 8 mai 1942.

438 *Le Petit Provençal*, 21 décembre 1940.

439 *Le Petit parisien*, 22 décembre 1940 ; photographie n°10, annexe 11 p. 199.

440 *Ibid.* ; *Le Petit Provençal*, 21 décembre 1940.

441 *L'Ouest-Eclair*, 24-25 janvier 1942.

442 Bulletin n°7, O.F.I, Vichy, 9 mai 1942, SHD-GR 2P51.

village natal⁴⁴³. Puis c'est au tour des salles de cours d'être visitées⁴⁴⁴. Selon les journaux, le ministre « *s'est montré très satisfait de cette inspection* »⁴⁴⁵. Au début de l'après-midi, le général Huntziger se rend à la caserne Forbin, après avoir prononcé une petite allocution aux élèves-officiers⁴⁴⁶, afin d'y inspecter les amphithéâtres, parcourir les ateliers ainsi que le vaste manège et enfin le stade aménagé spécialement pour les cavaliers en cas d'intempéries. Après avoir reçu Henri Soum, sous-préfet des Bouches-du-Rhône, le ministre quitte Aix-en-Provence à 16 heures 30 pour se rendre à Marseille⁴⁴⁷. Après cette visite, le général Huntziger se rend à Avignon⁴⁴⁸. Sur place, il envoie un message au général Olry le remerciant de la visite à l'École de Saint-Cyr : « *La visite que je viens d'effectuer à Aix-en-Provence et à Marseille me cause une grande satisfaction. Dans le nouveau cadre des écoles militaires de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, j'ai trouvé des instructeurs et des élèves également décidés à maintenir les traditions d'esprit et de cœur dont ils ont le dépôt sacré. [...].* »⁴⁴⁹.

L'amiral Darlan, quant à lui, visite également les casernes, mais aussi le stade, le manège et les carrières du quartier Forbin. Au stade, une démonstration des écuyers du Cadre noir et des élèves-officiers est réalisée devant l'amiral, accompagné par plusieurs officiers⁴⁵⁰. Ensuite, sous le manège couvert, le commandant de la flotte prononce un petit discours au milieu des élèves-officiers. La presse fait état de son allocution : « *Prenant la parole devant les élèves-officiers et leurs cadres, l'Amiral a précisé le rôle primordial que doit jouer l'armée nouvelle dans la nation. Il a montré combien la nation tout entière, ayant fait défaut à l'armée depuis 1919, a été la cause principale du désastre de 1940. Il a souligné les obligations formelles du commandement, qui doit savoir revendiquer les moyens nécessaires pour faire face aux responsabilités que, traditionnellement et logiquement, il a eu et aura toujours à supporter. Il a insisté sur le fait que l'armée nouvelle, loin d'être une simple force de service d'ordre (éventualité indispensable à prévoir) devait, renouvelant ses méthodes, travailler à devenir l'école de formation des cadres de la nation. Il a défini la notion de commandement et montré combien était indispensable l'action permanente et directe des officiers sur la troupe à tous les échelons de la hiérarchie. L'Amiral Darlan a enfin précisé le but déterminant de l'armée, qui doit être un outil bien forgé dans la main du gouvernement : celui-ci, désigné, est*

443 *Le Petit-Provençal*, 21 décembre 1940.

444 *Ibid.* ; *Lyon-soir*, 23 décembre 1940.

445 *Le Petit Journal*, 21 décembre 1940.

446 *Le Petit-Provençal*, 21 décembre 1940.

447 *Ibid.*

448 *Le Petit Journal*, 21 décembre 1940.

449 *Le progrès républicain*, 23 décembre 1940.

450 Photographie n°11, annexe 11 p. 200.

seul responsable, travaillant pour le bien des Français et la gloire de la patrie. »⁴⁵¹. Après cette brève allocution, l'amiral Darlan quitte Aix-en-Provence en voiture, escorté par la gendarmerie vers l'aéroport de Marignane, à Marseille, pour ensuite continuer sa tournée d'inspection au Prytanée de La Flèche et l'Ecole d'Autun repliés à Valence⁴⁵². Le général Bridoux a également droit à un défilé des élèves-officiers et de l'Escadron de Saint-Cyr, après avoir passé en revue les élèves. Il inspecte ensuite les casernes Miollis et Forbin. L'après-midi, il assiste à des exercices d'équitation dans le manège du quartier Forbin et visite ensuite le stade et le champ de manoeuvre. De retour à Miollis, vers 16 heures, le général Bridoux salue les élèves sur fond de musique du 4^e R.I avant de quitter la ville⁴⁵³.

Bien que ces inspections soient identiques au point de vue de son déroulement, ces trois visites ne se font pas dans un même objectif. L'inspection du général Huntziger en 1940 ne se fait pas dans le même ordre d'idées ni dans le même contexte que la tournée de l'amiral Darlan en janvier 1942, de même que la visite du général Bridoux en mai 1942. Le premier rend visite aux Ecoles pour s'assurer de la pérennité, de la continuité des établissements qui sortent du chaos de la défaite de 1940 et de la formation des bases de la nouvelle armée française, tandis que le deuxième inspecte l'Ecole pour voir si les élèves-officiers de l'Armée d'armistice se sont bien imprégnés des idées du gouvernement et s'ils sont prêts à se battre pour le maréchal. A travers son discours prononcé devant les élèves-officiers, on peut voir que l'amiral Darlan et le gouvernement de Vichy, ont un objectif précis, c'est-à-dire faire oublier le désastre de 1940 et rétablir l'honneur de l'armée à travers une refonte totale de la formation des officiers français à l'Ecole de Saint-Cyr. A terme, Vichy souhaite faire de l'armée un outil indispensable dans la réalisation d'une « France nouvelle » dans le cadre de la Révolution nationale. Le général Bridoux arrive à Saint-Cyr dans le but de vérifier si les réformes militaires de Vichy et de l'Armée d'armistice portent ses fruits, dans un contexte où la neutralité de la France est menacée⁴⁵⁴. On voit donc qu'à travers ces visites, l'Ecole de Saint-

451 *Informations générales*, Vichy, 27 janvier 1942, p. 194 ; *Le Moniteur*, 23 janvier 1942 ; *L'Ouest-Eclair*, 24-25 janvier 1942 ; anonyme, « L'Amiral Darlan inspecte les Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent repliés à Aix-en-Provence ainsi que le Prytanée et l'Ecole d'Autun repliés à Valence », *Revue de l'armée française*, n°6, mars 1942, pp. 19-20.

452 *Informations générales*, Vichy, 27 janvier 1942, p. 194.

453 Bulletin n°7 et 8, O.F.I, Vichy, 9 mai 1942, SHD-GR 2P51 ; *Le Temps*, 11 mai 1942.

454 Selon Robert. O. Paxton, *La France de Vichy*, op. cit., pp. 176-177 et *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 339-340, la neutralité de la France est menacée avec l'entrée en guerre des Etats-Unis face aux forces de l'Axe en décembre 1941. En janvier 1942, le gouvernement du maréchal a l'intention de déclarer la guerre aux Etats-Unis en échange de concessions politiques et économiques de la part des Allemands, mais Hitler n'y trouve aucun intérêt. L'amiral Darlan s'oppose à un conflit avec les Etats-Unis, qui pourraient menacer la France d'une attaque dans les colonies des Antilles françaises, restées fidèles à Vichy, et s'emparer d'une partie de la flotte française qui s'y trouve. Parallèlement, l'Afrique du Nord française risque également d'être un champ de bataille après le repliement

Cyr reflète avant tout les attentes des différents ministres du maréchal Pétain, à un moment où les préoccupations du régime ne sont plus les mêmes au fil des années.

2 – Une école de parade

Le gouvernement de Vichy conçoit l'Ecole de Saint-Cyr comme étant la vitrine d'une armée refondée, au point que l'objectif de l'établissement n'est plus centré uniquement sur la formation militaire. L'Ecole de Saint-Cyr s'insère dans la politique de Vichy et dans les objectifs de l'Armée d'armistice à travers l'organisation de tournées militaires en province et divers défilés devant le maréchal Pétain. Le 1^{er} bataillon de Saint-Cyr, surnommé Premier bataillon de France, et une compagnie du 2^e bataillon réalisent pendant trois jours une promenade militaire dans la région de Provence les 15, 16 et 17 août 1941. Cette sortie a pour but de « *faire vivre nos élèves hors de l'Ecole et de les instruire de ce que peut faire, dans un village, une unité isolée, qui veut montrer et faire apprécier l'armée, tout en ranimant le patriotisme des habitants.* »⁴⁵⁵. Elle remplace durant ces jours-ci les permissions des élèves⁴⁵⁶. Chaque compagnie du bataillon ont un itinéraire différent et est affectée dans un village. La sortie est ponctuée d'étape à travers les villages français. Tout d'abord, les compagnies atteignent leurs villages respectifs à pied le soir du 14 août. La première compagnie est affectée au château de Lourmarin, à 25 kilomètres d'Aix-en-Provence, au nord de la Durance. La deuxième se trouve au village de Jouques et la troisième dans la commune de Rognes. Les activités au sein des communes sont les mêmes, entre cérémonies au monument aux morts, montée des couleurs, messe à l'intention des élèves et réception des autorités municipales le matin, et manifestations sportives entre les Saint-Cyriens et les locaux. Les élèves ne sont pas logés par les communes et réalisent des campements et bivouacs le soir, leur permettant également de tester leur équipement de campagne. Le déroulement des journées du 16 et du 17 sont différents selon les villages où se trouvent les trois compagnies, qui parcourent les communes de Provence chacune de leur côté. Puyricard, Jouques, Vauvenargues, Eguilles sont visités par les Saint-Cyriens, venus à pied ou à bicyclette. Les élèves retournent à Aix-en-Provence par la montagne Sainte-Victoire, le soir du 17 août⁴⁵⁷. Le principal objectif de ce voyage est que « *Futurs officiers et Provençaux ont fait connaissance avec profit et agrément pour tous.* »⁴⁵⁸.

de l'*Afrikakorps* de Rommel de Libye en Tunisie, poursuivie par l'armée britannique depuis novembre 1941.

455 Anonyme, « Trois journées en Provence avec les Saint-Cyriens », *Revue de l'armée française*, n°4, janvier 1942, p. 55.

456 *Ibid.*, p. 56.

457 *Ibid.*, p. 57.

458 *Ibid.*, p. 55.

Cette sortie est bien l'occasion pour l'Ecole de Saint-Cyr de prendre contact avec la population locale des petits villages reculés de Provence. Les cérémonies réalisées en présence des maires et des commandants locaux de la LFC sont l'occasion pour les officiers de Saint-Cyr et leurs élèves d'exprimer leur adhésion au redressement national entreprise par le maréchal, « *Partout les assistants, légionnaires ou spectateurs, ont écouté avec sérieux et conviction et ont paru avoir fait un pas nouveau dans la voie de la Révolution nationale.* »⁴⁵⁹. Les compétitions sportives sont également l'élément permettant de rapprocher les civils et les élève-officiers, à travers des matchs de football et des épreuves d'athlétisme⁴⁶⁰. Les choeurs, les chants et les danses locales animent également les bivouacs Saint-Cyriens, accompagnés par les habitants et par les jeunes appartenant à la Jeunesse agricole catholique. Après cette promenade, les présidents de la LFC, les maires et les curés font part de leur enthousiasme et remercient l'Ecole de Saint-Cyr et les élèves-officiers par lettre⁴⁶¹, qui « *constituent une belle récompense pour tous ceux qui se sont employés à réaliser l'harmonie entre les Saint-Cyriens et la population civile.* »⁴⁶². Cette sortie est notamment le fruit d'une collaboration de la part des autorités militaires et des autorités municipales. Organisateur, capitaines d'équipes sportives, chef de chorales, cuisiniers mettent en place cette rencontre. En plus d'une tentative de rapprochement avec les civils, cette sortie a un aspect intellectuel pour les Saint-Cyriens, qui en profitent pour visiter les divers lieux de culture liés à l'histoire de la Provence. Châteaux, aqueducs et vestiges romains constituent le coeur même du patrimoine de la région⁴⁶³.

Cette sortie ne se fait pas sans intention politique. Selon Robert O. Paxton, l'Armée d'armistice est une « *armée de défilé* »⁴⁶⁴ et l'Ecole de Saint-Cyr fait partie de ce processus. En effet, Vichy consent d'énormes efforts à la réconciliation entre l'armée et la population. Des unités choisies font des tournées générales en province afin que les Français éloignés des grandes villes puissent voir la nouvelle armée française. Des matches de football et de basket-ball sont organisés avec les jeunes des villes afin de renouer le lien. Démonstrations militaires, concerts militaires avec la fanfare régimentaire ainsi que cérémonies aux

459 *Ibid.*

460 *Ibid.*, p. 56

461 *Ibid.* ; l'article propose un extrait d'une lettre du président de la LFC de Rognes : « *Journée excellente pour notre village qui a vécu des heures inoubliables dans un sentiment de ferveur patriotique autorisant toutes les espérances : notre reconnaissance aux Saint-Cyriens, ces officiers de demain, et particulièrement à leurs officiers dont nous garderons le meilleur souvenir.* ». Il présente également un extrait d'une lettre du curé de Jourques : « *Dinstinction, courtoisie, bonne camaraderie, condescendance envers les enfants que vous avez distraits... Quel vivifiant air de France nouvelle n'avez-vous pas insufflé à nos jeunes.* ».

462 *Ibid.*

463 *Ibid.*

464 Pour Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 195, « *jamais une armée vaincue ne défila autant et avec un tel panache.* ».

monuments aux morts font partie du quotidien des unités de l'Armée d'armistice. Avec ces défilés, l'armée fait ainsi la promotion de ses valeurs nouvelles, le culte lié au sport, le patriotisme et le militarisme derrière le maréchal⁴⁶⁵.

L'autre exemple confirmant la participation et l'action de l'École de Saint-Cyr dans ce processus sont les défilés et les parades militaires devant le maréchal Pétain, lors de ses différents déplacements pour rencontrer les unités de l'Armée d'armistice et les populations de la zone libre. Le premier grand défilé des élèves devant le chef de l'Etat est à Marseille, au cours de son voyage du 4 décembre 1940⁴⁶⁶, deux jours après la venue des élèves reçus au concours d'admission à Aix-en-Provence. Effectuant une visite à Marseille, le maréchal Pétain est accueilli par la population locale et l'armée. Un défilé militaire est prévu dans l'après-midi du 4 sur le quai des Belges⁴⁶⁷. Accompagné du général Dentz, commandant la 15^e région militaire, le maréchal Pétain assiste au défilé des unités motorisées du 12^e régiments cuirassé. Les Saint-Cyriens suivent ensuite le pas, avant les écoles de Nîmes, d'Avignon. Les élèves sont acclamés par la population locale, un « *délire d'enthousiasme que Saint-Cyr, en particulier, est accueillie.* »⁴⁶⁸.

Le deuxième principal défilé des Saint-Cyriens hors d'Aix-en-Provence devant le maréchal est effectué au camp de La Courtine. En réalité, ce défilé constitue la troisième rencontre entre les Saint-Cyriens et le chef de l'Etat, sa venue à Aix-en-Provence a en effet lieu le 23 juillet 1941. Profitant de son déplacement en Corrèze le 7 juillet 1942 pour faire une visite au principal camp de manoeuvre de l'Armée d'armistice, le chef de l'Etat veut faire un état des lieux de ses réformes militaires en inspectant les différentes unités de l'armée en manoeuvre au camp, accompagné par les autorités civiles et militaires. Ce camp est entouré de sapins noirs, et devant par un haut plateau couvert de bruyère⁴⁶⁹. Sa topographie permet de faire des exercices de manoeuvres à grande échelle. Les préparatifs sont faits dès la matinée du 7 juillet et tout le cérémonial militaire convenu à la réception du chef de l'Etat est préparé, avec drapeau tricolore au sommet du mess des officiers et sonnerie de clairon annonçant l'arrivée du maréchal en train⁴⁷⁰. A 10 heures, le chef de l'Etat passe en revue les troupes placées en rang et en carré sur les pentes du plateau des Potences, « *les tenues bleu foncé des*

465 *Ibid.*, pp. 195-196 ; à Auch notamment, les unités de l'armée française y défilent deux fois par jour dès 8 heures du matin « *avec tout l'apparat dû à leur rang.* ».

466 *L'Action française*, 4 décembre 1940.

467 *Le Petit Journal*, 4 décembre 1940.

468 *Ibid.*

469 *Le Temps* et *L'Ouest-Eclair*, 8 juillet 1942.

470 *Ibid.*

*chasseurs contrastent avec la tenue kaki des élèves de Saint-Cyr, dont les casoars jettent une teinte claire sur cet ensemble de nuances »*⁴⁷¹ permettent au maréchal de distinguer rapidement les éléments sur place. Après les honneurs militaires rendus devant la voiture du maréchal, accompagné du général Bridoux, les élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, ainsi que des éléments de l'Armée d'armistice défilent « *dans un alignement impeccable »*⁴⁷² devant sa tribune officielle et « *donnèrent au chef de l'Etat une nouvelle occasion de se rendre compte des résultats atteints en ce qui concerne l'instruction des cadres de la troupe. »*⁴⁷³. Les premiers éléments à défilé appartiennent à l'infanterie métropolitaine, suivie des unités d'artilleries et ensuite la cavalerie, dont l'Escadron de Saint-Cyr⁴⁷⁴. Après le défilé, un relais d'honneur est effectué devant le maréchal, destiné à lui montrer l'entraînement sportif des officiers à travers diverses activités telles que des compétitions sportives, des épreuves de tirs, des démonstrations de carrousel motocyclistes entre autres. Les officiers à cheval amènent ensuite le fanion des équipes victorieuses à la tribune officielle et les trompettes saluent le drapeau de l'Escadron de Saint-Cyr⁴⁷⁵. Le maréchal Pétain met ensuite l'accent sur l'importance des cadres et des futurs officiers de l'armée dans l'oeuvre du redressement national, que les militaires doivent contribuer par leur action personnelle⁴⁷⁶.

L'Ecole Saint-Cyr, au sein de l'Armée d'armistice, tient essentiellement un rôle de parade militaire dans le cadre de la réconciliation nationale entre le corps militaire et le corps civil. Elle affiche en outre une fidélité au maréchal que révèlent les divers défilés devant lui. Mais cette implication politique est à double tranchant, dans la mesure où la neutralité de Vichy, coeur même de son existence, est à long terme un échec qui a un impact sur l'Ecole Spéciale Militaire.

471 *Ibid.*

472 *Ibid.*

473 *Informations générales*, Vichy, 14 juillet 1942, pp. 1-2 ; *Le Petit Journal*, 8 juillet 1942.

474 *Ibid.*

475 *Ibid.*

476 *Informations générales*, Vichy, 14 juillet 1942, p. 2.

CHAPITRE 6

LA DISSOLUTION DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR : L'ÉCHEC DU REDRESSEMENT NATIONAL PAR L'INSTITUTION MILITAIRE

I – LA PERTE DE LA LÉGITIMITÉ MILITAIRE DU RÉGIME DE VICHY

1 – Aix-en-Provence, zone allemande

Pour comprendre l'échec de la politique de Vichy et la dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr, il est important de présenter les étapes de l'invasion de la zone sud ainsi que les circonstances et les raisons de la présence allemande à Aix-en-Provence. Alors que les Allemands perdent du terrain en Europe face aux Soviétiques et en Afrique du Nord face aux anglo-français, Vichy semble tenir sur sa politique dite neutre dans le conflit en cours. Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, baptisé opération *Torch*, révèle que Vichy ne l'est pas en réalité et ordonne à l'Armée d'Afrique, dirigée par le général Giraud, de défendre les colonies d'Afrique du Nord contre les Américains⁴⁷⁷. *Le Figaro* titre en première page de son édition du 9 novembre 1942 « *Les Américains et les Anglais attaquent notre Afrique du Nord. Le maréchal stigmatise l'agression et donne l'ordre de la résistance* »⁴⁷⁸.

Ce débarquement et la prise de l'Afrique du Nord française amènent à l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes stationnées dans la zone occupée. Le 11 novembre 1942, à 7 heures du matin, les Allemands déclenchent l'opération *Anton* et franchissent la ligne de démarcation. C'est une opération mise à jour de l'opération *Attila* de décembre 1940 visant à envahir la zone sud. L'armée italienne participe à cette opération et occupe la Corse. Deux armées allemandes et une armée italienne pénètrent en zone libre sans rencontrer de résistance. Le général Bridoux ordonne en effet aux unités françaises de rester cantonnées dans leur caserne en attendant l'arrivée des forces allemandes⁴⁷⁹. La presse française, fidèle au

477 Le déroulement des combats en Afrique du Nord entre les forces françaises et américaines est détaillé dans Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 372-397.

478 *Le Figaro*, 9 novembre 1942.

479 Ivan Cadeau, op. cit., p. 140 ; Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., pp. 405-407 ; l'ordre de ne pas combattre les troupes allemandes en cas de franchissement de

gouvernement en place, ne parle pas d'invasion, mais de sécurisation des côtes du sud de la France. Vichy veut éviter à tout prix que sa neutralité et sa souveraineté ne lui soient enlevées malgré l'arrivée des Allemands en zone sud. En effet, *Le Petit Journal* annonce en première page que « *Les troupes allemandes traversent la zone libre pour aller occuper des positions de défense sur la côte Méditerranéenne* »⁴⁸⁰. L'armée allemande franchit donc la ligne de démarcation et son objectif premier sont de neutraliser, si possible capturer la flotte de Vichy à Toulon.

Aix-en-Provence se situe sur la route menant vers le port militaire et une course contre la montre s'engage avec les forces italiennes qui envahissent la France par les Alpes. Les troupes allemandes devancent l'armée italienne pour l'occupation de Marseille et de la Provence. A Aix-en-Provence, les colonnes allemandes de camions, d'auto et de motos traversent la cours Mirabeau dès le 12 novembre et y stationnent par groupes de deux. Les colonnes d'automitrailleuses, de canons antiaériens et de camions de transport de troupes passent par le centre-ville d'Aix-en-Provence⁴⁸¹. Une colonne de blindées allemands de la 10^e *panzerdivision* traverse la ville pour atteindre au plus vite Toulon avant les Italiens. Ces derniers sont à Hyères et atteignent Toulon en même temps que les Allemands⁴⁸². La division motorisée italienne *Piave* entre à Aix-en-Provence le même jour et des détachements de reconnaissances atteignent Tarascon, à l'ouest de la ville au bord du Rhône. Elle recule jusqu'à Cannes le lendemain. L'Armée d'armistice est chargée de sécuriser les zones conquises par les forces allemandes, comme le révèle un télégramme allemand : « *le mouvement s'est déroulé le 12 novembre conformément au plan, et sans le moindre incident. L'armée française, loyale, aide les troupes. La police française est empressée, et pleine de bonne volonté. L'attitude de la population est le plus souvent indifférente, excepté les régions de Marseille et de Roanne, ouvertement hostiles, et la région ouest du littoral méditerranéen, intéressé et empressée.* »⁴⁸³. La 10^e *panzerdivision* occupe le littoral provençal et envoie un régiment au nord-ouest de Marseille, un autre à Toulon et un bataillon à Aix-en-Provence. La 15^e division française est mise sous le commandement du groupe d'armées Felber pour la défense des côtes. Après le sabordage de la flotte française à Toulon, le 27 novembre, les accords germano-italiens tracent la « ligne du Rhône », délimitent les zones d'occupation avec le Rhône jusqu'à Valence le 4

la ligne de démarcation vient initialement du général Huntziger et date du 19 décembre 1940. Malgré cette instruction, certains généraux français tentent d'établir un plan pour résister aux Allemands. Le plus connu d'entre eux est le général de Lattre, qui est arrêté par des gendarmes dans la nuit du 11 au 12 novembre, non loin de Montpellier pour avoir déserté avec quelques officiers son poste de commandant de la 16^e division.

480 *Le Petit Journal*, 12 novembre 1942.

481 Eddy Florentin, *op. cit.*, p. 429.

482 *Ibid.*, p. 437.

483 *Ibid.*, pp. 498-499.

décembre. La rive gauche revient aux Allemands. Seules les villes d'importance stratégique sur la côte provençale, rive droite, sont confiées aux Allemands. Aix-en-Provence est à l'extrême limite de la zone d'occupation allemande⁴⁸⁴.

Les évènements qui se déroulent le 10 novembre montrent que la politique de Vichy constitue un échec, dans la mesure où sa neutralité et sa souveraineté sont effacées dès l'entrée des troupes allemandes en zone libre. Les Allemands voient la zone libre uniquement d'un point de vue militaire et leur priorité est avant tout les bases navales. La ville d'Aix-en-Provence n'a donc pas immédiatement d'intérêt stratégique pour les Allemands, elle se situe uniquement sur la route de Toulon et d'importants moyens militaires sont déployés dans la région. Néanmoins, la ville manifeste très vite un intérêt pour les Allemands lors de la délimitation des zones d'occupation avec les Italiens en raison des casernes de l'E.S.M et de l'E.M.I, pouvant abriter à terme des unités allemandes.

2 – Une vie militaire bouleversée

De nombreux témoignages racontent les circonstances de l'arrivée des Allemands à Aix-en-Provence et de l'ambiance qui y règne à l'Ecole de Saint-Cyr, celui d'un civil de passage à Aix, d'un officier instructeur de Saint-Cyr et d'un élève-officier de la promotion *Croix de Provence*⁴⁸⁵.

Le matin du débarquement anglo-américain, le dimanche 8 novembre à 8 heures, les élèves-officiers de Saint-Cyr ne sont pas au courant de l'invasion et sont de repos. La veille, le 7 novembre, un Saint-Cyrien de la promotion *Charles de Foucauld* est tué par une balle à blanc lors d'un exercice de tir. Une heure plus tard, un officier alerte les élèves que tous sont consignés ce jour. Les Saint-Cyriens s'interrogent sur la nature des évènements, ils pensent initialement à une manifestation au centre-ville, ou à leur mauvaise tenue. Ils sont informés plus tard par la radio suisse que le général Bethouard est passé à la dissidence, que 140 000 soldats alliés ont débarqués en Afrique du Nord et que les Italiens sont repoussés par les Britanniques en Libye. « *Tout le monde est très content. Enfin ! Ils commencent à sentir la défaite. Mais nous, qu'allons-nous faire ? Ou plutôt que va-t-on faire de nous ?* »⁴⁸⁶ écrit dans son journal l'aspirant Azéma de la promotion *Croix de Provence*. A l'annonce du

484 *Ibid.*, p. 443.

485 Le témoignage du Saint-Cyrien Jean Azéma est relaté dans son journal et inséré dans le mémorial de la promotion *Croix de Provence*, écrit en 1950 par ses camarades de promotion Jean Mialet et Richard Thouvenin.

486 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *Mémorial de la Promotion Croix de Provence*, Paris, Hors-série du Bulletin de promotion, 1950, p. 11.

débarquement américain en Afrique du Nord, les Saint-Cyriens spéculent sur leur sort, mais combattre les Américains en Afrique du Nord est le sujet de toutes les discussions. L'aspirant Azéma dépeint dans son journal les sentiments qui envahissent les élèves : « *Quelle histoire ! Immédiatement les commentaires abondent. L'Ecole va partir, on va nous y envoyer. Je sens mes entrailles qui se serrent, la peur devant ces évènements, la peur devant l'inconnu. Tout le monde paraît excité, nerveux. Certains sont sombres, d'autres débütent des flots de paroles.* »⁴⁸⁷. L'idée d'affronter les Américains motive les Saint-Cyriens, qui chantent « *On va leur percer le flanc...* »⁴⁸⁸. La radio de Vichy annonce que l'Armée d'Afrique résiste contre le débarquement et les Saint-Cyriens trouvent cette initiative « logique » compte tenu d'une vaste opération militaire sur des territoires contrôlés par un gouvernement qu'ils estiment légitime. Lors du déjeuner, les élèves et les officiers discutent encore de l'évènement, au point que ces derniers n'autorisent pas de sortie, mise à part une partie de football l'après-midi. Les cours en amphithéâtre sont raccourcis et l'idée que les Américains ou les Allemands prennent les colonies d'Afrique du Nord hante les Saint-Cyriens : « *Les uns veulent prendre nos colonies et si nous les chassons, nous entrons dans le jeu des autres. La prise de notre empire d'Afrique du Nord sera une catastrophe.* »⁴⁸⁹. En raison des évènements et des spéculations, les élèves sont déconcentrés et ne suivent pas les cours, ni les colles militaires prodiguées par les professeurs. L'idée d'une évacuation de l'Ecole de Saint-Cyr en Afrique du Nord pour combattre anime les élèves. Selon certains, il faut une quinzaine d'avions pour transporter tous les élèves en Afrique. Un lieutenant annonce qu'ils pourraient tous partir en janvier pour constituer un bataillon dans l'Armée d'Afrique. Le soir du 8 novembre, les officiers annoncent l'imminence d'un bombardement à Aix-en-Provence, sans connaître son origine. Les élèves-officiers, couchés tout habillés sur leur lit, l'attendent. Mais vers 11 heures 30, l'alerte prend fin et aucun bombardement n'a lieu.

La veille de l'invasion allemande, le 10 novembre 1942, la rumeur d'une arrivée prochaine des ennemis alerte les officiers de l'E.S.M. Le témoignage rapporté par Jean de Montangon, instructeur à l'Ecole de Saint-Cyr depuis octobre, est révélateur de la confusion qui règne à l'E.S.M, notamment chez les cadres. Au cours d'une réunion secrète des officiers de l'Ecole, toutes les questions sont posées de savoir quelle action mener à l'arrivée des Allemands : « *Que faire si les Allemands envahissaient la zone sud ? Voilà ce dont on discuta longuement et avec gravité en étudiant les solutions les plus radicales, y compris celle de partir sur-le-champ avec nos élèves respectifs nous installer quelque part dans les collines*

487 *Ibid.*, p. 10.

488 *Ibid.*

489 *Ibid.*, p. 11.

voisines, prêt à faire face à des menaces imprévues. »⁴⁹⁰. L'idée d'une résistance naît même avant l'arrivée des Allemands. Finalement, les officiers décident de ne rien faire et d'attendre les ordres du commandant Thiébaud.

Ces témoignages montrent que les Saint-Cyriens et les officiers de l'Ecole sont hostiles à toute force militaire touchant le sol français et ses colonies. Le débarquement en Afrique du Nord est, pour eux, une violation du territoire français. L'idée de défendre les terres d'Afrique du Nord contre les Américains et les Britanniques est majoritaire chez les militaires de l'Armée d'armistice, poussés dans cet esprit par le maréchal Pétain et le gouvernement. L'hostilité envers les Britanniques est d'autant plus admise depuis l'attaque de Mers el-Kébir et des colonies françaises.

Mais l'annonce de l'invasion de la zone libre par les Allemands précipite les élèves-officiers dans la confusion totale. Les Ecoles de Saint-Cyr et Saint-Maixent sont alertées de l'imminente arrivée des Allemands dès la matinée du 11. Selon les rumeurs, et sans ordres clairs, les Ecoles quitteraient la ville dans la journée. D'autres bruits courent, confirmés par le commandant, que les écoles quitteront bien la ville avant 16 heures. Les Saint-Cyriens se posent beaucoup de questions. Les 652 élèves des deux promotions s'interrogent sur leur futur : partir en Afrique, prendre les armes, résister, refuser de laisser entrer les Allemands dans la caserne ou se réfugier dans les Alpes. Sans ordre clair, les cadres de l'E.S.M donnent l'ordre aux élèves de se préparer à un départ, en empaquetant leurs affaires dans leurs sacs. Les élèves prennent notamment du tabac, qui sert de monnaie d'échange en cas de besoin, et surtout les gants blancs et le casoar⁴⁹¹. Cet événement est relaté par le Saint-Cyrien Azéma : « *En rentrant, rencontré l'officier Bouttin qui nous dit : "Allez vite breler vos affaires". Qu'est-ce que c'est ? Beaucoup de remue-ménage dans la boîte, on paraît un peu affolé.* »⁴⁹². Les élèves-officiers sortent donc de la caserne, avec leurs affaires dans leur petite valise à la main et leurs armes et se dispersent dans le centre-ville d'Aix-en-Provence, direction la gare, alors que les Allemands ne sont pas encore arrivés. Les habitants avaient l'intention de faire la fête et de descendre dans les rues, sous prétexte de fêter le 11 novembre. Les juifs de la ville s'inquiètent et se regroupent au centre-ville, cours Mirabeau⁴⁹³. René Brivet, un civil, arrive à Aix-en-Provence par train à 17 h 26, le 11 novembre 1942 pour le reprendre plus tard. Deux

490 Jean de Montangon, *op. cit.*, p. 40.

491 Eddy Florentin, *op. cit.*, p. 409.

492 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 11.

493 Eddy Florentin, *op. cit.*, pp. 409-410.

voyages par train tous les jours sont organisés en direction des Alpes au départ d'Aix-en-Provence. Il y observe l'armée allemande et ses colonnes de véhicules entrant dans la ville.

Finalement, dans l'après-midi, l'état-major informe le commandant que l'Ecole est mise sous ordre, et indique que les élèves doivent rester dans la caserne : « *Le commandant des forces d'Aix-Marseille nous met à la disposition des troupes allemandes pour faire régner l'ordre.* »⁴⁹⁴. Les officiers donnent donc l'ordre de regagner la caserne que les Saint-Cyriens s'apprêtaient à évacuer. L'Ecole est sous le choc de subir la présence allemande et, selon Jean de Montangon, met en colère les élèves-officiers. Pour l'élève Azéma, l'arrivée des Allemands et l'ordre de ne pas combattre est un évènement très dur à vivre : « *J'en reste stupéfait, tout ressort cassé. Un beau rêve qui s'écroule.* »⁴⁹⁵. Les élèves-officiers remontent donc dans leur chambre et attendent les ordres. L'aspirant raconte que les officiers et les élèves veulent faire de la résistance si les Allemands arrivent dans l'Ecole et se préparent au combat. Le 12 novembre, les Saint-Cyriens ont le moral au plus bas. L'aspirant Azéma écrit : « *Sombre matinée, découragement et dégoût complet, je me sens triste et lassé. [...] J'ai vécu des heures inoubliables mais est-ce fini ?* »⁴⁹⁶.

Du 11 au 27 novembre 1942, aucune troupe allemande n'investit l'E.S.M alors que la *Wehrmacht* est présente à Aix-en-Provence depuis le début de l'invasion. Ni les archives, ni les différents témoignages relatant ces évènements ne précisent ce que les Allemands font pendant ces semaines, mais il est sans doute possible que ce laps de temps soit consacré aux négociations entre les autorités de Vichy et les Allemands concernant la dissolution de l'Armée d'armistice et l'autorisation par Vichy d'entrer dans les bases militaires françaises. Néanmoins, la vie quotidienne des Saint-Cyriens continue, les cours et l'emploi du temps sont respectés, qui est, du point de vue militaire, assez exceptionnel⁴⁹⁷. Mais Jean de Montangon signale qu'une amertume gagne les rangs Saint-Cyriens : « *Toute l'Ecole reçoit le choc et s'enveloppe d'un silence inhabituel, marque de l'abatement sinon du désespoir. Rien dans les jours suivants n'atténua mes sentiments de honte devant mes élèves.* »⁴⁹⁸. Ces témoignages montrent donc bien que l'arrivée des troupes allemandes affecte l'Ecole de Saint-Cyr, tant sur les cadres que sur les élèves, qui anticipent déjà leur avenir et qu'une certaine confusion s'installe dans l'attente des ordres du maréchal qui ne viennent pourtant que tardivement. La légitimité et la souveraineté militaire du gouvernement de Vichy se sont envolées aux regards

494 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 12.

495 *Ibid.*

496 *Ibid.*

497 Jean de Montangon, *op. cit.*, p. 40

498 *Ibid.*

des Français et des Saint-Cyriens, qui assistent, impuissant, à la fermeture de l'Ecole militaire et à la destruction de l'institution militaire française.

3 – Le choc de la fermeture de l'Ecole

Le vendredi 27 novembre 1942, les Allemands investissent la caserne Miollis. Jean de Montangon est officier de service, et donc responsable du poste de garde à l'entrée de la caserne Miollis. Faisant un cours d'armement aux élèves de sa section, il est interrompu par un élève de garde. Ce dernier l'informe qu'un officier allemand qui se trouve à l'entrée demande à voir le commandant de l'Ecole, le colonel Thiébaud. L'instructeur réfléchit alors à prendre des dispositions pour défendre l'Ecole en analysant rapidement « *les armes utilisables, le temps disponible, les munitions, les emplacements possibles les élèves déjà capables d'utiliser ces armes automatiques.* »⁴⁹⁹. Cependant, il se rend compte qu'il n'a pas d'autre choix que d'aller à la rencontre de l'officier allemand qui « *était dans la rue en tenue de combat, accompagné d'un petit détachement en armes était de taille moyenne, assez sec, presque étriqué, du grade de capitaine peut-être. Assez âgé, il me fit immédiatement penser à un officier sorti du rang, un vieux briscard.* »⁵⁰⁰. L'officier exige l'instructeur de voir le commandant et Jean de Montangon lui demande de patienter. La suite des événements n'est pas relatée par l'instructeur.

Le 30 novembre, un détachement allemand s'installe dans la cour de la caserne Miollis. Le Saint-Cyrien Jean Azéma fait partie de la 5^e compagnie, qui est rassemblée dans une salle de cours au moment de l'entrée des Allemands dans la caserne⁵⁰¹. Il y observe les détachements allemands armés de mitrailleuses s'installer dans la cour. Deux sentinelles allemandes gardent l'entrée de l'Ecole, avec à côté le Saint-Cyrien de garde. Lors des rassemblements dans la cour *Wagram*, à gauche se trouvent les élèves-officiers en rang, rassemblés en petits groupes autour de leurs instructeurs, et à droite se trouvent les Allemands en pause à côté de leurs fusils. Des mitrailleuses allemandes sont en batterie « *aux quatre coins de la cour centrale, gardés par des Allemands en tenue de combat.* »⁵⁰² et à toutes les issues de l'Ecole.

499 *Ibid.*

500 *Ibid.*, p. 41.

501 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 13.

502 Jean de Montangon, *op. cit.*, p. 40.

Une fois installés durablement à la caserne Miollis, les Allemands exigent le dépôt des armes⁵⁰³. Le lieutenant Jeandidier, instructeur de la 5^e compagnie, annonce à ses élèves, dont Azéma, que l'armée française est dissoute et qu'ils doivent déposer toutes les armes aux Allemands. Selon le général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne, les témoignages divergent concernant la remise des armes. Certains disent avoir remis leurs armes au râtelier, notamment Jean Azéma : « *On se retourne comme en se cachant vers l'armoire pour masquer son émotion. On admire une dernière fois son arme. On l'embrasse. On la dépose sur le râtelier d'armes.* »⁵⁰⁴, alors que d'autres affirment que les armes sont déposées dans la cour centrale de l'Ecole⁵⁰⁵. Cette fermeture résulte d'un accord passé avec les Allemands concernant la dissolution de l'armée de l'armistice le 27 novembre 1942. Le télégramme de la décision de la dissolution est établi comme tel : « *Armée française, exception Garde et corps civilisés est démobilisée à partir du 27 novembre. Opérations terminées dans ses foyers, officiers garderont sabre. Stop. Toutes les armes seront stockées sous contrôle. Stop. Instructions complémentaires suivent. Stop. Prière d'éviter tout incident. Fin.* »⁵⁰⁶. Néanmoins, l'Ecole de Saint-Cyr n'est toujours pas dissoute. Dans l'attente et malgré la présence allemande au sein de l'Ecole, la vie quotidienne des Saint-Cyriens continue, sans armes et sous surveillance allemande. Aucun élève-officier n'a le droit de sortir de la caserne jusqu'au 5 décembre et est gardée par un Allemand se trouvant au poste de garde. Selon l'aspirant Azéma, les Saint-Maixentais sont partis en manoeuvre un jour avant l'invasion allemande et ne sont donc pas dans l'Ecole au moment de l'arrivée des Allemands. Alertés, ils reviennent en civil à la caserne pour récupérer leurs affaires. Les Allemands les laissent partir car ils ne sont pas une menace militaire⁵⁰⁷. Ces témoignages sur le dépôt des armes divergent tous, mais il est clair que les Saint-Cyriens se sentent humiliés par la décision de l'ennemi. Néanmoins, aux regards d'une analyse objective, les Allemands n'ont sans doute pas l'intention d'humilier les soldats français, dans la mesure où leurs objectifs sont davantage militaires que symboliques. La volonté d'humilier la France n'est plus une priorité pour les Allemands. Ceux-ci ont des

503 Le secrétariat d'Etat à la Guerre de Vichy envoie un télégramme à toutes les unités militaires françaises qui les informent que les Allemands sont autorisés d'exiger la mise à disposition de tout le matériel militaire : « *Dès réception du présent télégramme et jusqu'à nouvel ordre, si une autorité des troupes opérantes se présente dans un magasin quelconque de l'Armée et émet la prétention de disposer des matériels qu'il contient, il n'y a pas lieu de former de protestations, mais les comptables devront formuler des réserves et demander décharge écrite du matériel dont ils étaient responsables. Stop. Ils rendront compte aussitôt par la voie hiérarchique (extrêmement urgent) à l'Administration centrale en vue de permettre les protestations nécessaires à l'Echelon Gouvernemental. Stop.* ». Télégramme n°2155/CAB/SEC à destination des commissaires régionaux, Vichy, 24 décembre 1942, SHD-GR 2P3.

504 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 13

505 Général Bertrand Pâris, archiviste de la Saint-Cyrienne.

506 Télégramme de départ n°1056-5/CAT du secrétariat d'Etat à la Guerre aux groupes de divisions militaires, Vichy, 27 novembre 1942, SHD-GR 2P3.

507 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, pp. 13-14.

priorités d'ordre stratégique principalement, et visent à contenir les Alliés débarqués en Afrique du Nord. Il faut donc en urgence désarmer l'Armée d'armistice, qui constitue un double avantage pour les Allemands. Il faut la neutraliser pour éviter le risque que cette force soit un outil d'avant-garde pour les Américains, mais également se servir des armes françaises pour la *Wehrmacht*.

Les Saint-Cyriens ne voient pas les urgences allemandes de la même façon et n'ont manifestement pas les mêmes priorités. Suite au dépôt des armes, la première question venant à l'esprit de l'instructeur Jean de Montangon est le sort et l'avenir de ses élèves dont il a la charge : « *Mais aussitôt se posa pour moi le problème de mes élèves, ma seule raison d'être dans cette Ecole et j'éprouvai le besoin impératif de me rapprocher d'eux [...].* »⁵⁰⁸. Réunissant ses élèves au troisième étage du bâtiment des jeunes, Jean de Montangon, qui garde néanmoins son sabre, seule arme autorisée à conserver, rappelle à ceux-ci que malgré la dissolution de l'Ecole, ils restent toujours Saint-Cyriens et sous-entend la possibilité d'une action de résistance dans l'avenir : « *Je vous ferai connaître mes instructions dès que je le pourrai, et si des circonstances m'en empêchaient vous ne devez en aucun cas rester inactif.* »⁵⁰⁹. Dans son témoignage, l'instructeur dénonce également l'immobilisme de l'état-major de l'Ecole de Saint-Cyr, qui selon lui préfère rendre les armes et obéir aux ordres de l'E.M.A, plutôt que de résister aux exigences allemandes. En effet, aucun témoin, ni aucune archive ne fait mention des prises de décisions et des actions du commandant de l'Ecole, le colonel Jean Thiébaud, lors de l'arrivée précise des Allemands. Seuls les témoignages d'instructeurs et d'élèves-officiers en détaillent les événements, ce qui laisse à penser que le commandant est totalement inapte à gérer les événements. Néanmoins, ces témoignages sont à prendre avec précaution, dans la mesure où aucun affrontement n'a lieu dans l'Ecole, ce qui révèle donc la bonne capacité du commandant à parlementer avec l'ennemi et à faire respecter l'ordre et le calme.

Le 4 décembre 1942 arrive par télégramme la nouvelle de la dissolution officielle de l'Ecole militaire, et les élèves-officiers sont mis en congé d'armistice. 652 Saint-Cyriens doivent donc rentrer dans leurs foyers et sont démobilisés. A 11 heures, les élèves-officiers se rassemblent dans l'amphithéâtre Guibert. Ayant intégré l'Ecole qu'en octobre, les nouveaux élèves-officiers de première année doivent choisir, malgré les circonstances, un nom de

508 Jean de Montangon, *op. cit.*, p. 40.

509 *Ibid.*

baptême de promotion. Ils choisissent le nom de Sainte-Victoire, du nom de la montagne dominant Aix-en-Provence, mais le commandant de l'Ecole les informe que les Allemands refusent que ce nom soit donné. Les élèves décident donc d'adopter le nom de *Croix de Provence*⁵¹⁰. Après ce baptême, 652 Saint-Cyriens doivent donc rentrer dans leurs foyers et sont démobilisés.

La fermeture de l'Ecole de Saint-Cyr, le 5 décembre 1942, est un véritable traumatisme pour tous les témoins qui l'ont vécu. Jean de Montangon écrit qu'il en est « *resté meurtri pour ma vie entière souffrant de la carence d'un corps auquel je m'étais voué et qui était fondamentalement et inconditionnellement le mien.* »⁵¹¹. Le Saint-Cyrien Azéma témoigne dans son journal que « *la nouvelle est atroce. Nous sommes frappés d'un coup formidable dans la figure et dans l'estomac.* »⁵¹². Aussi, lors d'un entretien avec un général ayant vécu cet événement dont il dit ne pas s'en souvenir, le général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne, rapporte qu'il est « *certain du contraire car il s'est un peu recoupé plus tard dans l'entretien que j'ai eu avec lui. Il ne voulait pas parler de cette question. Une chose est certaine, le traumatisme a été énorme.* »⁵¹³ assure-t-il. A travers ces témoignages, on peut voir que le choc de la fermeture de l'Ecole de Saint-Cyr affecte profondément les cadres et particulièrement les Saint-Cyriens, qui voient leur tradition et l'institution militaire bafouées par l'attentisme du chef de l'Etat. La présence allemande dans la caserne Miollis constitue un grand bouleversement pour les élèves-officiers et un traumatisme irréparable, au point que certains témoins ne souhaitent pas en parler.

II – EN TRE TRAUMATISME ET IDÉE DE RÉSISTANCE

1 – Sauver ce qui peut l'être

Le traumatisme de la dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr est telle que l'idée de résistance immédiate aux forces allemandes échappe totalement à ceux qui le vivent, mais ne démoralise pas totalement les élèves, ni les cadres. Pour eux, il faut sauver ce qui peut l'être, il faut entreprendre une action de la dernière chance. Tous les symboles militaires de l'Ecole font l'objet d'une tentative inespérée de sauvegarde, les sabres, symbole d'honneur et d'arme,

510 Pierre Montagnon, *op. cit.*, pp. 166-167.

511 *Ibid.*

512 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 13.

513 Général Bertrand Pâris, archiviste de la Saint-Cyrienne.

et le drapeau de l'Ecole⁵¹⁴, représentant l'institution militaire de Saint-Cyr. Les premiers sont sauvés avec la permission des envahisseurs, seule arme autorisée à être conservée par les officiers, tandis que le deuxième est préservé « *à la barbe des Allemands* »⁵¹⁵.

Le récit, anonyme, du sauvetage du drapeau de l'Ecole de Saint-Cyr est rapporté par le général Jean Boÿ dans son ouvrage *Saint-Cyr. L'Ecole Spéciale Militaire*⁵¹⁶, extrait du bulletin de La Saint-Cyrienne⁵¹⁷. Le drapeau de Saint-Cyr est sauvé par le colonel Léon Le Page. Dès l'entrée des Allemands à la caserne Miollis, le commandant de l'Ecole, le colonel Thiébaud, décroche tout de suite de sa hampe le drapeau et le plie pour en faire un paquet. Il le remet au colonel Le Page et l'ordonne de quitter l'enceinte de la caserne pour le dissimuler. Le colonel réussit à sortir de l'Ecole sous les yeux des sentinelles allemandes qui interdisent toute sortie de matériel et de paquet. Il cache le drapeau à son domicile pendant plusieurs semaines. Le colonel Le Page décide de déplacer le drapeau par crainte de perquisition de son domicile en raison de la surveillance des officiers de carrière après leur mise en congés d'armistice. Il le remet au début de l'année 1943 à son beau-père. Celui-ci le cache ensuite dans leur maison familiale, dans la chambre de son frère, le général Marchand, à Thoissey, dans l'Ain, pendant toute la durée de la guerre⁵¹⁸.

Il est donc certain que les militaires et les élèves de l'Ecole tentent à tout prix de garder les valeurs militaires qui leur sont chères, en dépit des risques, et effacer l'humiliation et le traumatisme de l'inaction du maréchal devant l'arrivée des Allemands. Mais les élèves-officiers ne peuvent s'opposer à leur démobilisation officielle et totale organisée par le régime de Vichy désormais sous contrôle total de l'Allemagne. Dans la démobilisation, un sentiment de résistance naît dès la rencontre avec les troupes ennemies et au regard de l'échec total de la politique globale de Vichy.

514 Depuis 1926, le drapeau de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr comporte les inscriptions suivantes, à l'avant : « *République française ; Ecole Spéciale Militaire* » et au revers : « *Honneur et Patrie ; Premier Bataillon de France ; Ils s'instruisent pour vaincre* ». Jean Boÿ, *op. cit.*, p. 284.

515 Jean Boÿ, « Le drapeau de l'école militaire interarmes », *Le Casoar*, n°174, juillet 2004, p. 79.

516 Jean Boÿ, *op. cit.*, p. 286.

517 Bulletin de La Saint-Cyrienne, n°107, 15 avril 1946.

518 Thoissey est occupée par les Allemands de janvier à avril 1944. La maison des Marchand sert alors d'hébergement à des sous-officiers allemands, qui ignorent que le drapeau de l'E.S.M se trouve à côté d'eux. En mars 1945, le colonel Le Page reprend le drapeau et le remet au ministère de la Guerre, à Paris. Jean Boÿ, *op. cit.* p. 286.

2 – La démobilisation, terroir de la résistance

Le 5 décembre 1942, les autorités françaises ferment officiellement la caserne Miollis et les établissements militaires d'Aix-en-Provence. Les élèves des promotions *Charles de Foucauld* et *Croix de Provence* sortent de la caserne Miollis les premiers, en rangs et en uniforme, encadrés par les instructeurs. Par colonne de trois, ils se rendent à la gare d'Aix-en-Provence en défilant dans le centre-ville devant les regards attentifs des habitants de la ville. Sur le quai de la gare, alignés sur trois rangs, les élèves chantent l'hymne national avant de monter dans leur train, les menant vers leurs foyers respectifs⁵¹⁹. Les officiers et les instructeurs de l'Ecole sont sur place, et « *pleurent sur l'Ecole et sur leur oeuvre à peine commencée. Néanmoins, pleurs de l'espoir dans la souffrance.* »⁵²⁰. Les instructeurs sont démobilisés à leur tour plus tard dans la journée du 5 décembre 1942, et regagnent leur domicile par leur propre moyen et en civil. Le lieutenant André Devigny par exemple, instructeur à l'E.S.M, quitte la caserne Miollis, habillé en tenue civile achetée d'occasion, « *avec un sac contenant quelques hardes et dans un paquet, son sabre qu'il n'a pu abandonner à l'Ecole* »⁵²¹ et se dirige vers la gare d'Aix-en-Provence. Il débarque à Moellesulaz en train, à la frontière suisse entre Saint-Julien et Annemasse pour regagner son foyer personnel. Il constate d'ailleurs que le contrôle aux frontières et les douanes françaises sont aidés par des éléments des douanes italiennes, surveillés de loin par les Allemands⁵²².

Les Saint-Cyriens et les Saint-Maixentais sont dispersés aux quatre coins de la France. Mais cette démobilisation constitue pour eux une profonde amertume vis-à-vis du régime de Vichy, responsable de la dissolution des armées. Le gouvernement du maréchal perd sa crédibilité militaire dans la mesure où il n'a plus de souveraineté militaire et politique. Les élèves de Saint-Cyr sont formés avant tout pour être des officiers et des soldats et il n'existe plus de perspective de carrière militaire dans la société française conçue par le maréchal Pétain. Il est naturel que les militaires se tournent vers d'autres horizons, comme la France du général de Gaulle. La démobilisation et la dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr sont donc un terroir de recrutement de l'armée de la France libre ayant déjà séduit les armées françaises des colonies de l'empire.

Mais pour Vichy, la fidélité des officiers et des Saint-Cyriens devient le cœur même de ses préoccupations, craignant les dissidences alimentant les forces gaulliennes. Leur avenir

519 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 14.

520 *Ibid.*

521 Eddy Florentin, *op. cit.*, p. 444.

522 *Ibid.*

professionnel, leur condition et leur statut militaire devient très vite la question centrale de l'E.M.A et du nouvel organe militaire régissant les démobilisations afin de préserver leur fidélité à tout prix.

III – L'ILLUSION D'UNE PRÉSERVATION DE LA FIDÉLITÉ DES SAINT-CYRIENS

1 – La prise en charge des élèves par Vichy

La question du reclassement des Saint-Cyriens est évoquée en conseil des ministres, à Vichy, dès novembre 1942. Selon le général de La Porte du Theil, chef des Chantiers de Jeunesse, la suggestion du secrétaire d'Etat à la Guerre Bridoux de reclasser les élèves de la zone sud dans des banques et des entreprises privées heurte le maréchal Pétain, soucieux de la survie de l'institution militaire et donc des Saint-Cyriens. Le général de La Porte du Theil conseille donc le chef de l'Etat d'entreprendre une autre initiative de reclassement, notamment en les plaçant toujours dans une perspective de carrière militaire⁵²³. L'Ecole de Saint-Cyr et l'Ecole de Saint-Maixent sont désormais sous l'autorité de l'Organe Liquidateur des Ecoles (OLE), au sein de l'Organe Liquidateur de l'Armée (OLA), dans la section Dépôt Liquidateur des écoles militaires, dirigé par le chancelier principal Ferre. Dans une retranscription d'une conversation téléphonique datée du 19 décembre 1942, entre Ferre et le colonel Thibaud, commandant des Ecoles d'Aix-en-Provence, des instructions sont données par le bureau des écoles du secrétariat d'Etat à la Guerre concernant la réaffectation des élèves-officiers. Elles diffèrent selon le lieu de domicile de chaque élève.

Il est décidé que les élèves de première année résidants en zone libre soient incorporés dans les chantiers de Jeunesse à partir du 5 janvier 1943. Ils sont convoqués par le Commissariat général des Chantiers de Jeunesse de Chatel Guyon. Les noms et les adresses de chaque élève sont transmis à cet organisme par l'OLE. Les élèves résidants en zone occupée doivent obligatoirement s'inscrire dans une faculté ou une grande école de leur choix et en suivre les cours. Les élèves perçoivent une solde de 2 000 francs par mois y compris les vacances scolaires, ainsi qu'une bourse annuelle de 6 000 francs. Concernant les élèves de deuxième année, c'est-à-dire les Saint-Cyriens de la promotion *Charles de Foucauld*, ils sont nommés sous-lieutenant dès le 25 novembre 1942, alors qu'ils n'ont pas fini leur formation

523 Collectif, Les Saint-Cyriens dans la résistance, *op. cit.*, pp. 77-78.

militaire, dix jours avant la fermeture officielle de l'Ecole. Ceux résidant dans la zone libre sont incorporés dans les Chantiers de Jeunesse en qualité d'assistants chefs de groupe. L'organisation réserve 150 places pour ces Saint-Cyriens. Ceux-ci peuvent indiquer leur préférence au sein de l'organisme, préférence tenu compte par l'OLA dans la mesure du possible. Les noms, adresses et choix des élèves sont également exigés par l'OLA pour le Commissariat aux Chantiers de Jeunesse. Les élèves excédants doivent suivre obligatoirement les cours dans une faculté ou grande école de leur choix. En qualité de sous-lieutenant, une solde ainsi qu'une bourse d'études de 6 000 francs leur sont attribuées pour l'année scolaire. Pour les élèves de la zone occupée, les mêmes dispositions que pour les élèves de première année sont prévues, mais reçoivent leur solde de sous-lieutenant au lieu de l'indemnité de 2 000 francs par mois.

Par ailleurs, d'autres Saint-Cyriens peuvent choisir d'intégrer la Garde, en particulier ceux de deuxième année quelle que soit la zone domiciliée. En outre, les bourses d'études et la solde sont payées par les soins de l'OLE, payable d'avance par moitié. Concernant les Saint-Maixentais, ils sont incorporés dans les mêmes dispositions que les Saint-Cyriens⁵²⁴.

On voit donc, dans un premier temps, que la suggestion du général de La Porte du Theil de reclasser les Saint-Cyriens dans les Chantiers de Jeunesse concerne uniquement les élèves vivant en zone libre. Ceux de la zone nord n'ont donc pas de choix de carrière militaire, ce qui constitue dans une certaine mesure à un échec du gouvernement, qui ne décide pas du sort de ses élèves-officiers. En deuxième lieu, à travers ces mesures, le gouvernement veille à ce que les Saint-Cyriens soient reversés dans les organes institutionnels de la France métropolitaine, dans la mesure où c'est pratiquement le seul territoire qu'il contrôle. La crainte du maréchal est que les Saint-Cyriens se rangent du côté de la France du général de Gaulle qui pèse de plus en plus dans les relations internationales, notamment après la perte de la légitimité militaire de Vichy suite à la dissolution de l'Armée d'armistice.

2 – Les facultés civils, un choix en sous-main

La répartition des élèves est donc claire dès novembre 1942. Les élèves de la zone sud vont dans les Chantiers de Jeunesse, et les élèves domiciliés en zone nord, dans les facultés et écoles civiles. Mais quelles sont les facultés disponibles pour les Saint-Cyriens et quelles sont

⁵²⁴ Note n°119/D relative aux instructions données par le bureau des écoles du secrétariat d'Etat à la Guerre, Organe Liquidateur des Écoles d'Aix-en-Provence, 19 décembre 1942, SHD 3P125.

les modalités d'entrées ? Dès le 25 décembre 1942, le secrétariat d'Etat à la Guerre envoie un officier, le commandant Simon, effectuer une mission à Paris dans le but de faire un état des lieux des écoles civiles disponibles pour reclasser les élèves des écoles militaires dissoutes⁵²⁵. Les études et les négociations sont faites auprès des cabinets des départements des ministères de la Production Industrielle, de l'Agriculture et de l'Education nationale, ainsi que dans les directions des écoles civiles susceptibles de prendre en charge les élèves. Le rapport indique que les départements ministériels sont disposés à aider le ministère de la Défense pour reclasser les élèves. En particulier, le chef de cabinet du ministère de l'Education nationale accorde aux militaires le droit de s'inscrire dans les facultés en janvier pour le premier trimestre scolaire, le droit d'entrée avec la première partie du baccalauréat et la réduction de la durée du cycle des études en vue de l'obtention des licences. Néanmoins, bon nombre de facultés sont en surnombre et le ministère conseille aux élèves de faire une dérogation signée de la main de l'amiral Platon⁵²⁶ pour faire accepter leur demande⁵²⁷.

Parmi les treize grandes écoles étudiées par le commandant Simon, seules l'Ecole libre des Sciences Politiques, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (HEC), l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et l'Ecole Spéciale des Travaux publics, du Bâtiment et de l'Industrie sont considérées comme susceptibles d'accueillir les Saint-Cyriens et correspondent idéalement à leur profil. La première pourrait prendre 40 à 50 élèves à Paris et 25 à 30 élèves à Lyon, destinés à ceux souhaitant faire une carrière consulaire, à l'Inspection des finances, à la Cour des comptes ou dans l'administration. La deuxième, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, est grandement conseillée aux Saint-Cyriens qui souhaitent faire carrière dans le commerce, l'industrie et les banques. La durée des études est de deux ans et le concours d'admission est analogue à celui de l'Ecole de Saint-Cyr. Le rapport indique que cette école constitue un « *débouché intéressant pour Saint-Cyr en particulier.* »⁵²⁸. La troisième école prépare les élèves à des postes d'administrateurs et de magistrats dans les colonies françaises. Le concours d'entrée est difficile, qui nécessite deux ans de préparation en lycée après le baccalauréat complet et un certificat de première année de droit. Les études se répartissent en quatre ans, dont deux à l'Ecole de Paris, un an de stage dans les colonies et un an de fin d'études à l'Ecole. Le directeur de l'Ecole est prêt à organiser une section spéciale d'une trentaine d'élèves issues des écoles militaires. La note indique « *qu'un tel cours présenterait le*

525 Compte-rendu n°66/2I/ELI du commandant Simon au commandant en chef des Ecoles militaires, Etat-major de liaison, Vichy, 25 décembre 1942, SHD GR 2P10.

526 L'amiral Platon est secrétaire d'Etat chargé de la coordination des Forces Armées dans le gouvernement de Vichy.

527 V Compte-rendu n°66/2I/ELI, *op. cit.*, p. 2.

528 *Ibid.*, p. 4.

*plus grand intérêt pour les Saint-Cyriens qui voulaient sortir dans l'infanterie coloniale. »*⁵²⁹. Le commandant Simon anticipe même l'avenir des élèves-officiers, considérant qu'il « *sauvegarderait ainsi leur vocation coloniale, et quand l'Armée se reconstituera après la paix, on aurait là une pépinière de futurs officiers coloniaux de tout premier plan. »*⁵³⁰. La dernière école est l'Ecole Spéciale des Travaux publics, du Bâtiments et de l'Industrie, qui forme les ingénieurs civils des travaux publics, les ingénieurs mécanicien électricien, les géomètres et les ingénieurs des travaux du bâtiment et de conduction des travaux. L'admission nécessite au moins deux ans d'études en mathématiques spéciales et élémentaires. De même, l'école est prête à ouvrir une section spéciale pour les élèves-officiers de l'Ecole de Saint-Cyr, de l'Ecole de l'Air et de l'Ecole navale. La note prévoit déjà les répartitions : « *Les élèves de Saint-Cyr pourront s'aiguiller sur les diplômes d'ingénieur géomètre et d'ingénieur des travaux du bâtiment, les élèves de Navale et de l'Ecole de l'Air sur les diplômes d'ingénieur des travaux publics, d'ingénieur électricien, mécanicien et, évidemment, sur les 2 précédents. »*⁵³¹. Une note établie par le bureau universitaire de statistique évoque également les facultés civiles de lettre et surtout de droit et enfin de sciences qui conviennent le mieux aux Saint-Cyriens. De plus, il est ajouté au rapport du commandant Simon que l'Ecole des Beaux-Arts, les Instituts agricoles de Nancy et de Toulouse, l'Ecole Privée d'agriculture, les Ecoles nationales Vétérinaires et l'Ecole normale d'Education physique sont proposées aux Saint-Cyriens parmi les choix des grandes écoles⁵³². Le 29 décembre 1942, le colonel Aubert, chargé de la mission pour le reclassement des militaires dans les écoles en dehors de Paris, dresse une fiche concernant les places disponibles à l'Institut Electrotechnique et de mécanique appliquée de Toulouse⁵³³. Parmi les huit fiches réalisées par le colonel entre le 26 et le 29 décembre pour chaque école civile des grandes villes de province, celle de cet établissement est révélateur d'un paramètre pris en compte par les autorités. Le cursus des élèves dure trois ans et l'école accepte de prendre en première année les Saint-Cyriens, en deuxième année les élèves de l'Ecole navale et de l'Ecole de l'Air et en troisième année les élèves de l'Ecole Polytechnique. Les frais d'études s'élèvent à 2 500 francs par année.

On constate que les élèves de l'Ecole de l'Air et de l'Ecole navale sont plus avantagés que les Saint-Cyriens en matière de formation académique. Les Saint-Cyriens, dans les

529 *Ibid.*, p. 5.

530 *Ibid.*

531 *Ibid.*, p. 8.

532 Note du Bureau universitaire de statistiques du ministère de l'Education nationale, Paris, non datée, SHD-GR 2P10.

533 Fiche n°8 du colonel Aubert au contrôleur général de l'inspection du génie, E.M.A, Vichy, 29 décembre 1942, signé Aubert, SHD-GR 2P10.

filières à dominante scientifique, doivent effectuer le cursus initial prodigué dans les écoles civiles, alors que les élèves de l'Ecole navale et de l'Ecole de l'Air sont intégrés directement, soit en deuxième année, soit en troisième année de la formation des écoles civiles comme c'est le cas à l'Institut Electrotechnique et de mécanique appliquée ainsi qu'à l'Ecole Spéciale des Travaux publics, du Bâtiments et de l'Industrie. Aussi, les écoles civiles destinées à former des ingénieurs des ponts et chaussées, des mines et des scientifiques dans le domaine de la chimie et de l'aéronautique, entre autres, sont réservées aux anciens élèves de ces deux écoles d'officiers. Cela s'explique par la formation scientifique plus accrue à l'Ecole navale et l'Ecole de l'Air. Ces dernières forment des hommes robustes et de caractère capables de faire face à toute éventualité. Les officiers de marine et d'aviation ont des rôles importants. L'Ecole de Saint-Cyr forme avant tout des hommes d'action où ils acquièrent la réputation de « préférer l'action à la parole »⁵³⁴. L'Ecole navale et l'Ecole de l'Air sont bien l'inverse de l'Ecole de Saint-Cyr. Les officiers de marine et d'aviation se distinguent par leurs connaissances maritimes et aériennes accrues et ont par conséquent une formation d'ingénieur. Ces officiers constituent un corps savant. Mais leur enseignement n'est pas égal à celui de Saint-Cyr⁵³⁵, la discipline étant plus rude et constante pour les élèves-officiers de l'Armée de terre⁵³⁶. On remarque donc qu'il existe une hiérarchie de reclassement. Les autorités militaires et civiles prennent en compte ce paramètre important pour reclasser les élèves efficacement, et pour ne pas les pénaliser dans le domaine civil.

Néanmoins, l'aspect théorique de ces études montre que l'avis et le choix des Saint-Cyriens et des autres élèves ne sont pas pris en compte lors de leur élaboration. Les choix des Saint-Cyriens sont en réalité bien différents. Dans un premier temps, les élèves de deuxième année domiciliés dans la zone nord sont convoqués pour le 8 janvier 1943 à dix heures, en tenue civile, à la Délégation du secrétariat d'Etat à la Guerre à Paris, en vue d'y recevoir toutes instructions utiles concernant leur « *reclassement dans l'économie nationale.* »⁵³⁷. Il est adressé aux élèves une notice du secrétariat d'Etat à l'Education nationale relative à leur orientation, qu'une liste des instituts et des facultés proposées et un questionnaire permettant

534 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

535 Selon Morgane Barey, cette différence se constate notamment dans les âges de recrutement des candidats aux concours, qui est en moyenne de 16 à 20 ans pour l'Ecole navale, alors que l'âge des candidats de l'Ecole de Saint-Cyr se situe entre 18 et 21 ans.

536 Morgane Barey, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *op. cit.*

537 Lettre n°3 DP/2 du contrôleur général de l'Armée Briat aux élèves de 2^e année à l'Ecole Spéciale Militaire, délégation du secrétariat d'Etat à la Guerre, Paris, 2 janvier 1943, signé Briat, SHD-GR 2P10.

de soumettre leur préférence⁵³⁸. Ils sont conseillés par des représentants du Bureau universitaire de statistique. Les élèves remettent leur choix au secrétariat d'Etat à l'Education nationale à l'issue de la réunion. Les Saint-Cyriens de première année choisissent également leur reclassement et sont nommés caporaux-chefs⁵³⁹.

Reclassement des Saint-Cyriens résidant en zone nord dans les facultés ou grandes écoles⁵⁴⁰

Facultés ou grande école	Nombre de Saint-Cyriens (1 ^{ère} et 2 ^e année)
Facultés des Lettres	57
Facultés de Droit	85
Faculté des Sciences	25
Ecole des Hautes Etudes Commerciales	28
Ecole des Sciences Politiques	44
Ecole des Travaux publics	8
Ecole Supérieure de Banque	12
Ecole d'Agriculture de Grignon et d'Angers	2
Total	261
Facultés	167
Grandes Ecoles	94

On peut voir que les Saint-Cyriens optent pour la plupart pour les facultés et en deuxième lieu les grandes écoles. 63,9% des élèves choisissent ainsi les facultés de Lettres, de Droit et de Sciences et 36,01% optent pour les grandes écoles. Par ailleurs, les disciplines touchant le domaine étatique sont les plus prisées. En effet, 50,8% des élèves choisissant les facultés ont une préférence pour intégrer la filière de Droit, et 46,8% des élèves optant pour les grandes écoles intègrent l'Ecole des Sciences Politiques.

Les Saint-Cyriens sont donc l'objet d'une attention particulière pour Vichy, dans la mesure où le gouvernement effectue diverses études et soumet plusieurs propositions aux élèves pour tenter de les garder sous son influence. Les élèves-officiers sont donc réinjectés tant bien que mal dans la société civile encore fidèle au maréchal Pétain. Mais plusieurs profils de Saint-Cyriens naissent en raison du contexte politique et mondial malgré les efforts de prise en charge par Vichy.

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 17.

⁵⁴⁰ Note du secrétariat général de l'instruction publique sur le reclassement des élèves des Ecoles militaires dissoutes, Paris, 13 janvier 1943, SHD-GR 2P10.

3 – Quelles autres perspectives pour les Saint-Cyriens ?

Cette période de réaffectation et de confusion révèle l'apparition de plusieurs profils. On constate trois phénomènes qui impliquent les Saint-Cyriens pendant la période 1942 à 1945 : la passivité, la collaboration et la résistance.

La passivité au regard des événements en France atteint certains élèves, dans laquelle ils se différencient des autres. On peut voir qu'il y a un groupe d'élèves pour qui la carrière militaire ne les intéressent plus et restent passifs pendant toute la durée de la guerre, et un autre groupe qui tente de se réinsérer dans la petite armée de Vichy sous perfusion allemande, notamment le Premier régiment de France, seule unité armée autorisée par les Allemands ainsi que l'Ecole de la Garde de Guéret, en vue de l'intégrer à l'issue de leur formation⁵⁴¹. La venue des Saint-Cyriens de la *Croix de Provence* à l'Ecole de la Garde de Guéret ne se fait pas sans doute et amertume⁵⁴². Plusieurs élèves hésitent grandement à intégrer cette Ecole de formation, mais la perspective d'une carrière militaire efface leurs doutes. De même, à la dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr, les élèves de cette promotion ont en moyenne 20 à 23 ans, les âges requis pour intégrer le Service du Travail obligatoire (STO). Ce service est instauré par Pierre Laval le 16 février 1943 pour fournir aux Allemands de la main-d'oeuvre qualifiée en échange des prisonniers de guerre toujours internés en Allemagne. L'idée même d'aller en Allemagne pour y travailler encourage largement les Saint-Cyriens à intégrer la Garde⁵⁴³, voire à partir en Afrique du Nord. 25 Saint-Cyriens de cette promotion prennent donc place dans l'Ecole⁵⁴⁴. Philippe Davadi pense que les Saint-Cyriens en sont venus à intégrer la Garde par solution de facilité. Ancien Saint-Cyrien de cette promotion, il a pu recueillir des informations sur les raisons qui poussent ses camarades à intégrer cette Ecole. Il constate que les élèves préfèrent choisir la Garde en raison du caractère officiel de l'Ecole, qui reste sous le gouvernement légal de la France, des difficultés que leurs familles traversent dans un contexte où la nourriture et les biens d'équipement sont difficiles à trouver. Subvenir aux besoins de leur famille passe avant même l'espoir d'une revanche face à l'ennemi. La dernière raison est sans doute l'ignorance des différents réseaux, passages et contacts pour entrer dans la

541 Philippe Davadi, *Les Saint-Cyriens du premier escadron de l'Ecole de la Garde de Guéret, 1943-1944*, mémoire de D.E.A d'histoire, Ecole pratique des hautes études, Paris, 2004, pp. 27-28.

542 *Ibid.*, pp.31-32.

543 *Ibid.*, p. 26.

544 *Ibid.*, p. 190.

résistance ou partir en Afrique du Nord⁵⁴⁵. Néanmoins, la plupart des élèves ayant intégré la Garde s'engagent dans le maquis après le débarquement de Normandie en 1944⁵⁴⁶.

Certains élèves entrent dans la voie de la collaboration totale avec l'Allemagne, dans l'esprit des dirigeants de Vichy, en intégrant la Légion des volontaires français (LVF) ou encore la Milice française, créée en respectivement en 1941 et 1943⁵⁴⁷. Ces Saint-Cyriens sont néanmoins en très grande minorité.

Mais la plupart des élèves-officiers refusent désormais l'autorité du gouvernement du maréchal après décembre 1942. Les élèves de la promotion *Croix de Provence* surtout, après quarante jours de scolarité à l'Ecole d'Aix-en-Provence, sont tous décidés à rejoindre la résistance, en Afrique du Nord où la France libre s'est installée, et en métropole en intégrant le maquis et les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Les témoignages ne manquent pas sur les circonstances de leur intégration et leurs itinéraires respectifs. Environ 43 élèves réussissent à rejoindre l'Algérie à la dissolution d'Aix-en-Provence. Le général Prioux, dans ses mémoires de guerre, *Les souvenirs de guerre*⁵⁴⁸, raconte comment deux Saint-Cyriens de la *Croix de Provence* lui ont donné le récit de leur itinéraire à pied à travers la montagne, le franchissement de la frontière espagnole dans les Pyrénées enneigées, esquivant les sentinelles allemandes et la Gestapo qui surveillent de près la frontière avec la France⁵⁴⁹. 11 Saint-Cyriens sont arrêtés à la frontière et internés dans des camps de concentration, celui de Buchenwald et de Dora, en Allemagne, rejoignant 21 autres Saint-Cyriens arrêtés pour des faits de résistance dans le maquis. L'ensemble du groupe subit de mauvais traitements et la mal nutrition. Un d'entre eux, atteint de pneumonie, est transporté hors de Buchenwald. Le Saint-Cyrien Joseph Bordeaux-Montrieux meurt de faim le 9 avril 1944 à Maïdanek, en Pologne⁵⁵⁰.

Les plus chanceux traversent toute l'Espagne et atteignent le Maroc, puis l'Algérie et enfin l'Ecole de Cherchell, le centre de formation des officiers de l'armée de la France libre. Selon le général Roland Menuet, un ancien de la promotion *Croix de Provence*, un élève réussit à passer en Grande-Bretagne, mais les circonstances de son départ et l'identité de ce Saint-Cyrien ne sont pas mentionnées⁵⁵¹. Les Saint-Cyriens ayant réussi à passer en Afrique

545 *Ibid.*, pp. 31-32.

546 Roland Menuet, *op. cit.*, p. 58.

547 Général Bertrand Pâris, archiviste de La Saint-Cyrienne.

548 René Prioux, *op. cit.*

549 Pierre Montangon, *op. cit.*, p. 197.

550 Jean Mialet, Richard Thouvenin, *op. cit.*, p. 20.

551 Roland Menuet, *op. cit.*, p. 58

sont nommés sous-lieutenant dès leur entrée à Cherchell mais doivent suivre la formation militaire accélérée au sein de l'établissement pour compléter leur formation de quarante jours à Aix-en-Provence. 30 Saint-Cyriens suivent donc les cours à Cherchell avec les élèves reçus lors du concours de la corniche d'Alger en 1943⁵⁵². La décision de rejoindre la France du général de Gaulle n'épargne pas les Saint-Cyriens de la promotion *Charles de Foucauld* et combattent dans les unités des Forces françaises libres (FFL), puis au sein de l'Armée française de la Libération⁵⁵³. 30 Saint-Cyriens sont tués dans les divers champs de bataille d'Europe, entre 1943 et 1945. Un certain nombre est capturé par les Allemands, 19 sont déportés dans les camps, 8 sont tués durant leur internement et 11 Saint-Cyriens sont fusillés pour faits de résistance en métropole⁵⁵⁴.

D'autres Saint-Cyriens, principalement ceux qui n'ont pas l'occasion de rejoindre l'Afrique du Nord ou qui décident tout simplement de résister en métropole s'organisent autour de leur instructeur avec qui ils ont encore contact dans la vie civile. Bon nombre d'instructeur, animé par le désir de résistance, prennent la décision de regrouper leurs anciens élèves et les convaincre de les rejoindre. Jean de Montangon, décidant de faire acte de résistance, envoie une vingtaine de télégrammes secrets à ses anciens élèves, leur enjoignant de se regrouper, en tenue civile, à un endroit précis pour décider des actions à mener. On peut voir que l'influence des cadres est primordiale, dans la mesure où les Saint-Cyriens sont animés principalement par leur officier instructeur. Sans eux, la majorité des élèves se retrouvent sans repères et sans motivation individuelle. L'effet de groupe est donc très important dans les décisions aussi dures à prendre. Ces événements révèlent également que les Saint-Cyriens, malgré le choc de la démobilisation et de la dissolution de leur Ecole, forment un corps très soudé et sont prêts à combattre les occupants ensemble. Mais la résistance française est disparate, sans chaîne de commandement établie, et bon nombre de militaires désirant résister doivent élaborer leurs propres actions comme le souligne Jean de Montangon : « *Combattre l'occupant, il n'y avait pour moi aucun doute, aucune hésitation, mais comment ? Je ne voyais pas et me sentais en fait totalement désarmé devant une situation radicalement nouvelle et, bien sûr, sans aucun modèle de référence. Il me fallait tout inventer.* »⁵⁵⁵. Après la dissolution de l'Armée d'armistice, la majorité des militaires démobilisés se retrouve dans la résistance et organise des mouvements, encadrant et formant les maquisards, souvent des réfractaires du STO. A Paris, en février 1943, l'ancien instructeur

552 Pierre Montangon, *op. cit.*, p. 197.

553 Armée née de la fusion de l'Armée d'Afrique du général Giraud et des FFL du général de Gaulle en 1943.

554 Jean Prost, « Promotion Charles de Foucauld (1941-1942) », *Le Casoar*, n°174, 2004, p. 56.

555 Jean de Montangon, *op. cit.*, p. 43.

de Saint-Cyr Jean de Montangan, avec ses élèves, prend contact avec un agent de l'ORA : « *il m'expliqua que le Mouvement, l'ORA, (Organisation de Résistance de l'Armée), n'avait que quelques semaines d'existence, en zone Nord. Son but était de mettre sur pied une sorte d'avant-garde de l'armée française, propre à venir aider celle-ci ou toutes forces alliées lors de la difficile phase de débarquement.* »⁵⁵⁶. L'hésitation du maréchal, sa passivité face à l'invasion de la zone libre et sa décision de ne pas rejoindre les Alliés conduisent les élèves-officiers à abandonner tout espoir de reprise du combat contre les Allemands et les forces de l'Axe, qui est l'essence même de leur engagement dans l'armée. C'est pour cela qu'ils décident de mettre leur service au profit de la France libre, entre désirs de revanche, désir de libération et volonté de sauver l'honneur de l'institution militaire française volatilisée avec l'échec total de la politique du régime de Vichy. Les Saint-Cyriens entrent alors en résistance.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 47

CONCLUSION

Pour terminer cette troisième partie, il est clair qu'il existe une dimension politique de la pérennité de l'Ecole de Saint-Cyr dans le projet de Vichy, dans la mesure où l'imprégnation des idées politiques du maréchal atteint profondément le corps des officiers français, mais aussi des élèves-officiers. Plusieurs actions politiques diligentées par le gouvernement révèlent l'existence d'une collaboration politique de la part des cadres directement, ou indirectement de la part des élèves. De même, l'importance de l'Ecole dans la Révolution nationale se traduit par de nombreuses visites des autorités de Vichy à Aix-en-Provence, mais aussi par la propagande véhiculée par le maréchal pour fidéliser l'armée et la réconcilier avec la population française.

Mais la politique de redressement national par l'institution militaire de Vichy est sur le long terme, un échec, dans la mesure où sa neutralité est difficile à maintenir dans un monde en guerre. Cette neutralité s'est envolée lors du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et ses conséquences militaires directes sur le territoire national. Le maréchal s'est pris dans son propre piège, en voulant à tout prix préserver la neutralité de la France, qui lui coûte la souveraineté française, mais aussi la fidélité de l'armée. L'échec de la politique de neutralité et la tentative bornée du maréchal à la maintenir ont un énorme impact sur l'Ecole de Saint-Cyr et sur l'Armée d'armistice, qui subissent tous deux le choc de la dissolution à l'arrivée des Allemands. Ceux-ci ont donc réussi leur pari, celui de faire de la France un Etat volontairement neutre aux yeux des Alliés tout en contrôlant les pans de sa société.

L'échec total de Philippe Pétain a également un impact sur les élèves, qui, sans hiérarchie, sans modèle et sans cadre, prennent des chemins différents. Pour certains, l'occupation totale de la France est ressentie comme une humiliation, et bon nombre d'entre eux se retrouvent dans la résistance, sur le territoire métropolitain ou en Afrique du Nord, mais ressentie pour d'autres, très minoritaires, comme une opportunité, celle de s'engager dans la voie de la collaboration totale avec l'Allemagne. Malgré ces itinéraires différents, il est certain que la dissolution de l'Ecole et la démobilisation constituent un terroir de recrutement et conduisent à un gonflement des effectifs de la résistance française par la venue des élèves et des anciens cadres de l'Ecole. Ils aspirent à une nouvelle armée française sous l'égide de la France libre, tandis que la France de Vichy commence définitivement sa période d'agonie, qui lui est fatale en 1944.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les deux années d'existence de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence, dans lesquelles l'armée française a le moins brillé⁵⁵⁷, laissent incontestablement une trace indélébile dans l'histoire des Saint-Cyriens. Au sein de la France de Vichy, de même que tous les pans de la société française et tous les acteurs socio-économiques, l'Ecole de Saint-Cyr est marquée par la politique du maréchal Pétain et est mise au pas derrière son influence. L'Armée d'armistice permet au maréchal d'avoir une légitimité militaire, notamment face à de Gaulle en Grande-Bretagne, et est un outil primordial de la Révolution nationale prônée par bon nombre de militaire resté fidèle au maréchal. Cette participation se fait par la formation militaire, morale et intellectuelle des soldats et des officiers français dans les écoles de cadres, nombreuses sous Vichy.

Les travaux de Claude d'Abzac-Epezy, Robert O. Paxton et Morgane Barey notamment sur les officiers de Vichy permettent d'établir une participation des militaires français dans la politique globale du maréchal Pétain à travers la formation militaire. La question de savoir si cet état de fait implique l'Ecole de Saint-Cyr et s'il constitue une rupture brutale sur la vie des Saint-Cyriens est le thème principal de cette étude. Si la finalité du régime de Vichy est bien connue, il est indispensable de comprendre les motivations de chacun et de chaque acteur impliqué dans les décisions longtemps réprochées par l'historiographie et la mémoire de la France d'après-guerre.

A travers cette étude, on voit que la formation et la vie militaire des Saint-Cyriens ne sont pas fondamentalement bouleversées par le repliement de l'Ecole à Aix-en-Provence. Le déracinement de Saint-Cyr est un véritable choc pour l'institution, mais, une fois en Provence, la formation militaire, la vie militaire ne changent pas, mais s'adaptent plutôt aux circonstances de la défaite et à un nouveau régime, avec tous les changements et toutes les difficultés qui s'imposent. Les archives du SHD, mais aussi les sources imprimées, les témoignages et les photographies de propagande traitant de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence permettent d'établir l'existence d'une implication, d'une collaboration et d'une participation politique de la part des Saint-Cyriens et des cadres de l'Ecole avec le régime, que la vie militaire et les missions de l'Ecole sont en rupture avec les objectifs premiers de l'établissement. Cette vie militaire est ponctuée par les missions de l'Armée d'armistice visant à remodeler et à reconsidérer l'importance de l'institution militaire, mise à mal par la défaite de 1940. La collaboration politique de l'Ecole de Saint-Cyr est mesurée, dosée et contrôlée, sans en faire un des piliers majeur de la Révolution nationale et sans tout autant réprocher

557 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 462.

l'autorité du maréchal Pétain. Les élèves s'adaptent donc à ce changement et à cette rupture brutale avec la Troisième République, tout en s'accommodant de la vie à Aix-en-Provence et des missions de l'Armée nouvelle. Cette adaptation est également visible par l'alignement des Saint-Cyriens sur la vision du gouvernement de Vichy des relations internationales. On retrouve chez les Saint-Cyriens une hostilité récurrente à tous les pays dès lors qu'ils sont contre les intérêts de la France. La Grande-Bretagne, de même que l'Allemagne et les Etats-Unis sont tous l'objet d'appréhension de la part des élèves dès que la souveraineté de la France est menacée. Bien sûr, les avis divergent selon les élèves et chacun développe sa propre opinion des relations internationales, mais il est clair que l'Ecole de Saint-Cyr est imprégnée des idées générales du gouvernement et de la volonté d'un renouveau politique et militaire de la France, s'inscrivant dans la préservation de sa légitimité aux yeux du monde.

A partir de ces états de fait, on constate néanmoins plusieurs nuances. D'abord sur la rupture de la vie militaire et la formation au sein de l'Armée de Vichy, dans laquelle on voit une pérennité des traditions militaires souhaitée par le maréchal. La singularité de l'histoire du régime de Vichy est qu'elle est parsemée de ruptures et de continuités dans tous les domaines touchant la France des années noires. Il en va de même pour l'Ecole de Saint-Cyr, qui est soumise à des ruptures brutales mais qui est en même temps pérennisée par une continuité militaire traditionnelle.

Ensuite, la fidélité des armées au régime de Vichy semble être logique durant la période 1940 à 1942, théorie qui va dans le sens de Claude d'Abzac-Epezy. L'historienne va plus loin dans cette démarche et constate que cette fidélité est durable pour l'ensemble de l'armée et continue même après 1942⁵⁵⁸. Mais cette fidélité militaire ne s'applique en réalité uniquement qu'à l'Armée de l'air. L'invasion de la zone libre et l'inaction du maréchal face à l'échec de sa politique de neutralité – vis-à-vis de l'Axe et des Alliés – en novembre 1942 précipitent les Saint-Cyriens dans la résistance dès la dissolution de l'Ecole. Les élèves qui restent fidèles à Vichy après 1942 le sont uniquement par contrainte que sont les difficultés de la vie quotidienne dans un pays occupé, la peur de rejoindre le STO et la malchance de certains, qui ne peuvent pas rallier les réseaux de résistances pour diverses raisons. La fidélité de l'Ecole de Saint-Cyr, de ses élèves et plus largement des militaires au maréchal existe donc uniquement dans la période 1940 à 1942.

Enfin, les nombreux témoignages de Saint-Cyriens et de cadres de l'Ecole mentionnent des actions de résistance dès décembre 1942. On constate donc que la fidélité militaire des

558 Claude d'Abzac-Epezy, *op. cit.*, pp. 566-567.

Saint-Cyriens au maréchal Pétain n'est en réalité conditionnée que par l'existence d'une légitimité et d'une souveraineté militaire indépendante des autorités d'occupation, contrairement à ce que dit Claude d'Abzac-Epezy dans sa thèse sur l'Armée de l'air. En ce sens, la mission de l'historien est donc de toujours établir des faits, confronter, nuancer et étudier l'histoire telle qu'elle est racontée par les acteurs qui l'ont vécu. Les divers témoignages consultés et analysés de Saint-Cyriens, instructeurs, cadres et militaires de cette époque ressortent un état d'esprit similaire. On constate que les témoins tentent à tout prix de sauver l'honneur de l'armée française et évoquent tous, sans exception, le désir de résistance au sein de l'Armée d'armistice alors que l'immobilisme dominait largement le corps des officiers français. Mais le rédacteur de ce mémoire ne souhaite pas faire de procès d'intention, et rejoint la réflexion de Robert O. Paxton où « *ceux qui furent placés devant ces choix, eurent à opter entre plusieurs lignes de conduite possible toutes aussi incertaines et angoissantes, et toutes susceptibles en définitive d'entraîner honte ou souffrance.* »⁵⁵⁹.

En somme, l'Ecole de Saint-Cyr s'inscrit totalement dans le mouvement général de la planification du redressement national dès lors que Vichy dispose d'une légitimité militaire et ses missions sont tout aussi nombreuses sous le régime de Vichy. Ses objectifs sont militaires, bien entendu, mais également politiques et idéologiques. Les Saint-Cyriens s'inscrivent donc dans les missions des écoles de cadres de l'Armée de Vichy, dans lesquelles, pour Claude d'Abzac-Epezy, elles constituent « *des foyers de "subversion", où la fidélité à Pétain est tempérée par une forte hostilité au nazisme.* »⁵⁶⁰. L'Ecole de Saint-Cyr est bel et bien une école de parade sous le gouvernement de Vichy, alors que sa mission première est de former des officiers. Elle n'est qu'un outil de la Révolution nationale pour le maréchal qui la cantonne à des missions de défilé, dans la mesure où il compte sur elle pour former des officiers à l'image du régime. L'Ecole de Saint-Cyr use de la légitimité du gouvernement de Vichy pour continuer à exister, préserver ses traditions et ses valeurs, de la même manière que le régime se sert d'elle pour diffuser sa politique de renouveau national, à travers la formation militaire et la collaboration politique.

Pourtant, l'Ecole de Saint-Cyr produit d'excellents officiers français, mais le régime n'exploite pas cet avantage qui lui est néanmoins acquis, notamment lors de l'invasion de la zone libre en novembre 1942. Le gouvernement de Vichy perd donc ses précieux officiers, qui

559 Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, op. cit., p. 462.

560 Claude d'Abzac-Epezy, op. cit., pp. 566-567.

se tournent vers le général de Gaulle pour combattre l'ennemi considéré comme celui du maréchal Pétain pendant la période 1940 à 1942. Finalement, cette étude peut également s'appliquer aux autres écoles d'officiers, notamment l'Ecole navale et l'Ecole de l'Air, et à l'ensemble des acteurs formateurs des soldats et officiers de l'Armée de Vichy. L'implication des élèves-officiers de l'Armée de l'air et de la Marine de Vichy dans la France du maréchal Pétain n'a fait l'objet d'aucune recherche et pourrait être de bons sujets de mémoire. Il pourrait être intéressant de comparer les Saint-Cyriens et les élèves des deux autres écoles d'officiers. La dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr marque sans doute une grande rupture sur la perception et les objectifs même des élèves au regard du conflit. Certains Saint-Cyriens décident de rester fidèle au maréchal et intègrent les unités de l'Armée d'armistice, tandis que d'autres préfèrent rallier la France libre du général de Gaulle en rejoignant la Grande-Bretagne, l'Afrique du Nord ou en intégrant le maquis. L'action des Saint-Cyriens dans la résistance pourrait également être l'objet d'un travail de recherche, dans la mesure où il existe un véritable vide historiographique sur cette partie de l'histoire des Saint-Cyriens.

ANNEXES

Annexe 1 – Ordre général numéro 1 du général Huntziger sur la conduite de l'armée⁵⁶¹

« SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE

Vichy, le 21 septembre 1940

ORDRE GENERAL N°1

Au moment où j'assume avec vous la tâche de rénover l'Armée d'Armistice, c'est à chacun que je m'adresse en particulier.

Deux principes doivent inspirer cette rénovation : hiérarchie et fraternité.

Au sommet de la hiérarchie, une fervente fidélité au Maréchal de France, Chef de l'Etat. A tous les échelons, une discipline absolue, une tenue impeccable. Plus d'attitudes négligentes ou négligées ; la tiédeur proscrite des consciences, le laisser-aller chassé des esprits.

La fraternité : non un vain mot, mais une ardente solidarité reliant le chef au soldat, le soldat au chef ; un attachement réciproque créant la confiance ; un contact intime dont résulte le respect mutuel.

Cette Armée nouvelle, petite par le nombre, nous en ferons un vivant modèle de la qualité pour la tenir, non pas à l'écart, mais intégrée dans la nation régénérée. Elle y entretiendra le culte de la Patrie. Son âme épurée et vibrante orientera vers l'avenir, à travers le sombre présent, un peuple digne, fier de son passé et courageux dans les épreuves à venir. Elle montrera l'exemple au pays, en attendant d'être son image.

A cette tâche sacrée, nous donnerons tout de nous-mêmes. Pour vous tous, j'en fais le serment.

⁵⁶¹ Note n°7381/3/CAB sur la conduite morale et pratique de l'Armée, cabinet du secrétariat d'Etat à la Guerre, Vichy, 25 octobre 1940, signé Huntziger, SHD-GR 2P3.

Je salue, au nom du pays, ceux qui tombèrent dans vos rangs pour sa défense et pour son honneur; tous ceux qui souffrent dans leur coeur, dans leur chair, dans leurs intérêts.

Je salue vos drapeaux et vos étendards en deuil, symbole de la patrie blessée mais immortelle.

*Le Général d'Armée
Commandant en Chef des Forces Terrestres
Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre*

Signé : Huntziger »

Annexe 2 – Problèmes rencontrés avec les autorités allemandes pour l'organisation du concours d'admission à l'E.S.M en 1941⁵⁶²

« *DELEGATION GENERALE*

ETAT FRANCAIS

Du

GOUVERNEMENT FRANCAIS

Dans

LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Paris, le 7 avril 1941

Le délégué

Au Ministre Secrétaire d'Etat

à la Guerre

16, Rue S'-Dominique

PARIS (7^e)

N°19

Le Contrôleur Général d'Armée deMESMAY

Délégué du Ministre Secrétaire d'Etat

à la Guerre dans les Territoires

occupés

à M. le Général d'Armée, Commandant en

chef les Forces Terrestres, Ministre

Secrétaire d'Etat à la Guerre

- Cabinet -

à VICHY.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que les négociations que j'ai entamées le 15 janvier avec les autorités d'occupation au sujet du déroulement dans les Territoires occupés du concours d'admission à l'Ecole Spéciale militaire ont déjà donné lieu à un accord de principe et que seules restent en discussion les modalités concrètes telles que vous me les avez fixées sous le timbre à la Ière Direction.

Or, au moment où les autorités allemandes élèvent des objections en ce qui concerne certains points particuliers, notamment la transmission matérielle des sujets et des épreuves,

⁵⁶² Télégramme n°19 du contrôleur général d'armée de Mesmay au commandant en chef des forces terrestres, délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés, Paris, 7 avril 1941, SHD-GR 3P128 ; télégramme n°12127/D.S.A/5 du général Huntziger à l'Amiral Darlan, Vichy, 18 avril 1941, signé Koeltz, SHD-GR 3P128.

à travers la ligne de démarcation, un incident vient de se produire qui peut compromettre les négociations en cours.

Un journal de Paris (Le Cri du Peuple du 24 Mars) a reproduit un communiqué à la presse effectué en zone libre, sans doute par vos Services, relatif au concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire en 1941, communiqué qui contenait toutes les dispositions en détail concernant non seulement la zone libre, mais encore la zone occupée, considérées comme acquises alors qu'elles sont encore en discussion.

Il est à peine besoin de souligner la situation délicate dans laquelle mes négociateurs peuvent être faits de cette insertion prématurée.

J'ai en conséquence l'honneur de vous demander qu'aucune décision concernant les sujets intéressants les Territoires occupés ne soit prise en zone libre, à la Presse, avant que les Services n'aient au préalable recueilli mon avis à leur sujet. »

« VICHY, le 18 avril 1941

DIRECTION DES
SERVICES DE L'ARMISTICE
N°12.127/D.S.A/5

Le Général d'Armée HUNTZIGER
MINISTRE, SECRETAIRE D'ETAT à la GUERRE

à

OBJET :
Diffusion par la Presse
d'Informations d'ordre
militaire relatives aux
Territoires occupés

Monsieur l'Amiral de la Flotte
Vice – Président du Conseil
Secrétaire Adjoint pour l'Information

Par lettre n°1.910/SP, en date du 7.4.41, le Contrôleur Général de MESMAY m'a signalé que les modalités du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire en 1941 avaient fait l'objet d'une communication à la Presse de la zone libre.

Ce communiqué, repris par la Presse Parisienne, rend publique et considère comme acquises des dispositions relatives aux épreuves de ce concours en zone occupée, actuellement encore en discussion à PARIS.

Il est hors de doute que ces informations prématurées gênent considérablement l'action des négociateurs et sont même susceptibles de faire échouer les pourparlers en cours.

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir donner des instructions pour éviter le renouvellement de pareils faits qui placent la Délégation Général à PARIS dans une situation très délicate. Il y aurait intérêt en particulier à ce que les informations d'ordre militaire relatives aux territoires occupés soient communiquées à la Direction des Services de l'Armistice pour avis sur leurs opportunités avant toute divulgation par la Presse.

COPIE A :

- Cabinet du Ministre
- E.M.A
- Direction Générale de la Guerre et du Contrôle
- Délégation Générale du Gouvernement à PARIS.

Signé : KOELTZ »

**Annexe 3 – Discours du maréchal Pétain devant les Saint-Cyriens à Aix-en-Provence le
23 juillet 1941⁵⁶³**

« J'ai débuté dans un régiment qui était caserné non loin d'ici, à Ville-Franche-Sur-Mer, le 24^e bataillon de chasseurs, et ça n'est pas par hasard que je l'ai vu tout-à-l'heure me rendre les honneurs à mon arrivée. C'est une attention à laquelle j'ai été très sensible.

Pour l'exemple, il faut que vous soyez les meilleurs.

Nous sommes tombés si bas, l'an dernier, qu'il ne faut pas penser à autre chose qu'à nous relever, à remonter la pente. Tout le gouvernement y travaille. Bien que moi-même, je n'aie pas été préparé par mon passé à remplir cette fonction de chef de gouvernement qui m'incombe, je me suis mis résolument à la tâche.

J'ai pu, ainsi organiser mon gouvernement et améliorer la situation. Pour le moment, nous étudions les moyens de faire la nouvelle Constitution destinée à remplacer celle de 1875 qui a été élaborée à un moment où un Maréchal de France : Mac Mahon, présidait aux destinées du pays. C'est, vous le voyez, un autre maréchal qui maintenant va présider à l'élaboration de celle-ci.

Depuis une année, je me suis adapté de plus en plus à mes fonctions et je puis lire que l'établissement de cette constitution s'exécute sous mes ordres directs. Je participe même aux discussions qui ont lieu à la commission du Conseil national et avec les jurisconsultes.

Si je vous donne ainsi une esquisse du travail que j'accomplis moi-même, c'est pour vous dire que tout le gouvernement s'efforce d'être à la hauteur des circonstances et que, malgré les incidents qui peuvent se produire, la tâche commune que nous avons à assumer avec nos collaborateurs se poursuit sans désespérer, selon l'évolution que j'entends lui donner.

A cette tâche très lourde, je vous demande de collaborer lorsque vous aurez rejoint vos régiments respectifs ou même, lorsque certains d'entre vous seront rendus à la vie civile, si

⁵⁶³ Discours prononcé à Aix-en-Provence par M. le maréchal de France, chef de l'État, aux élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, op. cit. ; Le Petit Journal et La Croix, 24 juillet 1941.

cela se produit. Il faut que vous travailliez pour le gouvernement, celui-ci à besoin que vous suiviez sa trace, que vous marchiez selon ses vues.

Quant à votre devenir militaire, il faut que vous vous en imprégniez également. Quand l'armistice a été signé, l'an dernier, on pensait qu'il n'y aurait plus la guerre. Celle-ci, cependant, a éclaté de nouveau il y a quelques semaines. Nous sommes obligés, en effet, de protéger nos colonies, tout notre empire colonial, guetté par des voisins et nous devons être à même de le défendre. Il ne faut pas abandonner notre préparation militaire. Il faut même être prêts à toute éventualité, du fait même que nos effectifs se trouvent réduits, ils doivent acquérir plus de force et plus d'entraînement.

Vous voyez ce qui s'est passé en Syrie récemment. Nos troupes ont été merveilleusement conduites, les garnisons qui avaient été chargées de défendre les territoires sous mandat ont déployé une ardeur extraordinaire dont nous devons leur être reconnaissants.

Nous avons été obligés d'abandonner la Syrie après de durs combats, mais nous avons sauvé l'Honneur, nos hommes se sont battus à un contre trois et avec un tel acharnement, une telle résistance, que les honneurs de la guerre leur ont été rendus et qu'ils ont pu rentrer dans leurs foyers.

Nous aurons peut être encore à défendre des colonies puisque, comme je vous le disais tout à l'heure, tout notre Empire est menacé, mais si jamais de nouvelles aventures devaient se produire, j'espère que nous y ferions face avec la même vigueur et la même énergie que celles qui ont été déployées en Syrie. Je suis certain que ce serait là l'esprit de nos troupes parmi lesquelles l'esprit de sacrifice a été maintenu. Nous nous en tirerions à l'honneur de la France.

Sans doute après l'armistice, s'est-il produit quelque découragement dans l'armée, mais actuellement, j'ai trouvé un changement complet, un ressaisissement considérable et j'ai admiré, à maintes reprises, le maintien irréprochable des soldats et de leurs chefs. Aujourd'hui encore, je viens d'en être témoin. C'est un spectacle qui est particulièrement réconfortant.

De votre côté, vous devez ne jamais cesser de donner l'exemple. Vous avez une tâche, une grande tâche à remplir, si vous voulez servir le pays.

En ce qui me concerne, depuis 65 ans, je n'ai jamais eu d'autres préoccupations que celle de servir. J'ai accepté toutes les tâches qui m'ont été imposées, toutes les situations militaires aussi bien que civiles et vous en voyez aujourd'hui la preuve puisque je suis là, devant vous. Je n'ai jamais considéré qu'une seule chose, celle de pouvoir servir là où j'avais été placé, quelles qu'aient été mes possibilités, même réduites comme elles l'étaient dans ma jeunesse. Vous qui êtes jeunes encore, n'ayez pas d'autre but que de servir. Servir toujours et dans toutes les situations où vous vous trouverez. »

**Annexe 4 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1940
par ordre alphabétique⁵⁶⁴**

2031 candidats inscrits

1794 candidats composent les épreuves écrites

449 candidats subissent les épreuves orales

175 sont définitivement admis

Admissibilité : 600,5 points

Moyenne : 8,58

1^{er} admis : 3060 points

Moyenne : 15,93

NOM, Prénom (numéro de classement)

AIGNOIN du REY, Jacques (92)

ANDRÉ, Henri (38)

ANDRIOT, Lucien (157)

ANGELO, Germain d' (135)

ARDAILLON, Jean (97)

BAROIS, Michel (125)

BARTHÉLÉMY, Guy (131)

BARTHÉLÉMY, Jean (22)

BEAULAINCOURT, Xavier de (121)

BELLEC, Maurice (140)

BENEST, Jean (111)

BERTHAUD, Jean (10)

BERTHIER, Marcel (82)

BÈS de BERG, Christian (174)

BÉTANT, Robert (77)

BÉTEMPS, Louis (145)

BIANCONI, Maurice (168)

BOMMIER, Paul (114)

BONNEAU, Bernard (68)

BONNEAU, Gabriel (98)

BONZON, Louis (24)

BORDEAUX-MONTRIEUX, Jean (64)

BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE, Marie
(151)

BOULNOIS, Francis (27)

BOULO, Robert (51)

BOUSSINEAU, Jean de (110)

BOYER, Jean (72)

BRAMOULLÉ, Jean (54)

BRASART, Pierre (86)

BRAUD, Pierre (69)

BROCHET, Patrick (105)

BROSSOLLET, Paul (56)

BROUST, Pierre (166)

BUFFEREAU, Robert (127)

BUNTZ, Joseph (175)

BUREAU, Jean (36)

CANTRELLE, Fernand (161)

CARASSO, Raymon (120)

CARBONNEL, Georges (64)

CARLES, Jean (131)

⁵⁶⁴ Registre des résultats du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 1940, SHD-GR 6U27 ; *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 1^{er} décembre 1940, p. 5917-5918 ; Jean Lebas, *op. cit.*, p. 91-267.

CARLIN, Claude (35)
CAUDE, Roland (124)
CHABERT, Jean (113)
CHAISE, Arthur de la (151)
CHANDENIER, Maxence (50)
CHANTELOT, Jean (72)
CHARPENTIER, Jean (90)
CHAUVET, André (119)
CHICOYNEAU de LAVALETTE, Jean (76)
COMPAIN, Pierre (48)
COPPIN, Paul (14)
COUTANCEAU, Jacques (160)
CRABEL, Pierre (122)
DALIT, Maurice (137)
DELPLANCQ, Jacques (158)
DEMANNEVILLE, Georges (161)
DENISET, Jean (102)
DESMONTS, Michel (116)
DOUCES, Adrien (116)
DOUVILLE, Pierre (127)
DRONIN, Bernard (100)
DROUARD, Christian (131)
EDEL, Maurice (175)
FAURE, François (142)
FAURE, Pierre (105)
FAUROUX, Guy (19)
FRAILLERY, Jean (80)
FROT, Henri (165)
FUHR, Jean (175)
GABET, Robert (139)
GAILLARD, Raymond (89)
GAILLARD, René (108)
GARNIER, Louis (91)
GEY, Albert (60)
GOY, Louis de (130)
GRANDJEAN, André (37)
GUÉROUT, Jean (79)
GUIGON, Rober (53)
GUILLUY, Michel (151)
GUYOT d'ASNIÈRES de SALINS, René (155)
HAUTECOEUR, Jean (28)
HÉBERT de BEAUVOIR du BOSEOL, Charles (25)
HÈME de LACOTTE, Henri (151)
HENRY, Gilbert (94)
HETTON, Roger (30)
HUMBERTCLAUDE, André (3)
HUMMEL, André (66)
HUTINET, Henri (34)
ICHON, Alain (112)
JACQUILLARD, Rodolphe (11)
JEANNEL, François (43)
JEANNIN, Marcel (33)
JESTIN, Raymond (102)
JORIOT, André (32)
JOUBERT, Gaston (159)
KAYL, Helmut (16)
LADOUCE, Jean (85)
LAFOND, Pierre (63)
LAGUICHE, Claude de (46)
LAMAISON, Charles (5)
LAPOUGE, Jean (150)
LAURENS, Pierre (129)
LE CORNEE, Roger (71)
LE SAOUT, Hervé (45)
LE SUEUR, Henri (61)
LEBAS, Jean (126)

LECLECQ, Jean (2)
LECLERCQ, Génard (23)
LEFÈVRE, André (41)
LEHN, François (75)
LEMAL, Raymond (7)
LENCQUESAING, Hervé de (9)
LENICOLAIS, Marcel (84)
LESPIAU, Roger (78)
LIÉBERT, René (39)
LORiot, Gustave (15)
LUCET, Paul (172)
MACQUERON, Gilbert (172)
MAILLARD, Pierre (164)
MALEVERGNE de LAFAYE, Ludovic (58)
MANNESSIER, Alexandre (92)
MARET, Pierre (26)
MARETHEU, Maurice (6)
MARIE, André (67)
MARTIN, Charles (155)
MARTIN, Henri (163)
MARTIN, Jean (17)
MATHIEU, Georges, (123)
MAURIER, Auguste (146)
MENNESSON, André (144)
MÉNONVILLE, François (47)
MERCIER de LÉPINAY, Robert (18)
MIALHÉ, Jean (102)
MICHON, François (72)
MICHON, Maurice (166)
MOLLE, Joseph (95)
MONSARRA, Jean (83)
MONTEIL, Pierre (107)
MORÈRE, Jean (137)
MULSANI, Antoine (171)
MUTEL, René (21)
NIVET, Bernard (135)
PERRIN, André (147)
PERRIN, Pierre (40)
PEYRAT, Michel (55)
PIERRE, Paul (44)
PODEUR, Jean (52)
PUPAT, Michel (143)
QUATREBARBES, Hyacinthe de (4)
QUENIEL, Antoine (140)
QUÉVAT, Fernand (149)
RAVUT, Paul (57)
REVOL, Marel (115)
ROBINSON, Jean (96)
ROIDOT, Georges (100)
ROLAND, Christian (58)
ROMAN-AMAL, Louis (1)
ROUILLON, Pierre (70)
ROZEC, René (8)
SAGE, Robert (13)
SCHMIDT, Maurice (109)
SOLÈRE, Jean de (148)
TASTET, René (12)
THEILLAUMAS, Etienne (81)
TILLY, Yves (99)
TROCHET, Pierre (49)
TRONCHE, Jean (29)
TRUCHIS de LAYS, Gérard de (20)
TRUTTMANN, Jean (87)
TUFFELLI, Charles (169)
VAILLANT, Gaston (88)
VASSON, Edouard (118)
VELLOT, Pierre (170)
VERNET, Pierre (31)

VILLENEUVE, Pierre (131)

VINCENT, Charles (42)

**Annexe 5 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1941
par ordre alphabétique⁵⁶⁵**

2031 candidats inscrits

1794 candidats composent les épreuves écrites

449 candidats subissent les épreuves orales

300 sont définitivement admis

Admissibilité : 600,5 points

Moyenne : 8,58

1^{er} admis : 3060 points

Moyenne : 15,93

NOM, Prénom (numéro de classement)

AGUILON, Henri (157)

ALBERT, Jean (135)

AMADE, Jean-Claude (21)

AMAUDRIC du CHAFFAUT, Jean (112)

AMSIER, Jean (286)

ANÉ, Jean (66)

ANSELME, Louis d' (73)

ARCANGUES, Benoit d' (48)

ARNIAUD, Georges (31)

ARRAS, Bertrand d' (245)

ARTIÈRES, Jean (113)

AUBÉRY, Georges (149)

AUDEMA, Marcel (166)

AUTET, Robert (105)

AVRIL, Paul (189)

AZAÏS, Marie (210)

AZÉMA, Pierre (209)

BACQUIAS, Roger (95)

BADEL, Henri (282)

BAGARIE, Paul (288)

BAILLY, Claude (211)

BARTOLI, René (265)

BEAUFILS, Pierre (240)

BELIN, André (294)

BÉQUE, Louis (229)

BERNARD, Henri (138)

BERNARD, Jacques (17)

BERNARD, Julien (156)

BERNIND, Alexandre (203)

BERTRAN, Xavier (164)

BILLARD, Jean (32)

BIMONT, Jean (125)

BOISSET, Michel de (251)

BOISSIÈRE, Gustave (52)

BOMPY, Pierre (87)

BONNARD, Pierre (281)

BOUCHY, Paul (124)

BOUDET, Paul (224)

BOUILLARD, Robert (269)

BOUR de MARNHAC, Louis (23)

BOURDILLEAU, Pierre (65)

⁵⁶⁵ Registre des résultats du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, E.M.A, 3^e Bureau, Vichy, 1941, SHD-GR 6U28 ; *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 6 novembre 1941, p. 4815-4817.

BOURGE, Etienne (194)
 BOUTTIN, Georges (192)
 BRAGUE, Pierre (99)
 BRAQUILANGES, Alain de (120)
 BRESSIER, André (42)
 BRIAND, Eugène (160)
 BRIANSON, Armand de (22)
 BRIGAUDET, René (114)
 BRUNEAU, Maurice (134)
 BUFFET, René (261)
 BURY-DEBAT, Vincent (291)
 CAILLAUD, Robert (121)
 CALLIES, Philippe (167)
 CAMINADE, Raymond (104)
 CAMPET, Pierre (103)
 CAMUS, Claude (283)
 CARVALHO, Guy de (3)
 CÉLET, Jean (148)
 CHADAL, Henri (178)
 CHAILLOU, Maurice (270)
 CHAINTRON, Jean (144)
 CHARLES, Guy (237)
 CHAUVEAU, Jean (183)
 CHEVALIER, Jacques (14)
 CHEYLUS, Jean (49)
 CHIPOT, Jean (191)
 CHOMEL de JARNIEU, Philippe (140)
 CIAMBORRANI, Noël (143)
 CLARET, Bernard (151)
 CLÉE, Roland (8)
 CLÉRET, Henri (212)
 COHENDY, Gérard (40)
 COLLIGNAN, Pierre (106)
 COLLIGNON, Jacques (90)
 COLONELLI, Maurice (274)
 CORAP, Albert (271)
 CORGERON, André (62)
 COSTE, Maurice (83)
 COSTES, Robert (254)
 COUDRAY, Jules (276)
 COURAL, Georges (162)
 COURRÈGES d'USTOUT, Jean de (233)
 COUSTOULIN, Raymond (201)
 CRABIÈRES, Jean (136)
 DAUTREMER, Bernard (16)
 DAVIN, Marcel (139)
 DEAU, Joseph (262)
 DEBENEY, Charles (20)
 DEBRIL, Louis (185)
 DECOMBLE, Jacques (202)
 DECSENDRE, André (6)
 DEGUISE, Paul (234)
 DELEUZE, Georges, (115)
 DELGRANGE, Gonzague (123)
 DELMAS, Lucien (285)
 DEMANGE, Jacques (38)
 DEMANGEAT, René (230)
 DENIS, Constant (206)
 DENIS, Henri (18)
 DENIS, Maurice (130)
 DESCLAUX, Paul (117)
 DEZ, Jacques (98)
 DONNAT, Georges (220)
 DROGUET, Pierre (255)
 DUCANCHEZ, Robert (168)
 DUCAUD, Robert (35)
 DUGOURGEOT, Jean (80)
 DUMONT, André (218)

DUPLAY, Philippe (27)
 DUPONT de DINECHIN, François (179)
 DUPONT de DINECLIN, Bernard (63)
 DURANT, Louis (198)
 DUTECH, Maurice (86)
 FAUCHOIS, Pierre (199)
 FAUROUX, Pierre (247)
 FAURY, André (45)
 FAYARD, Jacques (122)
 FERRAN, Jacques (9)
 FIÉVET, Jean (197)
 FIGUÈRES, Jean (170)
 FLEURY, Bernard (34)
 FORZY, Jacques (72)
 FOURRÉ, Henri (297)
 FRANCESCHINI, Roch (75)
 FRANCOIS, Bernard (81)
 FRÈREJOUAN DU SAINT, Guy (295)
 GAGNADRE, Pierre (205)
 GAGNAUX, Jean (161)
 GALLET, Luc (118)
 GARIN, Jean (153)
 GAULIER, Bernard (268)
 GÉBELIN, Jean (246)
 GENOT, André (39)
 GENTIL de ROSIER, Pierre de (204)
 GÉRARD, André (110)
 GIBAUD, Louis (5)
 GODIN, Christian (280)
 GOUGET de LANDRES, René (222)
 GOUZÉ, Yves (145)
 GRANIER, Julien (127)
 GRAS, Yves (44)
 GRÉGY, Maurice (126)
 GRENIER, Marcel (267)
 GRESLÉ-BOUIGNOL, Henri (207)
 GRÉZAUD, Jacques (252)
 GRISCOT, André (150)
 GROZ, Robert (19)
 GUIBERT, Louis de (169)
 GUIDICELLI, Symphorien (187)
 GUILHAMON, Paul (11)
 GUILLAUME, Jean (146)
 GUILLOT, Marcel (181)
 GUION, Paul (292)
 GUYOT, Georges (137)
 HAEZEBROUCK, Pierre (279)
 HAYAUD, Gérard (266)
 HENRI, Robert (109)
 HENRY, Raymond (82)
 HIRIART, Jean (196)
 HOUISSE, Henri (46)
 HUBLER, Michel (226)
 HUGUES, Marcel (159)
 JAUDON, Pierre (108)
 JEANDIDIER, Alexandre (77)
 JOBERT, Lucien (50)
 JUBIN, Jean (74)
 KNOBLAUCH, Maurice (30)
 KRÉMER, Lucien (249)
 LA GRÉVE, Jean (59)
 LABOUCHE, Jacques (165)
 LABRETOIGNE du MAZEL, Marie de
 (180)
 LACROIX, Bernard (147)
 LAFAURIE BONNEFOND de
 LAPOMARÈDE, Pierre de (152)
 LAFAY, Jacques (176)

LAFFARGUE, François (1)
 LAFONTAINE, Marcel (100)
 LAIR, Jean (273)
 LAJOUANIE, Gérard (71)
 LALLAZ, Pierre (51)
 LAMOTHE, Paul (10)
 LAPERGUE, Roger (244)
 LAURENT, Adrien (53)
 LAURENT, Albert (227)
 LAVERNHE, Georges (56)
 LE DORZE, André (219)
 LE GALL, Henri (172)
 LE NOTRE, Robert (278)
 LE PULOCH, Jean (55)
 LE ROY de BOISEAUMARIÉ, Henri (163)
 LE SOUARNEC, Lucien (70)
 LEGRAND, Pierre (260)
 LEMAIRE, Georges (76)
 LENEUF, Robert (186)
 LENOIR, René (232)
 LOISEAU, Pierre (78)
 LORIAUT, Roger (154)
 MAGDELAINE, Jean (190)
 MAHIEU, Edmond (4)
 MAILHÉ, Victor (116)
 MALHERBE, Louis de (133)
 MANDIN, Pierre (298)
 MARCHEIX, Charles (256)
 MARSAN, Louis (26)
 MARTIN, Claude (296)
 MARTIN, Jean (258)
 MAS LATRIE, Hubert de (188)
 MAZEYRAT, Léon (241)
 MELLOTT, Yves (142)
 MÉNETEAU, André (277)
 MERCIER, Jean (173)
 MERCIER, Moïse (41)
 MERLIN, Bernard (284)
 MESLET, Pierre (158)
 MET, Charles (287)
 MEYNARD, Olivier (171)
 MICHALON, Octave (272)
 MICHOT, Jean (221)
 MIOT, Jean (79)
 MOLLARD, Roger (57)
 MONFERRAND, Bernard de (28)
 MONIÉ, Jérôme (107)
 MONSAINGEAN, Emmanuel (257)
 MOUROT, Paul (217)
 NANTÈS, François de (242)
 NAYRAL de PUYBUSQUE, Edouard (300)
 NÉLANGE, Robert (89)
 O'MAHONY, Bertrand (184)
 OFMAN, Jacques (13)
 ORY, Gabriel (235)
 OUDOT, Alix (92)
 PACALLET, André (263)
 PAIN, Paul (12)
 PAVRET de LA ROCHEFORDIÈRE, Jehan (264)
 PÉDOUSSAUT, André (236)
 PELLIER, Maurice (243)
 PERIER, Jean (289)
 PEYTES de MONTCABRIER, Henry de (225)
 PHIMLIN, Raoul (214)
 PICHARD, Jean (213)
 PIGEAUD, Jacques (216)

PITSCH dit PITY, Michel (231)
 POIGNY, Jacques (67)
 POIRIER-COUTANSAIS, Pierre (293)
 POLIRON de LOISFLEURY, Bernard (88)
 PONS, André (15)
 PORTÈRES, Jacques (239)
 POUGET, Jean (94)
 POUPARD, Georges (64)
 PRÉVOST, Robert (43)
 PROST, Jean (131)
 PROUX, André (24)
 PUJO, Bernard (54)
 QUÉMERAIS, Joseph (128)
 QUERRIEN, Max (182)
 RADIUS, Paul (60)
 RAGON, Charles (96)
 RAVEAU, Victor (58)
 RENAUDAT, Roger (174)
 REYNAUD, Georges (175)
 RIEUSSET, Joseph (101)
 ROBINEAU, Félix (102)
 ROHFRIEBSCH, Jean (7)
 ROSSINÈS, Paul (119)
 ROURE, André (61)
 ROUXEL, Jean (253)
 ROZE, André (177)
 RUFFI de PONTEVEZ GÉVAUDAN, Louis
 de (215)
 RUTHER, Henri (223)
 SAINDRENAN, Pierre (37)
 SAINT-MACARY, Pierre (25)
 SCHAUB, Pierre (195)
 SCHMITZ, Jean-René (69)
 SEGRETIN, Jacques (132)
 SÉJOURNÉ, Pierre (36)
 SILVE, Guy (97)
 SOUFLÈS-DESPRÉ, Yves (248)
 TEISSÈDE, Robert (200)
 THÉVENOT, Albert (91)
 THIBAUT, Marius (85)
 TILLY, Christian (193)
 TOURNOUX, Jean-Paul (68)
 TRUCHIS de VARENNES, Christian de (93)
 TULLI, Pierre (129)
 VAILLANT, Henri (2)
 VERDIER DE GENOUILLAC, Michel du
 (84)
 VERMOT, Claude (47)
 VERNET, HUBERT (33)
 VÉRON, Paul (250)
 VET, Yvan (208)
 VICTOOR, Guy (275)
 VIENNOT, Roger (141)
 VILLANEAU, André (228)
 VINCENS de CAUSANS, René de (290)
 VIVÈS, Jean (238)
 VIVIER, Jean (155)
 VOLARD, Georges (111)
 VOLTAIRE, Jacques (259)
 WENNER, Martin (299)
 WORBE, Marie (29)

**Annexe 6 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1942
par ordre alphabétique⁵⁶⁶**

2058 candidats inscrits

1912 candidats composent les épreuves écrites

500 candidats subissent les épreuves orales

350 sont définitivement admis

Admissibilité : 627 points

Moyenne : 8,95

Admission : 2236 points

Moyenne : 11,64

1^{er} admis : 3120 points

Moyenne : 16,26

NOM, Prénom (numéro de classement)

ABADIÉ, Roger (49)

BAILLET, Michel (224)

ADGÉ, Paul (61)

BALHAÈRE, Paul (112)

AGACCIO, Jean (281)

BARBAT, Jean (317)

AGOSTINI, Jacques (165)

BARBIER, Guy (186)

AIGUEPERSE, Pierre (42)

BARITEL, Pierre (11)

ALLIER, Claude (173)

BARRY, Jacques de (177)

ALTMAYER, François (9)

BART, Jean (316)

AMONVILLE, Louis d' (151)

BARTHE, Georges (2)

ANGLADE, Michel d' (166)

BASSET, Léon (40)

ANSOBERLE, Jean (111)

BASSET, Marc (254)

ARBONNEAU, Christian d' (214)

BATAILLE, Robert (98)

ARMAND, Paul (227)

BEAU, Gilbert (304)

ARRAS, Marie d' (170)

BERMONDET de CROMIÈRES, Pierre de
(233)

ARTHUIS, Christian (29)

BERTRAND, François (185)

AURAND, René (155)

BERTRAND, René (277)

AZAN, François (279)

BESCHET, Jean (322)

AZÉMA, André (286)

BESSEC, Yves (295)

AZÉMA, Jean (121)

BETOUHARD, Hilaire (271)

BACROT, Etienne (22)

BEYOU, Marcel (266)

⁵⁶⁶ Registre des résultats du concours d'admission à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, EMA, 3^e Bureau, Vichy, 1942, SHD-GR 6U29 ; *Journal officiel de l'Etat français. Lois et décrets*, 20 septembre 1942, p. 3215-3217.

BILHOU-NABÉRA, Marcel (59)
 BIRAUD, Antoine (323)
 BIRÉ, Jean (55)
 BOISSIER, Pierre (88)
 BOMO, Pierre (301)
 BONNAFONT, Jacques (204)
 BORDEAUX-MONTRIEUX, Etienne (245)
 BOSSOREILLE de RIBOU, René de (84)
 BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE, Marie (217)
 BOUÉ, Paul (210)
 BOURDARIE, Paul (346)
 BOURGEOIS, Lucien (314)
 BOURQUENEY, Guy de (221)
 BOUTTIER, André (343)
 BOYÉ, Jacques (198)
 BRENOUX, Jean (130)
 BREUIL HÉLION de la GUÉRONNIÈRE, Pierre du (231)
 BROSSOLET, Jean (230)
 BRULÉ, Eugène (94)
 BRUNET, René (293)
 BRUSCHET, Alfred (82)
 BUIS, Michel (163)
 BUTOR, André (249)
 CADES, Henri (329)
 CAPELLE, Pierre (110)
 CARBONNELL, Maurice (144)
 CARLES, François (272)
 CARLI, Ange (1)
 CASANOVA, René (146)
 CASTAGNÉ, Pierre (208)
 CASTANIÉ, Georges (167)
 CATHELINÉAU, GÉRARD de (239)
 CAZALET, Armand (147)
 CHABAUT, Adrien (73)
 CHAMPEAU, Hectore (338)
 CHANCEL, Jean (250)
 CHARDON du RANQUET, Edouard (288)
 CHARRAS, Stéphan (229)
 CHATEAUREYNAUD, Emile (285)
 CHATROUSSE, Jean (259)
 CHAVANE de DALMASSY, Jean (143)
 CHAVY, Pierre (74)
 CHEVALIER, Jean (14)
 CHEVREUL, Raoul (60)
 CHEYRON de BEAUMONT d'ABZAC de LADOUZE, Bernard du (16)
 CHOULET, Bernard (125)
 CHUARD, Louis (159)
 CHUTEL, Louis (344)
 CICÉRON, Louis (305)
 CLAIRIN, Luc (53)
 CLERCQ, Geoffroy de (168)
 COGNÉE, Paul (290)
 COMBÈS, Pierre (307)
 COMES, François (26)
 COMPAIN, Jacques (334)
 COSS, Marcel (27)
 COSTE, Jean (235)
 COSTE, Joseph (191)
 COUGUL, Henri (64)
 COUTANCEAU, Georges (3)
 COUTERET, Etienne (36)
 CRESCENT, Pierre (347)
 CRUBLIER de FOUGÈRES, Bernard (200)
 CURNIER, Gérard (103)
 CUVILLE, Louis (341)

DACHY, Roger (100)
 DANAYS, Guy (246)
 DARD, Pierre (342)
 DAVADIE, Raymond (62)
 DECONINCK, Bernard (226)
 DEJARDIN, Henri (348)
 DELAUNOY, Michel (169)
 DELAVAL, Michel (24)
 DELGORGE, Jacques (326)
 DELMOTTE, Jacques (280)
 DENARD, Guy (149)
 DEPARDON, Robert (174)
 DEPONTHIEU, Jean (142)
 DERVILLE, Alain (67)
 DESCHARD, Bernard (65)
 DESTARAC, Marc (219)
 DOUDOUX, Jean (154)
 DUBARLE, Michel (34)
 DUCLOUX, Jacques (128)
 DUEZ, Georges (115)
 DUHIL de BÉNASÉ, Maurice (209)
 DUMONT SAINT-PRIEST, Henri (179)
 DURAT, Raymond (205)
 DURIEUX, Charles (213)
 DURLET, Henri (139)
 DURTESTE, Paul (38)
 DUTRIEZ, Robert (91)
 ESTÈBE, Gabriel (308)
 FAGES, François (102)
 FAGES, Jules (87)
 FALLOIS, Théodore de (141)
 FAURE, Maxime (247)
 FAUTHOUX, Jean (232)
 FÉRELLOC, Emile (292)
 FERRANDI, Jean (162)
 FERSING, Henri (153)
 FÉVRIER, Louis (228)
 FEYDAU de SAINT-CHRISTOPHE,
 Bernard de (138)
 FIÉVET, René (96)
 FLAVIGNY, Robert (18)
 FONLUPT, Antoine (311)
 FONSAGRIVE, Michel (150)
 FOUREAU, Gustave (129)
 FRANCOIS, Maurice (108)
 FRICAUD, Charles (236)
 GABEL, Jean (284)
 GANDELIN, André (303)
 GANGNERON, Michel (164)
 GARNIER, Jean (309)
 GASTAUD, Lucien (283)
 GAUD, Jacques (161)
 GAUDY, Paul (158)
 GAYET, Etienne (262)
 GAZZÉRA, Joseph (15)
 GENESTE, Marc (190)
 GÈZE, Louis (207)
 GHIAZZA, René (327)
 GILLIOT, Xavier (211)
 GIRARD, Jacques (349)
 GIRIER, Guy (92)
 GIROD, Michel (255)
 GODINOT, Louis (302)
 GOUMY, Jean (261)
 GOURLOT, Jean (157)
 GOUYÉ, Marie (69)
 GRANIER, Paul (269)
 GRASSI, Vincent (192)

GRISARD, Jean (52)
 GSCHWIND, André (273)
 GUÉS, René (291)
 GUIGNARD, Henry (122)
 GUILHEM, Philippe (225)
 GUILLAUME, Marcel (223)
 HAENTJENS, René (252)
 HARCOURT, Edmon d' (76)
 HAUSSELEIN, Daniel (133)
 HAUTECLOCQUE, Bernard de (51)
 HAUTECLOCQUE, Wallerand de (99)
 HERVOUET, Yves (32)
 HIEULLE, Roger (176)
 HOSTACHE, Louis (41)
 HUBLER, Jean (89)
 HUMBERT, Jean (212)
 JACOBÉ de NAUROIS, Jean (300)
 JACQUEREZ, Pierre (120)
 JEANNET, Louis (132)
 JOBIN, Marie (287)
 JOLLY de SAILLY de NAYS-CANDAU,
 Philippe (195)
 JOURNET, Hector (21)
 JUZAUD, Guy (265)
 KLASSER, Jean (238)
 KRUMENACKER, Edmond (77)
 LA ROCHE SAINT-ANDRÉ, Jean de (242)
 LABORDE, Pierre (240)
 LABOUREIX, Pierre (78)
 LAITRE, Jean de (48)
 LAJOUX, Robert (197)
 LALLEMENT, Jean (193)
 LAMBERT, Jacques (12)
 LAMBERT, Jean (28)
 LAMBERT, René (57)
 LAMOTHE, Jean (113)
 LAROCHE, Serge (222)
 LATRON, Jean (7)
 LATRUFFE, Jacques (241)
 LAVAINE, André (340)
 LE GUILLOU, Henri (320)
 LE HÉNAFF, Henri (136)
 LE PELETIER d'AUNAY, Raoul (298)
 LÉCORNEY, Stéphane (17)
 LEFEUVRE, Francis (324)
 LEFRANC, François (215)
 LEGENDRE, Jean (306)
 LÉONET, Michel (180)
 LEROY, Jean (220)
 LESAGE, Yves (274)
 LESCOP, André (270)
 LESDOS, Jacques (243)
 LEVEVRE, Maurice (79)
 LIVRON, Henri de (203)
 LONCHAMPT, Henry (68)
 LOYER, André (43)
 LUNET, Jacques (276)
 LUSINCHI, Jean (201)
 MACÉ de GASTINES, Bernard (54)
 MALÉZIEU, Jean de (294)
 MANDAR, Georges (25)
 MARC, Georges (81)
 MARCEAU, Louis (330)
 MARIAUX, André (20)
 MARIN, Jean (90)
 MARLAND, Jean (135)
 MARMIER, Christian (70)
 MAROQ, Georges (137)

MARSEILLE, Jean (30)
 MARTIN, Jean-Paul (109)
 MARTIN, Yves (350)
 MARTINERIE (199)
 MARTY, René (244)
 MASSIAS, René (83)
 MATHIEU, Roger (46)
 MAZENOD, Xavier de (332)
 MÉHU, Jacques (71)
 MELLIER, Jean (333)
 MENUET, Roland (134)
 MESTAYER, Pierre (296)
 MIALET, Jean (63)
 MICHAUD, Yves (160)
 MICHAUT, Charles (37)
 MICHEL, Pierre (39)
 MILHÉ de SAINT-VICTOR, Jacques (105)
 MILLIOT, Raymond (189)
 MIRIRBEL, Gérard de (23)
 MISTRAL, Emile (202)
 MONHOVEN, Jean (95)
 MONTALEMBERT de CERS, Henri de (75)
 MONTARIOL, Jacques (312)
 MOREAU, Jacques (289)
 MOREAU, René (86)
 MORILLON, Henri (8)
 MORIN, Jacques (6)
 MOUTERDE, Jacques (44)
 NEYTON, Michel (114)
 NIED, André (256)
 OLLIVIER, Yves (148)
 OUDOT de DAINVILLE, Philippe (257)
 PARMENTIER, Maurice (181)
 PARRA-d'ANDERT, Marie (184)
 PASQUET, Michel (260)
 PECH, Jules (72)
 PELLEGRIN, Pierre (318)
 PÉRAGALLO, Jean (268)
 PERNOD, Pierre (5)
 PÉRON, René (33)
 PERRET, François (123)
 PERROD, Jean (118)
 PETIT, Jacques (187)
 PETIT, Michel (206)
 PEYRELONGUE, Maurice (336)
 PICHELIN, François (50)
 PICHON, Alain (171)
 PIERRE, Bernard (140)
 PINGUET, Gérard (45)
 PIOT, André (58)
 PIROT, Auguste (106)
 PLANCHON, Bernard (251)
 PONT, Jacques (116)
 POTIER, Bernard (248)
 POTTIER, Jean (131)
 PRADÈRE-NIQUET, Daniel (299)
 PRADÈRE-NIQUET, Gilles (183)
 PRIOU, Jacques (85)
 PRONOST, Jean (175)
 PUJO, René (321)
 RAGUET de BRANCION de LIMAN, Henri (56)
 RAMBAUD, Louis (107)
 REGNAULD de BELLESCIZE, Paul (93)
 RIDEAU, Jacques (258)
 RIEUX, Jacques des (178)
 RIOUAL, François (337)
 RIQUET, Jean-Pierre (275)

RITZINGER, André (156)
 RIVEIL, Pierre (264)
 ROGNON, Denis (218)
 ROLLAND de CHAMBAUDOIN
 d'ERCEVILLE, Alain (31)
 ROLLAND, Pierre (127)
 ROTON, Jean (345)
 ROUER, François (126)
 ROUGÉ-DELMOULY, Paul (237)
 ROUIRE, Jacques (282)
 ROULLIN, Jean (13)
 ROUSSEAU, André (315)
 ROUSSEL de PRÉVILLE, François de (196)
 ROUX, Jean (216)
 ROYAL, Jean (263)
 RUNEL, Jean (35)
 RUOLS, Guy (66)
 SABOURET, Philippe (194)
 SANGUINETTI, Pierre (310)
 SARREBOURSE d'AUDEVILLE, Henri
 (297)
 SAUREL, Louis (319)
 SAUSSE, Pierre (80)
 SCHERRER, Pierre (188)
 SCHLAGDENHAUFFE, Bernard (4)
 SCHMIDT, Léon (47)
 SCIARD, André (124)
 SENTENAC, Léon (119)
 SESMAISONS, Jean de (104)
 SOLAIRE, Pierre (234)
 TERCIER, Raymond (226)
 TERRIER, Pierre (335)
 THÉBAUT, René (172)
 THERRY, André (145)
 THOUMIN, Richard (10)
 TONNER, Jean (19)
 TROËL, Robert (278)
 TUCOULOU-TACHOUÈRES, Yves (101)
 VAILLANT, Guy (267)
 VALNET, Robert (325)
 VANDENBULCKE, Alphonse (331)
 VIGNES, Andeé (182)
 VITAL, Henri (97)
 VIZIOZ, Philippe (339)
 VOUILLOUX, Jean (313)
 WAQUET, Jacques (117)
 WUILLÈME, Pierre (328)
 XHAARD, René (152)

**Annexe 7 – Tableau des promotions de Saint-Cyr pendant la Seconde Guerre mondiale
(Paris, Aix-en-Provence, Cadets de la France libre, Cherchell, Coëtquidan)⁵⁶⁷**

Année	Nom	Elèves promus officiers	Morts pour la France
1939-1940	Amitié franco-britannique	762	158
1940-1942	Maréchal Pétain	172	43
1941-1942	Charles de Foucauld	305	79
1942	Croix de Provence	365	75
1942	Libération (CFL)	15	8
1942	Bir Hakeim (CFL)	16	6
1943	Fezzan-Tunisie (CFL)	27	10
1943	Corse et Savoie (CFL)	33	10
1944	18 juin (CFL)	120	15
1943	Veille au Drapeau	613	147
1944	Rome et Strasbourg	692	111
1945-1947	Nouveau Bahut	778	86

⁵⁶⁷ Pierre Montagnon, *op. cit.*, p. 251.

Annexe 8 – Jargon militaire de l'Ecole de Saint-Cyr⁵⁶⁸

Amphi	Amphithéâtre où ont lieu les cours ; cours prodigués à l'E.S.M.
Anciens	Elèves des précédentes promotions.
Bahut	Surnom donné à l'E.S.M depuis 1818.
Bahutage	Brimades traditionnelles à l'encontre des jeunes de la promotion entrante.
Bazar	Elève de première année ou camarade d'une promotion suivante.
Binôme	Couple ancien-jeune.
Brution	Elève du Prytanée militaire de La Flèche.
Cafarder	Protéger.
Caso	Diminutif de Casoar.
Colle militaire	Interrogation.
Colleur	Celui qui procède aux interrogations.
Corniche	Classe préparatoire à l'E.S.M.
Cornichon	Elève d'une corniche.
Cosaque	Maladroit.
Crapahut	Exercice de manoeuvre en terrain difficile.
Croco	Elève étranger.
Cyrard	Saint-Cyrien.
Etamage	Etat-major.
Fana	Aimer une chose avec force.
Fine	Responsable élu d'une section ou d'une compagnie d'élèves-officiers.
Galette	Patte d'épaule du grand uniforme ; élève de deuxième année non gradé.
Gradaille	Elève assurant une fonction d'encadrement, habituellement un ancien.
Grand carré	Groupe d'élève de chaque promotion, composé du Père système, du colonel et du commandant des gardes, du trésorier et du secrétaire de promotion.

⁵⁶⁸ Cette liste est non exhaustive. Les élèves-officiers de Saint-Cyr ont un argot, ou jargon, qui leur sont propres et les connaître est indispensable pour comprendre les traditions saint-cyriennes et leur vie quotidienne. Cette liste est citée dans Flavien Pech de Cadel, *Histoire de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, par un ancien Saint-Cyrien*, Paris, Delagrave, 1886, p. 287-288, ainsi que dans Pierre Montagnon, *op. cit.* p. 277-278, qui est toujours d'actualité.

Huile	Officier de service ; petite huiles, élèves gradés.
K. S.	Trésorier d'une promotion.
La Spéciale	E.S.M de Saint-Cyr.
Malvina	Foyer.
Melon	Recrue.
Museauter	Se taire.
Ours	Locaux disciplinaires.
Pékin de bahut	Jour du départ de l'Ecole ; nom d'un chant militaire Saint-Cyrien.
Pendu	Professeur.
Père système	Chef élu d'une promotion.
Petit co	Camarade de promotion.
Pompe	Cours d'instruction générale.
Strasse	Encadrement.
Triomphe	Cérémonie marquant la fin d'une scolarité d'une promotion.
Vide-baro par les	Bahutage consistant à déménager les affaires des jeunes recrues fenêtres.
Vieux bahut	Ancienne E.S.M à Saint-Cyr.
Vorace	Capitaine instructeur.
Voraçon	Lieutenant instructeur.

**Annexe 9 – Tableau des dotations en équipement pour l'Ecole Spéciale Militaire et
l'Ecole d'Infanterie à Aix-en-Provence en 1942⁵⁶⁹**

DOTATIONS EN ARMES	NOMBRE
1 – Armes proprement dit	
Révolver modèle 1892	90
Pistolet de 7,65 court	90
Pistolet de 7,65 modèle 1935	70
Pistolet COLT de 11	30
Pistolet mitrailleur M.A.S	10
Pistolet mitrailleur de 11,25	10
Fusil modèle 1936	500
Mousqueton modèle 1918	500
Sabre de cavalerie	90
Sabre d'infanterie	600
Fusil-mitrailleur modèle 24/29	26
Canon de rechange pour F.M	52
Canon de tir à blanc pour F.M	26
Appareil de tir à blanc pour F.M	52
Mitrailleuse de 8 modèle 1914	16
Canon de rechange pour mitrailleuse	32
Canon de tir à blanc pour mitrailleuse	16
Appareil de tir à blanc	32
Mortier de 81	3
Mortier de 60	3
Tromblon modèle 1941	18
Canon de 25 modèle 1934	1
Canon de 25 modèle 1937	1
Mitrailleuse de 20 OERLIKON	2
Frein de pièce de 75	1

⁵⁶⁹ Tableaux des dotations provisoires en matériels de toutes catégories de l'Ecole Spéciale Militaire et de l'Ecole militaire d'Infanterie d'Aix-en-Provence n°1391 E.M.A/1, 1^{er} Bureau, Vichy, 14 février 1942, signé Verneau, SHD-GR 3P125. Cette liste est non exhaustive.

2 – Armes rendues inutilisables pour le tir	
Pistolet automatique	20
Fusil modèle 1936	20
Mousqueton modèle 1916	10
Fusil-mitrailleur modèle 1924 M.29	26
Mitrailleuse de 8 modèle 1914	16
Mortier de 81	6
Mortier de 60	6
Tromblon modèle 1941 (T)	18
3 – Armes coupées	
Fusil modèle 1936	10
Mousqueton modèle 1916	20
Fusils-mitrailleur modèle 1924 M.29	10
Mitrailleuse de 8 modèle 1914	6
4 – Grenades et projectiles de mortiers inertes	
Corps de grenade inerte OF et modèle 1937	20
Corps de grenade inerte D et F1	20
Corps de grenade inerte VB	20
Corps de grenade incendiaires et fumigènes modèle 1916	20
Corps de grenade incendiaires à main	20
Coprs de projectile de 81 inerte	12
Fusée R.Y.G inerte	12
Corps de projectile de 60 inerte	12
Fusée de projectile de 60 inerte	12
Corps de projectile de 81 à grande capacité inerte	3
Fusée de projectile à grande capacité inerte	3
Caisse à 3 coups complets de 81	6
Caisse à 6 coups complets de 81	6
5 – Matériel d'instruction du tir	
Fusil retubé au calibre de 5,5	40

Chevalet de pointage	16
Visographe	16
Cible-écran	16
Jeu de palette et gabarits	16
Miroir de pointage	16
DOTATIONS EN EXPLOSIFS	NOMBRE
1 – Artifices et explosifs	
Mèche lente	100 m
Cordeau détonant	600 m
Cartouche de 100 g. ancien et nouveau modèles	200
Pétard 135 g.	600
Pétard 60 g.	40
Pétard 1 kg	2
Pétard 10 kgs	2
Pétard 20 kgs	2
Pétard en bois	500
Cartouche cheddite	5
Amorce électrique	200
Amorce fulminante	600
Trousse d'artifices	10
Exploseur Boulanger	1
Exploseur Schaeffler	2
Bobines de conducteur électrique	6
2 – Mines	
Mine réelle	6
Mine bondissante d'exercice	6
Mine anti-chars inerte	20
Mine en bois	100
Allumeur à tracteurs réel modèle 1939	20
Allumeur à tracteurs d'exercice	20
DOTATIONS EN VÉHICULES	NOMBRE
1 – Matériel roulant	
Voiture de liaison	6

Camionnette de 1T5	6
Camionnette sanitaire	2
Camion de 5T. White	12
Chenillette	4
Vehicule de ravitaillement type 37L avec remorque citerne	1
Moto-solo	6
Moto-side	6
Bicyclette	350
2 – Matériel de démonstration	
Chassis de modèles divers	4
Chassis sur chandelles pour l'instruction de la conduite auto :	
-Voiture de liaison	2
-Camion	2
Moteurs de divers modèles en état de marche	5
Moteurs de divers modèles coupés	5
3 – Matériel d'équipage militaire	
Chariot à parc	2
Chariot fourragère	4
Cuisine roulante hippomobile à 2 trains	3
Voiture forge d'infanterie	1
Fourgon modèle 1887 ou modèle 1933	5
Voiture à viande	2
Voiture à munitions d'infanterie	2
Voiture à vivres et à bagages	12
Voiture d'outils	3
Tombereau	2
Voiturette porte-mitrailleuses	16
Voiturette porte-munitions de mitrailleuses	16
Voiturette porte-mortier de 60	6
Voiturette porte-mortier de 80	6
Voiturette porte-munitions de 81	3

Voiturette porte grenades et munitions de L.G	6
Voiturette porte-matériel de transmissions	2
Avant-tain de 25	2
Avant-train pour mitrailleuse de 20	2
DODATIONS EN CHEVAUX ET MULETS	NOMBRE
Chevaux de selle	328
Chevaux de traits	50
Mulets	30
DODATIONS EN HARNACHEMENTS	NOMBRE
1 – Harnachement proprement dit	
Harnachement de selle d'armes	190
Harnachement anglais	113
Harnachement pour voiturette d'infanterie	59
Harnachement à 2 chevaux de front	15
Harnachement de file	2
Harnachement de modèle général, à 1 chevalier Bat	30
Filet de dressage	50
2 – Matériel divers	
Sacoche pour maréchal-ferrant	10
Collection d'outils de maréchal-ferrant	10
Sac à avoine	100
Surfaix	350
Couverture	550
Musette-mangeoire	100
Licol	350
Bridon	350
Corde à chevaux de 16 m	10
Piquet d'attache grand	20
Piquet d'attache moyen	10
Piquet d'attache petit	10
Masse de campement	10
Crampons à glace	2000
Clé à pointe	60

Clé à taraud	10
Poche à fers	8
Fer articulé	20
Ferrure de réserve	350
MATÉRIEL D'OBSERVATION DE TOPOGRAPHIE ET DE PRÉPARATION DE TIR	NOMBRE
1 – Matériel d'observation	
Jumelle 6 x 24	40
Jumelle 8 x 30	60
Jumelle 16 x 50	10
Jumelle 8 x 24 périscopique	100
Longue-vue binoculaire complète avec pied goniométrique	10
Longue-vue bioculaire Type E.M. avec pied	4
Périscope à main modèle 1930	30
2 – Matériel de topographie et préparation de tir	
Cercle de visée	6
Abaque de préparation de tir	60
Alidade nivélatrice	310
Appareil goniométrique directeur de tir	30
Goniométrie boussole complet	40
Baromètre altimétrique modèle 1934	1
Boussole directrice modèle 1922	700
Boussole topographique modèle 1926	20
Déclinatoire G. M.	100
Déclinatoire P. M.	260
Double décamètre avec fiches	50
Décamètre avec fiches	50
Double décimètre	300
Equerre graduée au 1/20 000	300
Loupe achromatique	20
Montre chronographe	6
Planchette topographique avec pied	220

Couverture de planchette	240
Prisme rétroviseur	30
Rapporteur celluloid de 0 m 22	260
Rapporteur celluloid P. M.	700
Règle plate métallique de 0 m 40	800
Règle à éclimètre	16
Porte cartes grand modèle	20
Porte carte petit modèle	600
Règle à calcul	10
Silgoniomètre	60
Support de jumelles modèle 33 avec pied goniométrique	6
Télémetre de 0 m 80 à coincidence complet	20
Goniometre de piece modèle 1936	20
Télémetre stéréoscopique 1 m 25	4
3 – Divers	
Appareil d'entrainement complet à la stéréoscopie	4
Plaquettes stéréos modèle 23	40
Stéréoscope à miroir modèle 23	1
Appareil pour la reproduction	4
Appareil d'entrainement complet pour la télémétrie à coincidence	4
Théodolite modèle 1923 avec pied	2
Théodolite simplifié modèle 33 avec pied	2
Curvimètre	4
Lot topographique complet de reconnaissance modèle 1923	2
Pantographe	2
MATÉRIEL DE PROTECTION COLLECTIF CONTRE LES GAZ	NOMBRE
1 – Matériel	
Appareil I.L.D.	2
Détecteur C.O.	1
Matériel de pulvérisation	5
Toile pour fermeture d'abri	25
Matériel de désinfection	1

Matériel avertisseur léger	5
Paires de moufles	400
Bourgerons	66
Salopettes	66
Paires de bottes	66
2 – Réserves	
Appareil Fenzy P.M.	8
Appareil Draeger	20
Directeur L.D.	20
Pulvérisateur Vermorel	20
Paires de moufles	40
Bourgerons	40
Salopettes	40
Paires de bottes de tranchées	40
Masques pour chevaux	40
Révolver modèle 1873	4
Ampoules de bromure de benzyle	400
Cartouches à blanc pour revolver modèle 1873	500

Annexe 10 – Plan des annexes et sites de l'Ecole Spéciale Militaire à Aix-en-Provence⁵⁷⁰

Plan directeur au 1/20 000^e d'Aix-en-Provence⁵⁷¹

⁵⁷⁰Jean Lebas, *op. cit.*, p. 284.

⁵⁷¹Cité dans Jean Lebas, *op. cit.*, p. 284, « Fourni par l'Ecole à l'Elève Menonville François ».

Annexe 11 – Photographies analysées de l'Ecole Spéciale Militaire à Aix-en-Provence

1 – L'entrée principale des Ecoles d'Aix-en-Provence⁵⁷²

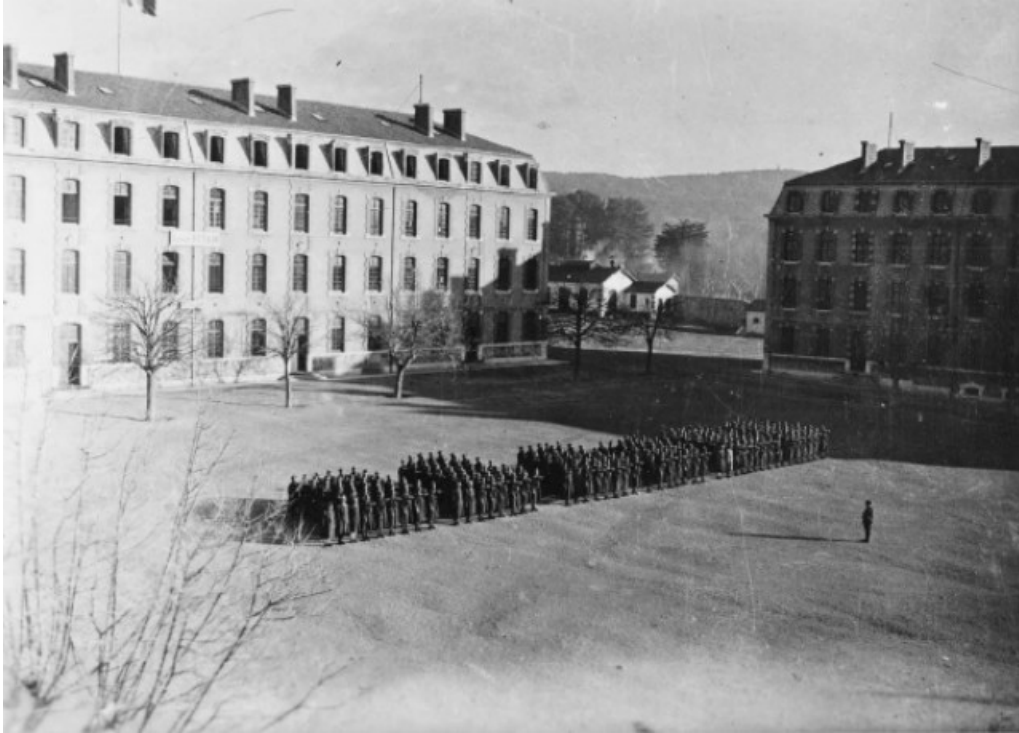


© ECPAD/Vichy 279-5054/Photographe inconnu

Entrée principale de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et de l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent à Aix-en-Provence. Ce hall se situe dans le bâtiment Lyautey abritant l'état-major des écoles. Au centre se trouve la sortie qui gagne la cour centrale de la caserne Miollis et les deux escaliers mènent à l'édifice où sont inscrites les devises des deux écoles (*Ils s'instruisent pour vaincre* pour Saint-Cyr, *Le travail pour loi, l'honneur pour guide* pour Saint-Maixent), la devise du régiment d'infanterie coloniale du Maroc en latin, ainsi que des citations des deux établissements, à gauche celles de Saint-Cyr et à droite celles de Saint-Maixent.

⁵⁷² Sauf mention contraire, les photographies ne sont pas datées.

2 – Rassemblement d'élèves-officiers le 8 février 1941



© ECPAD/Vichy 8-98/Marcel Viard, Henri Moiroud

Des élèves-officiers à l'instruction se rassemblent en rang dans la cour *Wagram*, dans l'enceinte de la caserne Miollis d'Aix-en-Provence.

3 – Les cuisines des Ecoles



© ECPAD/Vichy 8-99/Marcel Viard, Henri Moiroud

Deux travailleurs coloniaux portant la chéchia et des ceinturons de soldat métropolitain préparent une distribution de nourriture pour les différents réfectoires de l'école, sous la surveillance d'un élève-officier et du chef des cuisines. Derrière eux se trouvent trois sacs de riz sur des tonneaux à droite et une jarre de vin à gauche. Au centre se trouvent des fromages livrés par le service du ravitaillement et nous remarquons des sacs de patates au premier plan.

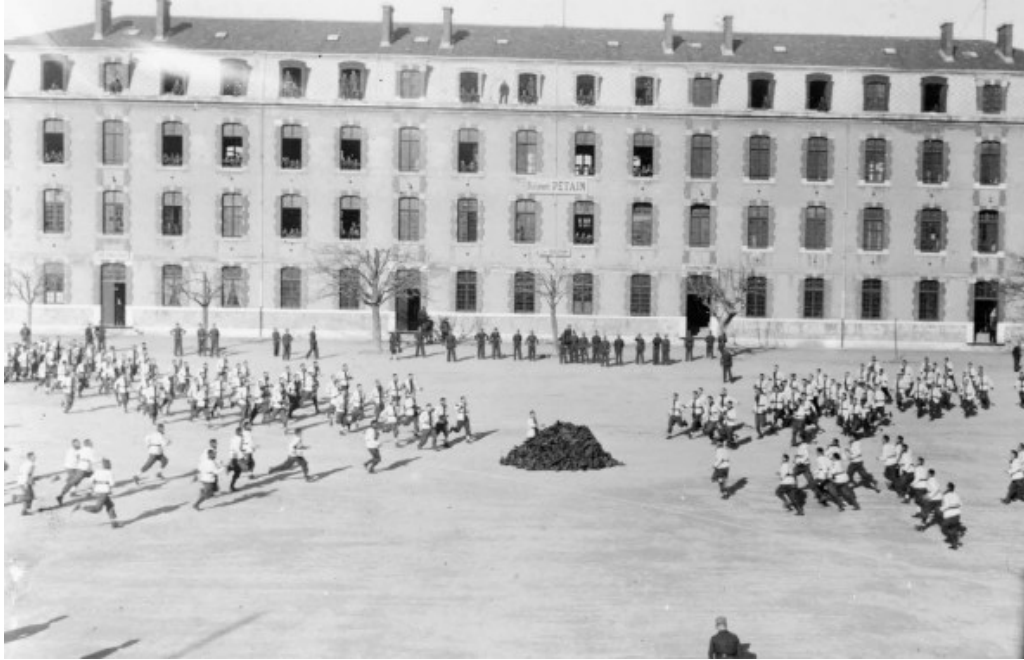
4 – Des Saint-Cyriens partent en manoeuvre d'exercice



© ECPAD/Vichy 8-132/Marcel Viard, Henri Moiroud

Au cours d'une sortie en manoeuvre d'exercice, deux Saint-Cyriens, accompagné d'un troisième à bicyclette, tractent une voiturette hippomobile chargée d'équipement de campagne tirée par un mulet dans les rues d'Aix-en-Provence et suivent les autres Saint-Cyriens. Les élèves sont vêtus de leur tenue de campagne récupérée dans les équipements de l'armée d'avant 1940. Ils sont armés de fusil MAS 36 pour les exercices de tir.

5 – Une tradition préservée



© ECPAD/Vichy 279-5061/Photographe inconnu

Des élèves-officiers de première année subissent le rituel d'intégration nommé « bahutage » par leurs Anciens.

6 – Un cours d'histoire dispensé par un professeur civil



© ECPAD/Vichy 8-109/Photographe inconnu

Un cours d'histoire est dispensé par un professeur dans l'un des amphithéâtres de l'Ecole de Saint-Cyr, en présence de l'état-major et des cadres de l'école. Sur le tableau, le plan d'une analogie faite entre les leçons de la Première Guerre mondiale et la montée du nazisme.

7 – L'Escadron de Saint-Cyr



© ECPAD/Vichy 8-141/Photographe inconnu

Les cavaliers de Saint-Cyr se mettent en selle et s'apprêtent à sortir de la caserne pour une « séance à cheval ». Ils sont équipés de vareuse standard d'officier, avec une culotte de cavalier et des bottes de cavalier avec éperon. Ils ont également un casque d'infanterie Adrian de modèle 1926. Au dos des élèves se trouvent des fusils MAS 36 avec cartouchières adaptées. En arrière-plan, à droite, on peut voir un sabre de combat de cavalerie sous la selle du cheval.

8 – Baptême et triomphe des promotions *Maréchal Pétain* et *Charles de Foucauld*

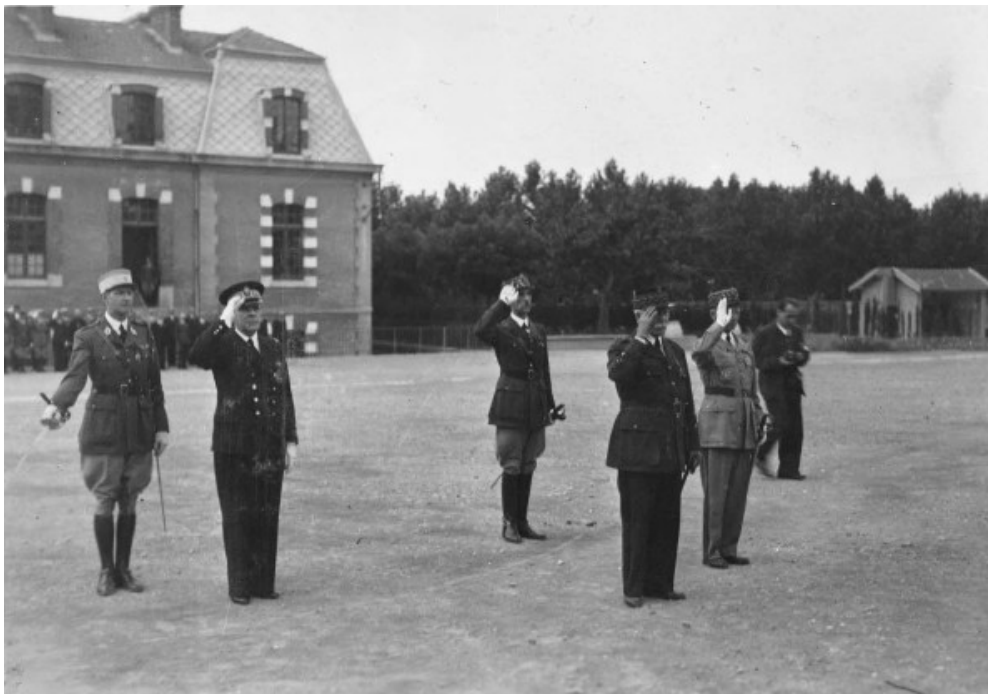
le 1^{er} août 1942



© ECPAD/Vichy 192-3678/Roland Faure

Au cours des cérémonies du triomphe et du baptême, les élèves de la garde d'honneur de la promotion *Maréchal Pétain* sont vêtus du Grand Uniforme et présentent le drapeau de l'Ecole de Saint-Cyr dont la promotion sortante est encore la gardienne. Le drapeau est ensuite remis aux élèves de la promotion entrante. La devise du Premier bataillon de France est inscrite dans les plis du drapeau : « *Ils s'instruisent pour vaincre* ».

9 – Visite du maréchal Pétain aux Écoles d'Aix-en-Provence le 23 juillet 1941



© ECPAD/Vichy 59-1063/Guilly

Au cours de sa visite aux Ecoles d'Aix-en-Provence, le maréchal Pétain assiste à une cérémonie dans la cour centrale de la caserne Miollis. Derrière lui se trouve le bâtiment Lyautey abritant l'état-major de l'Ecole et l'entrée principale. Sont présents, le général d'armée Charles Huntziger, secrétaire d'État à la Guerre (à droite), le général de brigade Henri Préaud, commandant les Ecoles d'Aix-en-Provence (derrière le maréchal) et André Viguié, préfet des Bouches-du-Rhône (à gauche). Les autorités saluent les drapeaux pendant l'exécution de *La Marseillaise*.

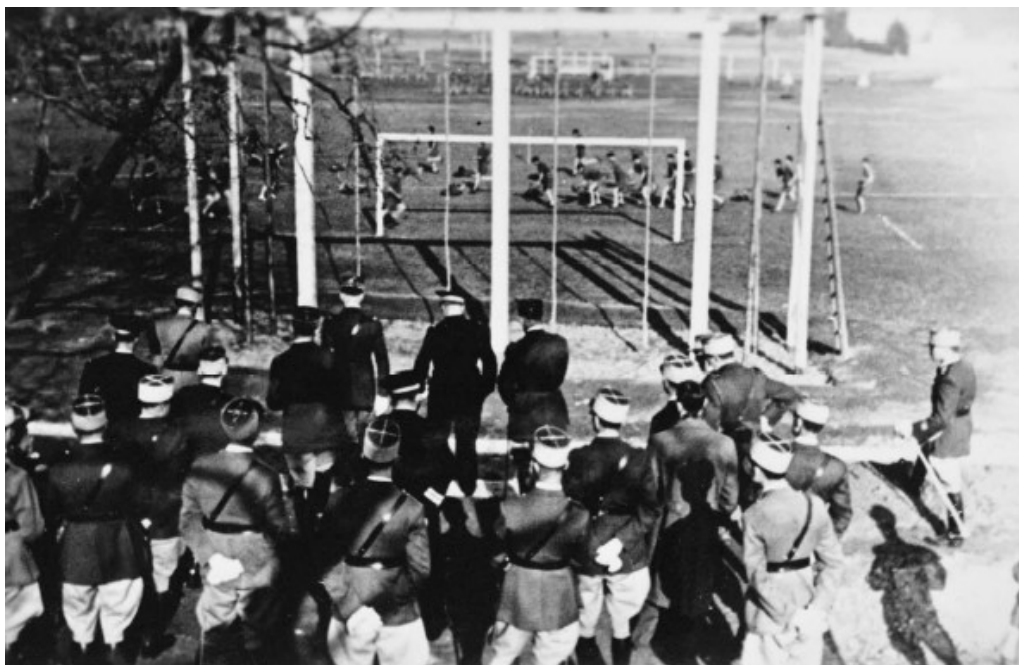
10 – Inspection du général Huntziger le 21 décembre 1940



© ECPAD/Vichy 3-41/Henri Moiroud

Pendant une cérémonie au cours de son inspection, le général d'armée Huntziger, secrétaire d'Etat à la Guerre, passe les sections d'élèves-officiers en revue devant le bâtiment Pétain, l'un des trois pavillons de la caserne Miollis. Il est immédiatement suivi par le colonel Henri Préaud, commandant des Ecoles. Les élèves portent des tenues d'hiver modèle 1938 de récupération de la campagne de 1940.

11 – Inspection de l'amiral Darlan le 22 janvier 1942



© ECPAD/Vichy 116-2401/Emeline Auguste

L'amiral de la flotte François Darlan, vice-président du Conseil et ministre de la Défense nationale, assiste à une démonstration des écuyers du Cadre noir et des élèves-officiers au stade du quartier Forbin des Ecoles d'Aix-en-Provence. Au centre du groupe d'officiers se trouve l'amiral Darlan, à sa gauche le général Préaud, commandant des Ecoles et à sa droite le général Olry, commandant du 1^{er} groupe de division militaire.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

1 – SOURCES ARCHIVISTIQUES

A – Archives du Service historique de la Défense à Vincennes

Série R : Administration militaire territoriale

GR 9 NN 528 : Noms de baptême des promotions : correspondance, notes, juillet 1933-mars 1940. (non consulté)

GR 9 NN 536 : Répartition des promotions entre 1928 et 1940 par arme : tableaux. (non consulté)

Série K : fonds privés

A KT 626 : Fond Jacques de Bouvet : Biographie du lieutenant Jacques de Bouvet, de la promotion Saint-Cyr 1939 « amitié franco-britannique » mort pour la France le 28 janvier 1945 au 6e régiment de chasseurs d'Afrique. (non consulté)

1 K 763 : Fond privé André Casalis : carton n°7.7 : Questionnaire envoyé aux Cadets sur l'histoire de l'école, présentation des écoles d'officiers français de 1939 à 1945, documents divers, livre de Frédéric Lescure, ses mémoires. (demande de dérogation acceptée, mais non consulté)

1 KT 1091 : Fond privé Henri Hutinet : Biographie d'Henri Hutinet (1920-1944), jeune saint-cyrien engagé dans les Francs-tireurs et Partisans, où il commande la 5e compagnie de F.T.P., tombé le 5 juillet 1944 au cours d'un combat contre un convoi allemand, 13 p. Dactylographiées. (non consulté)

Série N : Ministères et états-majors

7 N 4046 : Section E-R : Ecoles militaires : conditions d'admission et utilisation des élèves.

7 N 4241 : Ecole Spéciale Militaire : Dossier 1 : Sujets des concours d'admission à l'E.S.M de 1916 à 1940, Dossier 2 : Correspondances et instructions relatives aux concours d'admission à l'E.S.M 1936-1940.

7 N 4241 BIS : Liste d'admission des promotions de Saint-Cyr 1919-1940.

9 N 171 : Dossier 2 : Étude sur les effectifs de l'infanterie en officiers, Dossier 3 : Ecoles militaires : notes et instructions relatives à l'organisation, au fonctionnement, les admissions, stage et concours.

Série P : Vichy, Londres, Alger, Paris (hautes instances)

2 P 3 : Notes de base et organigrammes concernant l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat d'Etat à la Guerre, ordres généraux du général Huntziger 1940-1941.

2 P 10 : Ecoles militaires : organisation et fonctionnement 1940-1944.

2 P 51 : Bridoux ; buts de guerre ; causes de la défaite ; censure ; collaboration 1940-1944.

2 P 52 : Marcel Déat articles ; général Delmotte ; discours divers ; dissidence ; écoles militaires ; Empire ; enseignement ; éphémérides.

2 P 53 : Articles, inspections et discours du général Huntziger 1940-1941.

2 P 55 : Documentations diverses sur le maréchal Pétain, Pierre Laval et d'autres personnalités de Vichy 1940-1944.

2 P 56 : Dossier 2 : propagande en faveur des chantiers de jeunesse et des engagements dans l'armée 1941-1942 : Dossier 3 : Correspondances concernant diverses revues à diffuser : « Armée nouvelle », « terre, mer et air ». Dossier 4 : projets d'objets de propagande en faveur de l'armée : calendriers, agendas, timbres 1940-1944.

2 P 57 : Documentation diverse concernant l'armée de Vichy : tracts de propagande 1941-1944.

3 P 125 : Dossier 1 : Notes de principe et programme général d'instruction des cadres de la troupe 1941-1943 ; Dossier 2 : Notes et correspondances concernant l'admission dans les écoles et leur organisation : Ecole Spéciale Militaire installée à Aix-en-Provence 1939-1944.

3 P 128 : Dossier 1 : Correspondances échangées avec la section écoles de la délégation générale du gouvernement en territoires occupés 1940-1942. Dossier 2 : Organisation de l'éducation physique et de l'instruction militaire sportive ; rôle du commissariat général à l'éducation et aux sports 1941-1943.

3 P 129 : Dossier 1 : Correspondance concernant la diffusion de la *Revue pour l'armée française* et articles destinés à être publiés dans des revues militaires 1940-1942.

Série U : Écoles

6 U 8 : Historique, organisation, effectifs, encadrement, enquêtes et correspondances à propos des saint-cyriens des promotions de 1942 à 1944. (demande de dérogation acceptée, mais non consulté)

6 U 15 : Sujets de compositions et de concours 1941-1945.

6 U 25-30 : Registres des résultats du concours de Saint-Cyr 1939-1945.

Série YD : parcours individuels des officiers généraux terre

13 YD 1154 : dossier militaire du général Henri Préaud (1891-1955).

B – Archives nationales à Paris

Série AJ³⁹ : Chantier de la Jeunesse

AJ³⁹ 63 : Situation des élèves de Saint-Cyr décembre 1942-août 1944. (non consulté)

Série AJ⁴¹ : Organismes français issus de l'armistice de 1940 section guerre

AJ⁴¹ 41-608 : Commissions de contrôle de l'Armée d'armistice, contrôle de l'Instruction 1940-1944. (non consulté)

C – Archives du Musée du Souvenir des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan en Bretagne

Carton « L'Ecole Spéciale Militaire », 1942, *Croix de Provence*. (non consulté)

Carton « L'Ecole Spéciale Militaire », 1943, *Veille au Drapeau*. (non consulté)

Carton « L'Ecole Spéciale Militaire », 1944, *Rome et Strasbourg*. (non consulté)

Carton « Cherchell » de 1942 à 1945. (non consulté)

D – Archives de la fondation La Saint-Cyrienne à Paris

Fonds privés de la promotion *Maréchal Pétain*. (non consulté)

Fonds privés de la promotion *Charles de Foucauld*. (non consulté)

2 – SOURCES IMPRIMÉES

A – Ouvrages

Ouvrages sur l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

PECH DE CADEL Flavien, *Histoire de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, par un ancien saint-cyrien*, Paris, Delagrave, 1886, 521 p.

MONTANGAN Jean de, *Un saint-cyrien des années 40*, Paris, France-Empire, 1987, 254 p.

Ouvrages sur le procès de Riom

COQUET James de, *Le procès de Riom*, Paris, Arthème Fayard, 1945, 296 p.

MAZÉ Pierre, GENE BRIER Roger, *Les grandes journées du procès de Riom*, Paris, La Jeune Parque, 1945, 331 p.

RIBET Maurice, *Le procès de Riom*, Paris, Flammarion, 1945, 524 p.

Témoignages et mémoires de guerre

BLOCH, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Franc-Tireur, 1946, 215 p.

BEAUFRE André, *Le drame de 1940*, Paris, Plon, 1965, 274 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre – L'Appel : 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, 440 p.

Ibid., *Mémoires de guerre – L'Unité : 1942-1944*, Paris, Plon, 1956, 511 p.

Ibid., *Mémoires de guerre – Le Salut : 1944-1946*, Paris, Plon, 1959, 567 p.

JOUHAUD Edmond, *La vie est un combat*, Paris, Fayard, 1974, 366 p.

LECUYER Jacques, *Méfiez-vous du toréador*, Paris, Association générale de prévoyance militaire, 1987, 430 p.

PRIOUX René, *Souvenirs de guerre 1939-1943*, Paris, Flammarion, 1947, 273 p.

WEYGAND Maxime, *Mémoires de guerre – Tome I : Idéal vécu*, Paris, Flammarion, 1953, 552 p.

B – Manuels d'instruction et de formation militaire

Ecole Spéciale Militaire, Ecole militaire de l'infanterie, *Cours d'histoire militaire. 2^e année. Première partie. Guerre 1914-1918*, Aix-en-Provence, Imprimerie des écoles, 1941.

Ibid., Cours d'histoire militaire 2^e année. Deuxième partie. Guerre de 1939-1941, Aix-en-Provence, Imprimerie des écoles, 1941.

C – Périodiques consultés

Action française (L').

Armée nouvelle (L').

Annales coloniales (Les).

Avenir (L').

Bulletin officiel du ministère de la Guerre. Edition chronologique.

Confiance (La).

Cri du peuple (Le).

Croix (La).

Echo d'Alger (L').

Effort sportif (L')

Espoir français (L').

France militaire (La).

France socialiste (La).

Informations générales.

Journal (Le).

Journal des débats politiques et littéraires (Le).

Journal officiel de la République française. Lois et décrets.

Journal Officiel de l'Etat français. Lois et décrets.

Lyon-soir.

Matin (Le).

Marseille-Matin

Moniteur (Le).

Nouvelliste (Le).

Oeuvre (L').

Opinion (L').

Ouest-Éclair (L').

Paris-soir.

Petit Journal (Le).

Petit Marseillais (Le).
Petit Parisien (Le).
Populaire (Le).
Progrès républicain (Le).
République Sud-Est.
Revue d'histoire militaire.
Revue de l'armée française.
Revue des Deux Mondes (La).
Temps (Le).
Traditions et souvenirs militaires.
Tribune républicaine (La).

D – Articles de périodiques consultés

Revue de l'armée française

Anonyme, « L'Ecole spéciale militaire et l'Ecole militaire de l'infanterie à Aix-en-Provence », *Revue de l'armée française*, n°4, janvier 1942, p. 5-15.

Ibid., « Trois journées en Provence avec les Saint-Cyriens », *Revue de l'armée française*, n°4, janvier 1942, p. 55-58.

Ibid., « L'Amiral Darlan inspecte les Ecoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent repliées à Aix-en-Provence ainsi que le Prytanée et l'Ecole d'Autun repliés à Valence », *Revue de l'armée française*, n°6, mars 1942, p. 18-20.

BAYLE François, « Orientation et sélection des militaires », *Revue de l'armée française*, n°12, 1942.

COUET Robert, « Opme, école militaire de formation des cadres », *Revue de l'armée française*, n°2, 1941, p. 43-48.

GAMBIEZ, F., « Les distractions dans l'armée », *Revue de l'armée française*, n°7, avril 1942, p. 49-60.

Autres articles de revues

Anonyme, « A propos d'une cérémonie religieuse au Camp de la Courtine », *Revue d'histoire militaire*, n°12, septembre 1942, p. 71-72.

CHARBONNEA Jean, « L'esprit Saint-Cyriens ou les trois de Saint-Cyr : Lyautey, de Foucauld, Mangin », *Tradition et souvenirs militaires*, n°1, novembre 1943, p. 54-85.

LYAUTEY Louis-Hubert, « Du rôle social de l'officier », *Revue des deux mondes*, 1891, p. 443-459.

Articles de presses

Anonyme, « Le 22^e d'Infanterie coloniale prend le nom de "régiment d'infanterie coloniale du Maroc" », *Les Annales coloniales*, 2 avril 1932.

- « Un office français d'information vient d'être créé », *Le Figaro*, 21 septembre 1940.

- « L'Ecole de Saint-Cyr est transférée à Aix-en-Provence », *L'Echo d'Alger*, 25 novembre 1940.

- « L'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence », *Le Figaro*, 25 novembre 1940.

- « Le voyage du Maréchal Pétain à Marseille », *Le Figaro*, 4 décembre 1940.

- « L'hommage de la Provence au chef de l'Etat », *Le Petit Journal*, 4 décembre 1940.

- « A la caserne Miollis, à Aix-en-Provence, le général Huntziger passe en revue les Saint-Cyriens », *L'Echo d'Alger*, 21 décembre 1940.

- « Le général Huntziger, ministre secrétaire d'Etat à la Guerre a inspecté hier à Aix les écoles de Saint-Cyr et de Saint-Maixent », *Marseille-Matin*, 21 décembre 1940.

- « La visite en Provence du général Huntziger », *Le Petit Provençal*, 21 décembre 1940.

- « Saint-Cyriens et Saint-Maixentais défilent devant le général Huntziger », *Le Petit Journal*, 21 décembre 1940.

- « L'Armée Française de l'armistice », *Le Petit Parisien*, 22 décembre 1940.

- « La tournée d'inspection du Général Huntziger », *Lyon-soir*, 23 décembre 1940.

- « Un message du général Huntziger au général Orly », *Le Progrès républicain*, 23 décembre 1940.

- « L'armée de l'armistice », *La Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1941.

- « Les "Bizuths" de Saint-Cyr ont reçu le casoar », *Le Petit Journal*, 10 février 1941.

- « La nouvelle armée française », *République Sud-Est*, 5 mars 1941.

- « Les Saint-Cyriens en visite à Marseille », *Journal des débats politiques et littéraires*, 14 mars 1941.

- « Saint-Cyr et Saint-Maixent accueillent aujourd'hui le Maréchal Pétain à Aix-en-Provence », *Le Petit Journal*, 23 juillet 1941.

- « Saint-Cyr et Saint-Maixent, groupées par suite des événements, continuent à former sous le ciel provençal les cadres de l'armée nouvelle », *La Croix*, 26 juillet 1941.

- « Le baptême des promotions de Saint-Cyr et de Saint-Maixent », *Le Temps*, 28 août 1941.
- « Le choix d'une carrière, renseignement sur les Universités, les Grandes Ecoles et les Ecoles professionnels de la zone libre ou dont la préparation se fait en zone libre », *Le Figaro*, 20 octobre 1941.
- « L'amiral Darlan a visité l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent », *Le Moniteur*, 1942.
- « Inspection à Aix-en-Provence. Aux St-Cyriens et aux St-Maixentais, l'amiral Darlan dit sa conception de l'armée nouvelle », *L'Ouest-Eclair*, 24 janvier 1942.
- « Plus d'un milliard... C'est ce que nous coûte le gouvernement à Vichy », *L'oeuvre*, 28 janvier 1942.
- « A Riom, Guy La Chambre plaine non coupable », *Le Matin*, 6 mars 1942.
- « Au procès de Riom, déposition du général Préaud, commandant de l'École de Saint-Cyr », *Paris-soir*, 27 mars 1942.
- « Le procès de Riom. Les dépositions des généraux Préaud, Conquet, Leyer et du lieutenant-colonel Verdurand », *L'Echo d'Alger*, 27 mars 1942.
- « A Riom, pour une fois l'accusation et la défense sont d'accord », *Le Matin*, 27 mars 1942.
- « Le défilé des généraux devant la Cour de Riom », *L'Ouest-Eclair*, 27 mars 1942.
- « Le recrutement de l'armée française d'armistice s'améliore », *Le cri du peuple*, 7 avril 1942.
- « Le général Bridoux prend possession du secrétariat d'Etat à la Guerre », *Journal des débats politiques et littéraires*, 23 avril 1942.
- « Le maréchal Pétain a assisté à la messe de la "Saint-Cyrienne" et a inauguré l'Exposition des Mouvements de Jeunesse », *Le Moniteur*, 4 mai 1942.
- « Le général Bridoux fait un voyage d'inspection en Avignon », *Le Petit Journal*, 8 mai 1942.
- « Le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Guerre, en visite en Arles et à Aix », *Le Petit Marseillais*, 9 mai 1942.
- « Le général Bridoux en Provence », *Le Temps*, 11 mai 1942.
- « Les admission à Saint-Cyr », *Le Temps*, 21 septembre 1942.
- « Il faut que le gouvernement soit respecté et obéi », *L'Ouest-Éclair* 8 juillet 1942.
- « Le chef de l'Etat, au camp de La Courtine, passe en revue les troupes ainsi que les élèves de Saint-Cyr et de Saint-Maixent », *Le Temps*, 8 juillet 1942.
- « Le maréchal passe en revue des troupes au camp de la Courtine », *L'Ouest-Éclair*, 8 juillet 1942.

- « Au camp de La Courtine – Le maréchal passe en voiture devant les Saint-Cyriens », *Le Petit Journal*, 9 juillet 1942.
 - « Le défilé des Saint-Cyriens à La Courtine », *La Tribune républicaine*, 9 mai 1942.
 - « L'armée de l'armistice devant le maréchal Pétain », *La France militaire*, 11 juillet 1942.
 - « Le baptême des promotions de Saint-Cyr et de Saint-Maixent s'est déroulé à Aix », *Le Moniteur*, 3 août 1942.
 - « Le triomphe de Saint-Cyr », *Le Journal*, 6 août 1942.
 - « "Il faut que l'armée puisse devenir le guide moral de la nation !" déclare à La Courtine l'amiral Darlan », *L'Avenir*, 8-9 août 1942.
 - « Les admission à Saint-Cyr », *Le Temps*, 21 septembre 1942.
 - « Les troupes allemandes traversent la zone libre pour aller occuper des positions de défense sur la cote Méditerranéenne », *Le Petit Journal*, 12 novembre 1942.
 - « La loi créant le premier régiment de France est approuvée par le conseil des ministres », *Le Matin*, 26 juillet 1943.
- CHANDER Henriette, « Aujourd'hui, triomphe de Saint-Cyr sans casoar ni gant blancs », *Paris-soir*, 17 mars 1940.
- CHAUVIN Henri « A Riom, Gamelin se tait, Léon Blum ergote... Daladier, Ecarlate, Tonnant se croit revenu à la Chambre », *Paris-soir*, 21 février 1942.
- CHATEAU René, « L'armée nouvelle », *La France socialiste*, 18 janvier 1943.
- COQUET James de, « Le procès de Riom. Les généraux Préaud, Conquet, le lieutenant-colonel Verdurand et le général Leyer déposent », *Le Figaro*, 27 mars 1942.
- CORIER Maurice, « Au procès de Riom. Quatre témoins ont confirmé les vingt-cinq dépositions déjà entendues », *Le Petit Journal*, 27 mars 1942.
- GABRIEL-ROBINET L., « L'École Polytechnique à Lyon », *Le Figaro*, 9 octobre 1941.
- Ibid.*, « Le choix d'une carrière, création du Service d'Entraide Universitaire du "Figaro" », *Le Figaro*, 20 octobre 1941.
- Ibid.*, « Le rôle de l'officier en 1941 », *Le Figaro*, 1941.
- GUILHERMY, G. de, « Le "Triomphe" de Saint-Cyr a été célébré hier », *Le Figaro*, 17 mars 1940.
- HERR Maurice, « Au procès de Riom. Les généraux appelés à témoigner devant la Cour précisent les raisons de notre insuffisante préparation en 1939 », *La Croix*, 27 mars 1942.
- HERVEY Francis, « Le sport est entré dans l'armée », *La confiance*, 12 septembre 1942.
- HOBBE, C. P., « Quand tant de villes de la zone libre sont surpeuplées », *Le Figaro*, 19 septembre 1940.

MAURETTE Henri, « Le soldat dans la Nouvelle France », *L'Opinion*, 4 avril 1942.

MAURRAS Charles, « L'accueil magnifique de Marseille au Maréchal Pétain », *L'Action française*, 4 décembre 1940.

MILLET Raymond, « Le procès des responsables de la défaite », *Le Temps*, 28 mars 1942.

PETIT Marcel, « La promotion 1940, promotion de guerre des Saint-Cyriens, a été baptisée », *Le Journal*, 17 mars 1940.

YDEWALLE Charles d' « L'école de Saumur est à Tarbes où le colonel de Bellefons rebâtit patiemment la maison », *Le Figaro*, 22 octobre 1940.

Ibid., « Aix-en-Provence où tant de noms illustres ont laissé leur souvenir », *Le Figaro*, 22 septembre 1940.

WARNOD André « Saint-Cyr et Saint-Maixent dans la caserne du Premier Régiment de France », *Le Figaro*, 13 novembre 1940.

Ibid., « Comment est née la Comédie de Provence ou la belle réussite d'un groupes de jeunes qui ont foi dans leur art », *Le Figaro*, 14 novembre 1940.

BIBLIOGRAPHIE

1 – OUVRAGES

Instruments de travail

COINTET Michèle, *Ibid.*, Jean-Paul, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallendier, 2000, 732 p.

CORVISIER André, *Dictionnaire d'art et d'histoires militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, coll. « Grands dictionnaires », 896 p.

MASSON Philippe, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Larousse, 1979, 1938 p.

PIKETTY Guillaume, MURACCIOLE Jean-François, *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Robert Laffont, 2015, 1504 p.

Ouvrages généraux

BARUCH Marc-Olivier, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996, 123 p.

BROCHE François, MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la collaboration : 1940-1945*, Paris, Tallendier, 620 p.

CORVISIER André, *Histoire militaire de la France – Tome III : de 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 528 p.

Ibid., MARTEL André (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome IV : de 1940 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 704 p.

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, Paris, 1998, 341 p.

HENNIGER Laurent, WIDEMANN Thierry, *Comprendre la Guerre. Histoire et notions*, Paris, Tempus Perrin, 2012, 240 p.

KEEGAN John, *La Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2010, 832 p.

Ibid., *Histoire de la guerre*, Paris, Perrin, 2014, 628 p.

MICHEL Henri, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Omnibus, 2004, 965 p.

MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la France libre*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1996, 128 p.

ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2007, 127 p.

Ouvrages sur l'armée française du début du XX^e siècle

BLOCH Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1990, 326 p.

BROCHE François, *L'Armée française sous l'occupation – Tome I : La dispersion*, Paris, Presse de la Cité, 2002, 518 p.

CHAUVY Gérard, *Le drame de l'armée française : du Front populaire à Vichy*, Paris, Pygmalion, 2009, 665 p.

DUTAILLY Henri, *Les problèmes de l'armée de terre française de 1935 à 1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1980, 452 p.

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 1999, 507 p.

MONTAGNON Pierre, *Histoire de l'armée française (1871-1944)*, Paris, Pygmalion, 1997, 356 p.

Ouvrages sur les officiers militaire français

BODIN Jérôme, *Les officiers français : grandeurs et misère (1946-1991)*, Paris, Perrin, 1992, 573 p.

DELBOS Jean-François, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2001, 180 p.

GRIBIUS André, *Une vie d'officier*, Paris, France-Empire, 1971, 298 p.

KUNTZ François, *L'officier français dans la nation*, Paris, Lavauzelle, 1960, 185 p.

LYAUTEY Hubert, *Le rôle social de l'officier*, Paris, Omnia, 3^e éd., 2009, 121 p.

Ouvrages sur l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr

BOÏ Jean, *Lexique-historique du langage utilisé à l'École spéciale militaire : 1802-2000*, Paris, La Saint-Cyrienne, 2000, 108 p.

Ibid., *Saint-Cyr, l'école spéciale militaire*, Paris, Lavauzelle, 2004, 610 p.

CAMUS Michel, *Histoire des Saint-Cyriens : 1802-1980*, Paris, Lavauzelle, 1980, 479 p.

COMMINES DE MARSILLY Roger de, *Cent cinquante ans de concours à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Paris, Jouve, 1974, 312 p.

DESMAZES Marie-Alphonse, *Saint-Cyr, son histoire, ses gloires, ses leçons*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1948, 169 p.

École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, *Annuaire 1957 des élèves et anciens élèves de l'Ecole Spéciale Militaire et des officiers ayant le titre de Saint-Cyriens, promotion 1880 à 1956/58, arrêté à la date du 1^{er} mars 1957*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1957, 336 p.

GALZAIN Michel de, *Coëtquidan, nids d'aiglons, Arme et Âme de France*, Paris, Chez l'auteur, 1969, 120 p.

LEBAS Jean, *Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Aix-en-Provence, Promotion 1940-1942, « Maréchal Pétain »*, Paris, Hors-série du Bulletin de promotion, 1992, 298 p.

MIALET Jean, THOUVENIN Richard, *Mémorial de la Promotion Croix de Provence*, Paris, Hors-série du Bulletin de promotion, 1950, 117 p.

MILHIET Jean-Jacques, *Saint-Cyr – Trois siècles d'histoire*, Paris, Editions Christian, 1999, 475 p.

MONTAGNON Pierre, *Saint-Cyr : deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, 301 p.

PELLISSIER Pierre, *Saint-Cyr. Génération Indochine-Algérie*, Paris, Perrin, 1992, 460 p.

TALLEU Stéphane, *Debout les officiers, l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Rennes, École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, 2002, 145 p.

TITEUX Eugène, *Saint-Cyr et l'Ecole Spéciale Militaire en France*, Paris, Forissier, 2000, 107 p.

WEBER Claude, *A genou les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 392 p.

Ouvrages sur les écoles militaires françaises

CASALIS André, *Cadets de la France libre – L'école militaire*, Paris, Lavauzelle, 1994, 365 p.

COMTE Bernard, *Une utopie combattante : l'Ecole des cadres d'Uriage (1940-1942)*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XXe siècle », 1991, 639 p.

GENNARI Alain, *Historique du Lycée militaire de Saint-Cyr*, Saint-Cyr, Lycée militaire, 2007, 93 p.

DE BERTHIER DE GRANDY Frédéric, *Des premières écoles militaires aux lycées de la Défense, l'éducation des enfants dans l'armée*, Paris, Association des AET, 2010, 101 p.

Ouvrages sur la France sous l'occupation

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Editions du Seuil, 1997, 557 p.

- FLORENTIN Eddy, *11 novembre 1942. L'invasion de la zone libre*, Paris, Perrin, 2000, 514 p.
- LABORIE Pierre, *Le chagrin et le venin. La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Paris, Bayard, 2011, 355 p.
- JÄCKEL Eberhard, *La France dans l'Europe de Hitler*, Paris, Fayard, 1968, 554 p.

Ouvrages sur la France de Vichy

- ARON Robert, *Histoire de Vichy, 1940-1944*, Paris, Fayard, 1960, 766 p.
- BARBAS Jean-Claude, *Philippe Pétain, Discours aux Français, 17 juin 1940-20 août 1944*, Paris, Albin Michel, 1989, 420 p.
- BONINCHI Marc, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, 318 p.
- BRUGÈRE Raymond, *Veni, Vidi, Vichy – et la suite*, Paris, Deux-Rives, 1952, 206 p.
- DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Le royaume du Maréchal, une histoire de la zone libre*, Paris, Laffont, 1975, 414 p.
- COINTET Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996, 359 p.
- GERVEREAU Laurent, PESCHANSKY Denis (dir.), *La propagande sous Vichy (1940-1944)*, Paris, La Découverte, 1990, 276 p.
- LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, 405 p.
- MICHEL Henri, *Vichy année 40*, Paris, Robert Lafont, 1966, 222 p.
- Ibid.*, *Pétain et le régime de Vichy*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1978, 126 p.
- NOIRIEL Gérard, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Fayard, 1999, 335 p.
- PAXTON Robert O., *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points Histoires », 1997, 475 p.
- ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points Histoires », 1990, 414 p.

Ouvrages sur le culte de la personnalité et la propagande de Vichy

- DALISSON, Rémi, *Les fêtes du maréchal : propagande festive et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, CNRS, 2015, 474 p.
- ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 360 p.

Ouvrages sur l'armée de Vichy

ABZAC-EPEZY Claude d', *L'armée de l'air de Vichy (1940-1944)*, Vincennes, Service historique de l'armée de l'air, 1997, 723 p.

ANTHERIEU Étienne, *Le drame de l'armée d'armistice*, Paris, Les quatre vents, 1946, 142 p.

PAXTON Robert, O., *L'armée de Vichy : le corps des officiers français, 1940-1945*, Paris, Point, coll. « Points Histoires », 2004, 586 p.

SEREAU Raymond, *L'Armée de l'armistice, 1940-1942*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1961, 126 p.

Ouvrage sur le procès de Riom

MICHEL Henri, *Le procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979, 407 p.

Ouvrages sur la France libre

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre – Tome I : De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, 816 p.

MICHEL Henri, *Histoire de la France libre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, coll. « Que sais-je ? », 126 p.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 424 p.

Ouvrages sur la résistance française

BEDARIDA François (dir.), *Résistants et collaborateurs, les Français des années noires*, Paris, Seuil, 1985, 128 p.

DAINVILLE, Auguste de, *L'ORA, la Résistance de l'armée, guerre 1949-1945*, Paris, Lavauzelle, 1974, 345 p.

GRANET Marie, *Les jeunes dans la Résistance*, Paris, France-Empire, 1996, 248 p.

KEDWARD Henry, *Naissance de la résistance dans la France de Vichy, idées et motivations 1940-1942*, Paris, Champ Vallon, 1989, 350 p.

MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 5^e éd., 2012, 128 p.

WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013, 576 p.

Ouvrage sur la ville d'Aix-en-Provence

VAUDOUR Philippe, *Aix-en-Provence 1850-1950. Les faux-semblants de l'immobilisme*, Paris, Presses universitaires de Provence, 2010, 285 p.

Biographies

CADEAU Ivan, *De Lattre*, Paris, Perrin, 2017, 324 p.

COUTEAU-BEGARIE Hervé, HUAN Claude, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p.

FERRO Marc, *Pétain*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel histoire », 2009, 789 p.

MICHEL Henri, *François Darlan : amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p.

PEDRONCINI Guy, *Pétain, 1856-1918 – Le soldat et la gloire*, Paris, Perrin, 1989, 438 p.

Ibid., *Pétain, novembre 1918-1940 – La victoire perdue*, Paris, Perrin 1995, 287 p.

Ibid., *Pétain – Le soldat, 1914-1940*, Paris, Perrin, 1998, 527 p.

2 – ARTICLES

Revue historique des armées

ABZAC-EPEZY Claude d', « A la recherche des officiers de 1940. Entretien avec le professeur Robert O. Paxton », *Revue historique des armées*, n°219, 2000, pp. 109-117.

Ibid., « La rénovation de la formation militaire dans l'armée de l'armistice », *Revue historique des armées*, n°223, 2001, pp. 17-30.

BAREY Morgane, « "Un soldat nouveau" ? La formation morale des officiers dans la France de Vichy », *Revue historique des armées*, n°287, 2017, pp. 118-133.

BONIFACE Xavier, « L'enseignement de l'histoire militaire à Saint-Cyr depuis 1871 », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, pp. 67-76.

DALISSON Rémi, « "Sous nos drapeaux, quelle victoire" ? : plasticité et ambivalence de *La Marseillaise* dans les fêtes de Vichy (1940-1944) », *Revue historique des armées*, n°287, 2017, pp. 39-47.

LABAYLE Eric, « L'École de Cherchell-Médiouna (1942-1945) : un tournant dans l'instruction des officiers français », *Revue historique des armées*, n°228, 2002, pp. 85-95.

LYET Philippe, « L'école Spéciale militaire. Fontainebleau, Saint-Cyr Coëtquidan », *Revue historique des armées*, n°3, 1954, pp. 19-40.

Revue *Le Casoar*

- Anonyme, « Le drapeau de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr », *Le Casoar*, n°152, 2003.
- BOÏ Jean, « Le drapeau de l'Ecole militaire interarmes », *Le Casoar*, n°174, 2004, pp. 79-80.
- CHAUFOUR Jacques, « Renaître à Coëtquidan », *Le Casoar*, n°174, 2004, p. 61.
- DAVADIE Philippe, « L'Ecole de la Garde de Guéret, une part de Cyr pendant l'occupation », *Le Casoar*, n°181, pp. 62-64.
- LABAYLE Eric, « L'Ecole des élèves-aspirants de Cherchell-Médiouna », *Le Casoar*, n°152, 1998.
- MENUET Roland, « La Croix de Provence, 1942 », *Revue Le Casoar*, n°174, 2004, pp. 57-58.
- MEYER Jean-Gabriel, « L'Ecole des Cadets de la France libre », *Le Casoar*, n°174, 2004, pp. 59-60.
- PROST Jean, « Promotion Charles de Foucauld (1941-1942) », *Le Casoar*, n°174, 2004, pp. 55-56.

Revue divers

- BERTIN-MAGHIT Jean-Pierre, « Les voyages du maréchal », *Vingtième Siècle*, n°32, octobre-décembre 1991, pp. 85-92.
- LEFRANC Pierre, « L'Ecole militaire des Cadets de la France libre », *Revue Espoir*, n°135, 2003, p. 57.
- STEWART Georges, « The Great Military School of France : Saint-Cyr », *American Society of Honor Magazine*, vol. 27, n°2, été 1956.

Article en ligne

- DALVERNY Jean, *L'urbanisation à l'est d'Aix-en-Provence. Le rôle des implantations militaires*, [en ligne]. Comité d'intérêt de Quartier Cézanne Vallée de la Torse, 2011, 23 p., [consulté le 29 janvier 2018]. Disponible sur : http://www.lycee-militaire-aix.fr/site/attachments/article/85/urbanisme_lma.pdf

3 - COLLOQUES

BAREY Morgane, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », *Exercer l'autorité*, cycle de conférence annuel du Service historique de la Défense 2017-2018, Vincennes, 11 janvier 2018.

Collectif, *Saint-Cyr*, Paris, Office Français de Diffusion Artistique et Littéraire, 1962.

Ibid., *Les armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, actes du colloque international ENST, mai 1985, Paris, FEDN-IHCC, 1985.

Ibid., *Les Saint-Cyriens dans la résistance*, actes de la journée d'études historiques à l'IEP d'Aix-en-Provence, septembre 2002, Limoges, Lavauzelle, 2004.

DELMAS Jean, « Les officiers de l'armée de Terre face aux conventions d'armistice 1940-1942 », *La France et l'Allemagne en guerre, septembre 1949-novembre 1942*, actes du XXVe colloque franco-allemand, Wiesbaden, 17-19 mars 1988, IHTP, 1990.

4 – TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Etudes sur les écoles militaires françaises

CALVETTI Michel, *La formation initiale des officiers à Saint-Cyr*, mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1993.

DAVADI Philippe, *Les Saint-Cyriens du premier escadron de l'Ecole de la Garde de Guéret, 1943-1944*, mémoire de D.E.A d'histoire, École pratique des hautes études, Paris, 2004, 221 p.

FUNUEL Nicolas, « *Ils s'instruisent pour vaincre* », *l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et la formation initiale des officiers des armes*, mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 1999.

OREFICE Isabelle, *Les traditions au sein de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, l'Ecole Militaire InterArmes et l'Ecole des Coprs Technique et Administratif*, mémoire de D.E.A d'histoire, Université de Montpellier III, 2001.

RONGIER Patrick, *L'école militaire des cadets de la France libre, juin 1940-juin 1944*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III, 2004.

Etudes sur l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale

RONGIER Patrick., *La formation des officiers français pendant la Seconde Guerre mondiale, (1940-1945)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III, 2005.

VERNET Jacques, *Le réarmement et la réorganisation de l'armée de terre française, 1943-1946*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Montpellier III, 1978.

Etudes sur la marine au pouvoir dans le régime de Vichy

VILLENEUVE A., *La Marine au pouvoir, le rôle politique des officiers de Marine pendant le régime de Vichy 1940-1942*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris IV, 1985.

GIRARDIN-THIBEAU Odile, *Des amiraux au service de Vichy (1940-1944)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Bordeaux III, 2014.

Etudes sur l'armée de Vichy

ALBORD Maurice, *L'Armée de l'armistice*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris X Nanterre, 1992.

LUCEREAU Hervé, *L'Armée nouvelle issue de l'armistice, 1940-1942*, mémoire de maîtrise d'histoire, Institut catholique de Paris, 1995.

Etudes sur la municipalité d'Aix-en-Provence

CHRISTENSEN P., *Aix-en-Provence, 1940-1944 : problèmes de politique municipale*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Provence, 1996, 154 p.

PAUL J., *La municipalité d'Aix-en-Provence et les facultés de la ville du milieu du XIX^e siècle aux années 1960*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Provence, 1996, 139 p.

INDEX

- A**
Abzac-Epezy, Claude d'.... 9, 11, 12, 18, 98, 150, 151, 152
Afrique du Nord.....41, 116, 126, 128, 129, 130, 134, 144, 145, 146, 148, 153
Afrique-Occidentale française.....109
Aix-en-Provence..... 6, 9, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 42, 44, 45, 47, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 104, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 135, 137, 138, 145, 146, 148, 150, 151
Algérie.....42, 145
Allemagne....7, 9, 18, 20, 22, 30, 59, 82, 99, 101, 102, 103, 117, 136, 144, 145, 148, 151
Allier (département de l') .20
Alliés.....126, 134, 147, 148, 151
Angers.....20, 143
Anton (opération).....126
Armée d'Afrique.....126, 129
Armée d'armistice...8, 14, 15, 16, 18, 21, 27, 29, 32, 34, 35, 39, 44, 48, 50, 55, 56, 58, 59, 61, 62, 65, 75, 77, 80, 84, 86, 87, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 101, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 112, 114, 117, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 130, 131, 134, 139, 146, 148, 150, 152, 153
Armée de l'air...7, 11, 18, 95, 98, 111, 151, 152, 153
Armée de terre6, 8, 9, 21, 30, 68, 91, 95, 98, 142
Armée française. 6, 7, 12, 22, 23, 30, 35, 44, 48, 56, 61, 63, 64, 65, 68, 69, 75, 78, 87, 88, 98, 101, 105, 107, 110, 121, 123, 127, 133, 147, 148, 150, 152
Aron, Robert.....10
Avignon. 20, 49, 58, 120, 124
Axe.....147, 151
Azéma, aspirant Jean12, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135
Azéma, Jean-Pierre.....12
- B**
Barey, lieutenant Morgane11, 12, 150
Blum, Léon.....105, 107
Bordeaux .26, 36, 37, 38, 39, 41
Bouches-du-Rhône (département des)....58, 111, 119, 120
Boÿ, général Jean.....32, 136
Brest.....20
Bridoux, général Eugène118, 119, 121, 125, 126, 138
Buchenwald (camp de)....145
Buisson, Fernand.....101
- C**
Coq, Célestin....111, 113, 119
Corrèze (département de)124
- D**
Daladier, Edouard...102, 105, 106, 107
Darlan, amiral François....51, 67, 102, 118, 119, 120, 121
Dentz, général Henri. 68, 124
Doumergue, Gaston.....101
- E**
Ecole d'Artillerie...20, 49, 93
Ecole de Cavalerie20, 32, 92, 93
Ecole de Cherchell. 145, 146
Ecole de l'Air28, 94, 95, 118, 141, 142, 153
Ecole du Génie....20, 93, 119
- Ecole navale...20, 28, 94, 95, 118, 141, 142, 153
Ecole Polytechnique..20, 141
Escadron de Saint-Cyr47, 53, 66, 67, 74, 88, 90, 91, 112, 121, 125
Espagne.....81, 145
Etats-Unis.....103, 151
- F**
Fontainebleau.....6, 20
Forbin (caserne)...31, 47, 48, 65, 66, 67, 68, 82, 90, 113, 120, 121
Foucauld, Charles de..65, 66, 68, 108, 109, 128, 137, 138, 146
France libre.....11, 12, 16, 34, 137, 145, 147, 148, 153
Franco, général Francisco...7
- G**
Gamelin, général Maurice105, 106, 107
Garde du Maréchal...55, 133, 139, 144, 145
Gaulle, général Charles de ...61, 83, 101, 137, 139, 146, 150, 153
Gendarmerie nationale.....55, 93, 119, 121
Gestapo.....145
Girardet, Raoul.....83
Giraud, général Henri.....126
Grande-Bretagne 25, 26, 103, 145, 150, 151, 153
Groussard, colonel Georges 25, 57
- H**
Hitler, Adolf.....7, 103, 105
Huntziger, général Charles 36, 58, 61, 68, 104, 108, 110, 112, 113, 118, 119, 120, 121
Hyères.....27, 127

- J**
 Jäckel, Eberhardt.....10
 Jarry, contre-amiral Marcel
 95
- L**
 La Courtine (camp de)...124
 La Porte du Theil, général
 Joseph de.....138, 139
 Larzac (plateau du).....114
 Laure, général Emile.....68
 Lebas, aspirant Jean...34, 46,
 47, 48, 51, 66, 71, 73, 74, 76,
 77, 82, 83, 86, 90, 95, 116,
 117
 Lebrun, Albert.....7
 Libye.....116, 128
 Ligne de démarcation...7, 14,
 33, 34, 36, 38, 39, 42, 75,
 126, 127
 Londres.....34
- M**
 Maïdanek (camp de).....145
 Maroc.....30, 42, 85, 145
 Marseille...26, 41, 58, 76, 81,
 118, 120, 121, 124, 127, 131
 Menuet, général Roland...145
 Mers el-Kébir (attaque de)
8, 103, 130
 Milice française.....145
 Miollis (caserne)...29, 30, 31,
 32, 34, 42, 45, 47, 48, 65, 69,
 91, 95, 113, 114, 119, 121,
 132, 133, 135, 136, 137
 Montangon, lieutenant Jean
 de 85, 86, 129, 131, 132, 134,
 135, 146
 Montpellier.....41
- N**
 Napoléon Ier, empereur 6, 67,
 117
 Nice.....41
 Nîmes.....20, 41, 49, 124
 Nuremberg (lois de).....44
- O**
 Olry, général René.....58, 69,
 112, 118, 120
- P**
 Paris...6, 8, 11, 14, 17, 23, 24,
 27, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41,
 42, 43, 63, 65, 99, 106, 140,
 141, 142, 146
 Paxton, Robert O....9, 10, 11,
 13, 14, 98, 123, 150, 152
 Pétain, maréchal Philippe...6,
 7, 8, 9, 15, 16, 20, 46, 63, 66,
 67, 68, 71, 74, 83, 95, 98,
 100, 101, 102, 103, 104, 108,
 109, 110, 111, 112, 113, 114,
 116, 118, 119, 121, 122, 124,
 125, 130, 137, 138, 143, 148,
 150, 151, 152, 153
 Picquendar, général Odilon
68, 110, 117
 Platon, amiral Charles.....140
 Pologne.....22, 107, 145
 Préaud, général Henri. 15, 27,
 51, 52, 56, 57, 58, 64, 67, 68,
 69, 75, 82, 95, 104, 105, 106,
 107, 108, 112, 113, 117, 118,
 119
 Première Guerre mondiale. 7,
 20, 45, 57, 64, 81, 88, 96,
 100
 Prioux, général René.....145
- R**
 Rennes.....36, 37, 38, 39, 41
 Rethondes (armistice de) 7, 8,
 20, 27
 Révolution nationale 8, 9, 10,
 12, 14, 15, 59, 68, 98, 114,
 116, 117, 121, 123, 148, 150,
 152
 Reynaud, Paul.....7, 101
 Riom (procès de)...104, 105,
 107, 108
 Rommel, maréchal Erwin 116
 Rouso, Henry..10, 101, 102,
 112
- S**
 Saint-Cyr...6, 7, 8, 9, 11, 12,
 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21,
 22, 23, 25, 27, 29, 30, 31, 32,
 33, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 42,
 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 57,
 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67,
 68, 69, 70, 73, 75, 77, 79, 80,
 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88,
 89, 90, 91, 92, 95, 96, 98, 99,
 100, 101, 102, 103, 104, 108,
 109, 110, 111, 112, 114, 115,
 116, 117, 118, 120, 121, 122,
 123, 124, 125, 126, 128, 129,
 130, 131, 133, 134, 135, 136,
 137, 138, 140, 141, 142, 144,
 147, 148, 150, 151, 152, 153
 Saint-Maixent. 20, 30, 45, 47,
 52, 67, 70, 87, 88, 89, 104,
 111, 112, 120, 125, 130, 138
 Sainte-Victoire (montagne)
76, 122, 135
 Salon-de-Provence.....28, 94,
 95, 118
 Saumur.....20, 80, 90, 92
 Seconde Guerre mondiale 11,
 13, 16
 Secrétariat d'Etat à la Guerre
 14, 20, 35, 37, 38, 39, 40, 42,
 48, 58, 74, 84, 138, 140, 142
 Sevin, colonel Xavier de...95
 Speidel, général Hans.....37
 Stülpnagel, général Otto von
36
 Syrie.....115
- T**
 Tarbes.....20, 80, 90, 92
 Thiébaud, colonel Jean.....58,
 130, 132, 134, 136
 Thiers, Adolphe.....29
 Torch (opération).....126
 Toulon.....20, 28, 41, 94, 95,
 118, 127, 128
 Toulouse.....29, 41, 141
 Troisième République...7, 23,
 32, 61, 81, 82, 83, 96, 105,
 107, 108, 151
 Tunisie.....42, 116
- U**
 Union soviétique.....82, 103
- V**
 Valence.....20, 41, 121, 127
 Var (département du)...27, 58

Vichy. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 27, 30, 32, 35, 37, 38, 39, 43, 44, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 73, 74, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 89, 90, 92, 96, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 116, 117, 118, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 136, 137, 138, 139, 143, 144, 145, 147, 148, 150, 151, 152, 153

W

Wehrmacht.....131, 134
Weygand, général Maxime102, 117
Wiesbaden (commission de)8, 21, 27, 38, 88, 89, 117

Wieviorka, Olivier.....11, 102

Z

Zone interdite.....37, 38, 75
Zone libre...8, 18, 20, 28, 31, 32, 35, 37, 42, 43, 99, 110, 124, 126, 127, 128, 130, 138, 139, 147, 151, 152
Zone occupée. 28, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 75, 126, 138, 139

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Sigles.....	4
Introduction générale.....	5

Première partie – L'adaptation de l'Ecole de Saint-Cyr à Aix-en-Provence

Introduction.....	20
Chapitre 1 – Le repliement de Saint-Cyr en zone sud (juin - décembre 1940).....	22
I – L'Ecole de Saint-Cyr face à la guerre (octobre 1939 - juin 1940).....	22
1 - La programmation du repliement des écoles militaires.....	22
2 – Les Saint-Cyriens des promotions 1939-1941 dans la guerre.....	23
3 – Le choc de la défaite.....	26
II – La Provence, zone de repliement.....	27
1 – Deux villes pour une école.....	27
2 – Le choix d'Aix-en-Provence.....	28
3 – Le symbole militaire de la caserne Miollis.....	29
III – L'installation de l'Ecole Spéciale Militaire.....	31
1 – La préparation des casernes Miollis et Forbin.....	31
2 – Les élèves de la guerre.....	32
3 – Les élèves de l'armistice.....	33
Chapitre 2 – L'organisation générale de l'Ecole Spéciale Militaire.....	35
I – Le recrutement des élèves-officiers.....	35
1 – L'organisation des concours d'admission en zone nord et sud.....	35
2 – Le déroulement des concours.....	39
3 – Les nouvelles conditions d'admission à Saint-Cyr d'Aix-en-Provence.....	42
II – Les infrastructures de l'Ecole.....	45
1 – Miollis, le coeur de la vie militaire et sociale des Saint-Cyriens.....	45
2 – Les sites militaire de l'Ecole de Saint-Cyr.....	47
3 – Les moyens matériels et financiers : qualité ou faiblesse ?.....	48

III – Les coulisses d'une grande Ecole.....	52
1 – Le fonctionnement administratif.....	52
2 – Le personnel militaire et civil.....	54
3 – Le commandement des Ecoles d'Aix-en-Provence.....	56
Conclusion.....	59

Deuxième partie – Une Ecole nouvelle ?

Introduction.....	61
Chapitre 3 – L'esprit de Saint-Cyr.....	63
I – Les traditions militaires, pérennité ou changement ?.....	63
1 – L'uniforme : un amalgame de tenue.....	63
2 – Les traditions maintenues.....	65
3 – Les cérémonies du baptême et du triomphe.....	67
II – La vie quotidienne de l'élève-officier.....	69
1 – L'emploi du temps d'un élève-officier.....	69
2 – Une cohésion sans faille.....	72
3 – Une fausse réalité.....	73
III – La vie hors des casernes.....	75
1 – Les permissions en zone occupée.....	75
2 – Vivre sous le ciel de Provence.....	76
3 – Les activités sportives.....	77
Chapitre 4 – Formation militaire : continuité ou renouvellement ?.....	79
I – L'enseignement théorique.....	79
1 – La mission du Saint-Cyrien formé à Aix-en-Provence.....	79
2 – Les cours théoriques.....	80
3 – Les professeurs.....	84
II – L'enseignement pratique.....	85
1 – Une vie spartiate.....	85
2 – Les outils de l'entraînement militaire.....	87
3 – L'Escadron de Saint-Cyr.....	90
III – La cohésion des Ecoles.....	91
1 – Les stages sportifs à Aix-en-Provence.....	91

2 – Les compétitions sportives entre les écoles militaires.....	93
3 – Les visites de l'Ecole navale et de l'Ecole de l'Air.....	94
Conclusion.....	96

Troisième partie – L'Ecole de Saint-Cyr, une dimension politique dans la France de Vichy

Introduction.....	98
Chapitre 5 – L'implication politique.....	100
I – Une fidélité sans faille.....	100
1 – Les Saint-Cyriens, vichystes ou pétainistes ?.....	100
2 – Une implication ambiguë : le procès de Riom.....	104
3 – Dans le sillage de Vichy.....	108
II – L'attention du maréchal : son voyage à Aix-en-Provence.....	110
1 – L'arrivée du chef de l'Etat.....	110
2 – Le symbole politique de sa visite.....	112
3 – Le discours officiel.....	114
III – L'importance de l'Ecole dans la Révolution nationale.....	118
1 – Vichy à Aix-en-Provence.....	118
2 – Une école de parade.....	122
Chapitre 6 – La dissolution de l'Ecole de Saint-Cyr : l'échec du redressement national par l'institution militaire.....	126
I – La perte de la légitimité militaire du régime de Vichy.....	126
1 – Aix-en-Provence, zone allemande.....	126
2 – Une vie militaire bouleversée.....	128
3 – Le choc de la fermeture de l'Ecole.....	132
II – Entre traumatisme et idée de résistance.....	135
1 – Sauver ce qui peut l'être.....	135
2 – La démobilisation, terroir de la résistance.....	137
III – L'illusion d'une préservation de la fidélité des Saint-Cyriens.....	138
1 – La prise en charge des élèves par Vichy.....	138
2 – Les facultés civiles, un choix en sous-main.....	139
3 – Quelles autres perspectives pour les Saint-Cyriens ?.....	144

Conclusion.....	148
Conclusion générale.....	149

Annexes

Annexe 1 – Ordre général numéro 1 du général Huntziger sur la conduite de l'armée.....	155
Annexe 2 – Problèmes rencontrés avec les autorités allemandes pour l'organisation du concours d'admission à l'E.S.M en 1941.....	157
Annexe 3 – Discours du maréchal Pétain devant les Saint-Cyriens à Aix-en-Provence le 23 juillet 1941.....	160
Annexe 4 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1940 par ordre alphabétique.....	163
Annexe 5 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1941 par ordre alphabétique.....	167
Annexe 6 – Liste d'admission au concours de l'Ecole de Saint-Cyr en 1942 par ordre alphabétique.....	172
Annexe 7 – Tableau des promotions de Saint-Cyr pendant la Seconde Guerre mondiale (Paris, Aix-en-Provence, Cadets de la France libre, Cherchell, Coëtquidan).....	178
Annexe 8 – Jargon militaire de l'Ecole de Saint-Cyr.....	179
Annexe 9 – Tableau des dotations en équipement pour l'Ecole Spéciale Militaire et l'Ecole d'Infanterie à Aix-en-Provence en 1942.....	181
Annexe 10 – Plan des annexes et sites de l'Ecole Spéciale Militaire à Aix-en-Provence.....	189
Annexe 11 – Photographies analysées de l'Ecole Spéciale Militaire à Aix-en-Provence.....	190

Sources et bibliographie

Sources.....	202
Bibliographie.....	212
Index.....	221

